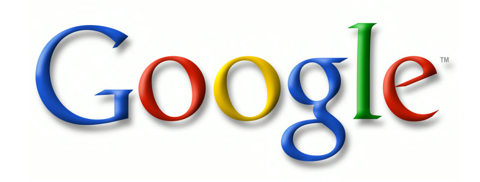
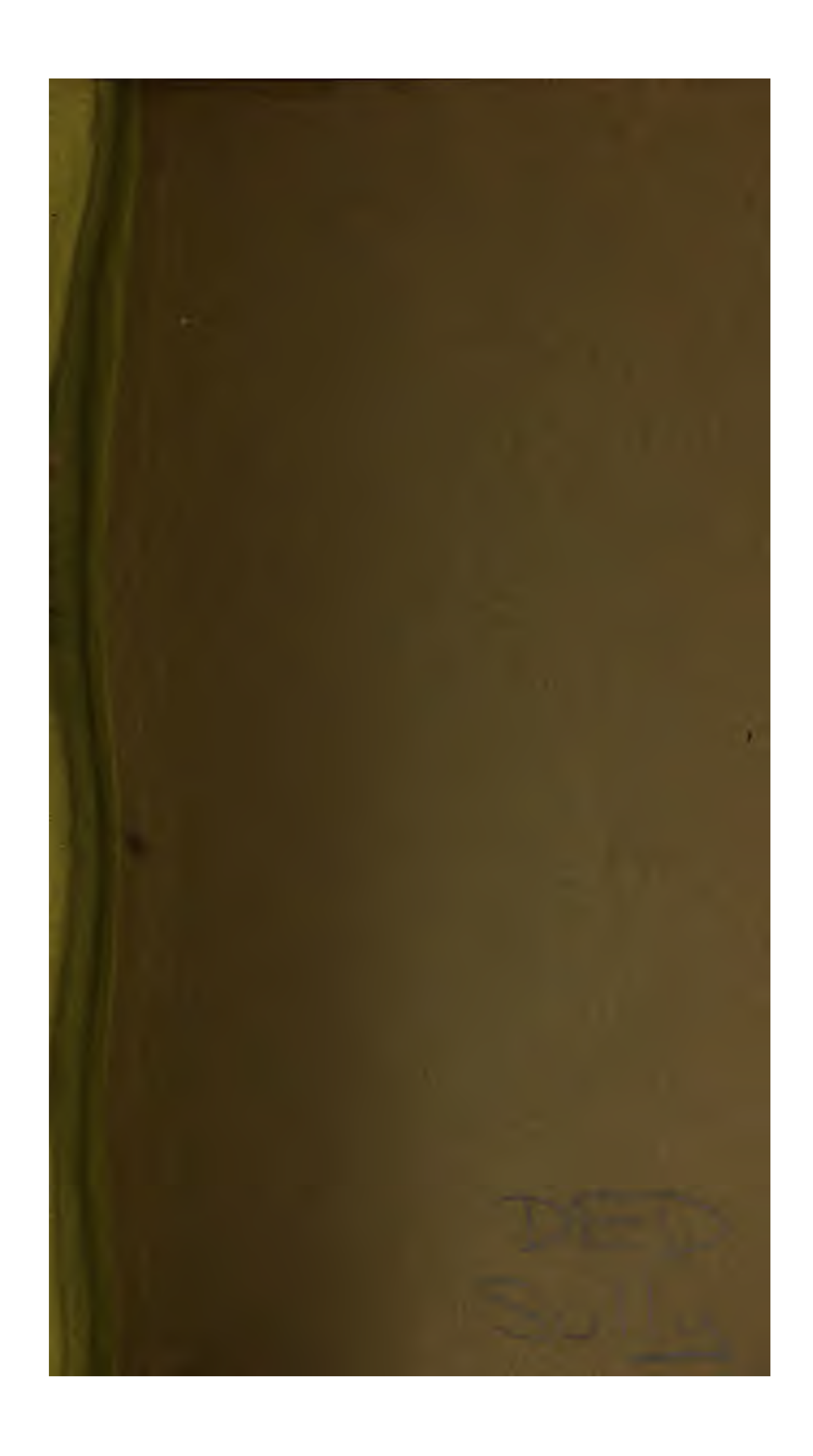








MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

I.

IMPRIMERIE DE MARCHAND DU BREUIL,
rue de la Harpe, n. 80.

IMPRIMERIE DE MARCHAND DU BREUIL,
rue de la Harpe, n. 80.



SULLY

à l'âge de 42 ans.

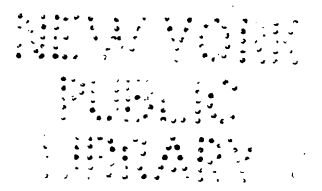
MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1827.

PRÉFACE

DE L'ABBÉ DE L'ÉCLUSE.

Les Mémoires de Sully ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons critiques et de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion inutile pour ceux qui connaissent ces Mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570 jusqu'aux premières années de Louis XIII, c'est-à-dire l'espace de plus de quarante années d'un temps qui a fourni la plus abondante matière aux historiens de notre monarchie, et qu'ils traitent du règne, ou, pour mieux dire, de la vie presque entière de Henri le Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque connaissance des troubles précédens, qui n'y sont

mentionnés que par occasion; mais aussi ils en exposent toute la suite dans le plus grand détail. Les événemens y sont aussi variés que nombreux : guerres étrangères et civiles, intérêts de politique et de religion, coups d'état éclatans, dénoûmens imprévus, efforts de l'ambition, ruses de la politique, ambassades, négociations, tout cela s'y trouve, et n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne sont pas du ressort d'une histoire. C'est l'avantage propre aux mémoires : ils souffrent la multiplicité des sujets et toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer; et d'ailleurs ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'histoire de ne rien omettre de ces choses trop générales dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connaître un prince dont on va parler, il faut que le tableau de sa vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses courtisans, avec ses domestiques, dans les momens où il s'observe

le moins; établir son caractère par ses lettres et ses discours. Les passions se peignent mieux elles-mêmes par une simple parole rapportée d'original que par tout l'art que peut employer l'historien. Or, les mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lus que l'on connaît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, envisagé comme particulier ou comme roi, comme guerrier ou comme politique; enfin comme époux, père, ami, etc., est marqué à des traits si sensibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage, et quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, et diversifiés, comme tout le reste, par le rôle qu'y joue le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second au-

teur, et cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui-même qui ne se rapporte ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour. L'auteur d'un ancien discours qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, va nous en instruire [1]. « Voici certaine-« ment, dit-il, l'une des plus belles images « de la prudence et fidélité humaines que « cette reddition de comptes, laissée au pu-« blic par M. le duc de Sully, dans ces deux « volumes, touchant la qualité des conseils, « et le nombre des grands services qu'il a « rendus à son roi et à son bienfaiteur, soit « pour la gloire particulière de sa personne, « soit pour la prospérité de son état. Et de « vrai, ce sont deux choses qui se suivent, « voire qui se côtoyent et s'entre-regardent ici « perpétuellement, que la fortune de Henry « le Grand et la vertu de son grand ministre. « Celui-ci sert et oblige envers l'autre dans

[1] Vol. 9590.

« cet ouvrage, de toutes les façons dont un
« grand prince peut être servi et obligé par
« un sien sujet, de sa main, de son courage,
« de son épée, voire de son sang et de ses
« plaies, aux occasions de valeur et discré-
« tion, mais en celles particulièrement de
« conseil et de cabinet, du plus grand sens
« et de la clairvoyance la plus pénétrante,
« du désintéressement le plus rare et de la
« sincérité la plus exquise, que les histoires,
« nôtres et étrangères, aient jamais connues. »

Il est assez naturel qu'on s'attende à voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles ministres, sous le règne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit surprendre, c'est de trouver dans une même personne ce guerrier, ce politique, ce sage administrateur, cet ami sûr et sévère autant qu'intime confident et favori de son maître. Mais ce qui doit paraître encore plus singulier, c'est de voir, dans un ouvrage où les actions de deux hommes si rares sont rassemblées après leur mort, un grand roi réduit à conquérir son propre royaume s'occuper avec un ministre, non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pa-

reille entreprise; travailler ensuite de concert à rendre ce même royaume non-seulement paisible, mais florissant; régler les finances; fonder le commerce; établir la police; enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres, qui s'accompagnent, s'éclaircissent et s'embellissent mutuellement; celle d'un roi, et celle d'un ministre son confident, à peu près de même âge, conduites depuis l'enfance de l'un et de l'autre jusqu'à la mort du premier, et au temps où le second se vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully sont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles et politiques puisées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets et de réglemens, presqu'en tout genre, dont ils sont remplis. « Lui seul, dit le même auteur con-
« temporain, parlant du duc de Sully, cer-
« tainement jusqu'aujourd'hui a découvert la
« jonction de deux choses au gouvernement
« des états, que nos pères n'avaient pu non-
« seulement accorder, mais s'imaginer com-

« patibles ensemble ; l'accroissement des de-
« niers aux coffres du roi, avec la décharge
« et le soulagement de son peuple. Qui veut
« voir l'idée du sujet utile et de l'incorrup-
« tible ministre d'état, il faut qu'il la vienne
« voir dedans ce tableau. L'économique s'y
« trouve en son jour, la politique en tous les
« usages, c'est-à-dire l'art de régner et faire
« régner; la science de régner comme homme,
« et celle de régner comme roi. La morale y
« a épuisé ses plus belles instructions et plus
« riches exemples, et tout cela, soutenu et
« paré de la connaissance de toutes les choses,
« depuis les plus élevées jusqu'aux mécha-
« niques. »

Encore une fois, je ne vois pas que la plus sévère critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter l'abbé Le Laboureur dans ses additions aux mémoires de Castelnau, t. 2, liv. 2, p. 687, le père Le Long, et une infinité d'écrivains modernes : car, qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce royaume? On y

aperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, pour passer à une seconde considération, que je ne puis ni ne dois dissimuler. C'est que le plaisir que fait un livre d'un aussi grand prix est accompagné d'une fatigue qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothèques, inutile pour la plupart de ceux qui aiment la lecture; ce qu'on ne saurait imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre et de style.

En effet, les matières y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques et domestiques; mais ils ne savent ni les séparer ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après; du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henri IV, qui devraient être insérées dans la narration, ou

sont entassées et mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales et politiques y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'était pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop en avançant que presque tous les défauts de style se trouvaient réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la longueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression; quelquefois bas et rampant, et quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractère des mémoires de Sully auraient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles et intéressans; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des choses, et ce qu'ils ont de mauvais de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On

convient, en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres français auxquels on ne saurait toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise, ce sont les risques auxquels elle exposait, de la part des critiques un peu trop difficiles; et j'avoue que, pour oser franchir ce pas, j'ai eu besoin que mon original m'inspirât cette complaisance intérieure qui prévient le cœur aussi bien que l'esprit en faveur d'un ouvrage, et dont l'effet est de nous aveugler sur tous les obstacles; car enfin, pour accommoder à notre goût des ouvrages tels que celui-ci, il faut, sans s'écarter de l'obligation où est un traducteur de rendre exactement le sens de son original, se donner presque toute la liberté dont jouit un compositeur, puisqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de transposer, de rédiger, etc.

Une correction purement grammaticale, qui se serait bornée à changer dans les mémoires de Sully les expressions absolument mauvaises, et à supprimer celles qui sont visiblement superflues, n'aurait point suffi pour remédier au défaut qu'on y re-

marque dans le style. Il n'eût été guère plus possible, sans détruire le texte, de sauver l'autre inconvénient, qui naît de la confusion des matières, si l'on s'était contenté de rapprocher les faits dispersés, et d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer, pour ainsi dire, l'ouvrage, et le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin que l'exécution de tout autre projet serait impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un style aussi vicieux que l'est celui de ces mémoires ne méritait en aucune manière d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montaigne et Amyot; que les seuls changemens généraux dont on convient qu'il ne peut se passer le rendraient déjà si différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaisons et des transitions, qui ne peuvent se faire sans des additions considérables d'un autre style, c'eût été s'exposer à laisser apercevoir au milieu de tout cet antique je ne sais combien de nuances de neuf qui

produiraient un contraste désagréable ; qu'il s'agissait de plus de purger l'original, je ne dis pas simplement de quantité d'expressions, mais d'idées très-peu naturelles, ne fût-ce que le titre même, ridiculement singulier, *Economies royales*, *et Servitudes loyales*, qu'il ne fallait pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise pour faire une plus juste distribution des matières et des temps. Enfin que cette liberté pouvait s'allier avec l'obligation de rapporter d'original tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdrait à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien surtout ne m'a paru si indispensable que de ne pas laisser la parole à des secrétaires qui ne savent que louer et flatter. Quoi de plus fastidieux, que de les voir à chaque ligne apostropher leur maître pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé, en convenant qu'il en est bien mieux instruit qu'eux ? Cette apostrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une espèce de longue épître dédicatoire. Combien cette seule correction ne devait-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage !

J'ajouterai que la narration, qui, dans le style historique, admet uniquement la troisième personne, ne pouvait ici avoir lieu : c'est ce que je n'ai pas tardé à sentir dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un seul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déjà dit, en offrent deux dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit, où ils paraissent presque toujours à la fois parlant entre eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il, lui,* qui dans la narration supplée si commodément au nom propre, pouvant alors tomber sur l'un comme sur l'autre, il en résulte une obscurité qu'on ne peut sauver que par l'inconvénient, aussi grand, des redites et des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde sentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Henri IV,* et qu'on se fût retranché au personnage seul de ce prince, c'était enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, et une moitié qui n'est peut-être pas la moins intéressante : car on trouve partout la vie et les actions de Henri le Grand, au lieu que celle du duc de Sully ne se ren-

contre guère que dans ce livre. Il convenait encore moins de s'y borner à raconter les événemens qui regardent particulièrement ce ministre.

Il ne restait donc qu'un seul parti à prendre : c'était de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé sans répugnance à une nécessité qui devait être la source d'un nouvel agrément. Rien, en effet, plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif et pressant qui remue si bien notre cœur que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : et quel acteur encore! si l'on pouvait parvenir à le faire parler, comme on se figure que parlerait aujourd'hui un tel ministre, qui fût également chéri de son maître, et respecté de tous les ordres du royaume.

Ce motif seul devrait me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence que j'aie prise, s'il trouvait d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais, comme je n'ose m'en flatter, je fonde ma justification sur une preuve de fait; c'est que, dans

la plus exacte vérité, le duc de Sully est lui-même l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les pièces originales qui les composent sont de lui, et que ses secrétaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : ce qui s'aperçoit facilement en certains endroits, où la plume du ministre ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelque autre considération aussi forte, on le voit frustrer l'attente du lecteur sur des faits dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connaissance. C'est donc moins un vol que je leur fais qu'une juste restitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains, qui montrent assez, lorsqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'état. Le doute du seul Vittorio Siri à cet égard est bien faible contre tant d'autorités [1].

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante, ou assez amusante pour transcrire des pages entières de nos mémoires qui établiraient cette vérité

[1] Mém. rec. vol. I, p. 29.

par les paroles de Henri IV, de Sully et de ses secrétaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique [1]. Je me contenterai d'ajouter une conjecture que je soumets aux lumières des lecteurs.

Les mémoires de Sully se sont formés, premièrement des remarques que Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire sur les événemens de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître et à lui-même : ensuite de ce qu'il y joignit [2], à la prière de ce même prince, qui sut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractère. Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire, mais seulement un recueil de pièces sur plusieurs des événemens de son temps, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement [3]. Le mot de *Journal*, qui y est employé quelque part, ne doit donc

[1] Épît. des 1 et 3 T. — 2 Tom. pag. 407, 409, 410, 434, 435, 440, 448. — 3 Tom. pag. 82, 83 — 294, 385, etc.

[2] Tom. 2, pag. 440.

[3] Tom. 2, pag. 448. — Tom. 3, pag. 83, 385.

pas être pris à la rigueur. Des mémoires par pièces ainsi détachées n'étaient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que Rosny eût alors pour objet de se préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paraître sous le nom de ses secrétaires que sous le sien.

Ces registres si bien reliés [1], dont il est encore fait mention, auraient été remis à quatre de ses secrétaires, deux desquels composèrent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secrétaires, qui sont ceux que Sully prit à son service au temps de sa retraite, travaillèrent en même temps au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605 jusqu'à la mort de Henri IV; et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutaient un second, comme avaient fait leurs confrères, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, et vinrent à bout de leur entreprise [2]. Mais j'avertis qu'il ne faut pas

[1] Épît. Limin. du 3 T. Tome 2, page 410.
[2] Épît Limin. *Ibid.*

tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avaient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le royaume. Guy-Patin, le père Le Long, l'abbé Lenglet, et beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, et pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les soins de l'abbé Le Laboureur.

Il est parlé, dans les *Mémoires de Mademoiselle*, de certaines lettres et autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Béthune gardait précieusement, et qu'il montrait comme une rareté aux curieux qui allaient le voir. On pourrait croire que c'était du moins en partie les minutes des écrits du duc de Sully; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucune de ces pièces dans le recueil immense de manuscrits dont le comte de Béthune fit présent au feu roi, en 1664, il faut conclure que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la compo-

sition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterais de bon cœur n'avoir eu, comme eux, que ces seuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur n'y ajoute rien d'essentiel, et ne sert qu'à cacher le véritable ouvrage de Sully, qui, en beaucoup d'endroits, ne saurait plus être distingué, ni séparé du leur, parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces pièces originales suivant l'ordre des temps, qui est tout ce qu'ils pouvaient faire de mieux.

Je ne sais même s'il n'y aurait pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans. Du moins peut-on sans témérité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la guerre*, le *Maréchal de camp*, les *Instructions de milice et de police*, et quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui [1], malgré les soins que ce seigneur, connu par son goût pour les belles-lettres, et en particulier pour

[1] Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

les antiquités, a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont, pour la plupart, que des états, mémoires, etc., qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, et dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les seules pièces manuscrites de ce cabinet qui pourraient intéresser la curiosité, sont l'original du premier volume des Mémoires de Sully, sur lequel sans doute a été fait l'imprimé; et la suite d'une espèce de roman héroïque en 4 vol. in-fol. dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt histoires allégoriques de ce temps-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les illustres Princesses et belliqueuses Pucelles du puissant empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazonnes diamantées, Percy de Rubicelle et Pyrope :* titres aussi singuliers que celui des mémoires de Sully, et qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigés.

Peut-être aussi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'au duc de Sully lui-même, puisque ses secrétaires non-seu-

lement agissaient par ses ordres, mais encore travaillaient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce ministre [1] a empêché que ces mémoires n'aient paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvait se dispenser de se faire honneur à lui-même de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le règne de Henri IV, et ne voulant ni se louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avait fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modestie l'aurait obligé de supprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci, mais qui, bien examiné, pourrait bien n'être rien moins qu'un défaut; c'est la manière libre dont il parle et dont il agit avec son souverain. Ecoutons encore là-dessus notre ancien dissertateur. « Cette humeur, dit-il, mêmement si ferme « et hautaine, qui oblige souvent son prince « à le prévenir pour s'ouvrir à lui et se dé- « clarer : peut-être se fût-il rendu plus re- « commandable, et d'autant plus parfait que « moins difficile. Mais quoi! si l'original était « de la sorte, et le naturel le voulait ainsi,

[1] Tome 3, pages 83 et 294.

« le devait-il flatter, le devait-il déguiser « dans la peinture? Mais quoi! si ç'a été cette « même gravité ou circonspection universelle « que ses ennemis ont reprochée à sa mé« moire, qui a donné tout ce grand prix à « son ministère et autorité, la doit-on re« gretter en lui comme une tache, et la con« damner en lui comme un manque? » En effet pourquoi un ministre dont la droiture est connue, et qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'aurait-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilége de pouvoir suivre les impressions austères de la vérité? La condition des particuliers serait donc en ce point plus heureuse que celle des souverains? Mais la preuve qu'à cet égard le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce maître ne lui en fait point; qu'il le souffre, c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage déchirée par le duc de Sully entre les mains de Henri IV. Je ne vois dans ce trait rien que d'admirable, et l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La nécessité de prévenir le lecteur pour moi-même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme inconvenant dans Sully de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henri IV ; et quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ses secrétaires ne pouvait passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise d'avantageux pour lui et pour la maison de Béthune. J'y laisse même ce qu'il avance par le même principe de vanité, tantôt sur les maisons les plus célèbres, telles entre autres que la maison d'Autriche ; tantôt sur des particuliers auxquels il n'a pas toujours rendu justice, comme les ducs de Nevers et d'Epernon, Villeroi, Jeannin, le cardinal d'Ossat et autres, parmi les catholiques ; et dans le parti protestant, les ducs de Rohan, de Bouillon et de la Trimouille, Duplessis-Mornay, etc.

Si je m'arrête sur cet article, c'est uniquement afin qu'on voie combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste je sais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai

pas prétendu anéantir par mon travail, subsistera toujours dans son entier; on en tirerait, si j'avais osé l'altérer, de quoi m'accuser à la fois d'infidélité et de flatterie.

Dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair et plus complet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément la même complaisance que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur ou ébauché, sans l'éclaircir et l'achever : ici c'est un trait qui en amène un autre simplement amusant; là une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le surnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naissance et celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de monnaies, etc. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, et de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les *Mémoires de la Ligue*, de l'Etoile et de Nevers, les *Chronologies novennaire et septénaire* de Cayet, et le *Mercure français*, de Thou, Péréfixe, Matthieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuscrits de la bibliothèque du roi, les lettres

du cardinal d'Ossat, etc. [1], sont mes garans pour les faits, et pour tout le reste, les livres qui pouvaient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion, excepté lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, que les premières années de l'Histoire de Henri IV offrent une quantité prodigieuse de faits de toute espèce que les Mémoires de Sully ne font souvent qu'indiquer ou toucher très-légèrement.

A l'égard des maximes et des réflexions, le seul usage raisonnable qu'on pouvait en faire, c'était de les disperser, en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand et fameux dessein de Henri IV, en différens endroits où il me paraissait couper la narration d'une manière désagréable, et ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai

[1] Je me suis servi, pour ces lettres, de l'ancienne édition in-fol, ainsi que de l'ancienne édition des *Mémoires de l'Étoile*.

formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les lecteurs de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matières a jeté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires, mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'apercevra en beaucoup d'autres endroits que, si j'avais cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurais souvent présenté sous un autre aspect. Au reste, il n'était pas possible d'indiquer tous ces renvois, et le lecteur n'en aurait été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé pour faire usage des lettres qui sont répandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit et de les joindre au fait qu'elles concernent : par là, je leur ai donné une utilité qu'elles n'avaient point, et je me suis menagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence si ordinaire à ceux qui écrivent sur des choses

dont ils se sont auparavant entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une note, quand la chose est possible ou qu'elle le mérite : car de ce nombre presque infini de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressans. Je mets toutes celles de cette espèce au nombre des inutiles, et je les retranche en entier ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens sur les finances trop particularisés. Mais, lorsque je tombe sur des lettres, des conversations et autres morceaux de la première main, je les copie fidèlement, sans prendre d'autre liberté, sinon que, rencontrant un terme dont le son pourrait choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par là ceux qui pourraient se plaindre qu'en leur présentant des mémoires anciens, les personnages y parlent toujours comme s'ils étaient de notre siècle ; et je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai suivi l'ordre établi de diviser un

ouvrage historique en livres plutôt qu'en chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un l'exposition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques personnes opinaient à supprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution; mais il m'a semblé qu'il tenait une place trop considérable dans les mémoires de Sully pour que le public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de Sully; en quoi je n'ai pas suivi mon original. Mais, outre que, selon mon plan, je ne voyais aucun usage à faire de pièces qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages, il m'a semblé, en bonne critique, que ces pièces ne méritaient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve, dans le quatrième tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil et de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris; les projets de réglemens sur différens sujets, et les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invec-

tive sanglante contre Villeroi, des autres morceaux appartenant au règne de Louis XIII, en un mot, de ce qui est contenu dans les deux cents dernières pages, tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, a si peu de suite, et est en même temps si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ses secrétaires, sans aucun discernement, et dans l'unique vue, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes [1], de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets et des autres pièces en vers français et latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, et que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard, j'y satisfais par un supplément; on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet et plus intéressant que je ne m'y étais d'abord attendu, au moyen de tous les éclaircissemens

[1] Épît. Limin. du 3 Tom.

que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'édition in-fol., comme je l'ai déjà dit. Elle est en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliothèques ils se trouvent réunis en deux volumes seulement, le premier et le second de ces quatre tomes, imprimés à *Amsterdam*, c'est-à-dire à *Sully*, sans date d'année, ni nom d'imprimeur, car celui que l'on voit en tête est supposé. C'est là première de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément *l'Edition aux lettres vertes,* à cause de ses VVV et de sa vignette enluminés de vert, etc. Cette édition n'est pas fort correcte; mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées, ce qui est encore pire. Il est donc inutile d'en donner ici la liste.

Ce qui me reste à ajouter ici, c'est d'assurer le public que je le respecte trop pour m'être exposé à mériter les reproches que beaucoup de travail et d'application pouvait me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent servir, si ce n'est à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger

moi-même dans la suite, loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier essai, ni chercher une excuse dans ma situation, situation néanmoins si peu favorable à ce genre de travail, que, sans le secours de personnes aussi généreuses que zélées pour l'avancement des lettres, je me serais vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrais surtout coupable d'une extrême ingratitude, si je laissais ignorer ce que je dois en cette occasion à un homme respectable, qui, ayant eu des liaisons intimes avec MM. les ducs de Sully, les derniers morts, non-seulement m'a donné l'idée et le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, et en a avancé l'exécution par tous les moyens que lui ont inspirés l'amitié dont il m'honore, et la noblesse de ses sentimens.

L'ÉCLUSE DES LOGES.

MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

Mémoires depuis l'année 1570 jusqu'à l'année 1580. État des affaires du conseil de France, et de celles des calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, et particularités sur la maison de Béthune; autre sur la naissance, l'éducation et la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, et pendant les premières années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis et de son conseil pour perdre les huguenots. Rosny s'attache au roi de Navarre, et le suit à Paris. Mort de la reine de Navarre. Blessure de l'amiral de Coligny, et autres sujets de défiance que la cour donne aux protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthélemi. Détail, remarques et réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX et sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre et Rosny échappent au massacre. Éducation de Rosny. Les calvinistes reprennent courage, et rétablissent leurs affaires. Fuite du prince de Condé. Emprisonnement des princes. Prise d'armes du Mardi-gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henri III revient en France, et déclare la guerre aux huguenots. Fuite de Monsieur et du roi de Navarre. La reine-mère les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires et prises de villes. Premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mère avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires. Prise de Cahors, etc. Fautes commises par Rosny.

MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

On se flattait à la cour de Charles IX que les malheurs arrivés aux réformés sous les règnes précédens les obligeraient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du royaume. La mort du prince de Condé [1], leur chef, la perte de deux grandes batailles [2], l'entière dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce faible reste de troupes abattues par une longue suite de mauvais succès, tout faisait croire qu'ils touchaient au moment de leur

[1] Louis I, prince de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre, et fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derrière. Comme Montesquiou était capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

[2] Jarnac et Moncontour.

ruine. Un courage supérieur à tous les événemens les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblèrent leurs soldats épars dans toutes les provinces, et commencèrent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnais et du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai et quelques autres villes tenaient encore pour eux dans ces quartiers. Ils osèrent même se promettre de répandre l'alarme jusque dans Paris, aussitôt qu'ils auraient reçu un secours considérable de rêtres et de lansquenets, qu'on leur promettait en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétudes que la reine-mère, Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il serait facile d'empêcher cette jonction, et ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyait consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. Strozzy [1], La Châtre, Tavannes, La Valette, et tout ce qu'il y avait d'officiers-généraux en France, vou-

[1] Philippe Strozzy, seigneur d'Épernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de La Châtre, depuis maréchal de France; Jean de Nogaret, père du duc d'Épernon; Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avait été page de François I, et était alors l'un des conseillers et des confidens de Catherine de Médicis. Son caractère se connaîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de *la Henriade*, dans ses notes. « Il courait, dit-il, « dans les rues de Paris, la nuit de la Saint-Barthélemi, criant :

lurent y servir; et le maréchal de Cossé [1], qui devait y commander, s'enivrait de la gloire qu'il allait acquérir en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, et en amenant à la reine-mère tous les chefs du parti pieds et mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité, et elle fut toujours la première à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes, et elle remporta même une espèce de victoire au choc d'Arnay-le-Duc [2].

« Saignez, saignez; la saignée est aussi bonne au mois d'août « qu'au mois de mai. Son fils, qui a écrit des mémoires, rap- « porte que son père, étant au lit de mort, fit une confession « générale de sa vie, et que le confesseur lui ayant dit d'un « air étonné : Quoi! vous ne parlez point de la Saint-Barthé- « lemi? Je la regarde, répondit le maréchal, comme une « action méritoire qui doit effacer mes autres péchés. »

[1] Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

[2] Les apparences étaient que le maréchal de Cossé battrait l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcherait du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre; au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, et il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les calvinistes étaient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre, et le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, et par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : « Mes premiers exploits d'armes, disait ce prince, « furent Arnay-le-Duc, où il était question ou de combattre,

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine-mère qu'il fallait avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensait le moins, et à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les huguenots. Ce fut la paix de 1570[1], après laquelle on goûta de part et d'autre pendant deux ans un repos également souhaité par les deux partis.

Mon père[2] se retira dans sa maison de Rosny,

« ou de me retirer. Je n'avais retraite qu'à plus de quarante « lieues de là, et je demeurais à la discrétion des paysans. En « combattant ainsi, je courais fortune d'être pris ou tué, parce « que je n'avais point de canon, et les gens du roi en avaient, « et à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de coule- « vrine; mais recommandant à Dieu le succès de cette jour- « née, il le rendit heureux et favorable. » (N. 1, l. 5, p. 327.) Dans le cours de cette même année, les huguenots gagnèrent la bataille de Luçon, et prirent Marennes, l'île d'Oléron, Brouange, Saintes, etc.

[1] Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs priviléges qu'on leur avait ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, et on leur donna quatre villes pour sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité. On appela cette paix *boiteuse* et *malassise*, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron, qui était boiteux, et par N. de Mesmes, seigneur de Malassise : elle fut faite le 11 août.

[2] François de Béthune, baron de Rosny, mort en 1575. Il

et s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie, jointe à celle du prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille et sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation et sans vanité; et que je donne à la seule nécessité de dire la vérité tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici et dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, et Béthune est celui de ma famille [1]. Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne et les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg et Quibourg [2], sim-

épousa en premières noces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, et d'Anne Briconnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

[1] Ces éclaircissemens sur la maison de Béthune sont tirés tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pièces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

[2] L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps

ples gentilshommes il y a trois cents ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle et Zurich, et

passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, et adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, et même par le père Le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastère de Saint-Trutpert et autres actes, il paraît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Optert, etc., comtes d'Habsbourg et landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivait au commencement du dixième siècle, mais même jusqu'à Adelric ou Éthic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitième aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du septième siècle. Voilà du moins ce qui paraît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737, en trois volumes in-fol., et qui a pour titre : *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg,* etc. Voyez aussi le savant et judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le *Journal des savans*, mars, avril et juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paraissent être tombés dans deux autres erreurs particulières. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, etc., jusqu'en 1248, que mourut Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tirait son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche première : elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourrait bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tirait la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Aus-

qui se seraient tenus fort honorés d'être maîtres-d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche, parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune, qui a donné son nom à une ville de Flandre, et d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune [1], avoué d'Arras,

trasie, et l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche, mais à la première, quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg et premier empereur de cette maison, avait été majordome d'Ottocar, roi de Bohême, et qu'Albert, son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar, son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, etc. Mais il devait en même temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

[1] Duchesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faiseus, tige de la maison de Béthune, qui vivait dans le dixième siècle, descendait d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, première baronnie du comté d'Artois. Il faudrait dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le

dont le père et le grand-père, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'était retiré; et l'autre dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy, en présence des deux armées : service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fit épouser Catherine, sa fille. On compte un quatrième Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les infidèles sur la Méditerranée; dans l'Église, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au temps de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin, près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, et dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguèrent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brèche. Antoine et Coësne de Béthune [1],

titre d'avoué était alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait honneur de le porter.

[1] Ce sont apparemment ces deux frères, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace de Flandre proposa de marier avec les deux filles de Beaudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople,

marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborèrent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène, et Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne saurait les rappeler trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de manière que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnaître, et que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu! Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia [1] avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche [2], et, pour finir par

ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay, son fils.

[1] Voyez dans A. Duchesne et le père Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Écosse, d'Angleterre, les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, etc.

[2] Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que, toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement de la maison de Coucy, mais de Guines, qu'on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avait

ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguste maison de Bourbon [1] ne méprisa pas son alliance. Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti avait alors beaucoup perdu de sa première splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet [2], et le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédait dans différens endroits de l'Europe ne passèrent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrèrent. Mes ancêtres particuliers ne laissèrent pas, en se mariant avantageusement, de

épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en en prenant le nom et les armes. Au reste, cette maison de Guines n'était guère moins illustre ni moins ancienne que celle de Coucy.

[1] Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, et en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV de Béthune, comptait, dit Duchesne, tant du côté de Hugues de Melun son père, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn, sa mère, plus de dix princes du sang royal de France, et tous les souverains de l'Europe.

[2] Jean de Béthune, septième aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert et Jean. Robert ne laissa, de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il était seigneur de Locres et d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

redonner à leur branche ce qui lui manquait pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presque entièrement dissipées par le mauvais ménage et la prodigalité de mon grand-père [1], qui ne laissa à son fils, qui est mon père, que le bien d'Anne de Melun, sa femme, qu'il ne pouvait pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrais dans ma onzième année au temps que je parle, étant né le 13 décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second [2] de quatre enfans mâles, qu'avait mon père, les incommodités naturelles de mon frère aîné [3] faisaient que dès-lors mon père me regardait comme celui qui devait être le chef de sa famille; et toutes les marques d'une complexion forte lui parlaient encore en ma fa-

[1] Jean de Béthune, baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, et de Jeanne d'Horn; elle était dame de Rosny. Il se remaria, après sa mort, à Jeanne Du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts-Bois d'Avriancourt, Novion, Caumartin, Baye, Banay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, etc. *Duchesne, ibid.*

[2] François de Béthune, baron de Rosny, etc., eut six enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses frères, Jean et Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont, Louis, Maximilien, Salomon et Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

[3] Louis, qui se noya dans un torrent; il était âgé de vingt ans.

veur. Mes parens m'élevèrent dans les sentimens et la doctrine des réformés; et j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du roi, mon protecteur, et ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri [1], roi de Navarre, qui aura la principale part dans ces mémoires, était de sept ans plus âgé que moi, et touchait à sa dix-huitième année [2]

[1] « La maison de Bourbon, depuis Louis IX jusqu'à Henri IV, « avait presque été toujours négligée, et réduite à un tel degré « de pauvreté, que le fameux prince de Condé, frère d'An- « toine, roi de Navarre, et oncle de Henri le Grand, n'avait « que six cents livres de rente de son patrimoine. » (*Essai sur les guerres civiles.*) Ces paroles de l'auteur de *la Henriade* induiraient facilement en erreur, si l'on n'avertissait pas en même temps, sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étaient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement : ce qui faisait en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédait plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches et très-illustres l'avaient mise en possession de ces grands biens. (Pierre Matthieu, *Histoire de Henri IV*, t. 2, p. 1 et 2.) Consultez aussi, sur ces alliances et sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie novennaire* de Pierre-Victor-Cayet, t. 1, liv. 1, fol. 237, et nos autres historiens.

[2] Il vint au monde le 13 décembre 1553, à Pau en Béarn.

lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte et engageante, des manières aisées, vives et enjouées, une adresse particulière dans tous les exercices propres à cet âge, faisaient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques[1] des grandes qualités

Péréfixe rapporte sur sa naissances des particularités assez curieuses. « Henri d'Albret, son grand-père fit promettre à sa « fille que dans l'enfantement elle lui chanterait une chanson, « *afin*, lui dit-il, *que tu ne me fasses pas un enfant pleureux « et rechigné*. La princesse le lui promit, et eut tant de cou- « rage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle souffrait, elle « lui tint parole, et en chanta une en son langage béarnais « aussitôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre. On remar- « qua que l'enfant, contre l'ordre commun de la nature, vint au « monde sans pleurer ni crier. Son grand-père l'emporta dans « sa chambre : il lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, « et lui fit sucer une goutte de vin dans sa coupe d'or, afin « de lui rendre le tempérament plus mâle et plus vigoureux. » Péréf. *Hist. de Henri le Grand*, p. 15, édition d'Ét. Ledoux. Cayet, t. 1, liv. 1, p. 241.

[1] « Ce jeune prince, âgé seulement de treize ans, eut l'esprit « de remarquer les fautes du prince de Condé et de l'amiral « de Coligny : car il jugea fort bien, à la grande escarmouche « de Loudun, que, si le duc d'Anjou eût eu des troupes prêtes « pour les attaquer, il l'eût fait, et que, ne le faisant pas, il était « en mauvais état, et partant il fallait l'attaquer au plus tôt ; « mais on ne le fit pas, et ainsi on donna le temps à toutes ses « troupes d'arriver... A la journée de Jarnac, il leur remontra « encore judicieusement qu'il n'y avait pas moyen de com- « battre, parce que les forces des princes étaient éparses, et « que celles du prince d'Anjou étaient toutes jointes ; mais ils « s'étaient engagés trop avant pour pouvoir reculer... Il s'écria

pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux et infatigable, grâce à l'éducation [1] de son enfance, il ne respirait que

« à la bataille de Moncontour : Nous perdons notre avan- « tage, et la bataille par conséquent. Il avait alors seize ans. » Péréf. *ibid.*

[1] « Il fut élevé au château de Coarasse en Béarn, situé dans « les rochers et dans les montagnes..... Henri d'Albret voulut « qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres enfans « du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir et à monter « sur les rochers..... On dit que pour l'ordinaire on le nour- « rissait de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, et que « bien souvent on le faisait marcher nu-pieds et nu-tête. » Péréf., *ibid.*

Il fut appelé au berceau *prince de Viane:* on lui donna, peu de temps après, le nom de *duc de Beaumont*, puis celui de *prince de Navarre*. La reine de Navarre, sa mère, prit un très-grand soin de son éducation, et lui donna pour précepteur La Gaucherie, homme savant, mais chaud calviniste. « Ayant « été présenté (encore enfant) à Henri II, il lui dit : Voulez- « vous être mon fils ? Le petit prince répondit en Béarnais : « C'est celui-là qui est mon père (montrant le roi de Navarre). « Eh bien, voulez-vous être mon gendre? Oui bien, répon- « dit-il. Ce mariage fut dès-lors arrêté.... A Bayonne, le duc « de Médina dit en l'envisageant : Il m'est avis que ce prince « ou est empereur, ou le doit être. » (*Chronol. noven.* de Cayet, t. 1, liv. 1, p. 241 et suiv.) On trouve dans les *Mémoires de Nevers* quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henri. « Nous avons « ici le prince de Béarn. Il faut avouer que c'est une jolie « créature. A l'âge de treize ans, il a toutes les qualités de « dix-huit et dix-neuf; il est agréable, il est civil, il est

le travail, et paraissait attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses désirs pussent s'attacher, il aimait à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avait si injustement usurpée sur sa maison; et il comptait pouvoir en venir à bout en entretenant des intelligences [1] secrètes avec les

« obligeant.... Il vit avec tout le monde d'un air si aisé, qu'on « fait toujours la presse où il est. Il agit si noblement en toutes « choses, qu'on voit bien qu'il est un grand prince. Il entre « dans les conversations comme un fort honnete homme. Il « parle toujours à propos, et, quand il arrive qu'on parle de « la cour, on remarque assez qu'il est fort bien instruit, et « qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il faut dire en la place où « il est. » Dans une autre : « Quoiqu'il ait le poil un peu ar- « dent, les dames ne l'en trouvent pas moins agréable. Il a le « visage fort bien fait, le nez ni trop grand ni trop petit, les « yeux fort doux, le teint brun, mais très-uni; et tout cela « est animé d'une vivacité si peu commune, que, s'il n'est pas « bien avec les dames, il y aura bien du malheur. » Dans une autre : « Il aime le jeu et la bonne chère. Quand l'argent lui « manque, il a l'adresse d'en trouver, et d'une manière toute « nouvelle et toute obligeante, pour les autres aussi-bien que « pour lui : c'est-à-dire qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il « croit de ses amis une promesse écrite et signee de lui, et « prie qu'on lui envoie le billet ou la somme qu'il porte : jugez « s'il y a maison où il soit refusé : on tient à beaucoup d'hon- « neur d'avoir un billet de ce prince, etc. » Tome 2, p. 586.

[1] « Ma brebis, disait Henri d'Albret, a enfanté un lion... » Il disait encore, par un pressentiment secret, « que cet enfant

Morisques en Espagne. La haine qu'il portait à cette puissance était déclarée, et ne s'est jamais démentie : aussi était-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de Lépante [1], qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidèles devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdait que rarement de vue les espérances vastes et flatteuses que les devins s'accordaient à lui faire concevoir; il en voyait le fondement dans l'affection que Charles IX parut bientôt prendre pour lui, et qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il était de ses destinées, c'était en secret qu'il travaillait à les seconder; et il ne s'en ouvrait jamais à personne qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, et de ce qu'il pouvait avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes

« devait le venger des injures que l'Espagne lui avait faites. » *Péréf.* ibid.

[1] Gagnée en 1571 contre les Turcs, par don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes espagnoles et des Vénitiens.

démarches du ministère avant et depuis la mort du roi de Navarre [1], son père, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II et Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France qu'elle convenait aux vues des deux hommes qui l'avaient conseillée. Ces deux hommes étaient le connétable de Montmorency [2] et le duc de Guise [2], qui espéraient que ces troubles leur four-

[1] Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'était fait catholique. De Thou rapporte de lui un trait qu'on ne saurait mieux rendre que dans les termes de l'auteur de *la Henriade*. « François de Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. Antoine de Navarre avait le cœur hardi, quoique l'esprit faible. Il fut informé du complot, et ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devait l'assassiner : S'ils me tuent, dit-il à Reinsy, gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante, portez-là à mon fils et à ma femme ; ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. François II n'osa pas se souiller de ce crime ; et le duc de Guise, en sortant de la chambre, s'écria : Le pauvre roi que nous avons ! »

[2] Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 octobre 1567.

[3] Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles : François, duc de Guise ; Charles, archevêque de Reims, dit *le cardinal de Lorraine ;* Claude, duc d'Aumale ; Louis, cardinal de Guise ; François, grand-prieur, et René, marquis d'Elbœuf. François, l'aîné, est celui

niraient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avait pris pour lui l'emploi le plus brillant; c'était le commandement de l'armée de Flandre. Il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même: déroute qui fut suivie de celle de Thermes[1] à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappelèrent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil et des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison; et, pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi, son maître; mais elle le tira de sa captivité.

dont il est parlé ici. Il épousa Anne d'Est, et fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois, de trois balles empoisonnées. Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de La Rochefoucault et Théodora de Bèze; mais il varia ensuite dans ses accusations, et l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise et d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur de France.

[1] Paul de La Baume, seigneur de Thermes, maréchal de France.

Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué [1] au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui était le sceau de la paix. François II, qui lui succéda, était jeune, faible et infirme; et comme il avait épousé la nièce [2] du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi et le royaume. Les protestans ne pouvaient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupait de vastes projets, et méditait les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua, un mal d'oreille [3] ayant mis fin aux jours de ce prince d'une manière assez subite. Le règne de Charles IX, son frère, encore enfant, fut singulier, en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la reine-mère, les princes du sang, les Guises et le connétable; c'est que chacun dressait secrètement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui: elle fonda même

[1] Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournoi où il courait contre le comte de Montgommery, le 10 juillet 1559.

[2] Marie Stuart, reine d'Écosse, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

[3] L'abcès qu'il avait dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de la maison de Bourbon y eut la principale part; et que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mis dans la tête, sur la foi d'un astrologue, qu'aucun des princes, ses enfans, n'aurait de lignée, sur cette supposition, la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, et la destina à la postérité qui viendrait du mariage de sa fille [1] avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la reine-mère [2], il est certain qu'elle donna la naissance et l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencèrent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs, et des plus affreuses misères.

[1] Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, et en eut des enfans.

[2] Le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que, ce prince étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complotèrent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine-mère lorsqu'elle viendrait dans leur chambre; qu'ils n'exécutèrent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre, son père, venait de mourir [1]. Sa mort laissait, à la vérité, un prince et un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince était un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil, qui agissait de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, et se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs, et par les talens prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états et son gouvernement de Guienne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre, sa mère, l'amiral de Coligny et les principaux chefs du parti protestant [2], à qui cette place importante et éloignée de la cour parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution était très-sage, s'ils avaient su la suivre constamment.

[1] L'auteur met la mort d'Antoine, roi de Navarre, en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au siége de Rouen. Voyez son caractère et son éloge dans les *Mémoires de Brantome*, t. 6, p. 352 et suiv., édition de Paris, Bastien, 1787.

[2] Gaspard de Châtillon, amiral de France.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentait de leur voir prendre ce parti, et pendant toute l'année 1571, elle ne parla que d'observer fidèlement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les protestans, et de prévenir soigneusement toutes les causes qui auraient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle, avec Malassise et La Proutière [1], maître des requêtes, ses créatures et confidens; mais son véritable motif était d'observer toutes les démarches des calvinistes, de sonder leurs esprits, et de les amener insensiblement au point d'une entière confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien, de son côté, de tout ce qui était capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency [2] fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan [3], pour y faire justice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étaient sévèrement punies, et le roi Charles l'appelait ordinairement son traité et sa paix. Ce prince insinuait adroitement en toute occasion qu'il s'était prêté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop

[1] Philippe Gourreau de La Proutière.

[2] François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

[3] Bernard, prévôt du sieur de Morsan.

grande autorité des Guises, qu'il accusait de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume [1]. La faveur de ceux-ci paraissait tomber de jour en jour, et leurs plaintes fausses ou véritables donnaient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois et à Bourgueil, pour communiquer avec les réformés, qui avaient nommé pour leurs députés Téligny [2], gendre de l'amiral, Brique-

[1] Charles IX haïssait naturellement le duc de Guise. Il lui sut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite, sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand-prieur de France, fils naturel de Henri II : « De ces deux épées « que tu vois, il y en a une pour te tuer, si demain, que j'irai à « la chasse, tu ne tues le duc de Guise de l'autre. » Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites. (*Matthieu*, liv. 6, p. 333.) Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant à sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte au moment que celui-ci sortait, parce que le duc l'avait touché en badinant d'une pique sans fer. *Ibid.* 376.

[2] Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, etc. Il venait d'épouser Louise de Coligny. Il avait un visage si doux et si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de la Saint-Barthélemi en furent attendris, et n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. — François Briquemaux. — Jean de Lafin, appelé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. — Arnaud de Tavannes était un conseiller du parlement de Toulouse.

maux, Beauvais-la-Nocle et Tavannes; ces quatre députés étant venus ensuite jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses et de présens.

Le maréchal de Cossé ne manqua pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince, son fils, avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France; il était chargé de promettre de la part de Charles quatre cent mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé [1] la troisième héritière de Clèves, parti très-considérable, et la comtesse d'Entremont [2] pour l'amiral de Coligny. Comme on avait bien jugé que celui-ci se montrerait le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutait pour ce dernier article un présent de noces de cent mille écus, que le roi promettait à l'amiral, avec la concession de tous les bénéfices dont avait

[1] Henri I, prince de Condé : Marie de Clèves, marquise d'Isle, parente des Guises, et élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, et épousa après elle Charlotte-Catherine de La Trimouille.

[2] Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de Saint-Denis; elle était retenue en Savoie par le duc de Savoie; mais elle s'échappa, et vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il était veuf de Charlotte de Laval.

joui le cardinal[1], son frère. Le maréchal de Biron[2] vint confirmer des offres si brillantes, et acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avait à la cour que Philippe II, roi d'Espagne, s'était défait par le poison de la reine, sa femme, Élisabeth[3] de

[1] Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de Saint-Benoît sur Loire, etc. Il fut fait cardinal à seize ans; et quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement, avec l'habit de cardinal, à Élisabeth de Hauteville, demoiselle normande, qu'il fit appeler comtesse de Beauvais, et assister aux cérémonies publiques. En 1569, le parlement de Paris lui fit son procès par contumace, pour crime de lèse-majesté. Il venait de mourir au commencement de l'anné 1571 à Southampton en Angleterre, où il était allé pendant la guerre soutenir les intérêts des calvinistes auprès de la reine Élisabeth, et où il était employé, depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposait à repasser en France, où il avait été rappelé par l'amiral, son frère. *Histoire de de Thou*, livre 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, et qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, et que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire de d'Aubigné*, t. 2, liv. 1, chap. 1.

[2] Armand de Gontaut de Biron, maréchal de France.

[3] Fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis. La

France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'infant don Carlos. Il lui dit, en exigeant le secret, qu'on était résolu d'en tirer vengeance en portant la guerre en Flandre et dans l'Artois, dont on redemanderait la restitution au roi d'Espagne, comme étant d'anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre, et qu'on allait commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange [1] venait d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avait jeté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée dans les Pays-Bas, avec le titre de vice-roi; et dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des officiers-généraux qu'il voudrait employer sous lui, comme on lui avait déféré peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand-seigneur fit offrir ses galères avec des troupes au roi de France pour faire diversion et en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on

plupart de nos historiens français sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, et aux médecines que les médecins, ne sachant pas qu'elle était grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après don Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II, son père, avait fait mourir pareillement de mort violente.

[1] Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

devait faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portait de ne rien oublier pour gagner cette princesse, et la disposer à se choisir pour époux l'un des princes, frères du roi, mariage qui devait, disait-on, cimenter également l'union des deux religions et des deux puissances.

Ce procédé, qui paraissait si rempli de franchise, devait pourtant être suspect par son propre excès; et néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuèrent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où régnaient les plaisirs, et de jouir des honneurs qu'on y voyait préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais[1], Boursaut et Francourt[2] furent les premiers qui se laissèrent persuader, et ils se firent après une espèce de point d'honneur de persuader les autres. On avait déjà jeté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyèrent fortement sur ce dessein, et firent connaître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il serait offensant pour le roi, pourrait lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois; on

[1] N..... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

[2] Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, et le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de mai suivant.

Il semble que les huguenots affectèrent de tenir les yeux fermés pour ne pas voir mille circonstances qui devaient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi et la reine ne pouvaient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avait dit à Catherine : *Hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avait répondu : *Fort bien, mon fils; mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avait aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne[1] entre les cours de France et

[1] En 1565, la reine-mère, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secrètes avec le duc d'Albe, qui y avait accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France et la maison d'Autriche, et des moyens d'abattre le parti protestant ; mais il n'y en a aucune, et encore moins de preuves, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint-Barthélemi, qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte à ce sujet que le prince de Navarre, alors encore enfant, et que Catherine de Médicis avait presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti protestant, qu'il en avertit la reine sa mère, et celle-ci le prince de Condé et l'amiral,

d'Espagne. Le roi de Navarre avait été fort mal reçu dans son gouvernement de Guienne. Bordeaux lui avait fermé ses portes, et le marquis de Villars [1], qui y commandait l'armée royale, n'avait voulu ni retirer ses troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignorait pas dans la Rochelle que le roi tenait actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposait être destinée pour la Hollande. Les bourgeois avaient de plus découvert les artifices dont Strozzy [2], La Garde, Lansac et Landereau s'étaient servis pour gagner la garde de leurs portes et s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louait si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'était que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avait autorisées ou dissimulées. Le chancelier de L'Hôpital [3] ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, etc., ce motif,

et que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Histoire de Fr.* t. 1, p. 283.

[1] Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.

[2] Philippe Strozzy, le baron de La Garde, dit le capitaine Polin, Lansac, le jeune, frère de Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, et Charles Rouhault, sieur de Landereau, qui conduisaient cette flotte.

[3] Michel de L'Hôpital, chancelier de France. Les sceaux lui furent ôtés, et donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avait fait exiler de la cour [1]. Sans tout cela, il devait, ce me semble, suffire aux huguenots de la connaissance qu'ils avaient du caractère de Catherine et de celui de son fils. Pouvaient-ils se flatter que ce prince, naturellement emporté et vindicatif, oublierait l'attentat de Meaux [2], l'invasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, etc., le Hâvre livré aux Anglais par les huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume, tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels et à leurs autres passions, ne leur permet guère de laisser

[1] Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance et de Trente, d'où l'auteur infère que le pape, les évêques, etc., ne se croyaient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, et nos plus savans critiques ecclésiastiques, ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus et de Jérôme de Prague, et la bonne foi du second avec les protestans.

[2] En 1567, le prince de Condé et l'amiral de Coligny formèrent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX à Meaux, où il était alors, et d'où la reine-mère le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auraient executé, sans trois mille hommes de troupes qui arrivèrent fort à propos, et couvrirent si bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez* les historiens.

impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avait persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari; ce qu'elle ne pouvait leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'antechrist ceux de la maison de Médicis. Il n'y avait pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité et la fureur contre les huguenots venaient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine[1].

Mon père fut si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il

[1] Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans de Thou, liv. 50, sur l'année 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue Saint-Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 juillet. En la place de sa maison, qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix qui s'appela depuis *la croix de Gâtine*. Avec l'édit de pacification de 1570, les calvinistes obtinrent que cette croix serait enlevée; ce qui s'exécuta enfin, mais avec de si grands soulèvemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency, avec des troupes. Félibien, dans le second tome de son *Histoire de la ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetière des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle était gravé l'arrêt du parlement. Sauval, tome 2, liv. 8 des *Antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il restait en effet un enfoncement qui pouvait être le sol de la maison de Gâtine.

reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne serait pas de longue durée, il se hâta d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plus tôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parlait que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particulièrement informé par la reine de Navarre, elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; et, voulant me mener avec lui, il me fit venir, quelquelques jours avant celui de son départ, dans sa chambre, où, sans autres témoins que La Durandière, mon précepteur, il me dit : « Maximilien, « puisque la coutume ne me permet pas de vous « faire le principal héritier de mes biens, je veux « en récompense essayer de vous enrichir de vertus « par le moyen desquelles, comme on m'a prédit, « j'espère que vous serez un jour quelque chose. « Préparez-vous donc à supporter avec courage « toutes les traverses et les difficultés que vous « rencontrerez dans le monde, et, en les surmon« tant généreusement, acquérez-vous l'estime des « gens d'honneur, particulièrement celle du maître « à qui je veux vous donner, et au service duquel « je vous commande de vivre et mourir. Quand je « serai sur mon départ pour aller à Vendôme trou« ver la reine de Navarre et M. le prince, son fils, « disposez-vous à venir avec moi, et préparez-vous

« par une harangue à lui offrir votre service lors-« que je lui présenterai votre personne. » Je le suivis en effet à Vendôme [1]. Il y trouva une sécurité générale, et sur tous les visages un air d'allégresse qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entretenir en particulier, soit la reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic [2] et de La Rochefoucault et les autres seigneurs religionnaires, il leur disait fort librement qu'il était surpris qu'on eût si tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés, que, de la part d'un ennemi réconcilié, l'excès des caresses et des promesses n'est pas moins suspect et beaucoup plus dangereux que celui des menaces et d'une haine déclarée; que c'était encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde un jeune prince peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisait profession d'une religion con-

[1] François de Béthune, père de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, et y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre sa majesté, et on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Duchesne.*

[2] Ou Louis de Nassau, frère de Guillaume, prince d'Orange. François, comte de La Rochefoucault, et prince de Marsillac, tué à la Saint-Barthélemi.

traire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvait lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, et peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avait sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois que, si ces noces se faisaient à Paris, il prévoyait que les *livrées en seraient bien vermeilles;* c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de faiblesse et de timidité. Mon père, ne voulant pas affecter de paraître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa, contre son sentiment, à suivre le torrent, et ne demanda que le temps de se mettre en état de paraître avec l'éclat qu'exigeait son rang dans une cour où tout était superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre, en présence de la reine, sa mère, et lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussitôt, et, après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, et me promit sa protection avec cet air engageant qui lui était naturel : promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes espérances et de mon mérite. Je ne

retournai point à Rosny avec mon père; je pris à la suite de la reine de Navarre le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avais besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince, mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur et un valet de chambre, loin de la cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les colléges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux et aux bons traitemens que reçurent du roi et de la reine-mère la reine de Navarre, les princes ses enfans, et leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassait point de louer la probité et les vertus du comte de La Rochefoucault, de Téligny, Resnel [1], Beau-Disner, Piles, Fluviaut, Colombières, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamaches, mon père, et autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelait que *mon père*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise,

[1] Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol; Fr. de Beau-Disner, frère du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme poitevin; François de Bricqueville de Colombières; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

et lui accorda la grâce de Villandry [1], qu'il avait refusée à sa propre mère et à ses frères pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi, à la première nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces et blasphèmes, et protesta qu'il ferait chercher l'assassin [2] jusque

[1] « Villandry jouant avec le roi, avait été assez téméraire « pour offenser sa majesté même, d'où s'était ensuivi contre « lui un arrêt de mort. » (*Davila*, liv. 5.) Voyez ce fait particularisé dans *d'Aubigné*, t. 2, liv. 1, chap. 2.

[2] Il s'appelait Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie : « Faudra-t-il, dit Charles IX, en jetant sa raquette de « colère, que j'aie tous les jours de nouvelles affaires ? et ne « serai-je jamais en repos ? » Bien des personnes douteront si ces menaces et tout cet emportement de Charles IX n'étaient pas sincères ; et si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mère, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessait de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, et de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroi, t. 2, p. 55 et 66, et plusieurs autres écrits de ce temps-là, en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mémoires de Tavannes, Charles IX était si peu d'accord avec sa mère, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle était sur le point de perdre qu'en faisant assassiner l'amiral ; et cet écrivain prétend que ce fut à l'insu de Charles IX que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Matthieu se croit bien fondé à soutenir, t. 1, liv. 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commen-

dans les recoins les plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple toute la cour

cement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle manière ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers au dessein d'exterminer les huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume était perdu, si ce dessein ne s'exécutait pas, et dans la nuit même, parce que, passé cette nuit, il ne serait plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il disait être bien instruit; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveraient pas sa résolution n'étaient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas aperçu que, peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369, *ibid*, il détruit lui-même toutes ses preuves en rapportant un discours que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henri III, qui n'était alors que duc d'Anjou, étant entré, quelques jours avant la Saint-Barthélemi, dans la chambre du roi son frère, s'aperçut que ce prince le regardait avec des yeux si pleins de colère, et d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, et alla porter l'alarme à la reine-mère. Celle-ci, n'étant que trop disposée à le croire par ce qui lui était arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur-le-champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine-mère et le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugèrent à propos de l'y accompagner; et sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompaient, autant qu'ils pouvaient, la conversation secrète que ces deux personnes avaient ensemble, pendant laquelle Catherine, qui n'était entourée que de calvinistes, vit qu'ils se parlaient à l'oreille, et

rendît visite au blessé. Les Guises, ayant demandé à ce prince qu'il daignât écouter leur justification,

la regardaient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avait été question entre lui et Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant avec ses juremens ordinaires qu'elle gâtait toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine, plus alarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils qu'il était prêt à tomber dans le piége qu'elle supposait que l'amiral lui tendait, qu'il était à la veille d'être livré aux huguenots joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques que le chagrin d'être trahis avait portés à se choisir un autre chef; et elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX, saisi lui-même d'appréhension, et passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, et même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, disait-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir et toute la nuit. Au point du jour, Charles IX, la reine-mère et le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; et, entendant le premier coup de pistolet, la frayeur et les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venait trop tard; et eux-mêmes, s'étant peu à peu rassurés, donnèrent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, et conserver aux preuves alléguées de part et d'autre toute

en furent très-mal reçus; et l'ambassadeur d'Espagne fut si mal traité à cette occasion, qu'il prit le parti de se retirer. Le pape Pie V ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisaient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame [1]; il

leur force, en disant que Charles IX, qui véritablement n'avait appelé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les huguenots, se laissa ébranler par ses discours; qu'il revint, et peut-être plus d'une fois, à embrasser tour à tour les deux partis opposés qu'on lui proposait, et que tous ces discours, d'un et d'autre côté, le jetaient dans une irrésolution dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue dont Catherine sut habilement profiter. La sécurité de Coligny venait de ce qu'il sentait, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappaient droit au cœur du jeune prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, et jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur; mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portait déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, et ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une peuve sans réplique.

[1] « La résolution du roi, dit Le Grain, fut que le mariage « serait célébré d'une façon qui ne tiendrait de l'une ni de « l'autre religion; de la calviniste, parce que les promesses se-

fut encore dispensé d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon [1], ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut tout autre chose encore lorsque la reine de Navarre mourut : toute la cour en parut vivement touchée, et on y prit le grand deuil.

Enfin ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine et de son fils un nom trop fort que de l'appeler un prodige presque incroyable de dissimulation, puisqu'elle fit tomber dans le piége un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances qui semblaient con-

« raient reçues par un prêtre, qui serait M. le cardinal de « Bourbon, et de la romaine, parce que ces promesses seraient « reçues sans les cérémonies sacramentelles de l'Église... Il fut « dressé un grand échafaud au parvis, devant la porte et prin- « cipale entrée de l'église de Paris, le lundi 18 août 1572, sur « lequel furent fiancés et épousés en un même jour, et par un « seul acte, très-haut, etc..... Ce fait, l'épousé se retira au « prêche (je crois qu'il faut lire au porche), et l'épousée entra « dans le temple pour ouïr la sainte messe, suivant les articles « du traité de mariage, et de là se rendirent tous deux au festin « apprêté en la grande salle du Palais, etc. » (Baptiste Le Grain, *Décade du roi Henri le Grand,* liv. 2.) Charles IX donna à sa sœur trois cent mille écus en dot, et la reine de Navarre céda au prince son fils, en faveur de ce mariage, la haute et basse comté d'Armagnac, etc. *P. Matthieu,* t. 1, liv. 6.

[1] Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.

courir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchait. Car on disait hautement que Genlis et La Nouë [1], envoyés au secours du prince d'Orange, avaient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle, dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodait pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On était encore instruit des conférences que la reine et ses principaux ministres avaient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, et avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine-mère, le duc de Retz [2] et le chancelier de Birague [3]. Il n'en fallait pas davantage pour mon-

[1] Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de La Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les protestans, estimé même des catholiques. L'amiral, en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputait au peu de secret qu'on gardait dans le conseil. Charles IX fit demander au duc d'Albe, par Claude Mondoucet, son résident dans les Pays-Bas, les gentilshommes français protestans qui avaient été faits prisonniers. *De Thou*, 1572, liv. 51.

[2] Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France.

[3] René de Birague, Milanais, évêque de Lavaur, ensuite cardinal; il n'était alors que garde des sceaux, et ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de L'Hôpital. Voyez son éloge dans les négociations de Busbec. (*Aug. Gist. Bubesqui, epist.* 29.) On disait de lui qu'il était cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, et prêtre sans bénéfice.

trer ce qu'on devait penser de leur disgrâce prétendue. On crut apercevoir dans la mort de la reine de Navarre [1] des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passait pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé lui avait été tiré de la maison de Villemur [2], précepteur des Guises, et que l'assassin avait été rencontré fuyant sur un cheval de

[1] Elle était logée chez Charles Gaillard, évêque de Chartres, homme fort suspect de calvinisme. Elle y fut prise d'une fièvre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avait suivi la cour, et mourut le cinquième jour de sa maladie. Il y a une assez grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Étoile, d'Aubigné, et tous les calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mère, dans une paire de gants. De Serre donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps avaient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'était attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par Le Grain, qui veut, avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par La Popelinière, qui lève tout soupçon de poison; par Péréfixe; par de Thou, qui assure que Charles IX ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps; et que, si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouvèrent la véritable cause de sa mort dans un abcès qu'elle avait au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Matthieu.

[2] Pierre Pite de Villemur.

l'écurie du roi. Les gardes mêmes que Charles[1] mit près de l'amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étaient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'était pas moins incontestable que tous les bourgeois de Paris s'étaient fournis d'armes, qu'ils gardaient dans leurs maisons par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les huguenots se rendirent à des preuves si claires, quittèrent la cour, et même Paris, ou du moins se logèrent dans les faubourgs. De ce nombre furent MM. Lan-

[1] Tout cela est vrai, et prouve que ce guet-apens se fit par ordre de la reine-mère, mais non pas par celui du roi. On ne saurait bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenait trop d'empire sur l'esprit du roi, et capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les huguenots; si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle aurait borné sa vengeance à cette seule mort, ou si elle s'attendait que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fournirait une occasion qu'elle cherchait de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entre autres, celui d'une espèce de camp ou attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tournerait contre les réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral était logé dans la rue Bétisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel Saint-Pierre; et l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

goiran[1], de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, du Breuil, de Ségur, de Sey, du Touchet, des Hayes, de Saint-Gelais, de Choupes, de Beauvais de Grandry, de Saint-Étienne, d'Arnes, de Boissec, et plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon père fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressait de s'approcher de la cour, ils répondaient qu'ils trouvaient que l'air des faubourgs était meil-

[1] N.... de Monferrand, baron de Langoiran; Jean de Rohan, sieur de Frontenay; Jean de Ferrières, vicomte ou vidame de Chartres. N.... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Ivry, âgé de soixante-dix ans; N.... de Rabodanges. On voit, dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, vol. coté 8699, p. 31, l'original d'une lettre de Charles IX à M. de Rabodanges, datée du 6 mai 1566, de Saint-Maur, qui commence ainsi: « M. de Rabodanges, je « sais le devoir grand que vous avez fait à l'occasion de la com- « mission que je vous ai ci-devant baillée pour faire punir les « voleurs et brigands de votre comté, etc. »; N.... de Ségur de Pardaillan; N.... du Touchet, gentilhomme de Normandie, près de Domfront; N.... Deshayes, Gasque, Gui de Saint-Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac; Pierre de Choupes; Jean de La Fin, sieur de Beauvais-la-Nocle; Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, etc. Toutes ces personnes pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit: « Si je fais cela, il faut que je montre ou ma peur, ou ma dé- « fiance; mon honneur serait offensé en l'un, et le roi en l'au- « tre; je serais contraint de retourner à la guerre civile, et « j'aime mieux mourir que de voir les misères que j'ai vues et « les maux que j'ai endurés. » *Matth.* t. 1, liv. 6, p. 343.

leur à leur santé, et celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avait pénétré le secret en prenant congé du roi pour son ambassade de Pologne, avait eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis, et qu'on avait intercepté des lettres écrites à Rome par le cardinal de Pellevé [1], dans lesquelles il dévoilait tout ce mystère au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces messieurs redoublèrent leurs instances auprès du roi de Navarre pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce prince opposa à leur avis celui que lui donnaient une infinité d'autres personnes, et même dans le corps protestant; car où ne se trouve-t-il point de traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua le nom de tous ceux qui avaient été gagnés par la reine-mère pour le tromper : il n'écouta rien. L'amiral ne se montra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, et demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchais à augmenter l'horreur qu'on a

[1] Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims, passionné ligueur; Charles, cardinal de Lorraine.

généralement conçue d'une action [1] aussi barbare que le fut celle du 24 août 1572, trop connue sous

[1] Ce que dit Sully du massacre ne doit point paraître trop fort. « Action exécrable, s'écrie Péréfixe, qui n'avait jamais « eu, et n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de semblable. » Le pape Pie V en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes; mais Grégoire XII, qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de grâces à Dieu; et envoya un légat en féliciter Charles IX, et l'exhorter à continuer. Voici, en peu de mots, comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour matines fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier, au milieu de ses domestiques, par Besmes, Allemand, domestique du duc de Guise, et autres; le duc et le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jeté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mère, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les mémoires de son temps qu'il composait. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit et inhumer à Chantilly. Toute la maison de Guise était personnellement animée contre l'amiral, depuis l'assassinat de Claude, duc de Guise, par Poltrot de Méré, dont elle le croyait l'auteur, et dont, pour dire vrai, l'amiral ne s'était jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillèrent à la reine-mère dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main-basse sur tous les domestiques de l'amiral, et en même temps les émissaires du roi commencèrent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des calvinistes qui y perdirent la vie furent François

le nom de *massacre de la Saint-Barthélemi*, je m'étendrais en cet endroit sur le nombre, la qualité, les vertus et les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris que dans tout le reste du royaume. Je marquerais du moins une partie des opprobres,

de La Rochefoucault, qui, ayant joué une partie de la nuit avec le roi, et se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'était le roi et ses courtisans qui venaient le fouetter par jeu ; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il était en procès pour le marquisat de Resnel ; Charles de Quellenec, baron du Pont, en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avait alors un procès à soutenir avec sa femme, Catherine de Parthenay, fille et héritière de Jean de Soubise ; François Nombar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, et le second échappa blessé, en contrefaisant le mort, et se cachant sous les corps de son père et de son frère ; Téligny, gendre de l'amiral, Charles de Beaumanoir de Lavardin ; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy ; Beau-Disner ; Pluviaut Berny ; du Briou, gouverneur du marquis de Conty ; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre ; Colombiers, Francourt, etc. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont et de Duras, à Gamaches et à Bouchavannes. On épargna les trois frères du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens et autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la Saint-Barthélemi, que fait M. de Voltaire dans sa *Henriade*, chant 2.

des traitemens ignominieux, et des inventions odieuses de la cruauté qui chercha, en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pièces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines d'imiter son exemple contre les réformés, ou du moins de refuser un asile à tous ces infortunés. Mais je préfère l'honneur de la nation au plaisir malin que certaines personnes pourraient tirer d'un détail dans lequel elles trouveraient les noms de ceux qui oublièrent l'humanité au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens et de leurs propres parens. Je voudrais même ensevelir pour jamais, s'il était possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage et d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, et sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étais couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller, sur les trois heures après minuit, par le son de toutes les cloches, et par les cris confus de la populace. Saint-Julien, mon gou-

verneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en savoir la cause, et je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer, au bout de quelques momens, mon hôte pâle et consterné. Il était de la religion, et ayant entendu de quoi il s'agissait, il avait pris le parti d'aller à la messe pour sauver sa vie et garantir sa maison du pillage; il venait pour me persuader d'en faire autant et m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le collége de Bourgogne, où je faisais mes études, malgré la distance de la maison où je demeurais à ce collége : ce qui rendait ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, et, prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur, en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couraient de toutes parts, et enfonçaient les maisons en criant : *tue, tue*, *massacre les huguenots;* et le sang que je voyais répandre sous mes yeux redoublait ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps-de-garde qui m'arrêta. Je fus questionné; on commençait à me maltraiter, lorsque le livre que je portais fut aperçu heureusement pour moi, et me servit de passe-port. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me

tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au collége de Bourgogne : un péril bien plus grand encore m'y attendait. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurais au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisait qu'augmenter, et qui cherchaient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collége, nommé Lafaye, homme de bien et qui m'aimait tendrement. Le portier, gagné par quelques petites pièces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains, à qui j'entendais faire mention des Vêpres siciliennes, essayèrent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pièces, disant que l'ordre était de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire fut de me conduire très-secrètement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, et ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venait de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer et de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; et presque aussitôt je vis entrer dans le collége Ferrière et La Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon père. Ils venaient savoir ce que j'étais devenu, et étaient armés sans doute

pour m'arracher de force partout où ils me trouveraient. Ils firent savoir mon aventure à mon pére, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignait combien il avait été alarmé à mon sujet; que son avis était pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'était plus libre au prince que je servais d'en sortir; mais que, pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devais me résoudre à faire ce qu'avait fait le prince lui-même, c'est-à-dire à aller à la messe.

Le roi de Navarre n'avait point en effet trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchaient, et leur ordonnèrent avec insolence de s'habiller et de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, et en sortant ils virent massacrer impitoyablement devant eux une partie de leurs gentilshommes [1]. Charles les attendait, et les reçut avec un visage et des yeux où la

[1] Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon; Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, etc. Gaston de Lévis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral, et de Guy de Leval, fils de Dandelot; mais ils s'étaient sauvés, et avaient passé à Genève. Armand de Gontaut de Biron échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

fureur était peinte. Il leur commanda, avec les juremens et les blasphèmes qui lui étaient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avaient prise, disait-il, que pour servir de prétexte à leur rébellion. L'état où l'on réduisait ces princes [1] n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auraient à obéir, la colère du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré et plein d'emportement « qu'il ne « prétendait plus être contredit dans ses volontés « par ses sujets; qu'ils eussent à apprendre aux « autres par leur exemple à le révérer comme étant « l'image de Dieu, et à n'être plus les ennemis des « images de sa mère. »

Il finit par leur déclarer que, si de ce pas ils n'allaient à la messe, il allait les faire traiter comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plièrent sous la violence, et firent ce qu'on exigeait d'eux. On obligea encore

[1] « Comme il (Henri) allait trouver le roi, Catherine donna « ordre qu'on le fît passer par-dessous les voûtes, entre des « gardes qui étaient en haie et en posture de le massacrer ; il « tressaillit de peur, et recula deux ou trois pas en arrière ; « toutefois, Nançai-la-Châtre, capitaine des gardes-du-corps, « le rassura, lui jurant qu'il n'aurait point de mal. Il fallut « donc, quoiqu'il ne se fiât pas trop à ses paroles, qu'il passât « au travers des carabines et des hallebarbes. » *Péréf. Hist. de Henri le Grand*, liv. I.

Henri d'envoyer dans ses états un édit par lequel il défendait l'exercice de toute autre religion que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices et mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, et traité en criminel. Quelquefois on permettait à ses domestiques de l'approcher et de le servir; puis tout d'un coup on nous défendait de paraître.

Alors j'employais ce loisir le plus utilement qu'il m'était possible. Il ne fut plus question pour moi, depuis ce temps-là, de langues savantes, ni de tout ce qu'on appelle *les études*. Cette application que mon père m'avait toujours fortement recommandée me devint impossible dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur que mon père avait mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'était inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenait auprès de lui, et auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques et l'histoire, deux sciences qui me consolèrent bientôt de celles auxquelles je renonçais, parce que je me sentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire et à bien écrire, et à me former aux

exercices propres à donner la bonne grâce du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistait la méthode de faire élever la jeunesse qu'on savait etre particulière au roi de Navarre, parce qu'il avait été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que, la conjoncture des temps nous ayant jetés lui et moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir, à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, et renoncer à tous les autres. Tout ce que peut alors un jeune homme, c'est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit; car, jusque dans l'embarras et au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sait les chercher des écoles excellentes de vertu et de politesse. Mais malheureux, et pour toute sa vie, celui qui, engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté pour résister au mauvais exemple. S'il n'a pas le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment pourra-t-il s'instruire et se fortifier dans ces principes que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; et que, réduit à la nécessité de tout sauver

par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connaisse pas même ce combat intérieur que se livrent le penchant et le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare pour laquelle on lui avait fait prêter son nom et son autorité. Dès le soir du 24 août on s'aperçut qu'il frémissait malgré lui au récit de mille traits de cruauté dont chacun venait se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchaient ce prince, il n'y avait personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'était que son chirurgien, avait pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'était à cette heure qu'il fallait que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner: « Par la « lumière de Dieu, sire, je crois qu'il vous souvient « m'avoir promis de ne me commander jamais « quatre choses : savoir, de rentrer dans le ventre « de ma mère, de me trouver à un jour de bataille, « de quitter votre service, et d'aller à la messe. » Le roi le prit à part, et s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentait agité. « Ambroise, lui dit-il, je « ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois « jours, mais je me trouve l'esprit et le corps tout « aussi émus que si j'avais la fièvre. Il me semble à « tout moment, aussi bien veillant que dormant,

« que ces corps massacrés se présentent à moi les « faces hideuses et couvertes de sang. Je voudrais « bien qu'on n'y eût pas compris les imbécilles et « les innocens. » L'ordre publié le jour suivant de faire cesser la tuerie fut le fruit de cette conversation. Le roi crut même qu'il y allait de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejetait tout sur les Guises, et voulait faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulières qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et autres états voisins, étaient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine-mère et son conseil firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins, au bout de huit jours, il changea si bien de langage et de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement pour y faire enregistrer d'autres lettres-patentes dont le contenu était qu'il ne s'était rien fait le 24 août que de son ordre exprès [1], et pour punir les huguenots,

[1] Il est certain de plus que pendant le massacre on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les calvinistes qui s'enfuyaient. Le dernier maréchal de Tessé avait connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avait été page de Charles IX, et lui avait dit plusieurs fois qu'il avait chargé lui-même cette carabine. Il est

à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputait un crime capital, afin de donner, s'il était possible, à une boucherie détestable le nom et la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, et de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende [1] et de Charny; à

encore constant que ce prince alla avec sa cour voir le corps de l'amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon, et qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentait mauvais, Charles IX répondit, comme Vitellius : *Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de *la Henriade*, dans ses notes, p. 32 et 37.

[1] Claude de Savoie, comte de Tende, sauva la vie aux protestans en Dauphiné, et dit en recevant la lettre du roi que ce ne pouvait pas là être l'ordre de sa majesté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant-général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon; il eut dessein de sauver les réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avait fait assembler. De Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé; N.... de Saint-Héran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne; il dit qu'il n'obéirait point, si le roi n'était présent en personne. Tanneguy-le-Veneur, lieutenant-général en Normandie, homme plein de probité et d'humanité; il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen; mais il n'en fut pas le maître. N.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontière. Voici sa réponse au roi : « Sire,

MM. de Mandelot, de Gordes, de Saint-Héran et de Carouges, qui refusèrent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avait écrit de sa propre main, qu'il ne devait sur ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume; et ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, et qu'on n'y parlait plus que de se soumettre, ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers [1], échappé par une espèce de miracle des mains du sieur de Vesins, son plus cruel ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon et quatre-

« j'ai communiqué le commandement de votre majesté à ses « fidèles habitans et gens de guerre de la garnison, je n'y ai « trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un « bourreau, etc. » *De Thou*, liv. 52 et 53; *d'Aubigné*, t. 2, liv. 1, etc.

[1] Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractère farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers, dont il était l'ennemi depuis long-temps, et dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette histoire singulière dans *de Thou*, liv. 52.

vingts chevaux, et vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, et si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc [1] qui s'approchaient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de quatre cent cinquante chevaux de l'armée de Montluc, et, cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pièces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, et les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, et la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, et se conduisirent de manière que les protestans, ce que l'on n'aurait jamais osé penser, obligèrent les catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avaient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle et Sancerre, qu'ils avaient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre, après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine dont on ne trouve point d'exemple dans les histoires, fit

[1] Blaise de Montluc, maréchal de France.

une espèce de traité avec les assiégeans. Pour la Rochelle, elle rendit inutiles tous[1] les efforts du duc d'Anjou[2], qui était venu l'assiéger en personne; et sa nomination au trône de Pologne vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes et Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits, et ces villes furent les seules qui conservèrent en leur entier les avantages des derniers édits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mère n'avait de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui causait autant d'affliction qu'il donnait de joie à ses deux autres frères, le roi Charles et le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'An-

[1] Le maréchal de Montluc, dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siége : d'y avoir envoyé trop peu de monde, d'avoir trop hasardé, et mal à propos dans les assauts, d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la reine-mère, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil, s'il avait été suivi, aurait épargné à la France bien des hommes et de l'argent. Voyez le détail des siéges de la Rochelle et de Sancerre dans *d'Aubigné*, t. 2, liv. 1; *La Popelinière*, liv. 33; *Matthieu*, t. 1, liv. 6, p. 340 et suiv., et autres historiens.

[2] Henri, frère de Charles IX, et depuis roi de France.

jou par l'éloignement de son frère, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la faible santé de Charles, qui n'avait point d'enfans, s'était enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'apercevoir que la reine-mère mettait à son dessein acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance qui gouvernaient ses finances, avait rendu la plus grande partie des seigneurs presque aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, et les porta à s'appuyer du secours des protestans, dont il partageait la disgrâce. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou, et sa tendresse pour le roi de Pologne, la reine-mère songea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine d'Angleterre, et à lui faire obtenir la souveraineté des Pays-Bas; mais son mécontentement avait déjà produit son effet.

Charles entra, par un autre motif, dans le ressentiment de son frère contre la reine, leur mère. La langueur dont il se sentait attaqué ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de

son royaume, l'état où il se vit réduit en peu de temps fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, et fit que, s'unissant d'intérêt avec les réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la reine-mère, d'envoyer des députés proposer leurs griefs et leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrèrent d'autres qui venaient de la part des provinces catholiques, excitées par les seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux impôts, et une diminution pour dix ans sur les anciens, et ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étaient exprimées leurs demandes n'était signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il était conçu marquant une fermeté inébranlable dans un parti qui semblait tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mère en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité; et tout ce qu'elle put faire fut d'user de remise jusqu'à la mort de ce prince, qu'on voyait n'être pas éloignée.

Les réformés pénétrèrent son intention; et, pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appela *la prise d'armes du Mardi-gras*, parce qu'en ce jour-là ils se sai-

sirent de plusieurs villes [1]. Montgommery [2] repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mère était alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire en sorte que les princes ne lui échappassent point: ce qui ne l'embarrassait pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisait chaque jour pour les tirer de ses mains. Guitry et Buhy [3] s'approchèrent un jour de Saint-Germain à main armée, et pensèrent les enlever. L'alarme fut grande; mais, les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas [4] et à La Mole, auteurs du complot, et emprisonner les maréchaux de Montmorency et de Cossé. Après cela, elle donna des gardes au roi de Navarre et

[1] Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tournay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange et autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, etc.

[2] Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avait blessé Henri II.

[3] Jean de Chaumont, marquis de Quitry ou Guitry; Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frère de Duplessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise dans la *Vie de Duplessis Mornay*, liv. 1, p. 26.

[4] Joseph-Boniface de La Mole, Annibal, comte de Coconnas, Piémontais. « L'amour et la jalousie firent périr La Mole « et Coconnas, aimés de deux grandes princesses (la reine de « Navarre et la duchesse de Nevers), » disent les *Mémoires de Nevers*, t. 1, p. 75.

au duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter et amener le prince de Condé, qui y était soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, et, trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement, lui troisième, en Allemagne, où il fut déclaré, en arrivant, généralissime des troupes de la religion en France.

La reine-mère ne balança pas à faire marcher contre les huguenots toutes ses forces divisées en trois armées. Matignon [1] conduisit la première en Normandie, où Montgommery, n'ayant que trois ou quatre places [2] assez peu considérables, fut bientôt défait, et obligé de se rendre entre les mains

[1] Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que de Thou lui donne, par ses grandes qualités, surtout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou*, liv. 66.

[2] Carantan, Valognes, Saint-Lo, Domfront; il fut pris dans cette dernière, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne saurait prendre de juge moins suspect que d'Aubigné, qui était zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. « La place fut rendue, « dit-il, avec assurance de la vie à tous, hormis au comte, « qui n'eut que des promesses captieuses, comme de n'être « mis en autres mains que celles du roi; j'assure cela, quoi- « qu'on ait écrit autrement : il n'y a eu que trop de perfidie en « France, sans en inventer, etc. » Tome 2, liv. 2, chap. 7.

Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brantome*, etc.

de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde, sous M. le duc de Montpensier [1], alla investir Fontenay, et ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan [2]. Le prince dauphin [3], qui commandait la troisième, prit aussi quelques petites places en Dauphiné, et, s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siége. Tout fut suspendu, et une partie des généraux rappelés à la cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës, et baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthélemi fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports et ses larmes le regret [4] qu'il en ressentait.

[1] François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II de Bourbon.

[2] René, vicomte de Rohan, mort en 1586.

[3] C'est le nom que portait François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mémoires de Brantome.*

[4] « Il envoya chercher le roi de Navarre, auquel seul il « avait reconnu de l'honneur et de la foi, et lui recommanda « très-affectueusement sa femme et sa fille. » (Péréf. *ibid.*) Il dit en mourant qu'il était bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auraient été trop jeunes pour gouverner dans des temps aussi difficiles. Montluc, de Thou, et presque tous les historiens, conviennent que, s'il avait vécu, il eût été un fort grand roi. Il avait beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété : il aimait les savans

Le cardinal [1] de Lorraine mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi, son frère; et dès la nuit suivante, il se déroba de la cour, et s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien et le duc Charles de Savoie, et prit sa route par Venise [2]. On lui donna dans tous ces endroits le conseil, également sage

et les belles-lettres; mais il était colère et grand jureur. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou, ibid.*

Cependant il n'y a pas de preuves, quoi qu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisait, ou de la grande quantité de bile qui lui rendait souvent les yeux tout jaunes. Il avait la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes faibles et menues, le visage pâle, les yeux hagards, et la physionomie farouche. Voyez *Matthieu,* t. 1, à la fin du sixième livre; et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

[1] Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Voyez son caractère dans les *Mémoires de Brantome.* « Il « mourut à Avignon, dit-il, empoisonné, si nous voulons « croire la légende de Saint-Nicaise, » p. 138, et très-chrétiennement, au rapport de Matthieu, qui fait son éloge, t. 1, liv. 7, p. 407.

[2] Consultez *Matthieu,* t. 1, au commencement du septième livre, sur la sortie de Henri III de Pologne, et sur les particularités de son voyage.

et conforme à ses intérêts, d'accorder aux réformés la paix et le libre exercice de leur religion ; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord, en arrivant en France, la trève qu'on avait accordée aux huguenots pour trois mois, et la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étaient joints tout fraîchement grand nombre de catholiques, par affection pour le maréchal de Danville [1], irrité de la prison de son frère. Le roi alla en personne mettre le siége pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir et d'entendre, en se retirant, les femmes et jusqu'aux enfans lui insulter du haut des murs, accabler la reine-mère des traits les plus satiriques et les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avait été duc d'Anjou, qu'on put dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume et des siens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit aussitôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte de Vaudemont [2], et l'épousa.

Ce fut un bonheur pour lui que pendant tout

[1] Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

[2] Louise de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur,

ce temps le duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais, après le sacre de Henri, ce prince, qui avait encore une fois quitté son nom pour prendre celui de *Monsieur*, jouit, aussi bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchait ou augmentait suivant les nouvelles qu'on recevait de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mère [1]. Un autre soin de Catherine était de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisait en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance-générale des armées de France, et en mettant en œuvre ces moyens qui manquèrent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie et les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à

comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont, sa première femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, et à sa tendresse pour son mari. Tome 2, liv. 3, page 438.

[1] Henri III haïssait fort Monsieur, par lequel il s'imaginait avoir été empoisonné; et il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III, et qui ne venait que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guise, qu'il aimait : *Notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la première fois : *Ce ne sera rien.* A la seconde : *Il y faut penser.* A la troisième fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monsieur;* et frappant le pommeau de son épée : *Voilà,* ajouta-t-il, *qui est à votre service. Matthieu,* t. 5, liv. 5, p. 418.

la fin. Il trompa ses gardes, et s'enfuit, en se travestissant, le 17 septembre au soir. Il n'eut pas sitôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse et un parti puissant. Le prince de Condé avait travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir [1] se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manége. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivie de ce cortége de filles galantes sur lesquelles elle comptait encore davantage. Enfin [2] elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piége qu'elle lui tendait.

Le roi de Navarre, qui avait donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance-générale, crut qu'elle ne pouvait plus lui manquer, et se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardait toujours comme son rival. Carnavalet et de Sauves le tirèrent d'erreur, et lui firent comprendre que, si quelqu'un des deux devait prétendre à cette belle charge, c'était Monsieur, qui pouvait en faire le prix de son raccommodement; mais que, dans la vérité, Catherine les jouait tous deux, et que, pour lui, il ne devait plus s'attendre qu'à une

[1] Fils de l'électeur palatin du Rhin.

[2] Ils s'abouchèrent à Champigny-sur-Vède, maison appartenant à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; et s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de février, qu'il était à la chasse vers Senlis, il sut écarter ses gardes, et vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Timerais (Château-Neuf), maison à lui, suivi d'une trentaine de chevaux, prit quelque argent de ses fermiers, et arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray [1] s'était saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur et le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon, le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plus tôt arrivé, qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnèrent ce prince dans sa fuite et dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques [2] redemander à la cour de France la princesse, sa sœur [3]. Elle nous fut accordée; et dès la seconde journée, cette princesse, reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, et rejoignit le roi, qui l'attendait à Partenay.

Les trois princes, après la jonction de leurs

[1] René de Saint-Denis de Hertray.

[2] Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, etc., maréchal de France, et lieutenant-général en Normandie, mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans.

[3] Catherine de Bourbon, duchesse de Bar.

troupes, se trouvèrent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, et firent à leur tour trembler Catherine. Tout semblait annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jetai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; et je fis mon essai d'armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, ayant appris que je m'y comportais avec plus de témérité que de courage, me fit appeler et me dit : « Rosny, ce « n'est pas là où je veux que vous hasardiez votre « vie. Je loue votre courage, mais je désire vous « le faire employer en une meilleure occasion. » Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvait pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne pensait pouvoir demander. Les promesses ne coûtaient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, et la paix fut arrêtée et signée trois mois après [1]. C'est ce qu'on appela *la paix de Mon-*

[1] Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la reine-mère et les princes, on y rétablit la mémoire de l'amiral de Coligny et des autres chefs protestans : on y accorda les chambres mi-parties dans les principaux parlemens, et plusieurs villes de

sieur, parce que, outre que l'objet principal de Catherine, en la faisant, était de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita et la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable que lorsqu'ils y donnèrent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, et aussi capitale, lorsque, agissant contre son propre intérêt, il se sépara des réformés [1] : par ce contre-temps il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mère, qui n'avait en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis. Henri, voyant la paix faite, se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présentèrent pas le dais, lui rendirent tous les honneurs qu'ils auraient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les catholiques qui étaient à la suite

sûreté, etc. Monsieur se fit donner en particulier un riche apanage; et le prince Casimir une somme considérable en argent et en pierreries. *De Thou*, *d'Aubigné*, etc.

[1] Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre et les huguenots à ses intérêts ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers*, t. 1, p. 90 et suiv., qu'il faut voir toutes les démarches faites de part et d'autre au sujet de ce traité.

du prince. Ils refusèrent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Épernon [1], et à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvrait-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant meme que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin, mon parent [2], qui m'affectionnait beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, et ensuite Villeneuve en Agénois, menacée de siége. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables; mais l'occasion en était perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avait compté lui manquèrent alors, et le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, et l'autre sur Saint-Macary, dont encore la seconde manqua. Favas [3], qui conduisait celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrèrent sans

[1] Jean-Louis de Nogaret de La Vallette, duc d'Épernon; il en sera parlé dans la suite.

[2] Jean de Beaumanoir de Lavardin ou Laverdin, maréchal de France.

[3] Jean Favas, dit le capitaine Favas.

presque aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisait l'entreprise sur Saint-Macary; il nous l'accorda à Béthune, mon cousin, et à moi; mais Favas nous retint dans la seconde troupe : ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitans de Saint-Macary, qui avaient eu connaissance de notre dessein, nous trompèrent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la première troupe qui osa y entrer.

Je courus un danger plus réel au siége de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Étant monté à l'assaut avec mon drapeau, je fus renversé par le choc des piques et des hallebardes dans le fossé, où je demeurai enfoncé dans la boue, et embarrassé par mon drapeau, de manière que, sans le secours de mon valet de chambre, nommé La Trape, et de quelques soldats qui m'aidèrent à remonter, j'y aurais péri infailliblement. La ville ayant été forcée tandis qu'elle parlementait, elle fut entièrement pillée; et j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singulière, arrivée à peu près dans ce temps-là. Les bourgeois de cette ville, ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier, autre petite ville voi-

sine, choisirent pour cette exécution la même nuit que ceux de Montpazier, sans en rien savoir, avaient aussi prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hasard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrèrent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part et d'autre les murs étaient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que, le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retournerait chez soi, et que tout serait remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisait en ce temps-là. Elle ne consistait guère qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes et des châteaux ennemis; ce qui ne se passait pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre était fort mal servi. Son armée était presque également composée de catholiques et de réformés; et il disait quelquefois qu'il avait plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servaient sans intérêt, et par un pur attachement à sa personne. Mais c'était ce mélange même qui nuisait à ses affaires. MM. de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Lusignan [1], de Favas, de Pardaillan, et autres

[1] Louis de Saint-Gelais de Lusignan.

principaux protestans, avaient une aversion invincible pour MM. de Lavardin, de Miossens [1], de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, et autres officiers catholiques. Elle se manifesta, entre autres occasions, à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier, m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris que, si on me tordait le nez, il en sortirait du lait: je lui répondis que je me trouvais assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; et ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que, quoique mon agresseur fût catholique, et moi protestant, le vicomte de Turenne [2] s'offrit à lui contre moi avec ses réformés : M. de Lavardin, l'ayant su, me fit offre de son secours et de celui des catholiques, ses amis; ce qui venait de la haine que le vicomte avait conçue contre moi à l'occasion d'un démelé survenu entre lui et Langoiran, où j'avais pris le parti de ce dernier, auquel j'avais obligation. M. de Turenne prétendait que Langoiran devait recevoir l'ordre de lui, comme de son général, partout où ils se trouveraient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyait d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, et,

[1] Henri d'Albret, baron de Miossens.

[2] Henri de La Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.

ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot qui n'avait passé chez les réformés que parce que Bussy [1] l'avait supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, et j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, et nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

De cette animosité de parti naissait une opposition dans les conseils du roi de Navarre qui fit échouer une partie de ses desseins, et en particulier celui sur Marmande. Lavardin, l'ayant attaqué contre l'avis de La Noue, et même contre celui du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux et autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cents pas de la place. J'y étais à peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés trois fois supérieur au mien. Je me retranchai et me défendis longtemps à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple

[1] Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine et sa bravoure. Il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari, aidé de ses domestiques.

dait lui-même. Il arriva aux portes de cette ville avant qu'on eût pu être averti de sa marche, et y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivaient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant aperçu, ils crièrent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune et du mien, et nous sépara du gros, qui demeura hors la ville. En même temps les rebelles sonnèrent le tocsin, et s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui criaient : « Tirez à cette « jupe d'écarlate, et à ce panache blanc, car c'est « le roi de Navarre. » Ce prince se tournant vers « nous : « Mes amis, dit-il, mes compagnons, c'est « ici qu'il faut montrer du courage et de la réso- « lution, car c'est de là que dépend notre salut ; « que chacun donc me suive, et fasse comme moi « sans tirer le coup de pistolet qu'il ne porte. » En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main, et marcha fièrement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, et furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présentèrent ensuite, et furent enfoncés de même. Mais, les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cents, et nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitait sa dé-

fense, et y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres qui étaient demeurés dans la campagne, de se hâter, et d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencèrent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avait point été levé. Ceux des bourgeois qui étaient portés pour le roi, mais qui avaient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquèrent de leur côté les mutins par-derrière; ils se défendirent bien, jusqu'à ce que, la porte ayant été forcée, et la ville s'emplissant de soldats, ils allaient tous être passés au fil de l'épée, et la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs consuls à leur tête, ne fussent venus se jeter aux pieds du roi, qui se laissa fléchir, et se contenta, pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avaient tiré au panache blanc.

Le roi de Navarre laissa Béthune gouverneur dans Eause, et s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de son parti, s'en était emparé; mais que, n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avait été obligé de se retirer dans une tour, où il était assiégé, et fort vivement pressé par les bourgeois joints à la garnison de la place. En effet, quel-

que diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venait d'être forcé et brûlé avec toute sa troupe. Lorsque le roi de Navarre se présenta devant Mirande, les habitans, qui voulaient le faire tomber dans le même piége, eurent soin de cacher ce qui était arrivé, et commencèrent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenait. Un soldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre allait se précipiter, et où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par dessus la muraille, et vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressait : après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'était extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'aperçurent dans le moment que leur dessein avait été éventé, sortirent, et l'attaquèrent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune et moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés qui veulent du moins vendre chèrement leur vie; mais il aurait fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lusignan et Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une décharge si rude, que nos attaquans plièrent, et nous donnèrent

moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme normand, et La Trape, mon valet de chambre, me furent d'un grand secours dans cette occasion. Le roi de Navarre, voyant le jour baisser, fit cesser le combat, et se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes, attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y aurait eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tînmes renfermés, et nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer; ce qu'ils n'osèrent tenter. Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre MM. de Lavardin et de La Gévèse; mais, comme nous disputions à qui le sort tomberait, le roi d'un côté, et le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Quelque temps après, le roi de Navarre, allant de Lectoure à Montauban, ordonna au comte de Meilles et à moi de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'arquebusiers que les habitans de Beaumont avaient postés dans les vignes et les chemins creux sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leur secours, dont une partie demeura sur la place, et l'autre se noya dans les fossés. Le roi, qui vit que le rempart

commençait à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, et continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, et prit plus bas par un endroit qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, et que nous découvrîmes un parti de trois cents arquebusiers qui marchaient assez mal en ordre sous cinq enseignes. On tint conseil : les uns opinaient que, sans avoir égard à la supériorité des ennemis, nous les attaquassions; et les autres en dissuadaient. Le roi de Navarre, n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; et pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derrière nous nos domestiques; ce qui présenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivîmes jusqu'à ce que, rencontrant une église, ils s'y barricadèrent.

Cette église était grande, solidement bâtie, et pourvue de vivres, parce qu'elle était la retraite ordinaire des paysans, et il y en avait un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, et envoya chercher des soldats et des travailleurs à Montauban, Lectoure, et autres villes voisines, se doutant bien que Beau-

mont, Mirande, et les autres villes du parti catholique enverraient de leur côté au plus tôt un puissant secours aux assiégés, si on leur en donnait le temps. En attendant, nous nous mîmes tous à saper cette église, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage: en douze heures, j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, et d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquaient d'eau, et pétrissaient leur farine avec du vin; et ce qui les incommodait encore davantage, c'est qu'ils n'avaient ni chirurgiens, ni linge, ni remèdes pour les blessures que faisaient les grenades qu'on commença à leur jeter de toutes parts. Ils capitulèrent donc, voyant un puissant renfort qui arrivait de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'était contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venaient les arracher jusqu'entre nos bras, et les poignardaient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étaient animés aux reproches qu'ils firent à ces scélérats d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes et filles qu'ils avaient enlevées, et de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mi-

rent le feu; horrible excès de brutalité et de cruauté!

Les états qui se tenaient alors à Blois députèrent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne [1], M. le duc de Montpensiér et Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étaient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avaient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avait produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournèrent, et les hostilités recommencèrent. L'amiral de Villars [2] fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux et sur Nérac; mais il trouva partout le roi de Navarre qui déconcerta ses desseins. Ce prince s'exposait comme le moindre soldat, et fit devant Nérac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surprendre, il

[1] Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé; André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse; Ménager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *de Thou*, *d'Aubigné*, etc. Voyez aussi le détail de la tenue des états de Blois, dans *Matthieu*, t. 1, liv. 7, p. 438; et surtout dans les *Mém. de Nevers*, t. 1, p. 166 et suiv.

[2] Honorat de Savoie, marquis de Villars : quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

le repoussa presque seul. Nos prières ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie ; et son exemple nous animait à notre tour, de manière que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi, qui le remarqua, dit à Béthune : « Allez à votre cousin le baron de Rosny, il est « étourdi comme un hanneton ; retirez-le de là, et « les autres aussi ; car l'ennemi, nous voyant re- « tirer, leur fera sans doute une si rude charge, « qu'ils seront ou pris ou tués. » J'obéis à l'ordre ; et ce prince, qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité avec une colère qui n'avait rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre ; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

Le coup le plus important pour le roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégée par le duc de Mayenne [1]. Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes ; mais, outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons ayant

[1] Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise : il fut général de la Ligue.

achevé d'aigrir leur esprit, au point que le prince de Condé voulut se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusait d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

La paix qui suivit des événemens si peu favorables aux réformés fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenait plus, ni à son inclination, qui le portait tout entier vers un genre de vie singulièrement varié [1] de dévotion et de volupté, ni à ses desseins, qui tendaient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la Ligue. Quoique cette paix [2] ne fût

[1] Il n'y a rien, disait Sixte V au cardinal de Joyeuse, que votre roi n'ait fait et ne fasse pour être moine, ni que je n'aie fait, moi, pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante valets de la chambre, *ministros cubicularios*, dit Busbec, *epist.* 31.

[2] Par le traité qui fut fait à Bergerac entre le roi de Navarre et le maréchal de Biron, et par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de septembre, le nombre de prêches fut diminué, l'exercice de la religion réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetières des calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, Rennes, etc. Le roi Henri III l'appelait *son traité*. Il ne fut fidèlement observé ni d'une ni d'autre part; les catholiques se plaignaient de leur

pas aussi favorable aux huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidèles à en observer les clauses que les catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen et de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressemblait bien plus à une longue suspension d'armes qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, et une partie de la suivante.

Soit que la reine-mère voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeaient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour, et, faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole et à Auch, et passa même un assez long temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac [1], à Coutras, au Fleix, soit en d'autres

côté que c'étaient les calvinistes qui en avaient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers, ibid.*

[1] « Il y eut, dit Le Grain, à Nérac, conférence entre elle et « le roi de Navarre, son gendre, en laquelle quelques articles « furent éclaircis, et non pas tous, car la bonne dame voulait « toujours tenir son gendre d'Espagne par la bride tant qu'elle « pourrait; néanmoins elle caressa fort ce gendre en cette con- « férence, en laquelle il y eut entre eux plusieurs propos « gaillards.... La reine-mère, dit-il encore ailleurs, lui fit une « infinité de caresses (à Saint-Bris), jusqu'à le chatouiller par « les côtés. Lui, s'avisant du dessein de cette dame, qui était

endroits; car l'année 1578 et une partie de 1579 se consumèrent en allées et venues, et en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignait de part et d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux cours qui ne cédaient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devait en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets et fêtes galantes; mais, pendant que l'amour était devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupait que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III, son frère, à son égard; mais elle ne put ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté : ce qui était son grand objet. De cette bigarrure de politique et de

« de tâter s'il était couvert, tire les boutons de son pourpoint, « et lui montrant sa poitrine nue : Voyez, dit-il, Madame, je « ne sers personne à couvert. Et comme elle le conjura de « ne plus faire la cour aux maires de la Rochelle, disant que « c'était faire tort à sa grandeur de se soumettre ainsi à une « populace, de laquelle il pouvait être souvent éconduit : J'y « fais, ce dit-il, ce que je veux, parce que je n'y veux rien « que ce que je dois. » (B. Le Grain, *Déc. de Henri le Grand*, liv. 3 et 4.) Henri IV y devint amoureux des demoiselles d'Agelle et Fosseuse.

galanterie il y aurait de quoi grossir considérablement ces mémoires; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse et d'autres soins plus conformes à mon âge ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues figurerait assez mal ici. Envie de plaire et de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La reine-mère aurait pu convenir avec le roi de Navarre d'une trève, qui aurait eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais, soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui serait facile de se saisir par surprise et par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins, elle n'était pas fâchée qu'on oubliât de part et d'autre qu'on était en paix, et qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On était seulement demeuré d'accord qu'il y aurait trève partout où serait la cour; et les limites ne s'étendaient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue et demie ou deux lieues de l'endroit où la reine et les princes faisaient leur résidence: ce qui causait un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se comblait de politesses, et on se parlait avec la dernière familiarité. Se rencontrait-on hors de là, on se battait

à toute outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnait un bal, on vint annoncer au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole, qui était un vieux gentilhomme nommé Ussac, jusque-là zélé huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine-mère, avait trahi son devoir, et livré sa place aux catholiques. Le roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir secrètement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, et de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; et nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, et arrivâmes le matin portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous saisîmes sans aucun obstacle. La reine-mère, qui aurait juré que le roi de Navarre avait couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, et prit le parti d'en rire la première. « Je vois bien, dit-elle, que c'est la re-« vanche de la Réole, et que le roi de Navarre a « voulu faire chou pour chou; mais le mien est « mieux pommé. »

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre, ayant ré-

solu de se saisir de Saint-Émilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi, qui n'était point compris dans la trève, d'où nous marchâmes vers Saint-Émilion avec un pétard en forme de saucisson, que nous attachâmes par deux embrasures à une grosse tour. Le fracas de cette machine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de manière qu'elle donnait passage à deux hommes de front, et la ville fut prise par ce moyen. La reine-mère se fâcha, et dit hautement qu'elle ne pouvait regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Émilion étant dans les bornes de la trève. La distance de Coutras à cette ville était telle, qu'elle rendait le cas douteux; mais le roi de Navarre, qui savait que peu de jours auparavant les bourgeois de Saint-Émilion avaient dépouillé un marchand de la religion, que Catherine avait déclaré de bonne prise, ne fit que rappeler ce fait, et on ne parla plus de rien. Souvent il arrivait que les deux cours se séparaient lorsqu'il s'était passé quelque chose qui donnait à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement; mais on se rapprochait bientôt par l'intérêt des plaisirs, qui sans cela auraient langui. Le roi de Navarre mena la cour de la reine-mère dans la province de Foix, où entre autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux

dames, dont la délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet plusieurs de ces animaux démembrèrent des chevaux; d'autres forcèrent jusqu'à dix Suisses et dix fusiliers. Un d'eux, blessé de plusieurs coups, et acculé sur le haut d'une roche, se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenait embrassés, et les écrasa.

Enfin la reine-mère se sépara du roi de Navarre, et, continuant sa route par le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avait trouvé : je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance et les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont [1] et Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le Prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeler en duel. Turenne ne se trouva sur le pré qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devait à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second duel, qui lui fut proposé par Duras [2] et Rosan. On dit dans ce temps-là,

[1] Philibert de Grammont, Jean de Durefort.

[2] Les deux frères Durefort de Duras et Durefort de Rosan

qu'ils n'avaient obligation de l'avantage obtenu en cette occasion sur Turenne qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mère, la cour de Navarre vint à Montauban, et de là à Nérac, où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude s'il n'était pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs et de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes sitôt qu'on eut appris que les catholiques s'étaient emparés par surprise de la ville de Figeac, et tenaient

se battirent contre le vicomte de Turenne, et Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac, son second, à Agen, sur la place du Gravier. Quoique les deux frères fussent maillés, ils eurent du désavantage; le vicomte permit à Rosan de se relever, et Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte, et le laissèrent sur la place, percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas; il eut même la générosité d'intercéder auprès de la reine-mère pour les Duras. Le maréchal de Damville, appelé maréchal de Montmorency depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres que, sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étaient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon; sa vie par Marsolier; de Thou.* Brantôme, dans ses Mémoires, touchant les duels, paraît douter que ce duel se soit passé de la manière dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur et de valeur où étaient les deux frères.

le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit en partant : « Monsieur, hé bien, serez-vous « des nôtres? Oui, Monsieur, lui répondis-je, « je serai toujours des vôtres quand ce sera pour « le service du roi, et en tout temps quand vous « m'aimerez. » Les catholiques, surpris de la diligence des réformés, abandonnèrent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois seulement réussirent : celles de la Fère en Picardie, sur Montaigu en Poitou, et sur Cahors. Je ne parlerai que de cette dernière, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai; et de toutes les attaques des villes par le pétard et la sape, il n'y en a point de si remarquable.

Cahors est une ville fort peuplée, vaste et environnée d'eau par trois côtés. Vesins[1] en était gouverneur, et avait à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, et la bourgeoisie, qu'il faisait tenir sous les armes. Il était sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué: ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avait

[1] Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que, s'il n'avait pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les huguenots.* Le roi de Navarre, dont la petite armée était encore affaiblie par l'absence de Chouppes, et qui n'avait pu s'ouvrir un passage par le pétard et la sape, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Cajare et Senevières : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cents hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, et arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où coulait une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de juin, il faisait fort chaud, avec un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche et de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon [1], principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marchèrent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étaient suivis de près par vingt autres fantassins et trente cavaliers, aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin [2], leur capitaine ; quarante gentilshommes commandés par Roque-

[1] N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

[2] Charles Le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.

laure[1], et soixante soldats de la garde composèrent un autre corps, et marchèrent ensuite: j'étais de cette brigade. Le roi de Navarre, à la tète de deux cents hommes partagés en quatre bandes, venait après nous. Le reste de sa petite armée, qui composait un gros de mille à douze cents arquebusiers en six pelotons, fermait la marche.

Il y avait trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le pétard; ensuite on employa la hache, les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrèrent ne purent le faire qu'en rempant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, et environ deux cents arquebusiers presque nus accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les cloches, sonnant l'alarme, avertissaient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens qui renversaient de grosses pièces de bois, les tuiles et les pierres, avec des cris redoublés de *charge! tue!* Nous comprîmes qu'on s'était disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc qui dura plus d'un quart d'heure, et ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre d'une grosse pierre jetée par une fenêtre : je me relevai

[1] Antoine de Roquelaure.

à l'aide de La Bertichère et de La Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat il en succédait d'autres frais dans le même moment; en sorte qu'avant d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverser avec une peine infinie, exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avait mise en batterie. Le roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisanes, et ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu et de main. Nous en avions déjà assez fait pour une belle victoire; mais, à voir tout ce qui restait à faire, on pouvait dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, et pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux, nous n'étions qu'une poignée, à chaque carrefour c'était un combat à essuyer, à chaque maison de pierre une escalade à faire; le terrain était si bien défendu, que, le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde, nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours et cinq nuits entiers dans ce violent exer-

cice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, et à l'excessive chaleur, se joignaient les blessures, qui achevaient de nous ôter ce qui nous restait de forces. Il n'y avait personne qui n'eût les pieds si écorchés et si pleins de sang, qu'il nous était impossible de nous soutenir. Les bourgeois, qui ne souffraient aucune de nos incommodités, et qui s'apercevaient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeaient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'on leur disait être fort proche. Ils poussaient de grands cris, et s'animaient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent, ils en faisaient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui était achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approchèrent du roi, lui conseillèrent de rassembler le plus qu'il pourrait de gens autour de sa personne, et de s'ouvrir une retraite. Ils redoublèrent leurs instances sur le bruit qui se répandit, et qui était vrai, que le secours attendu par les habitans venait d'arriver du côté de la Barre, et qu'il serait

dans la ville sitôt qu'il aurait eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince, que rien ne pouvait abattre ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentait de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant et un air d'assurance qui en inspirait aux plus faibles, et se contenta de leur répondre : « Il est dit là-haut ce qui doit être fait « de moi dans cette occasion. Souvenez-vous que « ma retraite hors de cette ville, sans l'avoir as-« surée au parti, sera la retraite de ma vie hors « de ce corps. Il y va trop de mon honneur d'en « user autrement; ainsi qu'on ne me parle plus « que de combattre, de vaincre ou de mourir. »

Ranimés par les paroles et l'exemple d'un si brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes, que le roi eut la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, et il se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cents arquebusiers et cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Sitôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes ensemble vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçait d'entrer. Tout ce quartier, qui tenait encore, fut forcé; et quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours et des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les en-

nemis du dehors à abandonner leur entreprise et à se retirer; après quoi les habitans, ne se trouvant pas les plus forts, mirent les armes bas. La ville fut entièrement pillée. Ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, et si glorieuse au jeune prince [1] qui la conduisait, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances et d'actions particulières, soit du roi, soit de ses officiers, qui paraîtraient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabrière gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le roi de Navarre vint loger à Tonneins; d'où s'ensuivirent une infinité de petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Lusignan à la tête de vingt-cinq gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étais, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi; ce qui n'était que trop

[1] D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, et que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, et soixante-dix seulement de tués : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; et il se tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cents chevaux et les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre était de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, et de nous retirer vers le gros d'arquebusiers d'abord qu'on commencerait à nous poursuivre; ce que nous exécutâmes aussitôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une manière assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisait ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, et regagnait le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, et il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets, saisi de frayeur, s'enfuit, et porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant que nous et les arquebusiers avaient été tous passés au fil de l'épée; ce qui était sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant

aperçu les arquebusiers qui sortaient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; et, croyant que toute l'armée leur allait tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la ville. On eut bien de la peine à arreter le courage de Henri, qui voulait fondre sur l'armée ennemie pour nous venger, ou périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir, et sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, surtout lorsqu'il vit Lusignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi, je perdis un cheval, qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, et de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avait attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné et du Languedoc, qu'il ôtait à Henri pour s'en composer une souveraineté. Il avait engagé au prince Casimir Aigues-morte et Pécais pour sûreté du secours que ce prince lui promettait : et en dernier lieu il venait de s'emparer de la Fère [1] en Picardie, dont la perte

[1] Elle fut reprise incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve, dans les mémoires de la Ligue, une lettre de la

ne pouvait être regardée par le roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince, dont l'armée était déjà si inférieure à celle des catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, et il se renferma dans Nérac, où étaient les dames et toute la cour de Navarre, toujours brillante, malgré le mauvais état des affaires du roi.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeler guerre de campagne ni de siége, elle était l'une et l'autre ensemble. Biron, jugeant que le siége de cette place était une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchait qu'à y jeter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; et le roi de Navarre, bloqué dans cette ville, ne laissait pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; et notre seule ressource fut de nous attrouper, et de faire des sorties par les guichets qu'on tenait ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de fantassin, et, me

reine Catherine au prince de Condé par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étaient-elles sévèrement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venais d'être blessé et pris par un parti ennemi. Malgré sa colère, il fit partir Deschamps et Dominge pour me dégager, s'il en était temps encore; et il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de *téméraire* et de *présomptueux*, que j'avoue que je ne méritais que trop; car il y a de la folie et de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac; mais tout se réduisit à quelques coups de mains, dont les dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon [1] à coup perdu.

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur. Le capitaine Milon enferma cinq cents livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutissait au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par le-

[1] Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derrière laquelle était la reine de Navarre. Elle fit ôter, à la paix, le gouvernement de Guienne à ce maréchal.

quel on devait mettre le feu demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jetée au milieu de la ville, et l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, et, le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paraissant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades et de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avait ruinés : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la coqueluche, espèce de maladie courante dont nous fûmes tous fort incommodés, et moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise, et celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux et bouillant. Je voyais avec plaisir que le cœur de ce prince de jour en jour se déclarait en ma faveur, et qu'il donnait à un penchant naturel ce qu'il croyait n'accorder qu'à la seule recommandation que lui

avait faite en mourant la reine sa mère de ma personne et de ma fortune. Il récompensa quelques services légers que je lui avais rendus cette année par une charge de conseiller de Navarre, et de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens; il n'y en avait point en ce temps-là de plus considérable; et je n'avais que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute qui devait me faire perdre pour toujours les bonnes grâces de ce prince.

Je soupais avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, et un officier nommé Useau, qui prirent querelle ensemble : résolus de se battre, ils me prièrent de leur en faciliter les moyens, et de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention était d'empècher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendait en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un et l'autre; et, ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le roi de Navarre, qui aimait Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avais à cette affaire, et, m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchais du souverain jusque dans sa cour, et que, s'il me rendait justice, je méritais qu'il me fît couper la tête. J'au-

rais effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment que je n'étais ni son sujet ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; et ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allais en ce moment me séparer, et peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié qu'il avait pour moi, et se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute en me recevant pendant quelque temps avec beaucoup de froideur. Enfin, lorsqu'il fut convaincu que le regret que je lui témoignais était sincère, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté me faisant connaître combien ce prince si doux méritait d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; et je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître : mais je m'en vis éloigné pour quelque temps par une promesse assez imprudente que j'avais faite au duc d'Alençon.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE DU LIVRE SECOND.

Mémoires depuis 1580 jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur. Il y passe. Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, etc. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre; revient en Flandre; se rend odieux aux Flamands et aux protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, et repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faites au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage et négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation et progrès de la Ligue. Henri III s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti calviniste. Vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le roi de Navarre pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hasardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont, de Fontenay, etc. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevues de la reine-mère avec le roi de Navarre sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des calvinistes. Persécution déclarée contre eux. Danger de madame de Rosny. Voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, et est battu par le roi de Navarre à Coutras. Détail de cette bataille.

LIVRE SECOND.

La reine-mère, fertile en projets pour la grandeur de sa maison [1], et plus encore de ses desseins particuliers, ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la reine d'Angleterre, avait tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avait entrepris de le rendre souverain. Elle avait fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui, croyant pouvoir apaiser les ressentimens de l'Espagne [2] en se donnant pour maître, du moins un prince de

[1] On trouve à ce sujet, dans de Thou, liv. 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appelé à la couronne de Pologne, Catherine, qui voulait, d'une manière ou d'une autre, le faire souverain, avait envoyé François de Noailles demander au grand-seigneur, qui était alors Sélim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devait y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assurait la possession; et on eût donné au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

[2] La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paraît avoir commencé par un soulèvement et une confédération qui s'y firent en 1566, dont l'objet était d'empêcher l'etablissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Manuscrit de la bibliothèque du Roi*, volume coté 9981.

la maison d'Autriche, déférèrent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc était un prince faible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, surtout en cette occasion, où il s'agissait de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; et il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs le prince d'Orange [1], qu'il déclara lieutenant-général de ses armées. Les Flamands, dégoûtés de ce nouveau maître, ne songèrent plus qu'à s'en défaire. Ils jetèrent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même et par la puissante protection de la France.

Il était à Coutras, lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, et il ne différa de passer dans les Pays-Bas que jusqu'à ce qu'il pût y paraître avec un cortége convenable à sa naissance. Dans cette vue, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avait de seigneurs et de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plupart des catholiques s'attachèrent à lui; et l'espérance d'une paix solide et durable, dont la reine-mère avait soin d'entretenir les protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fer-

[1] Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

vaques et La Rochepot[1], tous deux mes parens, s'engagèrent avec lui, et, pour me mettre de la partie, ils me représentèrent qu'après le malheur qui venait de m'arriver de perdre mon père, je devais prendre le soin de recueillir la succession du vicomte[2] de Gand, qui m'avait déshérité pour cause de religion, et de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens auxquels ma famille pouvait prétendre en Flandre, et que la protection du nouveau souverain pouvait seule me procurer. A ces motifs ils ajoutèrent, de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, et je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés[3], et les Flamands redoublant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre

[1] Antoine de Sully, sieur de La Rochepot.

[2] Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-père maternel de Sully.

[3] Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre et le duc d'Anjou. Les protestans, auxquels la dernière guerre n'avait pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitait ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de novembre; les articles en demeurèrent secrets, et

engagement, et nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; et j'eus avec ce prince, sur mon départ et sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis sans être pénétré des sentimens de générosité et d'affection qu'il me témoigna, et sans admirer la pénétration de son esprit et la justesse de ses conjectures. « C'est à ce coup, me dit-il aussitôt que je lui eus « parlé de le quitter, que nous allons vous perdre « tout-à-fait : vous allez devenir Flamand et pa- « piste. » Je l'assurai que je ne serais ni l'un ni l'autre; mais que j'aurais un reproche éternel à me faire, si, faute de cultiver mes parens, et pour éviter un peu de peine, je me voyais frustré des grands biens qui pouvaient me revenir des maisons de Béthune, de Melun et de Horn [1]. Que ce motif seul me portait à suivre Monsieur, et seulement pour un temps, après lequel je lui jurais que rien ne serait plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination en m'attachant à sa seule personne; et que, pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterais la Flandre à son premier ordre.

apparemment furent peu importans. Les villes de sûreté restèrent aux calvinistes par une prolongation de six ans.

[1] Anne de Melun, mère de l'auteur, était fille de Hugues, vicomte de Gand, et de Jeanne d'Horn.

Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avaient été faites, qu'il serait un jour roi de France; et je lui dis à mon tour qu'on m'avait prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le faible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre, qui croyait que la raison doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelait, il avait au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr; c'est une connaissance parfaite du caractère et de la personne de Monsieur, et une sagacité qui lui dévoilait presque l'avenir. « Il me trompera, dit-il, s'il remplit jamais l'attente qu'on « conçoit de lui : il a si peu de courage, le cœur si « double et si malin, le corps si mal bâti, si peu « de grâce dans son maintien, tant d'inhabileté à « toutes sortes d'exercices, que je ne saurais me « persuader qu'il fasse jamais rien de grand. »

Le roi de Navarre avait eu le temps de connaître à fond ce prince lorsqu'ils étaient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappelant en ce moment une infinité de traits qui lui donnaient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échouerait dans un dessein si noble et si hasardeux, il me raconta qu'il était arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, et en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la

honte d'une chute si maladroite qu'en coupant promptement et subitement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissait pas mieux à la danse, à la chasse, et à tous les autres exercices; et qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, et de les effacer en quelque manière par beaucoup de modestie et d'ingénuité, sa haine s'allumait d'abord secrètement contre tous ceux qui étaient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre était en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnaient en tout sur le frère du roi, ses rivalités avec ce prince au sujet de madame de Sauves [1],

[1] N.... de Beaune de Semblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'état, et premier secrétaire des commandemens, mort le 27 novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria en secondes noces au marquis de Noirmoutier. « Un soir, dit l'historien « Matthieu, que le duc d'Alençon était auprès d'elle, le roi de « Navarre lui dressa un tour de page, de sorte qu'en se reti- « rant, il heurta quelque chose si rudement, qu'il eut l'œil « tout meurtri. Le lendemain, de plus loin que le roi de Na- « varre le rencontra, il s'écria : Eh! qu'est cela, mon Dieu? « à l'œil! à l'œil!! quel accident! Le duc lui répondit brus- « quement : Ce n'est rien ; peu de chose vous étonne. L'autre « continue de le plaindre : le duc, piqué d'ailleurs, s'avance, « et feignant de ne penser qu'à rire, lui dit à l'oreille : Qui- « conque dira que je l'ai pris où vous pensez, je le ferai men- « tir. Souvray et du Guast les empêchèrent de se battre. » Tome 1, liv. 7, p. 409.

d'autres démêlés de cour semblables, l'avaient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en soi, ont cessé de me paraître telles lorsque j'ai songé que toutes les vues du roi de Navarre avaient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'apercevait bien que Catherine avait un dessein formé d'exterminer le parti protestant, et que dans peu il aurait besoin de ses fidèles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, et me souhaita un voyage plus heureux qu'il ne devait l'être pour notre chef. Je tombai à ses genoux, et je lui protestai, en lui baisant la main, que j'étais prêt à verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les reines; ensuite je pris la poste, et me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan, mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un était un cheval d'Espagne, noir, qui n'avait pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite; le second était un cheval de Sardaigne, à qui la nature avait donné l'instinct de défendre celui qui le montait; il roulait les yeux, et se jetait la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittait qu'après l'avoir terrassé. Comme une partie des domaines de Monsieur s'étendait aux environs de Rosny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre

que ce prince m'avait faite, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle était composée de plus de quatre-vingts gentilshommes, dont quelques-uns me suivaient volontairement, et les autres recevaient de moi une pension de deux cents livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monsieur, qui nous attendait dans son château de la Fère en Tartenois, d'où, après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Le prince de Parme [1] était avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenait bloqué. C'était une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, et chacun souhaitait de commander le premier parti qu'on enverrait à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques [2], grand-maréchal de logis, mon parent et mon ami, avait mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne des lignes des assiégeans, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le vicomte de Turenne en

[1] Alexandre Farnèse, duc de Parme.
[2] Guillaume de Hautemer de Fervaques.

sentit une secrète joie, parce que j'avais refusé l'offre qu'il m'avait faite de se joindre à moi, si je voulais attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingts ou cent hommes de la compagnie de M. de Roubais [1], de la maison de Melun, qui servait dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entre autres Vantadour [2] et le vicomte de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançait cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'était posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; et dès la nuit suivante il leva le blocus, et se retira vers Valenciennes, sans perdre un soldat, et laissant encore derrière lui

[1] Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie espagnole. Le dessein du vicomte de Turenne était de se jeter dans Cambrai. Voyez ses mémoires, p. 311 et suiv. Il y marque qu'il aima mieux se rendre prisonnier de M. de Robeck que du roi d'Espagne, ce qui fit durer sa prison deux ans et dix mois, parce que l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck aurait touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

[2] Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limosin, et lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

les passages si bien gardés, qu'il ne craignait pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, et fut reçu avec magnificence par le gouverneur, qui était d'Inchy [1]. Cateau-Cambresis refusa de se rendre, et fut emporté d'assaut. Monsieur, qui voulait dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit sous de très-grandes peines les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; et craignant que ses ordres ne fussent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat que la peste dont ce fort était infecté, il donna les églises pour asile, et y mit des sauvegardes. Une jeune fille, fort belle, vint se jeter entre mes bras, comme je me promenais dans les rues, et me tenait serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étaient cachés, disait-elle, lorsqu'ils m'avaient aperçu. Je la rassurai, et m'offris de la conduire dans la première église. Elle me répondit qu'elle s'y était présentée, mais qu'on n'avait pas voulu la recevoir, parce qu'on savait qu'elle avait la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration; et, la colère me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille qui m'exposait à la mort, lorsquelle avait une raison de se faire respecter qui me paraissait

[1] Charles de Gaure, sieur d'Inchy.

sans réplique, et je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux et de l'Écluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon lorsque je sus qu'ils appartenaient au marquis de Roubais, mon cousin. Roubais, qui n'ignorait pas les droits que j'avais sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avait usurpés, reçut mal cette générosité : « Par Dieu, « dit-il, ces civilités sont belles et bonnes; mais « s'il était pris, il porte sa rançon avec lui. » Ce malheur, que j'avais lieu de craindre, me serait pourtant arrivé deux jours après l'attaque d'une chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge qui me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle d'une manière convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas qu'il se présentait des gardes de

Monsieur pour entrer. D'Inchy aurait cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avait renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendrait de la part de Monsieur, qui était, disait-il, le seul maître dans le château. Il disait plus vrai qu'il ne pensait. Après ceux-ci il en vint d'autres, et encore d'autres, jusqu'à ce que, la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmèrent ceux de M. d'Inchy, et se saisirent du château. Tout cet arrangement était de l'invention de Monsieur, qui comptait de la part de ce gouverneur sur une sincérité que lui-même ne connaissait pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes amères à Monsieur, qui, pour toute réponse, le paya d'un rire insultant sur son accent picard, et le fit sortir du château, qu'il donna à Baligny [1]. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy par le don de la ville et du duché de Château-Thierry; mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnait avec ce qu'on lui ôtait, se livrait au désespoir, et chercha la mort, qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prières des habitans du pays, qui l'assuraient

[1] Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendrait à lui. C'était pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine Élisabeth [1], et de l'espèce d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

D'Angleterre, Monsieur repassa en Zélande, flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo [2], puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, assisté du prince dauphin [3], et de toute la noblesse du pays, qui faisait éclater sa joie en mille manières. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui du peuple, ayant été

[1] On sait que la reine d'Angleterre laissa de cette manière une partie des princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, et qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581, et repassa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage, et celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les *Mémoires de Nevers*, t. 1, p. 474, 603.

[2] Fort sur l'Escaut.

[3] François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.

manqué d'un coup de pistolet[1] dans sa chambre à Anvers, la populace, qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les Français, se souleva, et voulut faire main-basse sur eux. Monsieur ne trouva de sûreté qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet assassinat[2] eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur de l'injustice de leurs soupçons, et de la révolte qu'ils avaient causée; mais cet outrage était demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même qu'il s'en vengerait d'une manière éclatante. Le prince d'Orange n'était pas un homme qu'on trompât aisément; dès ce moment il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince son ressentiment, et la haine envenimée qu'il portait à tous les protestans en général.

[1] Le 18 mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation; le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit dans le temps qu'il tirait un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

[2] On connut, par les papiers qu'il avait dans ses poches, qu'il était Espagnol : ce qui apaisa le peuple, prêt à faire main-basse sur les Français. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple criait dans les rues : « Voici des noces de « Paris : allons tuer ces massacreurs. » *Matthieu*, t. 1, livre 7 à la fin.

Pour moi, j'en avais déjà eu personnellement des preuves, qui, jointes aux autres sujets de plaintes que me donna Monsieur, me dégoûtèrent totalement de son service. Je m'étais au commencement attaché uniquement à sa personne, et pour lui plaire, je n'épargnai ni soin ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendait de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition; il usa de remises, et, enfin, prenant son parti, un jour que je redoublais mes instances, il me dit tout-à-fait cavalièrement, qu'il ne pouvait pas en gratifier deux personnes à la fois, et que le prince d'Épinoi [1], mon cousin, avait obtenu sans peine ce qui me coûtait tant d'assiduités. Il y avait dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus; j'en fus vivement frappé, et peu de jours après je sus au juste quelle part ses officiers protestans et moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement qu'il venait de chasser de son conseil d'Avantigny, le dernier des huguenots, à qui il confiait ses secrets, et que cela le mettait fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat;

[1] Robert de Melun, prince d'Épinoi, fils du marquis de Richebourg.

et, en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquait à Monsieur. Je me souviens que, peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Saint-Aldegonde [1] et un ministre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monsieur, et des catholiques qui le gouvernaient : « Ces gens ont des desseins per-« nicieux, et pour eux et pour nous, où, à mon « avis, ils ne trouveront pas leur compte. Je vous « prie, Monsieur, ajouta-t-il, en se tournant vers « moi, de ne vous pas éloigner de mon logis. » Il pensait juste; et sa diligence achevant ce que sa prévoyance avait commencé, Monsieur eut la double honte d'une [2] trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la plaine, il sortit d'Anvers un jour du mois de février, sous prétexte d'en faire la revue, et ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par les portes qu'il avait à sa disposition, et de s'en rendre les maîtres à main

[1] Philippe Marnix, sieur de Saint-Aldegonde.

[2] On tentait au même temps, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude et Dendermonde, et manqua sur Bruges, Ostende, Nieuport, etc. (*De Thou*, liv. 77.) M. le duc de Montpensier et le maréchal de Biron firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Matthieu, ibid.*

armée. En effet tous ces soldats se jetèrent dans Anvers comme dans une ville emportée d'assaut, en criant : *Tue, tue, ville gagnée, vive la messe!* mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange, qui veillait sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre partout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avait mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en pièces, ou précipités presque tous ; car, la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avait bouchées, se jetèrent du haut des murailles.

J'étais monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étais pas encore sorti de la ville lorsque j'entendis les premiers cris des agresseurs, et que presque aussitôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, et à quelques gentilshommes français qui étaient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme Français, il n'y avait que du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment; comme huguenots, il n'y en avait pas moins de la part de l'armée française, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, et nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville. Tous les soins qu'il se donna pour apaiser les

Flamands, et pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret, et à son corps défendant, à une action qu'aucun Français ne désapprouva. Il ne tint pas à lui que le parti protestant en Flandre ne se raccommodât avec Monsieur : et pour nous, ayant su que notre intention était de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans, en lâchant leurs écluses, avaient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de son armée, et autant de chevaux, de faim et de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre depuis cette funeste entreprise; mais son armée avait été si considérablement diminuée, le reste était si délabré, les villes étaient si bien sur leurs gardes, et, pour comble de malheur, le prince de Parme revenait si supérieur, que Monsieur fut enfin obligé de repasser en France avec M. le duc de Montpensier et le maréchal de Biron, ne laissant de lui dans tous les Pays-Bas que la mémoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout prince assez imprudent pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire! Mais disons tout d'un

coup, à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui assure de la manière la plus infaillible le succès des grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre où elles sont marquées ici, voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom n'offre au contraire que témérité et opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition, qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui, pour l'ordinaire, ne subjugue aussi impérieusement personne que ces prétendus héros qui se croient nés pour subjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avaient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passe-port du comte de Barlaymont [1], et je vins à la Bassée chez madame de Mastin, ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avait déshérité parce qu'il ne croit ni en Dieu ni en ses saints, et qu'il n'adore que le diable; c'est l'idée que le père Silvestre, cordelier, grand prédicateur et directeur de cette dame, avait jugé à propos de lui donner de tout protes-

[1] Claude de Barlaymont, sieur de Hautepenne.

tant, et elle le croyait sur sa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avait fondée; et, en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux qu'elle y avait fait placer, elle prit de là occasion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui entendre débiter les rêveries que le père Silvestre lui avait mises dans la tête, elle ne le fut pas moins lorsque, pour la détromper, je lui récitai le symbole, et toutes les prières qui nous sont communes avec les catholiques romains. Les sentimens de la nature se réveillèrent dans l'esprit de cette dame avec ceux de la raison ; elle n'avait manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux, et me promit que non-seulement elle m'assurerait tous ses biens, mais encore qu'elle me ferait rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parlait sincèrement; sans doute que le père Silvestre trouva des raisons encore meilleures pour détourner l'effet de ses bonnes intentions; car rien de tout ce qu'elle m'avait promis ne s'exécuta.

J'avais surtout une envie particulière de voir la ville de Béthune, patrie et ancien domaine de mes ancêtres, qui y possédèrent long-temps des biens considérables. La trahison dont Monsieur avait usé avec la ville d'Anvers tenait en soupçon toutes les autres villes des Pays-Bas. On ne me laissa entrer dans Béthune qu'après que j'eus mon-

tré mon passe-port, déclaré mon nom, et fait voir que je venais de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendais pas. Je prenais le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étaient les bourgeois de la ville, qui, pleins de respect pour le sang de leurs anciens seigneurs, n'avaient pas plus tôt su qui j'étais, qu'ils avaient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, et m'apportaient un présent en vin, en pâtisseries et en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, et avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics et particuliers qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes pères pour cette ville, et celle de sa reconnaissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guienne, plein de joie de rejoindre le roi de Navarre après une si longue absence. Ce prince me reçut d'une manière qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures et celles de Monsieur. « Eh bien! « me dit-il ensuite, n'est-ce pas là l'accomplisse-

« ment de tout ce que je vous dis de ce prince à « Coutras? Mais le vicomte de Turenne, que je « dissuadai, autant qu'il me fut possible, de le « suivre, y a encore plus mal fait ses affaires que « vous. »

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avait irrité l'Espagne au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, et de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau, où il était allé voir la comtesse de Guiche[1] : car il était alors dans le fort de sa passion pour cette dame. La défiance qu'avait Henri de tout ce qui lui venait d'Espagne, et sa haine naturelle pour cette cour, l'empêchèrent d'y ajouter foi. Je ne voudrais pas être caution de la sincérité des Espagnols toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mendoce, le chevalier Moreau et Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des

[1] Diane Dandoins, vicomtesse de Louvigny, etc., épouse et ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué, dans les observations sur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyait à Henri IV des levées de vingt-trois et vingt-quatre mille Gascons qu'elle faisait à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils, nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnaître pour sien ; mais que ce jeune homme répondit qu'il aimait mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du règne de Henri III*, p. 270.

momens où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre [1]; et celui-ci pourrait être du nombre. Quoi qu'il en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, et ne s'en servit que pour convaincre le roi et la reine-mère de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

On ne parlait presque plus au roi. Ce prince, retiré à Vincennes, était inaccessible à tout autre qu'à ses mignons et aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre : car cette princesse, dont l'humeur ne pouvait sympathiser avec celle du roi son mari, l'avait encore quitté [2] pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune

[1] Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle Davila, liv. 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux, sur la frontière de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il voulait faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue*, t. 5.

[2] Depuis ce temps-là ils vécurent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisait quelquefois Henri III au roi de Navarre sur ce sujet, et sur quelques autres dont parle l'Étoile. Un jour que ce dernier avait reçu du roi quelques lettres assez piquantes : « Le roi, dit-il, par toutes ses « lettres, me fait beaucoup d'honneur : par les premières, il « m'appelle c..., et par les dernières, fils de p..... »

m'apprit qu'elle n'était pas en meilleure intelligence avec la reine sa mère et le roi son frère. J'eus recours à madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au roi : il y eut un commencement de négociation entamée; j'obtins même de la main de sa majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussitôt? La reine-mère jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvais oisif chez moi, où je m'étais retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'aurait peut-être rendu plus sage : elle l'avait seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que, jugeant qu'elles ne pouvaient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus

d'abord qu'il avait encore en tête de grands desseins; et je n'en doutai plus lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince, Aurilly, qui m'avait procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets[1] dont Monsieur s'enivrait je découvris au fond de son cœur une mélancolie et une amertume secrète qui le dévoraient, et dont rien ne pouvait le distraire : c'était le commencement de cette langueur qui quelque temps après arrêta par sa mort[2] ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissait de déconcerter, s'il

[1] Monsieur prenait les titres de fils de France, par la grâce de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Évreux et de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mantes, Meulan et Beaufort; marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise et Malines; défenseur de la liberté belgique : il fut nommé Hercule au baptême, et on changea ce nom en celui de François à sa confirmation.

[2] Presque aucun historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. (*De Thou,* liv. 78.) « Ce fut, » disent les *Mémoires de Nevers,* pour avoir couché avec la...., » qui lui fit sentir un bouquet empoisonné. » *Ibid.* p. 163; *Busbec, epist.* 33, 35.

était possible, toutes les entreprises de la Ligue, dont cet habile prince avait d'abord saisi le grand objet. Il avait besoin d'un homme de confiance à la cour qui en étudiât tous les mouvemens; c'était pour me charger de cet emploi qu'il m'avait fait revenir. Il me communiqua ses réflexions, me donna toutes les instructions dont j'avais besoin, et m'embrassa plusieurs fois. Lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : « Mon ami, souvenez-« vous que la principale partie d'un grand courage « et d'un homme de bien, c'est de se rendre in-« violable en sa parole : je ne manquerai jamais « à celle que je vous ai donnée. » Je n'eus point besoin de chercher de prétexte qui autorisât ce second voyage que je faisais à Paris. La faveur où j'avais laissé mes deux jeunes neveux [1] à la cour y donnait assez de vraisemblance. Ils commençaient à inspirer de la jalousie aux mignons. Le roi les mettait déjà de ses parties de dévotion; c'était un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étaient disgraciés. Je n'en sus la raison que long-temps

[1] Salomon et Philippe de Béthune. Le premier s'appelait, comme son aîné, le baron de Rosny, et fut gouverneur de Mantes ; le second a formé la branche des comtes de Selles et de Charost. En s'attachant au parti et à la personne du roi, ils avaient tous deux abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avaient été élevés.

après, et elle est du nombre des choses[1] qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris et à la cour. Je donnais des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passait, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeait, par la nature même des occupations dont j'étais chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté, dans la fleur et la force de mon âge, on entendra sans étonnement que j'ai payé à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperdument amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion dont les commencemens sont si délicieux, et lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenait point, je trouvai cette réflexion bien faible contre les égards qu'avait pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un père respectable, et plus encore contre les charmes d'une maîtresse qui méritait d'être aimée. J'aurais

[1] Ceux qui sont curieux de le savoir n'ont qu'à consulter le chap. 7 de la *Confession de Sancy*.

eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. Lafond[1] me proposa, pour faire diversion, de voir mademoiselle de Courtenay[2], dont il souhaitait que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenait mieux à tous égards. Je la vis, et j'approuvai intérieurement ce choix; mais mademoiselle de Saint-Mesmin détruisait bientôt toutes ces sages réflexions.

Je vins une jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même Lafond et quelques autres personnes. Le hasard y avait conduit singulièrement mademoiselle de Saint-Mesmin et mademoiselle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'hôtellerie. La conjoncture était des plus délicates; et je jugeai qu'il n'y avait pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles à laquelle je refuserais mes soins et ma première visite. Il n'y a ni ménagement, ni adresse qui puisse en pareil cas satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, et me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en aperçut; et, mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle allait m'entraîner

[1] Lafond était son valet de chambre; il en sera encore parlé.

[2] Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay seigneur de Bontin.

aux pieds de sa sœur, lorsque Lafond s'approchant de mon oreille : « Tournez à droite, Monsieur, « me dit-il, vous trouverez des biens, une extrac- « tion royale, et bien autant de beauté lorsqu'elle « sera en âge de perfection. » Ces deux mots, lâchés à propos, rappelèrent ma raison, et fixèrent mon irrésolution. Je convins que Lafond me donnait un bon conseil, et que la seule différence pour la beauté entre mademoiselle de Courtenay et sa rivale était que l'une tenait du côté des charmes ce que l'autre ne faisait que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir mademoiselle de Saint-Mesmin, ce qui m'attira de grands reproches; mais je soutins l'assaut; et de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle maîtresse, et que quelques visites de plus m'eurent fait connaître son caractère. Elle agréa mes soins, et, peu de temps après cette aventure, je l'épousai [1].

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny, pendant cette

[1] Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisaïeul de M. de Rosny, avait aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin.

année 1584 entière, dans les occupations, les exercices et les divertissemens de la campagne: autre genre de vie qui ne m'était pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour et celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement : mais elle fournit bien des ressources à celui qui sait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux, que je n'avais cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenais des écuyers qui allaient me chercher des chevaux dans les pays étrangers, où ils étaient à vils prix ; je les envoyais vendre en Gascogne, à la cour du roi de Navarre, où je ne manquais pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entre autres au vicomte de Chartres six cents écus un cheval rouan, fleur de pecher, qui ne m'en avait coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule, qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La Garnache, qui me paya en cette monnaie un fort beau cheval d'Espagne que je lui avais vendu douze cents écus.

Sur la fin de l'année [1], une lettre du roi de Na-

[1] La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le Grain rapporte l'aven-

varre me tira de cette vie oisive. Il me mandait que le temps qu'il avait prévu était arrivé où il avait besoin de ses serviteurs; que l'état et la religion étaient menacés du dernier malheur, si l'on ne travaillait promptement à le détourner, et

ture qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avait feint de quitter le service de l'Espagne, et de passer à celui de ce prince, pour trouver le moyen de le tuer en trahison. « Un « jour, dit-il, chassant ès forêts d'Ailas, il avise à ses talons « le capitaine Michau, bien monté, ayant une couple de pis- « tolets à canon bandés et amorcés, le roi seul et mal assisté, « comme c'est l'ordinaire des chasseurs de s'écarter.... Le roi, « le voyant approcher, lui dit d'une façon hardie et assurée : « Capitaine Michau, mets pied à terre, je veux essayer ton « cheval s'il est si bon que tu dis. Le capitaine Michau obéit, « et met pied à terre. Le roi monte sur son cheval, et, prenant « les deux pistolets : Veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un? On « m'a dit que tu veux me tuer, mais je te puis maintenant tuer « toi-même, si je veux; et, disant cela, tira les deux pisto- « lets on l'air, lui commandant de le suivre. Le capitaine, « s'étant fort excusé, prend congé deux jours après, et oncques « depuis ne parut. » *Déc. de Henri le Grand*, liv. 8.

Busbec, qui résidait alors à Paris en qualité d'ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, nous assure encore dans ses lettres qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le roi de Navarre; mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la faiblesse du poison; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; et, qu'ayant été pris et appliqué à la question, on connut, par les démarches que fit Henri III en cette occasion, qu'il n'avait aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

qu'il allait avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet c'est dans cette année qu'éclatèrent les hardies entreprises de la Ligue [1], et l'on ne

[1] La première de toutes les démarches qui donnèrent naissance à la Ligue, fut une association des princes, prélats et gentilshommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu, en 1576, en faveur des protestans. Le manifeste qui y fut dressé servit comme de modèle à toutes les autres provinces, et même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, et dont les résolutions mirent Henri III dans la nécessité de se déclarer chef des catholiques contre les huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au duc de Guise. Dans le commencement on ne parlait simplement que de maintenir la seule religion catholique dans le royaume: mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la couronne, et on y fit entrer le pape et le roi d'Espagne. Voyez la formule de ces associations dans le vol. coté 8826 des *manuscrits de la bibliot. du Roi*, p. 160. La confédération de la noblesse de Normandie, avec serment de conserver la religion en France, et la couronne dans la maison de Valois, se voit, vol. 8832, p. 5. Tout ce volume est encore rempli de mémoires concernant la Ligue et les premiers états de Blois. Voyez outre cela le Traité de la Ligue avec le roi d'Espagne, passé au château de Joinville, et signé des parties respectives, et plusieurs autres pièces sur le même sujet, vol. 8866. On trouve aussi ces mêmes pièces, en tout ou en partie, avec des circonstances

pense point, sans frémir, qu'en moins de quatre ans il fondit sur le roi de Navarre dix armées

curieuses sur ce sujet, dans différens auteurs, tels que les *Mémoires de Nevers*, t. 1; les *Mémoires de la Ligue*, t. 1; les *Mémoires d'état de Villeroi*, t. 2; *de Thou*, liv. 63 et 81; *d'Aubigné*, t. 2, liv. 3, chap. 3; *Matth.* t. 1, liv. 7 et 8; *le Novennaire de Cayet*, t. 1, au commencement, et autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la Ligue soit beaucoup plus ancienne, et qu'elle ait pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine, l'oncle, pendant que de son côté, le duc François de Guise en formait aussi le plan en France; mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise : le collége de Fortet a passé pour avoir été le berceau de la Ligue. C'était, dit-on, un avocat nommé David qui en porta les mémoires à Rome; et ces mémoires qu'on lit encore dans le premier tome des *Mémoires de la Ligue*, interceptés par les huguenots, furent ce qui leur en donna la première certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou, selon d'autres, en revenant, n'agissait point auprès du pape de son mouvement, et selon ses propres idées, ce qui n'a guère de vraisemblance. Pour Henri III, il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avait des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles : « J'ai grand'peur qu'en voulant « perdre le prêche, nous ne hasardions fort la messe. » On assure que tous les secrets de la Ligue lui avaient été découverts par un gentilhomme nommé La Rochette, qui en était chargé, et qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584

royales, lorsque le danger qui menaçait également les deux rois se fut tourné contre lui seul, par la faiblesse de Henri III, qui prit la loi de ses propres ennemis, et conduisit lui-même la main qui cherchait à renverser son autorité.

Henri III, voyant que la Ligue arborait publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il était plongé, et jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse [1] pour l'opposer en Normandie au duc d'Elbœuf, qui y tenait une armée, dont la Ligue s'était servie à extorquer le fameux édit de juillet [2], par lequel

et 1585, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il était encore si faible, qu'il ne pouvait compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, et mille chevaux. Aussi Beauvais Nangis (et c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendait faire si le roi venait l'attaquer : « Me retirer, lui répondit le duc, au plus vite en Allemagne, en attendant une « occasion plus favorable. »

[1] Anne, duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

[2] Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la Ligue et la honte de Henri III. Henri IV dit au marquis de La Force, en présence de Matthieu, qui le rapporte, liv. 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne faiblesse de Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenait son visage appuyé sur sa main. Sixte V lui-même en parut indigné ; et par la même bulle du 5 septembre 1585, par laquelle il excommuniait ceux qui donneraient du secours aux huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entrepren-

il était ordonné à tout huguenot d'aller à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse, qui avait mes deux frères dans son armée, passa par Rosny, et m'engagea sans peine à aller avec lui: en attaquant la Ligue, on entrait dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible; mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, et alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot[1], qui vou-

draient contre le roi et le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui allaient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours et les démarches de la Ligue, soit en France, soit à Rome, dans le tome I des *Mémoires de Nevers*, p. 661 et suiv.

[1] « Chicot était un Gascon, brave, riche et bouffon. Il blessa « à la cuisse Henri de Lorraine, comte de Chaligny (pendant « le siége de Rouen), et l'ayant fait prisonnier, le présenta au « roi Henri IV, en lui disant : Tiens, voilà ce que je te donne. « Le comte, fâché de se voir pris par un fou, lui donna du « pommeau de son épée sur la tête, et il mourut du coup. Il « disait au roi tout ce qu'il voulait, sans que sa majesté le « trouvât mauvais. Quand le duc de Parme vint en France, « Chicot dit au roi, devant tout le monde : Monsieur mon « ami, je vois bien que tout ce que tu fais ne te servira de « rien, si tu ne te fais ou contrefais catholique. Une autre fois : « De moi je tiens tout assuré que tu donnerais en un besoin « les papistes et huguenots aux protonotaires de Lucifer, et « que tu fusses paisible roi de France ; aussi-bien, dit-on, que « vous autres rois n'avez de religion qu'en apparence. Je ne « m'ébahis pas, dit-il encore à sa majesté, s'il y a tant de gens « qui aboient après être roi : le métier en est bon ; car en

lut donner carrière à son humeur enjouée, aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelait que la *folle*, lui envoya dire avec mystère que ce diable d'huguenot, c'était moi dont il voulait parler, avait retenu prisonnier le *sourdaut*, autre surnom qu'il donnait au duc de Joyeuse. Lavardin, sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'aurait pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques, et vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour par lequel on lui fait savoir que le roi a fait la paix avec la Ligue, et que son intention est qu'il mène contre le roi de Navarre l'armée qui n'était partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la Ligue [1].

« travaillant une heure de jour, il y a moyen de vivre le reste « de la semaine, et se passer de ses voisins; mais, pour Dieu, « Monsieur mon ami, gardez-vous de tomber entre les mains « des ligueurs; car vous pourriez tomber entre celles de tel « qui vous pendrait comme une andouille, et puis ferait « écrire sur votre potence : à l'écu de France et de Navarre, « céans, bon logis pour y rester. » *Mém. pour l'histoire de France*, t. 2, p. 72.

[1] Les ligueurs, assemblés à Châlons, y obligèrent le roi,

Joyeuse me l'apprit, en me disant : « Hé bien, « M. le baron de Rosny, c'est à ce coup que j'au- « rai vos beaux chevaux à bon marché, car la « guerre est déclarée contre ceux de la religion ; « mais je m'assure que vous ne serez pas si sot « que d'aller trouver le roi de Navarre, et vous « embarquer dans un parti qui sera infailliblement « ruiné, et vous ferait perdre votre belle terre de « Rosny. » Le duc de Joyeuse aurait pu parler encore long-temps sans que je l'eusse interrompu. Je connaissais assez la cour pour que rien ne dût me surprendre de sa part. Mais je pensais avec étonnement par combien de traverses la fortune se plaisait à faire passer le roi de Navarre avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinait : car j'en étais toujours intérieurement persuadé, et les prédictions de la Brosse ne me sortaient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là-dessus, et après cela je le quittai

qui s'en excusa secrètement au roi de Navarre sur la nécessité. Ce prince et la reine sa mère se laissèrent effrayer mal à propos par les menaces de la Ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencemens. On manqua encore dans le conseil l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponses les députés de ces provinces, qui étaient venus offrir au roi cette souveraineté, s'il voulait faire marcher ses troupes de ce côté-là, et qui paraissaient souhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou*, liv. 81.

brusquement. L'écart dut lui paraître un peu fort; et j'ai su qu'il dit à ceux qui étaient à côté de lui: « Voilà un maître fou! mais il pourrait bien s'a- « buser avec son sorcier. »

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venait d'arriver, et je passai promptement en Guienne, où était le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenait de fréquentes conférences entre les protestans sur le parti quon devait prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que, dans une occasion où il y allait de tout pour les réformés, ils n'entendaient pas assez leur véritable intérêt pour se tenir du moins parfaitement unis, et pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeaient dès ce temps-là plutôt à leur agrandissement particulier qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenait si bien à la sienne, qu'il était impossible qu'ils réussissent, s'il échouait. Chacun se bâtissait à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particulière, qui fut tenue à Saint-Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur palatin, nommé Butrick, où parut

avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premières marques de cet esprit inquiet, double et ambitieux, qui formait son caractère. Il avait projeté, de concert avec ce Butrick, un nouveau système[1] de gouvernement, dans lequel ils avaient entraîné MM. de Constans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles et autres. Ils voulaient faire de la France calviniste une espèce d'état républicain, sous la protection de l'électeur palatin, qui tiendrait en son nom cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre était quitte de toute reconnaissance envers ces messieurs, puisque par ce plan on confondait tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, et qu'on les réduisait à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis

[1] L'historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il était très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des calvinistes de France, et très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts dont Sully se sert fréquemment dans ses mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

secrets dans son conseil, parmi ses créatures et ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même et ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances et leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi et la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendaient-ils maintenir l'union et la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnaient tant de têtes, et de têtes aussi indépendantes les unes des autres que peu soumises à un protecteur trop faible pour se faire obéir? On aperçoit d'abord quel est leur objet. Ils voulaient devenir chacun dans leur district autant de souverains; et ils ne voyaient pas que par là ils n'auraient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la Ligue et de l'Epagne, qui les auraient détruits facilement en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisaient d'une manière assez cachée, n'empêchèrent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency [1] opina que, dans le danger présent, tout le monde se tînt uni, et se mît efficacement sur la défensive. J'in-

[1] C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

sistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnaître l'autorité d'un chef unique, et de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier et me dit : « M. le baron de « Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il « faut encore mieux faire. N'êtes-vous pas résolu « que nous mourions ensemble? Il n'est plus « temps d'être bon ménager. Il faut que tous les « gens d'honneur, et ceux qui ont de la con- « science, emploient la moitié de leurs biens pour « sauver l'autre. Je m'assure que vous serez des « premiers à m'assister; aussi je vous promets que, « si j'ai jamais bonne fortune, vous y participe- « rez. Non, non, Sire, lui répondis-je, je ne veux « point que nous mourions ensemble, mais que « nous vivions et que nous cassions la tête à « tous nos ennemis. Mon bon ménage n'y nuira « pas. J'ai encore pour cent mille francs de bois « à vendre que j'emploierai à cela. Vous m'en don- « nerez un jour davantage, lorsque vous serez « bien riche. Cela arrivera. J'ai eu un précepteur, « qui avait le diable au corps, qui me l'a prédit. » Le roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette saillie. « Or bien, mon bon ami, me dit-il en « m'embrassant étroitement, retournez-vous-en « chez vous, faites diligence, et me venez re- « trouver au plus tôt avec le plus de vos amis

« que vous pourrez; et n'oubliez pas vos bois de « haute futaie. » Il me communiqua ensuite le dessein qu'il avait d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire; c'était en effet le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avait pratiqué quelques intelligences dans Angers; mais qu'il craignait que le prince de Condé, par sa précipitation, n'y mît plus d'obstacles que les catholiques. La suite fera voir s'il pensait juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passerait; et me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivaient aussi le cardinal de Lénoncourt [1], MM. de Sillery et de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une dernière représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du roi, et de changer de religion [2].

[1] Philippe de Lénoncourt, cardinal et archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier; Jean d'Angennes, seigneur de Poigny.

[2] On lit dans les mémoires de la vie de J. A. de Thou, liv. 3, une conversation de Michel de Montaigne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici : « Comme ils s'entrete- « naient, dit l'auteur, des causes des troubles, Montaigne lui « dit (à ce président) qu'il avait servi de médiateur entre le « roi de Navarre et le duc de Guise, lorsque ces deux princes « étaient à la cour; que ce dernier avait fait toutes les avances « par ses soins, par ses services et par ses assiduités, pour

Poigny vint me trouver le lendemain, et, en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensais sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenait une peine inutile, et qu'il fallait autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occasion où la religion, l'état et l'autorité royale étaient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, et au lieu de répliquer : « Je crois, me dit-il, qu'une « messe est de difficile conquête en cette ville. »

« gagner l'amitié du roi de Navarre; mais qu'ayant reconnu « qu'il le jouait, et qu'après toutes ses démarches, n'ayant « trouvé en lui qu'un ennemi implacable, il avait eu recours à « la guerre, comme à la dernière ressource qui pût défendre « l'honneur de sa maison; que l'aigreur de ces deux esprits « était le principe d'une guerre qu'on voyait aujourd'hui si al- « lumée; que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvait la « faire finir; que le duc, ni ceux de sa maison, ne se croiraient « jamais en sûreté tant que le roi de Navarre vivrait; que ce- « lui-ci, de son côté, était persuadé qu'il ne pourrait faire va- « loir son droit à la succession à la couronne pendant la vie « du duc. Pour la religion, ajouta-t-il, dont tous les deux font « parade, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux « de son parti; mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre. « La crainte d'être abandonné des protestans empêche seule « le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères; et « le duc ne s'éloignerait point de la confession d'Ausbourg, « que son oncle Charles, cardinal de Lorraine, lui a fait goû- « ter, s'il pouvait la suivre sans préjudicier à ses intérêts; et « que c'étaient là les sentimens qu'il avait reconnus dans ces « princes, lorsqu'il se mêlait de leurs affaires. »

Je l'y conduisis moi-même avec les autres députés; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnait aux catholiques dans une ville dont les réformés étaient les maîtres, que ceux-ci n'étaient pas les véritables ennemis du roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avais prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parlait que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre et d'exterminer les huguenots. Tout s'y passait au gré de la Ligue, qui commandait souverainement depuis la honteuse démarche du roi; et il fallait que tout ce qui restait de bons Français se cachassent pour gémir des malheurs que la faiblesse du roi attirait sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, et j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet [1], de Montbazon l'aîné d'Aumont, de La Rocheguion, des Arpentis, et quelques autres. Ils me donnèrent assurance que, si une fois le roi paraissait aux environs de la Loire, il verrait bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons Français. Je les affermis autant que je pus dans ces

[1] Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet; Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1578; Jean d'Aumont, maréchal de France; N..... de Silly, comte de La Rocheguion; Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garde-robe du roi, gouverneur de Touraine.

bonnes résolutions[1], et, après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avais promises au roi.

J'appris par le bruit public ce qui venait d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac[2], qui était gouverneur du château de cette ville, y avait mis en son absence un lieutenant nommé *le capitaine Grec*, avec vingt soldats sur lesquels il comptait. Deux de ces soldats, qui avaient été de la religion, se laissèrent gagner par le roi de Navarre et le prince de Condé, et n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportait la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissait avec le roi de Navarre contre la Ligue, il se forma un troisième parti en faveur du premier, conduit par du Hallot[3], qui rechercha Rochemorte et Fresne; c'est ainsi que s'appelaient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-temps en cette situation, les deux soldats, pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, et le tuèrent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi

[1] Il est parlé dans de Thou, liv. 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès de Henri III.

[2] Charles de Cossé, comte de Brissac.

[3] Michel Bourrouge du Hallot; Louis Bouchereau de Rochemorte; Léon de Fresne.

ils se saisirent du château, sans que du Hallot, qui n'était point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine: au contraire, il contint le peuple, en représentant que c'était par ordre du roi que les deux soldats avaient agi; et il demeura dans son erreur jusqu'à ce que, s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte et de Fresne. Sa méprise lui fit perdre [1] la vie sur la roue. Jusque-là tout allait bien pour le parti du roi de Navarre et du prince de Condé; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont par les catholiques, qui tenaient le château investi, s'aperçoit qu'on ne cherche qu'à surpendre la place, et à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissait achève de le mettre en pièces. Il ne restait plus que Fresne. Deux jours après, comme il était endormi sur le parapet du mur, où il se croyait fort en sûreté, un coup de carabine, tiré de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire de plus de cinq cents pas, le renverse mort: après

[1] Le roi craignait si fort la Ligue, qu'il désavoua hautement l'entreprise de du Hallot.

quoi les catholiques chassent le reste des huguenots de la ville et du château, avec la même facilité qu'ils s'en étaient emparés. Tout cela ne serait point arrivé, si le roi de Navarre avait conduit seul l'entreprise, parce qu'il n'aurait fait agir les deux conjurés que lorsqu'il aurait été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée produisit plus d'un mal. Le prince de Condé était occupé à assiéger Brouage lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avait surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siége pour venir seconder ses créatures, et étant arrivé trop tard, il manqua l'un et l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes catholiques, qui étaient encore dispersées et dans l'inaction, se rassemblèrent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en ressaisir, précipita les actions de la campagne, et mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des réformés, je jugeai qu'on ne les ménagerait plus; et je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyais du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de royalistes, je n'en trouvais pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où était le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti,

persuadé qu'il n'avait jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente, et que, si je n'avais reçu aucune nouvelle de sa part comme il me l'avait promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie en était la cause. MM. de Mouy [1], de Feuquières et de Morinville, à qui je fis part de ma résolution, la trouvèrent trop hasardeuse, et refusèrent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin avec six gentilshommes pour toute escorte, et mes domestiques, dont deux portaient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Je vins coucher à Nonancourt, et la seconde journée à Châteaudun. Jusque-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina partout que j'allais joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé La Mothepotin, il faisait fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissemens, et je vins à Vendôme, où, ne voulant pas être reconnu par Benehart [2], je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe,

[1] Isaac Vaudré ou Vaudray, sieur de Mouy; N.... de Pas de Feuquières.

[2] Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

et je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : il répondit juste, et on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville, afin de venir loger dans le faubourg le plus reculé. Benehart, qui nous prit pour des catholiques, comme nous l'en assurions, nous envoya dire fort obligeamment qu'il nous conseillait de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince, qui avait été repoussée devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, et faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, cela rendait le séjour du faubourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous représentait comme un malheur : mais il fallait bien se donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage, feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, et à rentrer dans la ville : ce fut à moi, qui faisais le domestique, à y mettre sous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embarras de tous ceux qui délogeaient (car tout le monde en avait reçu l'ordre) servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres; mais, après que nos chevaux se furent repus et délassés, la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais, au lieu de rentrer dans la ville, nous enfi-

lâmes une rue détournée que j'avais fait reconnaître, et qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyais que pouvait être l'armée du prince de Condé.

Le mal était que la feinte qui nous avait si bien réussi jusque-là pouvait causer notre perte, par l'impossibilité de reconnaître assez promptement de quel parti étaient ceux que nous rencontrerions. Il y allait de la vie pour une pareille méprise. Mais, n'y ayant à cela aucun remède, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, et nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet, la première troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevau-légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes, *vive le roi;* et Falandre, qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, et dont nous pouvions, si nous ne le croyions pas, tirer de plus grandes lumières de deux ou trois compagnies d'argoulets [1] qui venaient, disait-il,

[1] Ainsi appelés des arcs dont ils furent d'abord armés. Ils servaient à pied et à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appela *arquebusiers à cheval;* et ce dernier nom est employé plus communément dans ces mémoires.

après lui. Ces dernières paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, et d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feraient ces argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre; mais nous nous y disposâmes, comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas, au *qui vive* que nous fit la première compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces argoulets royalistes qu'on nous avait annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné ainsi. Les argoulets, ayant aperçu de loin les troupes du prince de Condé, s'étaient écartés du chemin, et s'étaient jetés dans les bois : au lieu d'eux, c'étaient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondait sur nous, en nous couchant en joue, et nous criait de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connaissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnaître; mais je fis réflexion que, dans ces sortes de rencontres, la première parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expli-

quer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer, et d'appeler ces officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis, laissai prendre mes chevaux, et marchai à la suite, jusqu'à ce que je fusse proche de MM. de Clermont[1] et de Saint-Gelais, que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, et jusqu'aux malles où était mon or.

Le prince de Condé suivait de près ces quatre compagnies. Il ne pouvait croire ce qu'il voyait, tant il trouvait mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement; et, lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce prince, qui était si mal accompagné, qu'il n'était nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, et dans un canton où on le cherchait de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un simple gentilhomme. Il était trop connu, c'eût été le perdre, et me perdre avec lui; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de La Trimouille[2], et je ne me chargeai que de MM. de Fors, du

[1] Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Galerande.
[2] Claude, duc de La Trimouille.

Plessis, de Vérac et d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, et trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cents chevaux qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en peletons, dont le plus considérable n'était que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, et marchant lui-même par de semblables chemins, il échappa, lui douzième, à la poursuite de ses ennemis avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guère moins grand. Aux ruses dont je m'étais servi j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes frères, après avoir coupé ma barbe et mes moustaches pour paraître plus jeune, ce qui ne me déguisait pas si bien que je n'entendisse dire à mes côtés, partout où je passais, que je ressemblais parfaitement à mon frère le huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvait me faire, je prenais le ton d'un zélé ligueur. Je répandais le bruit de la défaite de M. le prince, et de la déroute des protestans par le duc de Joyeuse. Je vins de cette manière coucher à Château-Renaud. La grande difficulté était de passer la Loire. J'en serais venu difficilement à bout, sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'en-

voya, comme je mettais pied à terre à Montbazon, du vin et des poires de bon-chrétien; et je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part, que, quoique connu dans cet endroit, je cédai à la prière qu'il me fit d'y séjourner trois jours. Nous en avions besoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort, en enlevant peu de temps après M. de Montbazon [1], m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentimens se portaient au bien de l'état.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraut et Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment suisse, qui se rendait à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins; et à la fin je crois que j'aurais pu compter sur eux, meme sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, et ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avais à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la rivière à Saint-Marsand. Il s'avança avec sa compagnie jusque sur le bord de la riviere : heureusement j'étais déjà sur l'autre bord; et, ayant de l'avance, je gagnai la maison

[1] Il fut tué à la journée d'Arques.

de M. de Neufvy [1]. A Marton, je descendis à mon ordinaire dans le faubourg, et aussitôt, je ne sais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que, pendant la nuit, on avait fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyait qu'étaient mes chevaux. Je faisais sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : « Monsieur, je ne veux point m'informer « qui vous êtes; mais si vous êtes huguenot, et « que vous partiez d'ici, vous êtes perdu. Il y a « une embuscade à cinq mille pas d'ici, de cin- « quante cavaliers bien armés, qui, à mon avis, « vous attendent. » Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paraître troublé de ce qu'il m'avait dit. Je lui répondis froidement que, quoique je ne fusse point huguenot, il me semblait toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon auberge, où, prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avait été encloué, je les fis desseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venais d'entendre, je fis déguiser en paysan périgordin un de mes valets, qui en imitait parfaitement le jargon, et, après l'avoir ins-

[1] Le cadet, qui s'appelait Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Madeleine de Melet de Fayoles, sieur de Neufvy, son aîné, était dans le parti de la Ligue.

truit de ce qu'il avait à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avait dit qu'était postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers, à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisaient sur les nouvelles de la ville, que mon départ était différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de là, où ils se retirèrent, bien fâchés d'avoir manqué leur coup, et dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; et il revint aussitôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai, après quelques autres petites aventures semblables, chez M. de Longa, et de cet endroit à Bergerac, où était le roi de Navarre. Ce prince, avec qui rien de tout ce qu'on faisait pour lui n'était jamais perdu, me tint long-temps embrassé, et se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avait fait essuyer. Il voulut savoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, et principalement la rencontre que j'avais faite du prince de Condé, et le pas glissant où je l'avais laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvait alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyait marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne et de Joyeuse s'avançaient à grandes journées; et ac-

tuellement il avait en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avais apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en aurait pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castillon et de Monségur, que Matignon faisait mine de vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets; ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, et par un très-grand froid, car c'était au mois de février, nous arrivâmes assez à temps pour faire lever ce siége.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne était proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, et l'épouvante fut extrême. On ne savait de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinait que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisième voulait qu'il passât en Angleterre, d'où, après s'être assuré d'un puissant secours, il irait se mettre à la tête de celui qu'on lui faisait espérer d'Allemagne. Tous convenaient en un point, que le prince devait s'éloigner de la Guienne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui allait mettre en France le parti protestant sans remède était près de prévaloir; et, le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai que l'extrémité n'était pas assez pressante pour

laisser les choses ainsi à l'abandon; qu'il serait assez temps d'en venir là lorsqu'on aurait encore essayé de faire tête partout; ce qui ne me paraissait pas absolument impossible, en laissant, par exemple, le vicomte de Turenne sur la défensive en Guienne, avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourrait le rassembler, tandis que le duc de Montmorency, faisant la même chose en Languedoc, et Lesdiguières en Dauphiné, le roi se réserverait la Rochelle et les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangères, qui ne pouvaient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, et déclara qu'il le suivrait : « Mais, « ajouta-t-il, le duc de Mayenne n'est pas si mau« vais garçon, qu'il ne me permette de me pro« mener encore quelque temps dans la Guienne. » Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle; et fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendait indispensable.

Il n'y fut que huit jours; et, pendant cet intervalle, les deux armées catholiques s'étant jointes, et ayant saisi tous les passages par lesquels on croyait que le roi de Navarre pouvait se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un

passage[1]. Il partit de Nérac suivi de deux cents chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux : mais, au lieu d'aller jusque-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, et au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-Foi pour rendez-vous; puis, retournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois et des bruyères, qu'il connaissait pour y avoir été souvent à la chasse, et arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la rivière après le soleil couché, et marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, et jusque sur les fossés de Marmande. Après quoi, faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous ses gens, qu'il avait séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Mayenne, piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colère sur Montignac-le-Comte, où le capitaine Roux et le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne

[1] Voyez ce passage du roi de Navarre, et toutes les expéditions militaires de part et d'autre, dans *d'Aubigné*, tome 3; *Matthieu*, tome 1, liv. 18; *Cayet*, liv. 1, et autres historiens.

put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce général trouva moins de résistance dans Sainte-Bazeille. Le gouverneur de cette petite place était Despeuilles, de la maison de Courtenay, et réputé très-brave homme; ce qui me fit naître l'envie de m'y renfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens et amis, qui sans doute le connaissaient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandais; enfin, vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jetai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place était par elle-même fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversait de part en part. Cependant on aurait pu y tenir du moins quelque temps; mais la peur saisit Despeuilles : il n'écouta aucun de nos avis; et la tête lui tourna au point qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis, qui traitèrent la ville comme ils jugèrent à propos. Le roi de Navarre, qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colère se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur, s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment que, quand le prince lui-même

y aurait été, il n'aurait pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours, à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la dernière extrémité, et après avoir disputé le terrain pied à pied. En se retirant, il jeta ce qui lui restait de monde dans Monségur, Castillon et Sainte-Foi. Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-Flanquin, où commandait Florestan de Béthune. Enfin, craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laissa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guienne, et prit le chemin de cette ville par Pons et Saint-Jean-d'Angely.

Il y avait des momens où Henri III, indigné du personnage honteux que la Ligue lui faisait jouer, aurait fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger [1] : mais il eût voulu le faire sans rien risquer, et rejetait toujours, par ce motif, la pensée qui lui vint plusieurs fois d'appeler le roi de Navarre, et de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons suisses catholiques étant arrivés à Paris pour traiter du secours qu'on avait demandé quelque temps auparavant à cette répu-

[1] C'est dans ces momens qu'il disait, comme le rapporte l'Étoile : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos;* voulant parler des ligueurs et des huguenots.

blique, le roi, qui se trouva dans un moment de dépit contre la Ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses, lesquels, avec les troupes dont il pouvait particulièrement disposer, et celles qui dépendaient du roi de Navarre, auraient fait un corps capable de mettre la Ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire savoir ses nouveaux desseins, et lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, et en particulier sur l'emploi qu'on ferait de ces Suisses. Un passeport en blanc était joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom, et me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur, où était pour lors la cour, et j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai et passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude et de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avait l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits chiens pendu à son cou par un large ruban; et il se tenait si immobile, qu'en nous parlant, il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la Ligue, dont il me fit juger, à son emportement, qu'il avait reçu quelque nouvel affront, et traita de son union avec le roi de Navarre comme d'une

chose dont il sentait toute l'utilité : mais un reste de crainte lui faisait toujours ajouter qu'il la regardait comme impossible tant que le roi de Navarre persisterait à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, et je répondis au roi : Qu'inutilement on proposerait cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant, il agirait contre sa conscience; mais que, quand il serait capable de le faire, cela ne produirait pas ce que sa majesté en espérait, parce que le mobile qui remuait la Ligue n'était ni l'amour du bien public, ni celui de la religion : qu'il arriverait donc que, par cette action précipitée, le roi de Navarre perdrait tous les secours qu'il pouvait espérer des réformés, sans que pour cela il détachât un seul homme de la Ligue; qu'au contraire tant de faiblesse ne ferait qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua, et je persistai toujours à soutenir que le roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporterait que sa seule personne; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il était, et sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifiait le parti du roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mère, et je sentis que l'un et l'autre demeuraient d'accord de la force de mes raisons, mais que la crainte du changement que pouvait produire leur union avec un prince

de la religion était tout ce qui les retenait. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup; et par la manière non-seulement gracieuse, mais encore franche et ouverte, dont leurs majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les députés suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but : il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chère, et surtout en vin, moyennant quoi ils promirent sans restriction un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteraient en Dauphiné, et les seize autres mille seraient employés pour le service et au gré des deux rois. Le roi me confirma encore, par MM. de Lénoncourt, de Poigny et Brulart, qu'il n'avait point changé de sentiment, et qu'il désirait passionnément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitait pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevais de lui presque tous les jours, il m'exhortait à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, et même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, et après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devait faire des seize mille Suisses, et de la route qu'on leur ferait

tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, et même s'en servir, s'il en avait besoin, contre la Ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvait naître de cet arrangement, et je ne me relâchai sur cet article qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article était aussi frivole qu'on l'imaginait, et ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Le traité ayant été fait entre les deux rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsillière à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée; mais il ne m'avait suivi que pour passer en Allemagne à la première occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant [1] et de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes allemandes, que les protestans de ce pays avaient promis au roi de Navarre. Marsillière exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Ce prince ne put se résoudre à demeurer res-

[1] Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.

serré et inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cents fantassins, deux cents chevaux et trois canons, qu'il donna au duc de La Trimouille, pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvait souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de La Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys et quelques autres officiers, et on me remit le soin de l'artillerie. Nous saisîmes d'emblée le bourg, qui est sans fortifications, et nous attaquâmes aussitôt le château. Les murs en étaient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maronière, qui en était gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptait sur un prompt secours, que Malicorne[1] s'était engagé à lui amener ; ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin; je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avais pas une assez grande provision, et pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement, aux environs de la Rochelle, deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Tal-

[1] Jean de Sourches, sieur de Malicorne.

mont; les trois vaisseaux y mouillèrent l'un après l'autre; et les assiégés, apprenant que le roi de Navarre conduisait l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'était faute d'argent que Malicorne n'avait point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre, se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle, qui y commandait, se défendit parfaitement, et ne laissa pas inutile une coulevrine, qui était la seule pièce d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque, comme une chose singulière, que, Madame ayant envoyé son maître-d'hôtel porter un billet au roi son frère, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, et ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi-quart d'heure.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme, chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avait-il prononcé, qu'il venait d'Heidelberg, de la part de MM. de Clairvant et de Guitry, que, sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête, et le renversa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venait l'avertir que les reîtres et les

autres troupes protestantes d'Allemagne étaient prêtes à entrer en France, et lui demander par quel endroit il jugeait à propos qu'on les fît marcher. Les uns voulaient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la Ligue avait le plus de pouvoir ; les autres soutenaient qu'il fallait qu'ils prissent leur route par le Bourbonnais, de là par le Berri et le Poitou, en côtoyant la Loire : MM. de Montmorency et de Châtillon [1] opinaient pour les engager en Languedoc et le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens ; et le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire l'avis de les faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne voulait pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la Ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'aurait apparemment pas souffert ; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Ce prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixent. Le bruit de cinq ou six canons, dont l'usage avait été fort rare jusque-là dans les siéges, produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, et lorsqu'il se vit renforcé de deux cents chevaux, et de quinze cents hommes que

[1] François de Coligny, fils de l'amiral.

lui amenèrent le prince de Condé et le comte de La Rochefoucault[1], qu'il venait de faire colonel-général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siége de Fontenai, la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avait dans cette place un brave gouverneur avec une forte garnison. Ce gouverneur, nommé La Roussière, voulut défendre, non-seulement la ville, mais encore le faubourg des Loges, plus grand et plus riche que la ville même, et revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades qui fermaient l'entrée de ce faubourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du faubourg dans une nuit fort noire, par La Rochefoucault, à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau[2], de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquières, de Brasseuses, Le Chêne et deux ou trois autres; et nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main et les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois, Vaubrot, Avantigny et moi; nous entraînâmes sur nous, en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui

[1] François de La Rochefoucault, prince de Marsillac, fils de celui qui avait été tué à la Saint-Barthélemi; il fut tué en 1591.
[2] Louis de Courcillon de Dangeau.

étaient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort; et les ennemis, nous voyant les maîtres de la barricade, ne songèrent plus qu'à se retirer après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près, nous n'entrassions pêle-mele avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les deux plus belles maisons du faubourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité et l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venait de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfilait toute la rue, et rendait l'entrée de la maison du roi et des nôtres fort périlleuse : avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce faubourg, rien ne pouvait y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversais la rue pour entrer de ma maison dans celle du roi, qui était la plus belle de tout le faubourg, une balle vint s'aplatir contre mon casque, dans le moment que Liberge, mon valet de chambre, venait pour me l'attacher. Je fis aussitôt tendre une corde dans le travers de la rue, et par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux assiégés la vue des allans et venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée et à la sape. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, et con-

duisit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvaient arriver du dehors. Les ponts, les passages et toutes les routes qui conduisaient à la ville furent exactement gardés, et très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étais de garde avec vingt cavaliers à un gué de rivière, j'entendis au loin un bruit de chevaux et de ferremens qui ne me laissa point douter que je ne fusse bientôt attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, et se fit entendre si proche, que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe, afin de tirer à bout portant; mais, prêt à faire ma décharge, je m'aperçus que ce qui m'avait donné une alarme si chaude n'était qu'une horde de chevaux et de jumens qui erraient dans toute cette plaine, et venaient chercher l'eau de la rivière. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me sus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyais chercher du secours de ne partir qu'après que le combat serait engagé.

Mon principal emploi à ce siége fut de conduire l'artillerie. La sape se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvait entendre de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardaient les parapets : et ce fut le roi de Navarre qui s'en aperçut le premier. Il parla, et se fit connaître aux

assiégés, qui demeurèrent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demandèrent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie; les articles en furent dressés, ou plutôt dictés par le roi de Navarre : la sûreté de sa parole était si connue des assiégés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : le roi de Navarre, charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, et préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avait fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'était rendue, imagina un plaisant stratagème pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, et, enveloppant dans les linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bière, et attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avait la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi au travers des faubourgs dans un cimetière hors la ville, avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées et la nuit venue, des gens apostés par cette femme vinrent déterrer le mort, et se disposaient à le reporter dans la ville; mais ils furent

aperçus par quelques soldats, qui entreprirent de les chasser, et ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardèrent pas le secret; ce n'en était plus un dans la ville: un prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en était ouverte, avait déjà répandu partout cette aventure.

Le roi de Navarre, laissant le sieur de La Boulaye[1] gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il forma le dessein d'en faire une place régulière: il m'en fit tirer le plan, et le donna à garder à Davailles, parent de La Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauléon, ensuite du château de la Garnache, d'où M. de Genevois[2] chassa sa propre mère: elle se retira à Beauvais, petite ville sur le côté de la mer, où son fils la poursuivit encore; mais pour

[1] Charles Échalard, sieur de La Boulaye.

[2] D'Aubigné explique mieux ceci, tome 3, liv. 1, chap. 10. « La dame de La Garnache, dit-il, sœur du duc de Rohan, « tenait la ville de la Garnache et le château de Beauvais sur « mer, en neutralité. Son fils, nommé le prince de Genevois, « pour sa prétention du mariage de sa mère avec le duc de « Nemours, s'étant saisi de la Garnache par l'intelligence des « domestiques....., entreprit aussi sur Beauvais.....; mais il se « trouva prisonnier de sa mère. La cadence de tout cela fut « que le roi de Navarre se mêlant de sa liberté, l'obtint, et « par le même moyen la place, etc. »

cette fois il tomba lui-même entre ses mains ; et elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Je ne me trouvai point à ces siéges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligèrent à y faire un voyage. J'avais obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauvegarde pour mon château et mes biens de Rosny, et tous les passeports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerais à propos : ce qui me tranquillisait par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étaient autorisées contre les protestans. J'appris que ce bourg venait d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avait perdu la plus grande partie de ses domestiques, et la peur l'avait fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avait passé deux jours et deux nuits dans son carrosse. Elle était alors réfugiée dans le château de Huets, appartenant à madame de Champagnac, ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me savoir si proche d'elle céda à la frayeur du danger que je courais en venant me mêler avec des pestiférés, et elle crut m'obliger à m'en retourner, en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avait trop besoin de secours et de consolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance; et je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gen-

tilshommes et deux domestiques, et respirant en liberté l'air de la campagne, parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devaient encore. La persécution qui était ouverte contre tous les religionnaires me mettait à leur merci; et, dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la Ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison; et je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la marche avait été lente jusque-là, et les opérations peu considérables, s'avançait à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venait de manquer Niort et Parthenay; et, dans l'impuissance où il se voyait de conserver toutes ses places contre des forces si supérieures, il en fit démanteler et raser la plus grande partie; et ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais et Saint-Maixent, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il était rentré.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, semblait promettre

tout autre chose; et l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en était déjà plus question, un moment avait tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce serait un mystère absolument incompréhensible, si on ne savait dans quelles variations est capable de se jeter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité et à la paresse. En matière d'état, rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, ni tout abandonner ni tout refuser au hasard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages et froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait tendent à y parvenir. On ne saurait encore trop acheter ni trop presser une paix nécessaire; mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix et la guerre. Ce n'était pas par de telles maximes que se conduisait le conseil de Catherine. Si l'on y prenait un parti, ce n'était que pour le moment, et jamais pour la fin; et c'était toujours d'une manière si timide, qu'on ne remédiait au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites et de frivoles intrigues, et en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche de

manière à s'en laisser éblouir, et de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le roi, ou plutôt la reine-mère en joignent un autre qui y met le comble [1]; c'est l'usage de je ne sais quelle petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité et de déception, sans laquelle elle s'imaginait qu'il ne peut y avoïr de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, et l'autre liant les mains à ceux qui pourraient nous aider à le prévenir, que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? et c'est ce qui arriva à Henri III, pour n'avoir pu se résoudre à employer le remède qui lui était offert; je veux dire la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes, afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut, pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extrémité qui pouvait être aussi fatale au nom royal que honteuse à la mémoire de ce prince.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires,

[1] On a soutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entrait pour rien dans la politique de cette reine : témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue : « Hé bien, nous prierons Dieu en français. »

et crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre [1] à Cognac, à Saint-Prix et à Saint-Maixent : elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui allaient fondre sur lui, et dont elle avait, disait-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyait qu'à regret la Ligue en état d'opprimer le roi de Navarre, parce que son intérêt n'était pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnait-elle à ce prince de la démarche téméraire et hors de saison où elle voulait l'engager? Et n'avait-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettait sans cesse en avant, n'était au fond qu'un piége adroit pour le priver du secours des protestans, lui faire commander les troupes qui lui venaient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, et après lui tous ses partisans? J'ai particulièrement des preuves qui justifient cette pensée.

[1] « La reine lui demandant ce qu'il voulait, il lui répondit, « en regardant les filles qu'elle avait amenées : Il n'y a rien là « que je veuille, Madame. » (Péréf. *Hist. de Henri le Grand.*) Matthieu y ajoute que Catherine le pressant de faire quelque ouverture : « Madame, lui dit-il, il n'y a point ici d'ouverture « pour moi. » Tome 1, liv. 8, p. 518.

Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences auxquelles j'assistais avec le roi, j'en liai de particulières par son ordre avec mesdames d'Uzès et de Sauves, qui connaissaient mieux que personne l'intérieur de Catherine, et qui m'aimaient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensaient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisais que conjecturer; et je me plaignis de ce que la reine-mère cherchait par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la Ligue. Ces deux dames m'avouèrent confidemment qu'elles croyaient que la religion ne servait que de prétexte à Catherine, et que les choses étaient au point que le roi de Navarre ne devait plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurèrent ensuite qu'elles ne voyaient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : et quoique dans cette cour, après la ga-

Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 septembre. « A « Saint-Brix, un jour allant à la chasse, et voulant montrer « que son cheval était plus vif que deux très-beaux chevaux « appartenans à Bellièvre, une bande de cochons derrière une « haie fit peur à son cheval, qui se renversa sur lui. Il demeura « sans connaissance, jetant le sang par le nez et par la bouche : « on l'enleva comme mort au château. Cependant, deux ou « trois jours après, il n'y parut pas. » *Mém. de Nevers,* tome 2, page 588.

lanterie, on fit du mensonge sa prinpale étude, j'ai toujours cru ces paroles sincères.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mère [1], elle s'en retourna sans avoir rien obtenu, et Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'était un second mystère que la conduite d'une armée donnée à Joyeuse. Était-ce pour mortifier les chefs de la Ligue qui pouvaient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi? Était-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la Ligue qui avaient porté le roi à lui donner une place, où il se tenait assuré que cet ingrat périrait, ou du moins échouerait? Était-ce simplement pour éloigner un favori à qui un nouveau venu avait fait perdre les bonnes grâces du roi? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'était-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable? Tel était l'esprit de la cour, que les conjectures même

[1] « Après un long entretien, comme la reine-mère lui de- « manda si la peine qu'elle avait prise ne produirait aucun « fruit, elle qui ne souhaitait que le repos, il lui répondit : « Madame, je n'en suis pas cause; ce n'est pas moi qui vous « empêche de coucher dans votre lit; c'est vous qui m'empê- « chez de coucher dans le mien : la peine que vous prenez « vous plaît et vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi « de votre vie. » *Péréf.* première partie.

les plus opposées trouvaient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la dernière, c'est que l'armée de Joyeuse était composée des principales forces du royaume; qu'elle était surtout remplie d'une noblesse d'élite, et abondamment pourvue de tout ce qui pouvait la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixent en état de défense : il y fit un voyage si précipitamment, que, succombant au sommeil et à la fatigue, il fut obligé, en s'en revenant à la Rochelle, de se jeter dans une charrette à bœufs, où il dormait comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixent, il avait ordonné aux deux régimens de Charbonnières [1] et des Bories [2], nommés pour le défendre, de se porter à la Motte-Saint-Éloi en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette dernière place et de son château, ni celles de Saint-Maixent, de Maillezais et de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entre autres de celle de Despeuilles, qui fut emportée presqu'à la vue de la Rochelle. La manière cruelle dont se comportaient les vainqueurs rendait ces mal-

[1] Gabriel, prévôt de Charbonnières.

[2] N..... des Bories.

heurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvait faire pour s'en venger, était de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs pendant les marches de cette armée.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenait de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre et les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyait un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnaient voulaient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourrait peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'était pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée; je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûlait d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, et après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchaient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avait aucun coup à faire; mais, comme nous étions près de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchaient fort éloignés

l'un de l'autre. Je voulais encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers, et nous les enfonçâmes ; douze ou quinze restèrent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, et le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sus que cette seconde troupe était composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'était arrêté à faire collation à Surgères ! Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyait bien que j'avais voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse en faveur de mes deux frères qui étaient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passe-port, et le conduisis partout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où était l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats albanais de la compagnie du capitaine Mercure, et pareil nombre d'Écossais de celle de d'Ouïmes ; mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre et inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que, m'ayant dit qu'il était sur le point d'aller jusqu'à Montrésor, je ne balançai point à lui répondre d'un air

à augmenter ses soupçons qu'il pourrait bien aller de là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frère, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passait. Lorsqu'il sut qu'il n'en était rien, il s'imagina que sa disgrâce était certaine, puisque le bruit en était parvenu jusqu'à la Rochelle; et je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien: au contraire, il reprit la parole froidement, et me dit que je me laissais tromper par mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avait aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence qui allait laisser l'armée catholique sans chef; car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plus tôt parti, que toute son armée, déjà assez mal disciplinée, vécut sans règle et sans commandement.

Le roi de Navarre, qui avait assemblé secrètement douze cents hommes tirés de ses garnisons, tomba si à propos sur les compagnies de Vic, de Bellemanière, du marquis de Resnel, de Ronsoy et de Pienne, et sur celle du duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit et l'autre

à table, et les tailla en pièces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui était demeurée sous les ordres de Lavardin : il la suivit jusqu'à la Haye, en Touraine, et trouva le moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avait eu en cette occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus long-temps, je crois que la faim la lui aurait entièrement livrée. Les soldats se répandant dans les villages, et s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la rivière, et les surprenions à tous momens.

Dans ce peu de temps, il y en eut plus de six cents de pris ou de tués. Je donnai avec six chevaux seulement dans un village plein de soldats : ils étaient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes, qui étaient sur les lits et les tables, et éteindre leur mèche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre; ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avait long-temps que M. le comte de Soissons[1], mécontent de la cour, faisait espérer au

[1] Charles de Bourbon, quatrième fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et frère de Henri I, prince de Condé, de François, prince de Conti, et du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mère, Françoise d'Orléans de Longueville.

roi de Navarre qu'il passerait dans son parti, et que ce prince n'oubliait rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique fournissant une occasion telle que l'un et l'autre l'attendaient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire, et le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers pour faciliter à ce prince le passage de la rivière. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortait fut attaqué sur la levée, si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, et le bagage qui était des plus riches entièrement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes frères n'étaient plus dans cette armée : je leur avais obtenu un passeport pour sortir de la Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelait. On était alors dans le fort des violences exercées contre les religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyaient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes, où tout le monde se faisait soldat pour piller, leurs maisons n'étaient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étaient exposés dans Paris et dans les grandes villes aux recherches rigoureuses que le zèle de la religion inspirait, et que

l'envie de profiter de leur dépouille ne faisait que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connaîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits et leurs devoirs à cet égard. Ils ne sauraient sévir trop rigoureusement contre toute espèce d'action qui blesse la nature, la société ou les lois. Une religion capable d'autoriser ces actions devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; c'est même par cet endroit seul que la religion est soumise au pouvoir des têtes couronnées : mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, et abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisaient mener aux réformés une vie malheureuse. Ceux qui avaient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenaient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse et si tumultueuse.

Mon épouse s'y était retirée il y avait quelque temps, avec la précaution de prendre un nom

supposé; et elle joignait aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchait à son terme, la crainte de tout ce qui pouvait lui arriver en cet état fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venait de donner le jour à un enfant mâle, qui eut pour parrain le sieur de Ruères, prisonnier en la Conciergerie, et qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille et sa femme; car le prêche et les assemblées des protestans ne laissaient pas de se tenir, malgré les informations sévères qu'on faisait contre eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet; je courus moi-même les plus grands hasards, et je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, et les recherches se faisant avec un soin qui ne laissait rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul et déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avait été reçu dans Paris avec des acclamations et des louanges qui devaient le faire rougir secrètement de ne les avoir

pas mieux méritées. Aussi ne l'empêchèrent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où était le roi à son égard. Son arrivée avait dissipé toutes les menées de ses jaloux, et le faible que Henri avait pour lui ayant porté sa faveur[1] au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attachèrent à lui, et il reprit le chemin de la Guienne, avec la fleur de la noblesse française, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassemblaient séparément au rendez-vous qu'il leur avait marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle qu'en rajustant la date de mon passe-port, qui était expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible qu'il voyait prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put

[1] « Dans son ambassade à Rome, il avait été traité comme « frère du roi. Il avait un cœur digne de sa grande fortune. « Un jour, ayant fait attendre trop long-temps les deux se- « crétaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses « excuses, leur abandonnant un don de cent mille écus que le « roi venait de lui faire. » *Notes sur la Henriade.*

trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine et le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de La Trimouille et La Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avaient de gens de guerre avec eux. Il s'en fallait beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettaient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guienne, le Languedoc et le Lyonnais, vers la source de la Loire, où il comptait pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avait pas encore toutes les troupes qui devaient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon et la Roche-Chalais, toujours observé et côtoyé par le général ennemi, qui, ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchaient, de peur de laisser échapper une occasion que peut-être il ne pourrait plus recouvrer. Il était déjà, avec ce qu'il avait de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvait accuser ce conseil de témérité; et le prince, qui ne hasardait jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeait qu'à mettre la rivière entre eux

deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, et de gagner la Dordogne, sur laquelle il avait d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part et d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais et d'Aubeterre. Le poste de Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille, plus diligent, le prévint, et s'y maintint après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, et y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, et me donna, conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys et Mignonville, celui du bagage, et particulièrement de l'artillerie. Comme il était nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié était déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le roi de Navarre avait envoyés pendant cette nuit à la découverte arrivèrent avec quelques prisonniers qu'ils avaient faits, et apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avait fait battre aux champs à dix heures du soir, et qu'il allait se trouver en

présence, au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail était non-seulement inutile, mais encore fort dangereux, parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage, il ne pourrait éviter l'entière défaite de cette partie de la sienne, qui serait restée en-deçà de la rivière, où elle ne pourrait plus recevoir de secours de celle qui serait au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repasser promptement tout ce qui était de l'autre côté; et, en doublant notre peine, il nous ôta encore Mignonville[1], dont il avait besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement faibles pour le travail qu'il nous donnait, il ne laissa pas de nous montrer une éminence sur laquelle il aurait bien souhaité que son artillerie fût placée, mais comme n'osant espérer que nous eussions le temps de gagner jusque-là. En effet on découvrait déjà la tête de l'armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connaissait pas assez bien le terrain, ou se laissait trop emporter à son ardeur, avait donné

[1] Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorsque Henri IV força cette ville, était maréchal de camp, et excellent officier. Henri avait dans son armée un grand nombre de ces officiers subalternes d'un mérite et d'un talent peu communs. Tels étaient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les historiens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

ordre de placer son artillerie en un endroit si bas, qu'il vit dans la suite qu'elle lui serait utile, et la fit changer de place : ce qui nous donna un espace de temps dont nous sûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire même que, quelque chose que fît ce général, il ne tira presque aucun service de son artillerie, et ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille : ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrège les voies, et prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi de Navarre [1].

Le combat [2] était déjà engagé, lorsque notre artillerie, qui ne consistait pourtant qu'en trois

[1] Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ses soldats : « Mes amis, voici une curée qui se présente, bien autre « que les butins passés. C'est un nouveau marié qui a encore « l'argent de son mariage en ses coffres ; toute l'élite des cour« tisans est avec lui. » *Décade de Henri le Grand*, liv. 4.

[2] Il commença le 20 octobre à neuf heures du matin ; il était fini à dix. La victoire fut complète, il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, et cinq cents prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre ; et pas un prisonnier de distinction. (*De Thou*, liv. 87 ; *Mém. de Duplessis*, liv. 1 ; *d'Aubigné*, tome 3, liv. 1 ; *Matth.* t. 1, liv. 8, page 533.) Le P. Daniel, dans son histoire de France, t. 9, in-4°, fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurais bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

pièces de canon, se trouva établie, et il était temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, et celui de La Trimouille avaient été forcés dans le premier choc : ce qui avait commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les catholiques criaient *victoire*, et il s'en fallait peu qu'ils ne fussent victorieux en effet; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu [1] si terrible, que chaque coup enlevait douze, quinze, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis, et les incommoda si fort, que, pour se mettre à couvert, ils s'écartèrent, et n'offrirent qu'un corps mal joint et mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé et du comte de Soissons, qui étaient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes [2] y firent des prodiges de valeur. Ils renversèrent

[1] « Le premier coup d'artillerie, dit Le Grain, emporta sept « capitaines du régiment de Picardie, le meilleur et le plus « aguerri de l'armée du duc. » Liv. 4.

[2] « Je ne vous dirai rien autre chose, leur dit le roi de Na- « varre, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon; et, « vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné..... Sa « valeur brilla ce jour-là par-dessus celle de tous les autres. « Il avait mis sur son casque un bouquet de plumes blanches « pour se faire remarquer.... Quelques-uns se mettant devant « lui, à dessein de défendre et couvrir sa personne, il leur « cria : A quartier, je vous prie; ne m'offusquez pas, je veux

tout ce qui se présenta à leur rencontre, et passèrent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups; en un moment tout changea, et la mort du général[1] catholique acheva de donner aux protestans une victoire complète.

Sitôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile, je me fis donner mon cheval, que Bois-Breuil tenait derrière l'artillerie, et je courus apprendre des nouvelles de mes frères. J'eus la consolation de savoir qu'il n'en était resté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre occupé à dissiper les fuyards[2], et achever sa victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse et celui de Saint-Sauveur[3], son

« paraître. Il enfonça les premiers rangs des ennemis, fit des « prisonniers de sa main, et en vint jusqu'à colleter un nommé « Château-Renard, cornette d'une compagnie de gens d'armes, « lui disant : « Rends-toi, Philistin. » *Péréf. ibid.*

[1] Tué de sang-froid par La Mothe, Saint-Heray; d'autres disent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux et Descentiers.

[2] « Quelqu'un, ayant vu les fuyards qui faisaient halte, lui « vint dire que l'armée du maréchal de Matignon paraissait. « Il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, « et se tournant bravement vers ses gens : « Allons, dit-il, mes « amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un « jour. » *Péréf. ibid.*

[3] Claude de Joyeuse, le plus jeune de sept fils de Guillaume, duc de Joyeuse.

frère, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, et portés dans une salle du château de Coutras, où ils demeurèrent sur une table, couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jeta sur eux [1].

[1] Voici une anecdote dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de La Houssaye, t. 2, p. 443, qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi : « Le roi de Navarre remporta « la victoire, au grand contentement du roi de France, lequel « avait secrète correspondance avec le victorieux par l'entre- « mise fidèle du marquis de Rosny, de la maison de Béthune, « présentement duc de Sully, qui demeurait inconnu à Paris. » Cet auteur paraît avoir eu connaissance des négociations secrètes du duc de Sully avec Henri III, qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avaient point eu leur effet; que le duc de Joyeuse n'avait rien perdu de sa faveur auprès de ce prince, du moins si nous en croyons Sully, qui devait être mieux au fait qu'un autre; enfin que Sully n'était plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille; et que même le dernier voyage qu'il y avait fait quelque temps auparavant n'avait pour objet que de voir et de secourir son épouse.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIÈME.

Mémoires depuis 1587 jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre et des protestans après la bataille de Coutras. Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons et du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé. Remarques sur cette mort. Journée des Barricades et ce qui s'ensuivit. Réflexions sur cet événement. Assassinat du duc et du cardinal de Guise. Réflexions et remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Faiblesse de Henri III pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois négociée par Rosny. Mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours. Faits d'armes des deux parts. Combat de Fosseuse, où se trouve Rosny. Mort de madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny. Situation embarrassante où ce prince se trouve. Dispositions des différens officiers de l'armée royaliste à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prises de villes et expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la journée d'Arques, où se trouve Rosny. Escarmouche du Pollet, dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres et siéges de places. Digression sur ces mémoires. Siége de Meulan. Armée espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry. Particularités sur cette bataille. Grands dangers qu'y court Rosny, et blessures qu'il y reçoit. Il se fait porter à Rosny. Caresses que lui fait Henri IV.

LIVRE TROISIÈME.

Il est également vrai qu'on pouvait tirer de grands avantages pour le parti protestant de la victoire de Coutras, et qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincère pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvait faire. Si avec une armée victorieuse et maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en aurait pu empêcher la jonction; et le parti devenait, après ce coup important, du moins égal aux catholiques. On a beau dire, on ne connaît jamais tout le prix du moment; les plus habiles y sont trompés: mais ce que très-peu de personnes [1] savent, c'est que les vues intéressées, et les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arrachèrent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de

[1] Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses : que le roi de Navarre ne sut pas profiter de sa victoire, ce qui ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince, et n'accuse que lui seul. Tome 3, liv. 1, chap. 15.

La Trimouille [1], crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutait depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le pays d'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avait amené de troupes à l'armée générale, et tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saíntes et de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la première alarme. Après quoi il ne voyait rien qui pùt lui résister; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable qui a l'aile forte et une faim insatiable [2].

[1] Claude, duc de La Trimouille.

[2] Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, Duplessis-Mornay et l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au prince et au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question que de Thou. En parlant dès suites de la bataille de Coutras, il dit que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il était à propos qu'on fit, l'avis du prince de Condé fut qu'on allât au-devant des troupes étrangères le long de la Loire, et qu'on leur assurât un passage sur cette rivière, en se saisissant de Saumur; que ce conseil ne fut point suivi, pour des raisons qu'il rapporte, et qui sont fort mauvaises; qu'il fut seulement arrêté que le prince de Condé irait avec ce qu'on pourrait lui donner

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tout pareils sur le Limosin et le Périgord, où il pos-

de troupes, joindre l'armée allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois et du Limosin; que le roi de Navarre, de son côté, se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou et de Saintonge, avait marché vers Sainte-Foi en Angenois, d'où il avait pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avait assiégé Sarlat en Périgord, dans le dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvait la prendre. Voilà ce que dit de Thou : et l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle, et en même temps très-vraie, puisque ni le duc de Bouillon ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejeter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivrait de tout cela que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre au plus tôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment que de convenir, d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisait former des projets criminels; et de trouver mauvais, d'une autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La raison blâme ces jugemens qu'on porte sur

sédait déjà de grands biens, tint la même conduite, et se faisant suivre des troupes qui recevaient ses ordres, et qui faisaient seules le tiers de l'armée, il les mena faire le siége de Sarlat, en les flattant que cette expédition allait enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui aurait dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, et du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avait rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachait plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avait rien de plus sincère, et ne lui était dicté que par son intérêt seul. Il avait su gagner le cœur de Madame, Catherine, sœur du roi, et il n'entretenait ce prince que de la passion qu'il avait de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce des-

l'intérieur; mais les lois de l'histoire les souffrent, et les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit, contre M. le comte de Soissons, il est et sera encore appuyé dans la suite sur des preuves qui ne laissent rien à répliquer. *De Thou*, liv. 87; *Mém. de Duplessis*, liv. 1; *d'Aubigné*, t. 3, liv. 1, chap. 15; Marsolier, *Hist. de Henri, duc de Bouillon*, t. 1, liv. 3.

sein en cachait un autre trop honteux pour le laisser apercevoir. Il prétendait se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyait aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés le pape, l'Espagne et les catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptait s'enrichir de ses dépouilles, et y gagner du moins les grands biens qui composaient l'apanage de la maison d'Albret en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de l'aider de ses conseils ni de sa main à pousser plus loin sa dernière victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse, que ce prince, qui se voyait d'ailleurs plus abandonné que s'il avait perdu lui-même la bataille, crut que la reconnaissance du secours que lui avait donné M. le comte l'obligeait à lui accorder cette satisfaction. Il était entraîné lui-même de ce côté (et le comte de Soissons ne l'ignorait pas) par une passion qui a toujours été le faible de ce prince. L'amour le rappelait aux pieds de la comtesse de Guiche pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avait fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage, fait ainsi à contre-temps, ne produisit

pas heureusement tout le mal qu'on avait lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connaître plus particulièrement celui qu'il était sur le point de se donner pour beau-frère. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, et une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenait que M. le comte n'avait fait cette démarche auprès de lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avaient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens; que le comte leur avait juré qu'aussitôt qu'il aurait épousé Madame, il l'emmenerait à Paris, et abandonnerait le parti de son bienfaiteur, et qu'on prendrait alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre, que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, et près de tomber dans le piége qu'on lui tendait, lui donna pour le comte une aversion que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, et regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, et auxquelles je me serais inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit en particulier dans un jardin, et me demanda mon avis sur

la situation où cette action avait mis les affaires. Je lui répondis qu'il fallait, sans perdre de temps, marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire pour y recevoir le secours étranger, ou, ce qui revenait au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en-deçà de cette rivière; et qui, à la réserve de Poitiers et d'Angoulême, qu'on pouvait laisser, ne me paraissaient pas difficiles à prendre. Par là ce prince s'assurait du moins à tout événement des plus belles et des meilleures provinces, dont on n'aurait pu le chasser qu'avec des forces et un temps considérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis, et me parut dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venait d'envoyer Montglat [1] vers l'armée étrangère, et que, ne pouvant aller lui-même se mettre à la tète, il aurait fort souhaité que M. le prince de Conti [2] se fût chargé de cet emploi. Il venait de recevoir des lettres de ce prince par lesquelles il lui faisait offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'armée royale pouvait servir à M. le prince de Conti à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxi-

[1] Louis Harlai, sieur de Montglat.

[2] François de Bourbon, prince de Conti, second fils de Louis I, prince de Condé, et d'Éléonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

liaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, et me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour tout écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, et je passai dans le Maine, où je croyais trouver M. le prince de Conti, à la faveur des connaissances que j'avais avec les gouverneurs des places du passage. J'appris en arrivant que le prince de Conti était parti de lui-même deux jours auparavant, et qu'il n'avait pu tenir sa marche si secrète, qu'on ne se fût aperçu qu'il était d'intelligence avec les étrangers : ce qui avait fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissaient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, et de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce bourg que j'appris que les Allemands, engagés sans ordre et sans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de grosses rivières, et sans cesse harcelés par les troupes de la Ligue, avaient enfin été totalement défaits à Auneau [1]; que les Suisses,

[1] Voyez ce détail dans *de Thou*, liv. 87; *d'Aubigné*, t. 3, liv. 1; *Matthieu*, tom. 1, liv. 8, p. 537; *la Chronol. novennaire*, t. 1, fol. 39, et surtout les *Mémoires de la Ligue*, t. 1, où il est marqué que, dans le temps que cette armée était campée près de la rivière d'Yonne, Montglat vint, de la part du roi de Navarre, dire aux chefs de s'acheminer par la source

pour éviter un semblable malheur, avaient pris parti, au nombre de douze mille, dans les troupes de la Ligue; que le roi de Navarre était en Béarn, ses troupes dans l'inaction et dispersées de tous côtés.

Ces tristes nouvelles abrégeant mon voyage, et rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride et de regagner Rosny, où, tandis que je déplorais dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignais, pour ma sûreté, de prendre part aux réjouissances publiques qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remèdes que le temps et le retour du roi de Navarre pouvaient apporter à nos malheurs; et lorsque je fus informé que ce prince était revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac, où la nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avait

de la Loire, où il irait se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugèrent pas à propos de le faire. Les chefs étaient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, etc. S'ils avaient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, aurait eu le temps de les joindre avec ses troupes, et l'armée n'eût pas été défaite. Davila, liv. 8, rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Mayenne, qui trouvait bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. « Ceux, dit-il, qui ne sont pas d'humeur de combattre « peuvent demeurer ici; ce que je ne résoudrai pas en un « quart d'heure, je ne le résoudrais pas en toute ma vie. »

coûté un million au duc de Mayenne pour faire le siége de cette place, que le vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du prince de Condé [1]. Une fin aussi prompte et aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchaient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques [2] qui fut tiré à quatre che-

[1] « Quoiqu'il y eût une secrète jalousie entre le prince de « Condé et le roi de Navarre, ce roi ressentit cette perte avec « une extrême douleur; et s'étant renfermé dans son cabinet « avec le comte de Soissons, il fut ouï en jeter les hauts cris, « et dire qu'il avait perdu son bras droit. » (*Péréf. Hist. de Henri le Grand*, 1 part.) Ce prince s'appelait Henri, et était fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa première femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de La Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossière, et qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, second du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son père. Il naquit le premier septembre suivant.

[2] Ce domestique s'appelait Brillant. Un de ses pages fut exécuté en effigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença contre elle une procédure que la naissance de Henri II, prince de Condé, fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son tribunal, et déchargea Charlotte-Catherine de La Trimouille du crime dont on avait voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-

vaux, ne laissèrent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades [1],

Jean-d'Angely, le 5 mars 1588, âgé de trente-cinq ans. (*De Thou*, liv. 90.) Morisot dit : Je ne sais pas sur quelle autorité la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure qu'il avait reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn.* cap. 12, p. 27.

[1] Je n'en ferai point ici le détail, qui serait trop long, et qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes suisses, pour la plus grande partie, et les ayant répandus dans différens quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la Ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, etc.; que Henri III, près de se voir assiégé dans le Louvre, et ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrètement par les Tuileries et le faubourg Montmartre, d'où il gagna Chartres; qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mère et le duc de Guise, et que l'entière décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque, d'après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III que ses troupes se fussent saisies et maintenues en possession du faubourg Saint-Honoré, et des derrières des Tuileries, et que personne du côté de la Ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardaient la porte de Nesle tirèrent de loin sur la troupe du roi; et, voyant venir le bac des Tuileries, où ils croyaient que pouvait être ce prince, ils coupèrent le câble. *Chronol. novenaire*, t. 1.

Henri III, de son côté, fit une faute encore plus grande en défendant à Crillon, colonel des gardes françaises, de s'emparer de la place Maubert et du quartier de l'Université ; et

et de la sortie du roi hors de Paris suivit celle-ci de près, et fut répandue par le courrier qui était

en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, aurait peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris, contre l'ordre du roi, que Bellièvre lui signifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'historien Matthieu, t. 1, liv. 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès : car le duc imagina qu'il pouvait éluder cet ordre en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la reine, la veille des barricades, en présence du roi et de Bellièvre, à qui il protesta avec de grands sermens qu'elles ne lui avaient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne pour payer le voyage d'un courrier.

Le duc d'Épernon conseilla à Henri III de faire assassiner par ses gardes le duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre; et ce prince voulut, dit-on, y engager La Guesle et Villequier, qui l'en dissuadèrent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il voulait le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avait pas pris, à beaucoup près, toutes les précautions qu'il devait prendre, instruit comme il l'était des projets de la Ligue, ayant manqué lui-même d'être pris en allant à Vincennes, et venant d'éprouver, par ce qui s'était passé à la détention de La Morlière, fameux ligueur, que le peuple n'attendait qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'était sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de La Morlière, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mémoires de la Ligue*, tome. 5, *Sat. Ménipp.*

Il y aurait ici une grande question à agiter sur laquelle je ne saurais pourtant beaucoup m'étendre : savoir, quel était

chargé d'aller l'annoncer au duc d'Épernon. Voilà à quelle scène honteuse se vit exposé un roi qui

le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matière, le pour et le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuient sur des pièces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au premier tome des *Mémoires de la Ligue,* et au volume de la bibliothèque du Roi, coté 8866. Les principales sont : une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, etc.; la lettre écrite par le duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles : « J'ai défait les Suisses, taillé en pièces une partie des « gardes du roi, et tiens le Louvre investi de si près, que je « rendrai bon compte de ce qui est dedans. Cette victoire est « si grande, qu'il en sera mémoire à jamais, etc. »; plusieurs autres lettres où il est parlé peu respectueusement du roi, et avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, et le reproche qu'il fit à la reine-mère, de ce que, pendant qu'elle l'amusait par des pourparlers, sa proie lui échappait : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels était établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne; sans parler d'une infinité d'autres pièces, qui, à vrai dire, ne sont qu'autant de libelles satires, où l'on reproche au duc François de Guise d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou et la Provence, et au cardinal son frère d'avoir voulu se rendre souverain de Metz sous la protection de l'empereur, projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; et d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la

ne sut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il fallait

participation du roi son maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou espèce de manifeste, qu'il écrivit le même jour, 13 mai. Il y expose que le peuple de Paris s'était échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'était répandu que le roi allait remplir la ville d'étrangers pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'était donné mille mouvemens jusqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avait sauvé les Suisses, et empêché le massacre; qu'il avait conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale, bien loin d'oser attenter à la personne du roi, « que j'eusse pu, dit-il, mille fois arrêter, si je l'avais « voulu, etc. » Ajoutez à ces raisons qu'en traitant avec la reine-mère, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti protestant, et qu'on mît à couvert la religion; et qu'en tout cela ce ne fut jamais en son nom qu'il parla; mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenait les intérêts contre ceux du roi de Navarre et des autres princes du sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise que le dessein de se mettre sur le trône après la mort de Henri III et celle du cardinal de Bourbon; et c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, et d'une grande partie de l'Europe, qui conspiraient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement (*Davila*, liv. 9), c'est que « le duc de Guise avait fait trop de « semblant, et frappé trop peu; qu'il se devait souvenir que « qui met l'épée à la main contre son prince, en doit à l'ins- « tant jeter le fourreau. » Sixte V, en en recevant la nouvelle, s'écria : « O le téméraire duc, et le lâche roi! » Le sieur de Straford, ambassadeur anglais (je rapporte ce trait avec les

agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandait, ni ceux qui l'approchaient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états ne sont point un effet du hasard ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands du royaume comme un gouvernement faible et dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venait d'être fait à

paroles de Le Grain) liv. 4, « ayant été conseillé de prendre « un sauf-conduit du duc de Guise : Je ne veux, dit-il, d'autre « assurance que le droit des gens et la protection du roi vers « lequel je suis envoyé, et duquel vous et lui (le duc de Guise), « êtes serviteurs et sujets. » Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise qu'en l'absence du roi, il irait prendre les ordres de la reine-mère.

Une pièce qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la Ligue et du conseil, avant et après le jour des barricades, est celle qui a pour titre : *Procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'île de France, sur la Ligue, depuis* 1565 *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favorisait secrètement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils, mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'histoire dans le tome premier du *Journal du règne de Henri III*, p. 132 et suiv.

son sang, et qui rejaillissait en quelque manière sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, et l'avis de défendre et de secourir le roi de France ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur-le-champ son secrétaire pour assurer ce prince qu'il pouvait disposer de sa personne et de ses soldats.

Le comte de Soissons, livré à de perpétuelles chimères, regarda cet événement comme un coup de la fortune qui, en le délivrant de tous ses rivaux, allait le rendre tout-puissant dans le conseil et à la cour de Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce prince; et, pour donner plus de relief à son action, il voulut paraître devant le roi suivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre et parmi ses plus affectionnés serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre sentit, comme il le devait, l'indignité de ce procédé; mais dissimulant son ressentiment, et faisant réflexion qu'il était de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches que pour étudier le nouveau système qu'on allait suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, et de feindre pour lui un zèle que je ne ressentais point. Le comte de Soissons se laissa tromper facilement,

et s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu secrètement les instructions du roi de Navarre, et concerté avec lui tout ce que le bien de son service exigeait que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat et des honneurs qui l'attendaient à la cour. Il ne croyait pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappaient d'une vanité et d'un orgueil insupportables, il se mêlait, sans qu'il s'en aperçût, un levain de fiel et d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquait toute l'aversion et l'antipathie qu'il sentait pour lui. Je ne pouvais me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondais autre chose sinon que je prévoyais que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettrait enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les aurait détruites l'une par l'autre. Un discours plus flatteur aurait été plus du goût du prince; mais le mien ne laissait pas de renfermer une marque d'attachement solide dont il ne pouvait s'empêcher de me savoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou et ensuite

à Mantes, où était le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, et pénétré de confusion de l'affront qu'il venait d'essuyer [1]; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, que dans ce moment même il donna au duc d'Épernon la charge d'amiral, et tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa ensuite la parole, et me demanda si j'avais quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante en lui disant que je ne comptais point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes ser-

[1] On croit qu'avec beaucoup de fermeté et de bonne conduite, Henri III aurait encore pu alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyèrent des députés à Chartres pour le supplier, avec toutes sortes de soumissions, de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrèrent dans la cathédrale portant les instrumens de la passion et criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté et d'autorité qui convenait en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avaient trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, et d'en ôter tous les corps et les cours souveraines: menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse et de tout son crédit pour les rassurer.

vices à sa majesté, parce que je me tenais assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avaient plus rien de différent des siens, viendrait dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien apercevoir, parce qu'il était environné et soigneusement observé par des personnes sur le visage desquelles il lut aussi bien que moi la peine que leur faisait mon discours. La faiblesse de ce prince avait quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvaient pas lui être cachés après la manière sanglante dont ils venaient de lever le masque; il feignit encore de ne pas les connaître. Il se livra de nouveau à la reine-mère [1], et par

[1] Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces après l'action des barricades, et qui commence ainsi : « Chers et bien-aimés, vous aurez, comme nous estimons, entendu les raisons qui nous ont mu de partir de ma « ville de Paris le 13 de ce mois, etc. » Ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangère dans Paris, et douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse et mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les huguenots, à la tête de la Ligue. Manuscrit de la bibliothèque du Roi, n. 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mère eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon et le duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve dans le vol. 8906, manuscrit de la bibliothèque du Roi, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des Châteillers et Miron, premier médecin de sa majesté, qui avait déjà été employé à

elle, à ses persécuteurs avec lesquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette dernière démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi [1]

porter des paroles de part et d'autre le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenant à l'évêque de Châlons, à Nemours, etc. La Ligue y fit des demandes exorbitantes, comme l'abolition totale de la religion réformée, et la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureraient; la publication du concile de Trente, l'inquisition, etc. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 juillet, qui fut donné en conséquence. *Mémoires de la Ligue*, tome 1; *Mém. de Nevers*, tome 1; *Matthieu*, tome 1, liv. 8; *Chronol. novenn.*, tome 1 et autres.

[1] La mort des deux frères, le duc et le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens et par ses gardes, la surveille de Noël, à Blois, où se tenaient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations et des brigues qui se firent des deux parts aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres frères du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avait fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étaient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutier, cette même dame qui avait fait tant de bruit sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui, et qu'elle ne put, par raisons ni par prières, l'empêcher d'aller le lendemain au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action de Henri III, entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il était alors. (*Mém.*

qu'il fit aux états de Blois laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa ven-

d'état de Villeroi, tome 2, page 175.) Mais les plus judicieux de nos historiens, et ceux mêmes qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. « Les circonstances odieuses du meurtre des Guise, dit Péréfixe, « l'on fait paraître horrible, même aux yeux des huguenots, « qui disaient que cela ressemblait fort au massacre de la Saint-« Barthélemi. » D'un autre côté, on ne saurait nier qu'il ne restait que ce seul moyen à Henri III de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance que celui qu'on trouve dans les *mémoires de Villeroi,* t. 1, p. 25, que sans cela ce prince pouvait se rendre maître des délibérations des états de Blois, et y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince qui se met dans une semblable nécessité; il va bientôt lui-même assurer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise était cher aux catholiques, et principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelaient que *notre Grand.* Il avait à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendait que plus respectable, parce qu'il l'avait reçue en combattant contre les huguenots, à la journée de Château-Tierry, d'un coup de pistolet que lui tira un reître. Il était au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitait avec une hauteur et une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, et jusqu'à ses propres frères, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III, dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches et sur ses desseins; avis qui étaient suspects à ce prince, comme ceux qui étaient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans sur la résolution vio-

geance; et si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée; il y a toute apparence que cha-

lente du roi, l'étaient à ce duc, parce qu'ils s'imaginaient tous les deux qu'on ne cherchait par là qu'à leur faire quitter la partie, et rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendait bien à trouver son compte. Henri III n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, et encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, et les cendres jetées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat fut, sans contredit, le roi de Navarre, qui n'y avait aucune part. Il y a toute apparence que, tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auraient été fermés. On assure même qu'il y avait alors de grands projets formés entre la France et l'Espagne, non seulement pour exterminer le parti calviniste, mais même pour détrôner Élizabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, était seule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans blâmer Henri III. « J'avais « dit-il, toujours bien prévu et dit que MM. de Guise n'é« taient pas capables de remuer l'entreprise qu'ils avaient mise « en leurs entendemens, et en venir à bout sans le péril de « leur vie. » (*Cayet*, t. 1, fol. 114.) Bien d'autres personnes pensaient sur cela comme Henri IV : « Maudit soit le Lorrain! « dit Hubert De-Vins, dans les mémoires de Castelnau; a-t-il « bien si peu de jugement, qu'il puisse croire qu'un roi à qui « il a voulu ôter la couronne, en dissimulant, ne dissimule « pas envers lui pour lui ôter la vie? Puisqu'ils sont si près « l'un de l'autre, dit aussi madame de Forbin, sœur de De« Vins, nous apprendrons au premier jour que l'un ou l'autre « aura tué son compagnon. »

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quel-

cun y avait un objet caché, vers lequel il marchait par des voies que la réussite découvrit dans les uns, et qui y sont demeurées cachées de la part de ceux qui y succombèrent.

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours [1] l'assassinat du duc de Guise, Henri III ne

ques-uns vérifier la prédiction de Regio Montanus et de quelques autres astrologues, que cette année serait l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

[1] Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom de politique, de savoir tout ramener à soi, et se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consiste pourtant qu'à employer des moyens lâches et de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne ne surent plus y apporter remède, on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avait par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'allait avoir le meurtre des Guise, dont elle n'avait point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, et peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 janvier 1589. On cessa d'en parler dès qu'elle fut morte. (*De Thou*, liv. 94.) Le dernier conseil qu'elle donna à son fils fut de cesser la persécution contre les calvinistes, et d'établir en France une entière liberté sur la religion. *Chron. novenn.*, t. 1, fol. 132.

On doit tenir Brantôme pour très-suspect dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine dans ses mémoires. Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du duc, qu'elle aimait

s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portait à s'unir au roi de Navarre. La Ligue n'était pas éteinte avec le duc de Guise. Il avait à calmer le peuple, à regagner les grands, à apaiser le pape, à contenir l'Espagne, à ménager tous les catholiques, très-disposés à prendre ombrage de sa religion après cette exécution. Henri, suivant le caractère des gens faibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit et ses raisons, et fit force déclarations pour se justifier. C'était uniquement par les armes qu'il fallait agir contre un parti que le respect dû à l'autorité royale ne touchait plus; et au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance que rampant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvait être imputée qu'à faiblesse, c'était à ce prince à se déclarer hautement agresseur, et à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se serait-il pas vu enlever Orléans avec une infinité d'autres places [1], et réduit enfin aux seules

beaucoup. Siri la loue en étranger mal instruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond. di Vittorio Siri*, vol. 1, p. 26.

[1] « C'est une bouffée, disait Henri III parlant de ces villes, « qui a jeté par terre un jeu de cartes. »

villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur.

Je fus témoin de tous ces événemens, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étais à portée de remarquer tout ce qui se passait à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il était temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avait pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là à démêler et à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui, se mettant en la place du prince de Condé, continuait pour lui-même tous ses projets, et, pour en parler juste, tenait à l'égard du roi de Navarre la même conduite que le duc de Guise à l'égard de Henri III. Il avait déclaré hautement dans une assemblée des protestans à la Rochelle que la France ne pouvait éviter, dans la conjoncture présente, de voir démembrer sa monarchie, et il donnait assez à entendre qu'il ne s'oublierait pas dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées; et, pour s'attacher encore plus fortement les réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de la Garnache, et prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade[1] à la Mothe-Frêlon.

[1] Il était parti dans le mois de janvier de Sainte-Hermine,

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernières conjectures sur la situation où je trouverais la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet [1] me vit passer dans la rue caché dans mon manteau, me reconnut et me fit suivre, pour savoir l'endroit où j'étais descendu. M. de Rambouillet était un homme droit, qui allait toujours au bien de l'état sans aucune considération d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du roi, et l'engager enfin à se jeter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les dispositions où il le souhaitait; et le roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avais déjà été député à ce sujet.

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avait à faire en cette occurrence, après quoi il me présenta à sa majesté, qui me confirma son

en Bas-Poitou, pour aller secourir la Garnache, assiégée par le duc de Nevers : Duplessis-Mornay conduisait sa troupe, et lui marchait à pied en chassant. Il s'échauffa, et fut saisi d'un mal de côté avec fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans la première maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé La Mothe-Frélon; Duplessis prit sur lui de le faire saigner; ce qui le guérit. *Vie de Duplessis-Mornay*, liv. 1, p. 125.

[1] Nicolas d'Angennes.

intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avait données au roi de Navarre sans aucun effet, je crus devoir demander au roi une lettre de créance pour ce prince; il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du nonce Morosini [1], ou du duc de Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourrait pas s'empêcher de me livrer, si je venais à être découvert dans Blois. Il fallut donc se passer de lettre. Je demandai ensuite, pour la sûreté du roi de Navarre, lorsqu'il se serait avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire, ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvais attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa majesté, mais uniquement à la crainte qu'elle avait de ces deux hommes, dont elle s'était rendue volontai-

[1] Jean-François Morosini, évêque de Bresce. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Sixte-Quint venait de publier une bulle d'excommunication contre Henri III, qui mettait tout en œuvre pour s'en faire relever. On dit que ce pape, aussi propre à gouverner un grand royaume qu'à conduire l'Église, approuvait secrètement la justice que le roi de France s'était faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans les *Mém. d'état de Villeroi*, liv. 2, p. 175, les lettres du cardinal de Joyeuse, déjà citées plus haut. Sixte V prédit que la Ligue mettrait Henri III dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre et des huguenots.

rement dépendante. Je ne crus pas pourtant que, sans ce dernier article surtout, le roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses troupes : mais la difficulté fut en quelque manière levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyait avec beaucoup de chagrin que le roi tenait une conduite qui lui ferait infailliblement perdre cette place, comme toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudrait y mettre; aimant mieux perdre sa place, et suivre ce prince simple volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutait pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvait se défaire de la défiance que le passé lui avait inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, et en se grattant la tête, si le roi agissait en cette fois sincèrement. Je l'en assurai, et j'y joignis le témoignage de Rambouillet. « Je ne veux donc pas, reprit ce « prince, prendre ses villes pendant qu'il traite « de bonne foi avec moi. » Il venait de prendre ce jour même Châtellerault. « Retournez, conti- « nua-t-il, lui porter mes lettres, car je ne crains « ni Morosini ni Nevers. » Il me fit apporter dans

le moment même à déjeûner dans son cabinet, et après je pris la poste pour Blois.

Le roi, qui ne doutait pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandait, s'était avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris ou marqués; et, comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allais être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement, Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avait été destiné à un de mes frères, alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendait dans le galetas du château. Il approuva et signa tout, jusqu'au passage sur la Loire, et voulu que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois était déjà répandu dans Châtellerault lorsque j'y arrivai, et il y était si passionnément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y était déjà plus. Ce prince, qui ne comptait guère que sur son épée, ayant su que la Ligue était entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, et y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la Ligue avant qu'elles eussent reçu le secours qui devait les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beau-

pré, après que j'eus visité le château, et fait un état des munitions de la place.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment fit qu'au retour je fus saisi d'une fièvre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Duplessis[1] sut bien se prévaloir de cet accident pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, et auquel le marquis de Rambouillet[2] avait eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lès-Tours, au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, et Duplessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avait obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui et du roi de Navarre même, qui favorisait un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons, qui ne s'accommodait jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux

[1] Philippe Duplessis-Mornay.

[2] Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une manière très-différente dans la vie de Duplessis-Mornay, liv. 1, page 131. Reste à savoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

desseins, et d'un autre côté, mes deux frères me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejetai fort loin cette pensée; et ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissait pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'aurait obligé d'y faire une continuelle résidence, et m'aurait par conséquent éloigné pour toujours de la personne du prince, je trouve que ce qui me paraissait alors un passe-droit était plutôt une faveur dont je devais le remercier.

Il ne restait plus rien à faire aux deux rois que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lès-Tours. Combattu par un reste de défiance[1] dont il avait de la peine à se défaire, je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, et qu'il voulut encore savoir ce que chacun des gentilshommes qui composaient sa suite pensaient sur la démarche qu'il

[1] « Ses vieux capitaines huguenots craignaient, disaient-ils, « qu'en un temps où une trahison était si nécessaire à Henri III « pour se retirer du labyrinthe où l'action de Blois l'avait jeté « (il avait été excommunié par Sixte V), il ne voulût acheter « son absolution au prix de la vie du roi de Navarre. » (*Péréf.*, *ibid.*) Ce prince avait souvent dit lui-même, à ce que rapporte de Thou, que jamais il ne lui arriverait d'entrer dans le cabinet du roi qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

faisait. J'étais de cette troupe, et le souvenir de ce que j'appelais une injustice me tenait dans le silence. Le roi de Navarre se tournant vers moi : « Vous ne dites mot, me dit-il ; que vous en sem- « ble ? » Je lui répondis en peu de mots que, quoique le pas qu'il faisait ne fût peut-être pas sans danger, parce que le roi avait l'avantage du nombre sur lui, je croyais que c'était ici une de ces occasions où il fallait donner quelque chose au hasard, et se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Ce prince réfléchit encore quelques momens ; ensuite se tournant vers nous : « Allons[1], allons, « nous dit-il, la résolution en est prise, il n'y faut « plus penser. »

Le roi s'était avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, et la joie d'une union si désirée y avait aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale[2], et prirent ensemble le

[1] Il écrivit en ces termes à Duplessis-Mornay : « M. Du- « plessis, la glace est rompue, non sans nombre d'avertisse- « mens, que si j'y allais, j'étais mort ; j'ai passé l'eau en me re- « commandant à Dieu, etc. »

[2] Au pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours : « Cou- « rage, Monseigneur, dit Henri IV à Henri III, deux Henris

chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi, je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parens et de mes amis que j'y trouvai, et je pris un logement dans le faubourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne, armé pour venger la mort du duc de Guise, et pour soutenir l'intérêt de la Ligue, n'avait pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le roi, qui était allé se promener à Marmoutier[1] sans armes, et suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, et fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les faubourgs n'ayant pour tous retranchemens que de méchantes barricades construites à la hâte par six ou sept régimens royalistes, qui les défendaient, je quittai le faubourg Saint-Symphorien, et fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers; mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le faubourg. On l'arrêta quelques momens, à la faveur de cinq ou six maisons, sur le haut de la colline, où l'on s'était posté; il fallut bientôt les abandonner, pour se

« valent mieux qu'un Carolus. » (*Matthieu*, t. 1, p. 752.) Le duc de Mayenne s'appelait Charles.

[1] Abbaye proche Tours.

retrancher derrière les barricades : comme on s'attendait à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtrerait à défendre les faubourgs. En effet, les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord; et, comme on n'y était point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit à découvert, et avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avait de soldats dans les faubourgs, et même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux pièces de canon leur suffisaient pour cela. J'aperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; et, craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes frères à la porte par où tout le monde entrait si confusément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger : avec un peu de temps et d'ordre, tout entra, et l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, et à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon et

quelques autres, et nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna l'île, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, et, en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la première nouvelle de ce qui se passait, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, et parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les faubourgs et aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, et fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre [1] comme leur libérateur.

Les deux rois passèrent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara pour l'expédition qui avait été projetée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travaillait, le roi de Navarre me commanda avec trois cents chevaux et pareil nombre d'arquebusiers, qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon [2] travaillait sourdement à

[1] Henri IV loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers*, t. 2, p. 589.

[2] Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

s'emparer au nom de la Ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards et autres instrumens, et nous vînmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres nous apprirent qu'il y avait en campagne un parti de quatre cents chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse[1], Saveuse, et que Reclainville[2], qui conduisait les vingt-cinq maîtres, nous avait pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux avec laquelle Lorge[3] venait de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cents chevaux chercherait à nous joindre, et nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, et, prenant par les coteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'un colline que chaque troupe avait montée de son côté; de manière que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cents pas les uns des autres.

On en vint aux mains sans délibérer (le 18 mai),

[1] Charles de Saveuse, et Anne de Brosse, son frère, de la maison de Tiercelin.

[2] Louis d'Alonville, sieur de Reclainville ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

[3] N.... de Montgommery de Lorge.

et ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étais de ce nombre avec MM. de Châtillon[1], de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni et de Pressaigni. Heureusement je n'étais point blessé; mon cheval, qui n'avait que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, et je me retrouvai dessus. Peut-être n'y a-t-il jamais eu d'action dans ce genre de combat plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtrière. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussitôt qu'ils avaient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, et j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvèrent aucune arme qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissèrent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avaient perdu deux cents des leurs.

Nous n'étions guère en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures et de l'épuisement qui nous rendaient comme immobiles. Un peu de repos était tout ce que nous désirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui, se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; et, pour comble de disgrâce, nous apprîmes que

[1] François de Châtillon, fils de l'amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Mouy. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que, malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude et de soif, que, les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, et loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui était du nombre des prisonniers. Ce prince, également porté à caresser les braves gens, et à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges et de bons traitemens. Mais Saveuse ayant su qu'un grand nombre de ses parens, et presque tous ses amis avaient péri dans le combat, cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, et aux blessures considérables qu'il avait reçues, le jeta dans un tel désespoir, qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étais prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courrier qui m'apprit que mon épouse était malade à l'extrémité. Je volai à Rosny avec d'Orthoman [1], premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenait pour la Ligue en ce canton; et un de mes frères [2], qui s'était emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse était malade, eut la cruauté de lever le pont, et de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé, et je jurai d'entrer ou de périr. Je me disposais en effet à forcer ma propre maison, et l'échelle était déjà appliquée contre le mur, lorsque mon frère, qui ne s'attendait peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus fut de voir encore mon épouse vivante, et de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remèdes furent inutiles : elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chère, et dont la vie avait été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutais avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui, en tout autre temps,

[1] Nicolas d'Orthoman, natif d'Arnhem.

[2] C'est sans doute l'aîné, qui se faisait appeler le baron de Rosny.

m'auraient enflammé d'un désir violent d'y prendre quelque part : car c'est pendant ce temps-là que se firent les siéges de Gergeau, Pluviers, Étampes, Chartres, Poissy, Pontoise, l'Ile-Adam, Beaumont et Creil. Il n'y avait point de bicoque qui ne se fît honneur d'arrêter son roi ; il ne trouvait partout que révolte et désobéissance. Il comprit alors quel bien c'était pour lui que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguait sa vie comme s'il en eût été las. On était sûr de le voir à la tête des soldats partout où il y avait du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que, pour se reposer, il s'appuyait sur Charbonnière [1], un coup de feu ôta la vie à ce maître-de-camp.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire [2] que les deux rois tenaient Paris assiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelait à ma douleur, et je courus rejoindre l'armée. Il me semblait que je soulageais l'amertume dont je sentais que mon cœur était encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les es-

[1] Gabriel Prévôt.

[2] S'il faut en croire *Matthieu*, tome 2, page 3, ces deux rois n'étaient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III ne pouvait cacher sa jalousie contre Henri IV, qui, bien loin de songer à régner, n'attendait, pour se retirer, que le moment où il aurait rétabli le roi sur son trône.

carmouches; et elles étaient alors plus fréquentes que jamais, surtout dans cette plaine qu'on appelle *le Pré-aux-Clercs*. Le roi de Navarre s'en aperçut, et remarquant que Maignan, mon écuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osait le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il voulait que je vinsse lui parler.

Il avait à peine proféré les premières paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, et le quitta aussitôt. Le roi de Navarre, frappé de ce qu'il venait d'entendre, me rappela dans le moment, et m'apprit que le roi venait d'être dangereusement blessé d'un coup de couteau [1]. Il avait autour de lui vingt-cinq gentils-

[1] Par Jacques Clément, moine jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut introduit par La Guesle, procureur-général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressait volontiers les moines, se relevait de dessus sa chaise percée, sur laquelle il était, ayant déjà lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, et y laissa le couteau, que le roi retira, et en donna un coup dans le front du jacobin, qui fut tué dans le moment par La Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, et les cendres jetées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutait point alors, que Henri III fut tué dans la même maison, et, s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place et le même mois où dix-sept ans auparavant ce prince avait assisté

hommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où était le quartier du roi. Il

au conseil dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthélemi; et il semble que Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée, cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthélemi. Henri III mourut la nuit du 2 au 3 août, âgé de trente-huit ans. « Jacques Clément étant déjà à Saint-Cloud, quel« ques personnes qui se défiaient de lui l'épièrent pendant la « nuit. Ils le trouvèrent dormant d'un profond sommeil, son « bréviaire auprès de lui, ouvert à l'article de Judith..... Il « jeûna, se confessa et communia avant de partir pour aller « assassiner le roi.... Il fut loué à Rome dans la chaire où l'on « aurait dû prononcer l'oraison funèbre de Henri III. On mit « son portrait à Paris sur les autels avec l'eucharistie. Le car« dinal de Retz rapporte que le jour des barricades, sous la « minorité de Louis XIV, il vit un hausse-col sur lequel était « gravé ce moine, avec ces mots : *Saint Jacques Clément.* » *Notes sur la Henriade.*

« Le roi de Navarre, dit Victor Cayet, *Chronol. nov.* tome I, « fol. 223, s'étant mis à genoux, les yeux pleins de chaudes « larmes et le cœur de gros sanglots, ne lui put dire un seul « mot, et ayant pris les mains du roi, les baisa. Sa majesté, « voyant qu'il ne lui pouvait rien répondre à cause de ses lar« mes, l'embrassa par la tête, et l'ayant baisé, lui donna sa bé« nédiction..... Le couteau était empoisonné, sans quoi il ne « serait pas mort, la blessure n'étant pas profonde, et n'ayant « point offensé les intestins; folio 217. Bourgoin, prieur des « jacobins, fut tiré à quatre chevaux. On ne put arracher de « lui que ces paroles : Nous avons bien fait ce que nous avons « pu, et non pas ce que nous avons voulu ; ce qui a fait croire « que Henri IV devait aussi être assassiné en même temps. Le « sieur de Rougemont fut arrêté, comme accusé d'avoir voulu « faire le coup; f. 228. Le roi mourut dans les sentimens tout-à-

trouva, dans son appartement ce prince, qui venait de rendre sans douleur ni sang le lavement qu'on lui avait fait prendre. Il s'approcha du lit de sa majesté, avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyait que sa blessure n'aurait aucune suite fâcheuse, et que Dieu lui prolongerait la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension par la manière dont le malade prononça ces paroles, et ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre, et retourna à Meudon, où était son quartier.

Mon appartement était au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai, pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre

« fait chrétiens : il pardonna à ses ennemis, et même à Clément, « dit l'historien Matthieu, etc. » Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractère se connaît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au baptême Édouard-Alexandre, par Édouard VI, roi d'Angleterre, et par Antoine, roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son père.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avaient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venais de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret, son secrétaire, qui me dit : « Monsieur, le roi de « Navarre, et peut-être le roi de France, vous « mandent dans l'instant. » Je tressaillis à ce discours, et, sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin que d'Orthoman venait de faire savoir au roi de Navarre, par un exprès, que, s'il voulait trouver le roi en vie, il n'avait pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous sellait des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment me tinrent quelque temps dans le silence. Le roi n'était pas moins agité. Ce n'était plus ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre dont il s'agissait ; c'était de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ! et par quels travaux ne fallait-il pas l'acheter ! Tous ceux que le roi de Navarre avait soufferts jusqu'à ce moment pouvaient, en comparaison, être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant et si accrédité, qu'il avait fait trembler un roi affermi sur le trône, et l'avait presque réduit à en descendre? Cette difficulté, déjà si grande,

se montrait comme insurmontable, quand on y joignait la réflexion, que la mort du roi allait détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande et la principale partie de ses forces. Il ne pouvait compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands; et telle était sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvait se fier à personne. Je tremblais lorsqu'il me venait en pensée que peut-être une nouvelle si surprenante et si imprévue allait produire une révolution qui laisserait le roi de Navarre, avec une poignée de fidèles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, et dans un pays où toutes les ressources lui manquaient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avait qu'un conseil unique à donner, et un unique parti à suivre pour le roi de Navarre, celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation, dans les grandes et pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, et ne point se rebuter parce qu'ils sont grands et en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un; et combien de choses auxquelles on

attache l'idée d'impossibles deviendraient faciles à qui saurait tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, et d'une infinité d'autres circonstances.

La réponse que je fis au roi fut selon ces maximes : il ne pensait pas différemment lui-même. Nous convînmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince resterait au milieu de l'armée royale, pour y faire valoir ses droits, et que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jeter nous-mêmes la terreur et le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi se portait mieux, et l'on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançait vers le château, et je le suivais, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : « Ah! mon Dieu, nous sommes perdus! » Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuait en disant : « Ah! le roi est mort; » et lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsque, après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossaise qui vint se jeter à ses pieds, en lui disant : « Ah! Sire, vous êtes présentement

notre roi et notre maître ; » et quelques instans après, MM. de Biron [1], de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre, et plusieurs autres, firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il était dans un de ces momens critiques dont le bon ou le mauvais emploi pouvait décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône où cet instant le plaçait, ni se laisser abattre par le découragement ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres pour tenir tout dans le devoir et prévenir les soulèvemens. Il se tourna vers moi, et, avec cet air de familiarité dont il entretenait ceux qu'il connaissait lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont [2], d'y semer parmi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher davantage ; de faire parler par ce maréchal aux gardes françaises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, et de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajouta que j'eusse

[1] Armand de Gontaut, maréchal de Biron ; Roger de Saint Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France ; François d'O, gouverneur de Paris et surintendant des finances ; Joachim de Châteauvieux.

[2] Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangères sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses et à la république de Venise, pour leur faire part du nouvel événement, et pour les instruire du droit qu'il lui donnait à la couronne de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui semblaient presser davantage était de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, et dont on connaissait le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution m'en paraissait assez facile, et le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc sur des choses que je disais être de grande conséquence pour lui. Il sortit, et tandis que je l'amusais d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le pont; et, profitant d'un premier moment de surprise pour se faire passage jusque dans le château, il s'en rendit le maître, et nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêchèrent d'accepter. Une

partie de ce que le roi avait appréhendé était arrivée. Il avait été impossible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Épernon [1], ni quantité d'autres catholiques mal intentionnés, surtout ceux qui devaient leur fortune au feu roi. Leur désertion le réduisait

[1] L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut en cette occasion qu'outre le parti protestant, on en pouvait encore compter trois différens parmi les seuls catholiques : le premier, de ceux qui abandonnèrent Henri IV, après la mort de Henri III; le second, de ceux qui, n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassait la religion catholique, restèrent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en était très-grand : les principaux étaient les ducs de Longueville et de Nevers, d'O, qui avait porté la parole au nom de tous, et une infinité d'autres; et le troisième, de ceux qui parlèrent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans *si* et sans *car*. Ceux-là étaient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont et de Biron, Givri, etc. Henri IV fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les catholiques, et de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils allaient se retirer, s'il ne leur donnait cette satisfaction. Il leur repondit avec fermeté qu'il ne lui serait jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte, et il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, et surtout *d'Aubigné*, tome 3, liv. 2, chap. 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henri IV furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'était lui qui l'avait fait roi; et on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme.*

presqu'aux seules troupes qu'il avait amenées, et le mettait dans l'impuissance de continuer le siége de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangères, ou ne lui rendaient que de belles paroles, ou ne lui offraient que des secours qui n'apportaient pas un remède à des maux actuels. Il allait donc être obligé de se retirer vers le centre du royaume, et il avait déjà répandu parmi les gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il était sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importait pas moins à la conservation de sa personne qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçaient aux environs d'une ville où le roi son prédécesseur, tout catholique qu'il était, et ayant sous ses ordres une armée puissante, n'avait pu éviter une fin tragique. On y prenait en ce moment les dernières résolutions pour se défaire de ce prince, et il y a de quoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenaient au milieu même de son armée, et que ses assassins étaient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvait mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel i pût défendre une place dont la Ligue, devenue insolente par la mort du roi, dévorait la conquête.

Je n'en avais point, ni assez de temps pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville [1].

En se retirant, le roi prit Clermont et quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avait avec lui l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, et cette même raison me fit aussi manquer Louviers, sur laquelle j'avais un dessein, qui, suivant toutes les apparences, aurait réussi. Je l'expliquai au roi, en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevau-légers, que conduisait d'Arambure, ce qui n'était pas suffisant; mais il m'assura que je serais joint à Louviers par un régiment de douze cents hommes, qui était alors à Nogent, et il écrivit à ce sujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette espérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le secours qui m'avait été promis. La rivière d'Eure, qui coule dans les fossés de Louviers, ayant été détournée, laissait à sec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avais remarqué, et c'est par cet endroit que je comptais y entrer; mais, comme il n'était pas vraisemblable que MM. d'Aumale [2], de La

[1] Joachim de Berengueville, et non Bellengreville.

[2] Charles de Lorraine, duc d'Aumale; N...... Bigars de La Londe, maire de la ville de Rouen; François de Fontaine-

Londe, de Fontaine-Martel, de Médavy, de Contenaut et plusieurs autres officiers de la Ligue, dont cette ville était pleine, se rendraient ou se laisseraient prendre sans coup férir, je crus qu'il y aurait de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc, pour la justification de ce que j'avais avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agissait que d'élargir l'entrée, en faisant sauter avec le pétard la grille qui le fermait; ils pénétrèrent jusque dans la ville, et en ressortirent à plusieurs reprises sans être aperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquait que faute de monde.

Je retournai par Pont-de-l'Arche, trouver le roi à Écouy, d'où il espérait passer incessamment en Touraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siége important de Rouen. Pendant qu'on faisait les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport et Darnétal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchait pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnaître l'ar mée de ce général,

Martel, gouverneur de Neuf-Châtel; Charles-François de ouxel de Médavy; Thimoléon de Bauves de Contenaut.

que je trouvai aux environs de Mantes, et répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la Ligue était de vingt-cinq mille hommes de pied effectifs, et de huit mille chevaux. Le roi, qui n'avait à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avait déjà fait sonder le commandeur de Chastes[1] pour savoir si ce gouverneur serait d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, et il avait eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce commandeur, et alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait; et, voyant qu'il pouvait compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe[2], il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, et, résolu de lui faire tête jusqu'à la dernière extrémité, il vint se poster devant Arques.

Au bout de la chaussée d'Arques règne un long

[1] Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

[2] On a dit que, dans l'extrémité ou Henri IV se vit réduit sous les murailles de cette ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, et que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disait avant la journée d'Arques qu'il était roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier sans argent.

coteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est un espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous de ce terrain labouré, est une espèce de grand marais, ou terre fangeuse. Un village nommé Martinglise, borne le coteau environ à une demi-lieue de la chaussée. C'est dans ce village et aux environs qu'était campée l'armée entière du duc de Mayenne.

Le roi vit bien qu'on pouvait le taxer de témérité d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guère plus de trois mille. Mais, outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, et qu'il ne laissait pas d'y voir du danger à reculer, il crut que la faiblesse de son parti demandait dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque manière compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, et le dessus, aussi bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cents Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cents lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, et en plaça mille ou douze cents autres dans une chapelle qui se trouvait dans le milieu des tranchées infé-

rieures et supérieures. C'était tout ce qu'il avait d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montait en tout qu'à six cents hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois et le chemin, et fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin et le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignait que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appela ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptait avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la Ligue marchait à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny et trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presque aussitôt, ramenant le comte de Belin [1], qu'ils avaient pris. Le roi alla à sa rencontre, et l'embrassa en souriant. Celui-ci, qui cherchait partout des yeux une armée, et qui ne voyait presque personne, ne lui répondait qu'en marquant sa surprise de voir si

[1] François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

peu de soldats autour du roi. « Vous ne les voyez « pas tous, lui dit le roi avec la même gaîté; car « vous n'y comptez pas Dieu et le bon droit qui « m'assistent. » Tout accoutumé que j'étais à voir ce prince, je ne pouvais me lasser d'admirer son visage serein et tranquille, où, dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissait tout le temps de la réflexion, paraissait à la fois un air de sang-froid et d'une sage ardeur, qui semblait aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, et leur inspirait à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avaient en tête que des lansquenets comme eux : ils feignirent même de se rendre, et les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer et gagner la tranchée, d'où ils chassèrent ensuite les nôtres, et de ce poste avantageux ils nous incommodèrent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais, où j'étais avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cents chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, et nous la repoussâmes jusqu'au tournant

du vallon, où, ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que, trouvant à notre tour le comte d'Auvergne [1] qui amenait à notre secours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant, pour la seconde fois, les escadrons ennemis. Ce manége ne pouvait pas durer longtemps. Trois cents chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, et nous regagnâmes en désordre

[1] Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte, depuis duc d'Angoulême, que le père Daniel nous a donné dans son *Histoire de France*, tome 9, une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légèrement différente de nos mémoires. Voyez aussi *P. Matthieu*, tome 2, p. 14 et suiv.; *Cayet*, tome 1, liv. 2, fol. 263 et suiv.; *les Mémoires de Nevers*, tome 2, p. 597; *la Relation du médecin du Chesne*, etc. Ce combat se donna le mercredi 20 septembre, à dix heures du matin, et finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le duc de Mayenne, cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appela les escarmouches du Pollet. « Mon compère, dit Henri IV à Arreguer, « colonel du régiment de Soleure, je viens mourir ou acqué-« rir de l'honneur avec vous. Il rechassa les lansquenets traî-« tres, etc. » (*Le Grain*, liv. 5.) « Mon père, dit encore ce « prince au colonel Galati, gardez-moi ici une pique, car je « veux combattre à la tête de votre bataillon. » (*Matthieu, ibid.* page 14.) Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, « et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort « et à travers. »

la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupaient arrêtèrent court cette cavalerie, et engagèrent un combat, où Sagonne [1] et quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reste de ses lansquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poste, et, accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, et tout le chemin même. C'était là un commencement de déroute. Les suites en auraient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soutint le choc, et nous donna le temps de nous rallier et de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvait m'arriver personnellement rien de plus à propos. Mon cheval étant tombé mort en ce moment de ses blessures, j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugèrent à propos de faire prendre à cinq cents chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auraient pris en queue, et enveloppés facilement avec les Suisses et le reste des combattans, mais, de bonne fortune, ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurèrent engagés dans la fange, et ceux qui les

[1] Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon et de Roussy (Louis de Rohan, Josias, de La Rochefoucault) y perdirent aussi la vie.

montaient s'en retirèrent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté, c'étaient toujours les mêmes personnes qui agissaient, au lieu que nos ennemis se renouvelaient et se multipliaient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade était désarmée et démontée. Dans cette extrémité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, et lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passait dans notre quartier : « Mon ami, me dit-il, je n'ai personne à vous « envoyer; mais pour cela il ne faut pas perdre « courage. » En effet, il n'était pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. Le Grand, et lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourrait ramasser au-dessus du chemin [1]. Je retournai vers les miens, et leur annonçai avec une joie apparente un secours sur lequel je ne comptais guère. Chacun se ranima, et l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables; couverts d'un brouillard fort épais, qui nous dérobait nos ennemis, nous ne connaissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouil-

[1] Rocher de Saint-Sarry de Bellegarde.

lard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrèrent aux ennemis, et nous firent découvrir toute leur armée qui venait pour nous accabler. Elle était déjà si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, et ne songea plus qu'à mourir en vendant chèrement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques était devenu inutile par l'épaisseur du brouillard; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, et d'un effet si terrible, quoique nous n'eussions que quatre pièces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie, qu'il perçait toute entière, ne put supporter ce feu, et se retira en désordre sur le flanc du vallon, derrière lequel se perdit, quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avait faite, et rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'était point attendu.

Le roi, après une action qui le couvrait de gloire, se retira à Arques; de là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, et dans des escarmouches continuelles, dont je supprime le

détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi se trouva exposé à un péril plus évident dans l'une de ces rencontres, où, se croyant loin des ennemis, et s'exerçant avec nous dans une prairie à une espèce de jeu militaire, il essuya une décharge de deux cents fusiliers, qui s'étaient mis en embuscade, le ventre à terre entre deux haies, à deux cents pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henri aurait été infailliblement accablé avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparait; mais, par sa valeur [1] et son habileté à disputer le terrain, il donna le temps à quatre mille Anglais et Écossais, que lui envoyait la reine Élisabeth, de passer la mer, et ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenèrent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Au-

[1] « Sixte V pronostiqua que le Béarnais aurait le dessus, « puisqu'il n'était pas plus long-temps au lit que le duc de « Mayenne était à table..... Le duc de Mayenne était extrême- « ment lent. S'il n'y va pas d'une autre façon, dit le roi, je « suis assuré de le battre toujours à la campagne. » (*Péréf. ibid.* 2[e] partie.) Le même pape appliqua à Henri IV, après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem :* entendant par l'aspic le duc de Mayenne, par le basilic le duc de Savoie, le roi d'Espagne par le lion, et lui-même par le dragon.

mont et de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusait à disputer sur le commandement au lieu de voler au secours du roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes : il disparut avec son armée, et le laissa maître de la campagne. Henri ne parla plus alors de tenir la Normandie : il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avait quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan et à Poissy, et me détacha en cet endroit avec M. le duc de Montpensier [1] pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquait depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y aurait causée. Nous trouvâmes l'un et l'autre sans apparence. M. de Monpensier retourna en Normandie, et moi je rejoignis le roi à Villepreux.

Son dessein était de jeter l'alarme dans Paris, de l'insulter même, et, suivant qu'il y verrait jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avait pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maxence, par où le duc de Mayenne pouvait se-

[1] Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François et de Renée d'Anjou, pour lors âgée de vingt-sept ans. Henri III lui avait ôté, sans aucune raison, le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur. Il eut bien sujet de s'en repentir.

courir cette grande ville : car ce général, alarmé de la marche du roi, s'était aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les faubourgs fussent attaqués en même temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont et de Châtillon et à moi. Aussitôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce faubourg, et n'ayant en tête qu'une multitude, immense à la vérité, mais confuse et effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, et là, dans un espace de moins de deux cents pas, nous en couchâmes sur la place, en un moment, plus de quatre cents : je ne tuais qu'à contre-cœur des gens que la peur rendait plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, et vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrèrent même dans la ville, et vinrent fort près du Pont-Neuf; mais, voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avait envoyé rompre le pont de Sainte-Maxence [1] s'était

[1] De Thou marque que ce pont avait été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré ; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis. (Liv. 97.)

si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par là son entreprise devenait impossible, et que, quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté), une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris aurait couru risque d'y être accablée, ayant en même temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans, et à se défendre au-dehors contre une armée qui y serait entrée après nous, ou qui nous y aurait assiégés. C'est ainsi que l'ardeur qui animait ce prince dans les combats ne l'emportait jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait que d'avoir jeté l'épouvante dans le cœur de cette ville, qui osait le mépriser, et lui avoir fait connaître ce qu'elle avait à craindre de lui. Une partie des faubourgs fut pillée : nos soldats ne sortirent point

Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme florentin, donna à Henri IV par ces trois mots : *Venez, venez, venez,* écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenait dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Matthieu,* tome 2, liv. 3, page 17; *Cayet,* tome 1, page 170.

de celui de Saint-Germain[1] qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouvèrent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, et tous mes gens y firent un butin très-considérable.

Deux jours après cette expédition, le roi alla se saisir d'Étampes, et, reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours, et prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine[2], de l'Anjou, du Maine et de la Basse-Normandie. Il laissa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Évreux sans canon. Je chassai les catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avait

[1] « Les sieurs de Châtillon et La Noue, dit Le Grain, liv. 5, « assaillirent les faubourgs de Saint-Germain, de Bussi et de « Nesle, qui étaient les plus beaux et les plus riches, et où il « devait y avoir plus de résistance, tant à cause des bonnes « maisons qui sont au faubourg Saint-Germain, qui vaut au-« tant que la deuxième ville de France, qu'à cause de l'abbaye « Saint-Germain, qui était fortifiée.... Châtillon montra qu'il « se souvenait de la journée de Saint-Barthélemi, et voulut « par des matines contraires expier le meurtre et apaiser les « mânes de l'amiral son père. »

[2] Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Honfleur, le Hâvre-de-Grâce, Domfront, etc. *De Thou*, liv. 97; *d'Aubigné*, tome 3, liv. 3, chap. 4, etc. Voyez aussi les *Mém. de la Ligue* et les relations particulières de ces expéditions imprimées en ce temps-là.

donné tout le pays des environs de Mantes et de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny; je me joignis ensuite au maréchal de Biron pour le siége d'Évreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le lecteur qu'il ne verra détaillés dans ces mémoires que les événemens de quelque considération, et ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains: pour tous les autres, c'est assez de les indiquer, afin que le lecteur puisse constater par lui-même l'état et les affaires de Henri le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire me fit au commencement jeter sur le papier quelques traits qui m'avaient frappé, et en particulier les discours que le roi m'avait tenus, ou que je lui avais entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyais qu'il y avait infiniment à profiter pour moi. Ce prince, qui s'en aperçut, parce que je lui rappelais quel-

quefois, mot pour mot, ce qui était sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail et de l'étendre. J'y trouvais de grandes difficultés : celle qui me venait de mon style n'était qu'une des moindres; mais, sur le commandement réitéré de sa majesté, et sur la promesse qu'elle me fit de le corriger de sa main, je repris et continuai ce travail plus assidument. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires. Je reviens à mon sujet.

L'armée de la Ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le siége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'une extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre [1] et d'y faire entrer quelqu'un de confiance qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le roi de ce qui se passait et lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se détermina à y venir lui-même, mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits où sa présence n'était pas moins nécessaire. « Par votre importunité, je

[1] Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siége par *de Thou*, liv. 98, et *P. Matthieu*, tome 2, page 22.

« m'achemine au secours de Meulan »; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : « S'il m'en arrive inconvénient, « je vous le reprocherai à jamais. » Il était, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas, ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, et n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvait pas le soutenir contre une armée entière qui pressait Meulan, et qui lui tomberait sur les bras sitôt qu'on y aurait appris qu'il était si mal accompagné.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement, il ne fut pas plus tôt parti de Verneuil pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entière de la Ligue, sans doute instruite de sa marche, venait droit à lui. Il fut obligé de tourner bride et de regagner Verneuil. Il n'était pas ordinaire à ce prince de reculer devant ses ennemis : aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa, dans ce premier mouvement de colère, de l'avoir exposé à cet affront, et de m'être moins soucié de sa réputation que du soin de préserver mes terres du pillage en l'y appelant. Il m'était facile de me justifier; et ce prince, qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à son armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étais promis. Les ennemis, voyant l'armée en marche, commencèrent à retirer leur canon en-

deçà de la rivière, et, sans lever entièrement le siége, ils en abandonnèrent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fait ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, et il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après, et entra dans le fort, où, voulant observer l'armée ennemie [1], il monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinèrent si bien le degré, que, lui et nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde et d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pièces de canon, pour leur rendre la pareille, et ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyais que les ennemis les auraient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service; et les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue pour retirer ces quatre pièces. Les ennemis, qui avaient mis la

[1] « Comme Henri IV montait au clocher de Saint-Nicaise, « un boulet de canon lui passa entre les jambes. » *Matthieu*, *ibid.* 24.

rivière entre le roi et eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier : le roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, et décampèrent tout-à-fait.

Le marquis d'Alègre [1] réussit mieux à se saisir de Rouen pour la Ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le roi, qui aurait tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon que le mal était sans remède; en échange il alla assiéger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne, qui venait d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la rivière, et se rendit aux environs de Mantes et de Rosny, résolu de faire lever ce siége.

L'avant-garde de cette armée, que conduisait un de mes parens, et qui portait mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je donnai avis de son approche au roi, qui, pour toute réponse, me laissa le maître de faire tout ce que je voudrais. Je résolus de me défendre, et, quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même pour me représenter qu'il y avait de la témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avait pas même de murailles, et me fît offrir des

[1] Christophe d'Alègre, gouverneur de Gisors.

conditions très-avantageuses [1], il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, et je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avait pas dessein de perdre du temps à une prise si médiocre, et n'avait voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avait poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit, que je passai toute entière dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air [2] qui

[1] P. Matthieu parle de ce fait précisément comme nos mémoires; il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. « Voilà le roi qui est prêt à « donner la bataille, dites au duc de Mayenne qu'il pense à la « gagner, et puis je penserai si je me dois pendre. » La seule différence dans les deux écrits est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, et parent du baron de Rosny, est, selon Matthieu, le baron de Rosne, qui était en effet l'un des officiers généraux de la Ligue. Cependant il paraîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains : *Économies royales*, etc., tome 1, page 71, et *Matthieu*, tome 2, liv. 1, page 25.

[2] Davila, qui remarque aussi ce phénomène, liv. 11, le décrit en cette manière : « Les tonnerres, les foudres et les éclairs, s'entremêlant aux ténèbres, les rendirent encore plus effroya- « bles qu'elles n'étaient, et il tomba tout à coup de si grosses « ravines de pluie, que toute l'armée en fut en alarme.... Ce qui « augmenta la frayeur, ce fut une prodigieuse apparition qui

en venaient aux mains. Je ne sais si c'est réalité ou illusion; mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre que je reçus le lendemain du roi. Il me mandait que l'armée du duc de Mayenne, jointe aux Espagnols, s'était approchée à dessein de lui livrer bataille, qu'il s'était attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivait, mais que tout ce jour s'était passé à escarmoucher, à se loger, et à prendre ses avantages, et que l'action générale avait été remise au lendemain. La lettre finissait par ces mots : « Je vous « conjure donc de venir, et d'amener tout ce que « vous pourrez, surtout votre compagnie et les « deux compagnies d'arquebusiers à cheval de « Badet et de James, que je vous ai laissées, car « je les connais, et m'en veux servir. »

Je compris que, sans une très-grande diligence, j'arriverais trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyais que le roi avait un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, et je fus assez heureux pour arriver une

« se fit au ciel incontinent qu'il eut cessé de pleuvoir; car alors, « durant le bruit des tonnerres qui épouvantaient les plus hardis, furent remarquées manifestement deux grosses armées « qui s'entre-choquèrent quelque temps, puis, se couvrant « d'un épais nuage, disparurent aux yeux des regardans, qui « ne purent voir l'effet de ce combat. »

heure et demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aile droite, où était son escadron, dans lequel il la fit entrer, et de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya les chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir comme d'enfans perdus. Après cet ordre il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées, afin, ajouta-t-il, que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plus tôt arrivé à la tête de son escadron [1], qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher en

[1] Il dit à son escadron : « Mes compagnons, si vous courez « aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre : je veux « vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous « prie; si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez « aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille; vous le « ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut à ma « droite; et, si vous perdez vos enseignes, cornettes ou gui-« dons, ne perdez point de vue mon panache blanc, vous le « trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.» (*Péréf. ibid,* 2e partie.) On le perdit de vue dans la mêlée, où il se trouva seul avec douze ou treize au milieu des ennemis...... Il tua de sa main l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut « jouer du pistolet, dit-il à sa troupe..... Plus de gens, plus de « gloire. » *Matthieu,* t. 2, liv. 1, p. 26 et suiv.

cette occasion le petit nombre du plus grand furent la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevau-légers, la différence infinie entre la manière dont notre artillerie et celle des ennemis furent servies, et plus que tout cela les talens singuliers du roi, qui ne se montraient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la discipline, la prompte et entière obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne et le comte d'Egmont, qui étaient à la tête des Espagnols, s'imaginaient que, si le roi osait les attendre, la victoire était assurée pour eux; s'il cédait ou reculait devant eux, comme ils s'y attendaient, ils ne comptaient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât, et de le faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux, qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort on ne prend point les précautions qu'on prendrait contre un ennemi de même force; et de l'autre on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse sans être déterminé aussi à montrer une valeur et une adresse qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire et

par les difficultés sert encore le petit nombre contre le grand : par là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron [1] du roi où j'étais eut à soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien, et un second de mille ou douze cents reîtres. Il

[1] Voyez, sur cette action, *de Thou*, liv. 98; *d'Aubigné*, tome 3, liv. 3, chap. 3; *Le Grain*, liv. 5; *les mémoires de la Ligue*; *P. Matthieu*, idem; *la Chronologie novennaire de Cayet*, tome 2, fol. 327; *la Relation imprimée en* 1590, et autres. De Thou et Cayet remarquent que l'artillerie de Henri IV avait déjà fait neuf décharges que celle du duc de Mayenne n'avait pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant comme l'était celle du roi de Navarre, au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devait lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henri IV fit aussi une grande faute de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légère, commandée par du Terrail, et sur le gros duc de Mayenne, qui, s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paraît qu'il n'y eut guère que la cavalerie qui se battit, et, si l'on en croit Le Grain, douze cents chevaux défirent une armée de vingt mille hommes; mais il y a ici de l'exagération. L'armée du roi était composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, et six ou sept mille d'infanterie; et celle de la Ligue d'environ cinq mille chevaux et huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'était vanté que son escadron seul suffirait pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il était fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles, avec le prince de Horn. On rapporte de lui que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral, son père, il répondit : « Ne parlez pas de lui, il méritait la mort : c'était un rebelle. »

est vrai que les reîtres, qui étaient de même religion que nos soldats, tirèrent presque tous en l'air; mais, pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que, malgré la désertion des reîtres, après un feu terrible, et une mêlée d'un gros quart d'heure, qui couvrit toute la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, et la droite fut enfoncée et plia. Au premier choc, mon cheval, blessé d'un coup dans les naseaux, et d'un second au cou, qui allait ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisième, qui lui emporta deux pieds de la peau, et à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisième blessure plus considérable: la balle me perça la hanche, et sortit par le basventre. J'aurais péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, et ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je montai, quoique avec beaucoup de peine; cette marque d'affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, et pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, et dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse et un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la connaissance je perdis toute la suite de l'action, dont

l'avantage du comte d'Egmont ne m'avait fait augurer rien de bon pour nous, et très-certainement le roi était battu, si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sais c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis, ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avait dispersés, autre augure qui ne me paraissait pas plus favorable.

Je me retirai sans casque et presque sans armure; la mienne avait été mise en pièces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en voulait à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, sous lequel je me traînai, et, avec un peu de mouvement dont j'étais encore capable, je me servis si bien des branches, qui étaient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, et ne me laissai point joindre : las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquières n'eut pas le même bonheur : je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La Rocheforêt, qui a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menait, pour lequel je lui donnai sur-le-champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchais, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyais perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portait la cornette blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, *qui vive!* et je me nommai, prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prièrent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, et de leur sauver la vie, et qu'ils se rangeaient autour de moi, paraissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissai faire. Il me paraissait si singulier que quatre hommes sains et bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, et monté sur un très-méchant bidet, que j'étais tenté de prendre tout ce que je voyais pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bientôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils voulaient l'être, se firent connaître pour MM. de La Châtaigneraie[1], de

[1] Jean de Vivonne, sieur de La Châtaigneraie; Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit de Rosny dans cette rencontre, et des blessures qu'il y reçut au nombre de sept...... On crut pendant quelque temps que Henri IV avait été tué. Ce qui occasiona apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui était

Sigogne, de Chanteloup, et d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avait perdu la bataille, et qu'en ce moment le roi était à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeait à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger ; et Sigogne me présenta en même temps, en signe de reddition, la cornette blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étaient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale et Trémont, ne parlèrent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devaient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnèrent des deux, et me firent voir que leurs chevaux étaient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, et rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui était un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plusclairement les marques de notre victoire : la campagne pleine de fuyards ligueurs et espagnols, et l'armée victorieuse du roi[1] poursuivant et dis-

habillé ce jour-là comme le roi, enveloppé par les ennemis, recevoir plusieurs blessures dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

[1] Le roi fit crier : « Sauvez les Français, et main-basse sur « l'étranger. » (*Péréf., ibid.*, 2e partie.) « Henri, dit l'auteur de

sipant des restes de plus grands corps qui se dispersaient et se rassemblaient. Les Suisses des deux armées, s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguaient les piques baissées, sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette blanche semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portaient telle en mémoire et par horreur du massacre de la Saint-Barthélemi, était un objet qui attirait tout le monde, comme à une proie également riche et honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étaient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brillaient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crèvecœur,

« *la Henriade*, fut redevable de la victoire à la supériorité de « ses connaissances et de sa valeur; mais il avoua que Mayenne « avait rempli tous les devoirs d'un grand général. Il n'a péché, « dit-il, que dans la cause qu'il soutenait. » Le duc de Mayenne aurait été pris, s'il n'avait pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par là les reîtres et les lansquenets, dont il demeura douze cents sur la place, pareil nombre d'infanterie française, et mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cents hommes, et environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux et Nonancourt, aux villages de Saint-André et de Foucrainville.

de Palcheux et de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, et, ne comptant pas qu'on pût me reconnaître à mon visage, que le sang et la poussière avaient entièrement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plus tôt reconnu La Châtaigneraie, qui était son parent, que, jugeant à l'état où il me voyait que je ne pouvais pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondait. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisait par un principe d'amitié eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie : il fut aperçu, au bout de quelques momens, par trois hommes de la compagnie d'O, qui avaient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plus tôt reconnu, qu'ils le tirèrent à bout portant, et le renversèrent mort, en lui disant : « Ah, « mordieu! traître à ton prince, tu t'es réjoui du « meurtre de ton roi, et a porté l'écharpe verte « de sa mort. » Je pouvais faire payer au comte de Thorigny la rançon de ce prisonnier, et plusieurs me le conseillaient; mais je ne voulus pas ajouter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentait de la mort d'un homme que j'avais moi-même connu particulièrement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de

moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avait pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot[1] arriva après les autres, et, perçant la foule, il aperçut Sigogne, et le page qui portait la cornette. Il se disposait à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardait cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se ralliaient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, et n'avait d'autre fondement que l'arrivée de deux cents Picards que MM. d'Humières, Mouy[2] et de La Boissière amenaient au duc le Mayenne.

Débarrassé de la foule, et ayant besoin de secours, surtout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdais beaucoup de sang, je gagnai, avec ma prise, la tête du régiment de Vignolles[3], qui s'était fait admirer dans le combat. Là, ne craignant plus de surprises, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, et je demandai

[1] Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

[2] Charles d'Humières; le volume des manuscrits de la bibliothèque du roi, coté 8930, n'est plein que de ses belles actions; Isaac de Vaudré de Mouy; Christophe de Lanoy de La Boissière, gouverneur de Corbie.

[3] Bertrand de Vignolles.

du vin pour prévenir l'évanouissement, que je sentais approcher. Après avoir repris mes forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée, et se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisait le corps de réserve qu'il commandait, au roi, qui, sans s'arrêter, après sa victoire, avait passé la rivière d'Eure à la suite des ennemis, et prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit[1].

[1] « Le soir, comme il soupait au château de Rosny, ayant « été averti que le maréchal d'Aumont venait lui rendre compte « de ce qu'il avait fait, il se leva pour aller au-devant de lui; « l'ayant étroitement embrassé, il le convia à souper, et le fit « asseoir à sa table avec ces obligeantes paroles : Qu'il était « bien raisonnable qu'il fût au festin, puisqu'il l'avait si bien « servi à ses noces. » (*Péréf. ibid.*, 2e partie.) Péréfixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi : «Il se souvint que la veille de la bataille il avait maltraité de paroles le colonel Théodoric Schomberg, qui lui « avait demandé de l'argent; et qu'il lui avait dit en colère, « que ce n'était pas le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre. Il alla le trouver après qu'il eut rangé ses troupes, et « lui dit: Colonel, nous voici dans l'occasion; il se peut faire « que j'y demeurerai; il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous : je déclare donc « que je vous reconnais pour un homme de bien, et incapable

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avais enlevé sa prise (il le croyait ainsi), il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, et me demanda une explication, d'un air également fier et insultant, ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même; car, apercevant la cornette blanche qu'on avait mise au chevet de mon lit à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, et sans faire attention à ce que je lui disais. Je changeai promptement de ton, et les paroles s'échauffèrent de part et d'autre. Je ne pouvais rien de plus en l'état ou j'étais; mais, comme il parlait avec menace et emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot : il sortit en faisant commande-

« de faire aucune lâcheté. Cela dit, il l'embrassa cordialement. « Alors le colonel, ayant de tendresse la larme à l'œil, lui ré- « pondit : Ah! sire, me rendant l'honneur que vous m'aviez « ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serais indigne, si je ne la « mettais aujourd'hui pour votre service : si j'en avais mille, je « les voudrais toutes répandre à vos pieds. De fait il fut tué en « cette occasion. » *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avait beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV : « Sire, « vous avez fait ce que devait faire Biron, et Biron ce que de- « vait faire le roi. »

ment à Sigogne de le suivre; celui-ci le refusa, et chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets avec tout mon bagage, s'y étaient retirés, ne sachant ce que j'étais devenu, et intimidés par un faux bruit qui s'était répandu que le roi avait perdu la bataille. Ils appréhendaient les reproches que je pouvais leur faire, et se tenaient cachés. Je les fis chercher; mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauvèrent la nuit suivante à pied, sans que j'aie jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus. Ils laissèrent, avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, et dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étaient blessés.

Comme j'étais hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espèce de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, et des cercles de tonneau, et je pris par Beurons, pour éviter les montées et descentes de Rougevoie et de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaîté et d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air

d'un petit triomphe. Deux de mes palefreniers étaient à la tête du cortége, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étaient suivis de mes pages, dont l'un montait mon cheval, celui-là même qui, ayant été blessé de trois coups dans le combat, et terrassé d'un quatrième, s'était relevé sans selle, et avait été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portait ma cuirasse et la cornette du duc de Mayenne. L'autre portait mes brasselets et mon casque, le tout si faussé et si martelé, qu'il était impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchait après, la tête bandée et un bras en écharpe; suivait mon valet de chambre Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée anglaise, et tenant à sa main, comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées et de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchait la litière où j'étais couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avait attaché les casaques de velours ras noir de mes prisonniers, avec leurs panaches et des pièces de leurs pistolets et de leurs épées aux quatre coins. Ces prisonniers suivaient ma litière, et précédaient le reste de mes domestiques, derrière lesquels était rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche

était fermée par les deux compagnies d'arquebusiers de James et de Badet. Elles étaient si maltraitées, qu'on n'y voyait que des têtes bandées et des bras en écharpe. Une partie de ces braves soldats étaient même obligés de se faire porter.

En arrivant sur le coteau de Beurons, nous aperçûmes toute la plaine couverte de chevaux et de chiens, et le roi lui-même qui, après un léger repas, s'en retournait de Rosny à Mantes en chassant dans ma garenne. Ce spectacle parut le réjouir, il en trouva l'ordonnance heureuse, et rit de la vanité de Maignan, qui avait l'honneur d'être connu de ce prince depuis que son père, fort brave homme, s'en était fait remarquer à la prise d'Eause. Le roi s'approcha de mon brancard, et ne dédaigna pas, à la vue de toute ma suite, de descendre à tous les témoignages de sensibilité qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourrait rendre à son ami. Ne pouvant me jeter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnaissance, je l'assurai, comme je pus, que je souffrirais avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'était fait instruire de tous les hasards que j'avais courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante si toutes mes plaies étaient de nature à pouvoir espérer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardait presque comme

impossible, sachant que j'avais été renversé, froissé et foulé aux pieds des chevaux. Quand il sut que je n'avais rien à craindre, il se jeta à mon cou, et, se tournant vers les princes et les grands qui le suivaient, il dit hautement qu'il m'honorait du titre de vrai et franc chevalier : titre qu'il regardait, disait-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, et finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerais à tous les biens que le ciel lui enverrait; et, sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna, en me disant : « Adieu, mon ami, portez-vous « bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître. » On voit des princes qui sont capables de retour et de gratitude; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune!

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE QUATRIÈME.

Mémoires 1590—1592. Soulèvement dans l'armée de Henri après la bataille d'Ivry. Dissipation des finances, et autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises et manquées. Prise des faubourgs de Paris. Siége de cette ville. Particularités sur ce siége. Causes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amène une armée. Campement et autres détails militaires. Faute commise par Henri. Il oblige le prince de Parme à se retirer. Siége de Chartres. Aventure où Rosny court risque de la vie. Il se retire chez lui, mécontent. Succès des armes de Henri IV. Prises de Corbie, Noyon, etc. Entreprise sur Mantes. Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siége de Rouen. Fautes faites à ce siége : animosité mutuelle des corps et des officiers de l'armée de Henri. Attaques, assauts et autres particularités de ce siége. Le prince de Parme repasse en France avec son armée. Insolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprise où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités et remarques sur ce combat. Henri lève le siége de Rouen. Marches, campemens, rencontres et combat aux environs de Rouen, entre lui et le prince de Parme. Remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme au passage de la Seine. L'armée de Henri refuse de le poursuivre. Raisons de ce refus, et réflexions sur ce sujet.

LIVRE QUATRIÈME.

Le même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne [1], où Randan commandait les troupes de la Ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisaient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plût en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchaient l'effet, et ne lui laissaient de ses victoires que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur et la consternation étaient si grandes dans tout le parti de la Ligue, que le roi, attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, semblait ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendait pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses surtout refusèrent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le roi leur devait.

Ce prince n'avait alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mantes pour

[1] A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet, ibid.*, 329; *de Thou*, etc. Jean-Louis de La Rochefoucault, comte de Randan.

en demander au surintendant des finances. Cet homme, qui en secret haïssait mortellement le roi, et ne voyait ses succès qu'avec chagrin, se plaisait à augmenter son embarras, et n'avait que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux étaient en proie au premier occupant, les finances étaient fort difficiles à conduire, et les revenus du roi suffisaient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misère publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquait à Henri, et il manquait encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avait en ce temps-là aucune teinture, même la plus légère, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenait nécessaire, et il obligea d'O [1] de lui remettre certaines sommes qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avait touchées, dont il se servit pour apaiser le soulèvement de ses soldats; mais pendant ce temps-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mantes, ni par conséquent profiter de sa victoire.

[1] François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris et Ile de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyait en ce moment, pour la première fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses désirs en desseins. « J'ai eu souvent des désirs, « disait-il, mais je n'ai pas encore trouvé la saison « de former des desseins. » Il prenait ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence et la réflexion assurent la réussite. En ce sens il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mantes, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, et ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, et les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers sur sa ridicule prétention lui demeurèrent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la Ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mantes, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille d'Ivry. Le roi, à qui j'avais demandé cette place, en gratifia les catholiques [1] à mon préjudice, et je ne pus m'em-

[1] Ce gouvernement fut donné au jeune frère de M. de Rosny.

pêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que, si j'avais fait une réflexion sérieuse sur la situation où était alors le roi, près d'être abandonné à chaque moment des étrangers faute de paiement, et de ce qu'il avait de catholiques, qui n'attendaient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui, je n'aurais point dû murmurer de ce qu'il accordait à un catholique peu affectionné à sa personne ce qu'il refusait à un fidèle serviteur. Il y avait plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince sans effets qu'à en recevoir des faveurs qu'il était obligé d'accorder à la politique et à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux, et marcha vers Sens, qu'il comptait devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri, qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusque-là, et à qui on rapporta d'ailleurs que la place était dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui était nécessaire pour achever cette entreprise, et il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levait ce siége que pour aller investir Paris même, et il en prit la route par Cor-

beil, Meulan, Lagny et Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, et mes blessures n'étaient même encore qu'à demi guéries lorsque j'appris que le roi était devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, et ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi, ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, et m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avait formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les faubourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tirait, comme fruits, légumes, etc. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des faubourgs qu'il avait à forcer, et, ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auraient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi, non-seulement des blessés qui ne pouvaient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards et des gens de robe et de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardait l'action, et il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis [1], Rusé, de Fresne, Alibour et moi.

[1] Duplessis-Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, et

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense allait périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçaient par intervalles des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvraient toute la surface de cette espèce de monde, qui, par la vicissitude des ombres et de la lumière, paraissait plongé dans de noires ténèbres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes et les cris des combattans ajoutaient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; et l'horreur naturelle de la nuit le redoublait encore. Cette scène dura deux heures entières, et finit par la réduction de tous les faubourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine, quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que, rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardaient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misère et de famine dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet

Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi, naturellement compatissant, en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville, dont la Providence lui destinait l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers et soldats y faisaient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens et des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite il gagnerait à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misère publique, et lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levait le siége que parce qu'il s'était montré trop sensible[1] aux malheurs des assiégés.

[1] Péréfixe, Cayet et plusieurs autres sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, et qu'il résista plusieurs fois aux cris et aux instances que lui en firent ses soldats, surtout les huguenots, parce qu'il s'aperçut qu'ils cherchaient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthélemi en mettant tout à feu et à sang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de Paris les « bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur ac- « cordât passage ; mais le roi ayant appris à quelle horrible « nécessité ces misérables étaient réduits, il ordonna qu'on « les laissât sortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, si les chefs de la

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier qu'elle sera louée dans son

« Ligue et si les Espagnols ont si peu de compassion de ces « pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans; mais, pour « moi, qui suis leur père et leur roi, je ne puis pas entendre « le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond « de l'âme, et sans désirer ardemment d'y apporter remède. » *Péréf* 2e partie.

Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége pour faire à Henri IV des propositions de paix : « Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis rondement « et sans feintise ce que j'ai sur le cœur.... Je veux la paix, je « la désire : pour avoir une bataille, je donnerais un doigt, « et pour la paix générale, deux. J'aime ma ville de Paris, c'est « ma fille aînée, j'en suis jaloux; je lui veux faire du bien, plus « de grâces et de miséricordes qu'elle n'en demande; mais je « veux qu'elle m'en sache gré, et non au duc de Mayenne, ni « au roi d'Espagne. » Il faut ajouter que Henri IV s'attendait que les Parisiens composeraient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite fait en même temps horreur et compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des mères s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conseil de l'ambassadeur d'Espagne, les corps morts, et on se servit de leurs os broyés pour composer une espèce de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangèrent. Voyez ce détail dans les historiens, et en particulier dans le tome 2 des *Mémoires d'état de Villeroi*, page 358 et suiv. Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de *la Henriade*, chant 10.

Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le secondait avec un acharnement dans lequel il y avait plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres et de religieux, capu-

principe par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit qu'il ne levait le siége de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme [1], et pour terminer par une action décisive une guerre déjà trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tînt prêt pour un signal général, afin que, tous les faubourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandait beaucoup de sagesse et de conduite; elle fut faite heureusement du 1er au 2 de septembre de cette année, et l'armée entière arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi [2], sachant que le prince de Parme était

cins, feuillans, chartreux, etc., grotesquement armés par-dessus leur froc. Ce maladroit régiment, voulant saluer le légat, tua son secrétaire à ses côtés : les religieux de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor, les bénédictins, les célestins, et quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet, Chronol. novenn. ibid.* 360.

[1] Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, fils d'Octavio Farnèse, et de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint : il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèse, duc de Parme, et Odoart Farnèse, cardinal.

[2] De Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le siége de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince

aux environs de Meaux, se posta entre cette ville et Paris, et fit avancer sa cavalerie légère jusqu'à Claye, où les deux camps se trouvèrent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poste celui de Chelles, et s'en approcha, contre son propre avis, parce qu'on jugea ce poste plus avantageux, et en même temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avait encore quelques vues, et où l'on continuait à entretenir des intelligences que le prince de Parme aurait fait manquer, s'il y fût entré, et qui manquèrent bien sans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui, ne présentant par un de ses côtés qu'un vallon profond et un marais, ôtait tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein et son intérêt n'étant pas de hasarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui était merveilleusement propre. Il y était à couvert de toute insulte et hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avait engagé, lors-

de Parme, pour lui livrer le combat, de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtait auprès de lui, ne l'abandonnassent. Liv. 99.

qu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny sous ses yeux, sans pouvoir l'empêcher[1].

Cet événement, joint à la levée du siége de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvait en conclure que son ennemi lui était supérieur en capacité : ce que ce prince regardait comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchait davantage, c'est qu'il n'y avait personne de plus porté à croire et même à répandre ces bruits désavantageux que les catholiques de sa propre armée. On ne saurait faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le roi connut encore que la désobéissance de ses soldats, et la disette d'ar-

[1] Le duc de Sully est plus sincère que la plupart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entre eux sur la levée du siége de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, et attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siége de Paris sans être obligé d'en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, etc. (Tome 1, page 190; tome 2, page 466. Voyez aussi, sur toutes ces expéditions, *Matthieu*, *ibid.* 53 et suiv., et les autres historiens.) Le prince de Parme voulut voir Paris, et y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il « au duc de Mayenne, que le roi de Navarre use plus de bottes « que de souliers, et qu'on le ruinera plutôt par dilaiemens et « temporisemens que par la force. » *Chronol. novenn. de Cayet, ibid.* 390.

gent qu'il souffrait étaient l'ouvrage des mêmes personnes; et il en conclut que leur disposition à son égard était un mal incurable, et qui s'aigrissait également par ce qui lui arrivait d'heureux et de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe; et dans la suite le roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, et le seul qui lui restait. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouraient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvait risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, et abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la rivière d'Oise, et s'établit à Creil, où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siége de Clermont, et l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de Mantes, pour tenir en respect tout le pays Chartrain et une partie de l'Ile de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. La plaie de ma hanche ne me permettait point de me tenir à cheval, que malaisément et de tra-

vers, et celle du coude m'ôtait l'usage d'une de mes mains.

Ce que le roi avait prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne; et, pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avait pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui était nécessaire pour soutenir long-temps le siége. Le général ennemi ne s'y attendait pas, et fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-temps de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, et à la fin il en vint à bout; mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa campagne : il l'avait acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du roi, non plus que sur ses villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des Pays-Bas, au grand regret de la Ligue, qui se sentait extrêmement soulagée par sa présence.

Il jugea en général habile que le roi, qui avait, pour ainsi dire, fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvrirait sur sa retraite, et qu'elle ne se passerait pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas; mais il se conduisit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il

prévint le dernier malheur, qui serait peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques et de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, et ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la rivière d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de Biron [1] se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que, si le roi, qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y aurait perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portais assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avait tenue jusqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la manière dont il l'exécuta, en retranchant seulement le terme d'ignominie et de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce prince attachaient, assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la manière dont le roi sut rendre inutile une armée qui se promettait la conquête de toute la France, sa har-

[1] Charles de Gontaut, fils du maréchal.

diesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par faiblesse, et son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, et frappèrent également les yeux des ignorans [1]. Aussi cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques catholiques passèrent dans son parti, entre autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la Ligue.

Ce n'était pas de pareils alliés que je souhaitais au roi. Je trouvais qu'il achetait assez cher par ses déférences le secours d'un homme qui, à la vérité, pouvait lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisait que grossir le nombre des ennemis secrets du roi [2] dans

[1] « Henri IV, dit P. Matthieu, poursuivant le duc de Parme, « partit à la dérobée d'Attichy, et alla voir pour la première « fois la belle Gabrielle à Cœuvre. Il se contenta de prendre « du pain et du beurre à la porte pour ne pas donner de soupçons au père, puis remonta à cheval, en disant qu'il allait « vers l'ennemi, et que bientôt la belle entendrait ce qu'il au- « rait fait pour l'amour d'elle. » Tome 2, page 59.

[2] Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, et de Henri III à ce duc, qu'on voit à la fin du tome premier des mémoires qui portent son nom, il paraît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la Ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre; et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques, qu'on trouve aussi au com-

le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces catholiques intéressés qui y tenaient le haut bout, et se croyaient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce prince aux environs de Mantes, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourgès, y lia avec son père, qui était dans la place. Je crus qu'on ne me refuserait pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O et autres catholiques mirent en usage ces bas artifices qui leur faisaient obtenir toutes les grâces qui ne devaient être que la récompense des services, et firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étais trop sincère pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis, pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; et je ne cachai rien de ce que j'avais dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrètement

mencement du second tome des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV, mais que dans la vérité il mettait ses services à un assez haut prix, et que Henri IV eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie et de sa mauvaise humeur.

que je n'avais pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : « Je vois bien que vous êtes en co« lère à cette heure ; nous en parlerons une autre « fois. Il le faut laisser dire, ajouta-t-il après que « je me fus retiré, il est d'humeur prompte, et a « même quelque espèce de raison ; néanmoins « il ne fera jamais rien de méchant ni de hon« teux, car il est homme de bien et aime l'hon« neur. » Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma compagnie à conduire à mon lieutenant, et je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant et à Combrailles, sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six gentilshommes avec mes domestiques. Je ne m'attendais pas à faire dans ce voyage aucune fonction militaire. Pendant que j'étais à Bontin, le comte de Tonnerre[1] m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisait sur Joigny. Il s'agissait de rompre avec le pétard une poterne qui ne s'ouvrait plus depuis long-temps, et d'entrer par là dans la ville. Tonnerre avait pour cela deux cents arquebusiers, qu'il avait ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cents pas dans la ville ; mais en cet endroit, leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jeta par terre, la peur commença à les saisir, et ils se retirèrent vers la poterne au plus vite, emmenant le blessé, qu'ils avaient re-

[1] François-Henri, comte de Clermont et de Tonnerre.

tiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la poterne, où il allait être mis en pièces par les bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car, quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien, dont il était gouverneur, pendant que je ramassais sa belle troupe, et moi je repris celui de Bontin.

Le souvenir des bontés du roi pour moi, et un penchant invincible, me rentraînèrent vers lui. Je le trouvai occupé au siége de Chartres[1], dont la prise fut due principalement à la valeur et à l'adresse de Châtillon[2]. Je ne m'y

[1] « Le magistrat de cette ville lui fit une longue harangue...; « et ayant dit qu'il reconnaissait que la ville était assujettie au « roi par le droit divin et par le droit humain, le roi s'impa- « tienta, et dit en l'interrompant et poussant son cheval pour « entrer : Ajoutez aussi, par le droit canon. » (*Histoire de France* du P. de Chalons, tome 3, page 227.) Ce siége fut long et meurtrier. Voyez *Matthieu*, tome 2, page 63; *Cayet*, tome 2, page 415, et autres historiens.

[2] François de Coligny, fils de l'amiral, et amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1581, dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniste : car on croit, que, s'il eût vécu, il aurait surpassé son père même. (*De Thou*, liv. 102.) Trois fils de

trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'ai courues en ma vie, sans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place par le moyen d'un pont d'une structure nouvelle et très-ingénieuse, le roi, qui remarqua que je n'avais rien perdu de ma première ardeur pour son service, m'appela, et m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mantes, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnaître par Tilly. J'avançai sans crainte et sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portaient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrèrent dans le bois, d'où, suivant le cours du chemin qu'ils avaient pris, je ne devais pas m'attendre à les voir sortir. Je marchais avec Tilly, La Poterie et

d'Andelot, frère de l'amiral, étaient aussi morts en même temps en l'année 1586. On les nommait *Laval, Sailly,* et *Rieux*. Ils étaient fils de François de Coligny, et de Claude de Rieux, unique héritière de la maison de Laval. Liv. 85.

La Rue, ayant le reste de ma troupe, qui consistait en six autres gentilshommes et quatre valets qui suivaient à quelque distance et dispersés. Ces cavaliers ou brigands, je ne sais quel nom leur donner, qui connaissaient parfaitement la forêt, avaient si bien pris leurs mesures, qu'ils se rencontrèrent tête à tête avec nous à l'endroit où notre chemin croisait le leur au sortir de la forêt. Les deux premiers ôtèrent leur chapeau, lorsqu'au *qui vive* nous répondîmes, *vive le roi!* mais en même temps, profitant de notre confiance, ils firent sur nous une décharge presqu'à bout portant, et je me vis particulièrement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devait naturellement réchapper; mais sans doute la précipitation, la peur ou la mauvaise conscience, fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui porta; il me perça la lèvre et sortit à la nuque. Il me parut que La Poterie et Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue seul fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit, et m'environna, en criant *vive Rosny!* Nous chargeâmes tous ensemble nos agresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnèrent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quel-

ques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étaient en pays de connaissance ; que tout ce village était plein de gens armés, et qu'on ne cherchait peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête et d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisaient rien, je crus que le plus sage était de les laisser, et de songer à faire panser mes blessures, surtout celle du cou, qui était la plus considérable, et par laquelle je perdais beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil [1]; de là je me retirai à Mantes, où je fus six semaines entières entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de temps, l'armée du roi se saisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabère conduisait ce siége en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour mademoiselle d'Estrées [2] attachait à Saint-Quentin [3].

Le siége de Noyon suivit celui de Corbie. Il

[1] N.... de Combault d'Auteuil.

[2] Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelait Gabrielle, et était fille de Jean-Antoine d'Estrées, et de Françoise Babon de La Bourdaisière. Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monceaux, et la duchesse de Beaufort.

[3] C'est à cette année, et au séjour de Henri IV à Saint-Quen-

n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avais été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne, qui vit que cette place était d'une grande importance pour la Ligue, donna ordre au duc d'Aumale [1], lieutenant-

tin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce prince à Rosny, qu'on voit dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires ; la voici : « Toutes les nouvelles que j'ai de « Mantes sont que vous êtes harassé et amaigri à force de tra- « vailler. Si vous avez envie de vous rafraîchir et rengraisser, « je suis d'avis que vous vous en veniez ici ; cependant que vo- « tre frère sera par-de là, qui nous dira des nouvelles de notre « siége de devant Chartres, etc. » Les différens endroits de ces mémoires où il est parlé de la part que Henri IV donnait à Rosny dans tous ses conseils, et notamment celui de sa conversion, qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particulière en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger que ce jugement n'est pas mal fondé, et que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs. Les historiens n'ont commencé à parler de ce ministre que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paraît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'âme de toutes les actions et de tous les conseils de Henri le Grand. On ferait aisément remonter ce temps jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou, pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de Sully compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves et sérieux sur les esprits vifs et pleins de feu.

[1] Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué

général, qui était alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais La Chantelerie et Tremblecourt, qui la conduisaient, furent taillés en pièces l'un après l'autre. Le vicomte de Tavannes [1], maréchal de camp, crut être plus heureux, et se présenta avec quatre cents arquebusiers. Ils tombèrent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui, après le *qui vive*, les chargèrent avec intrépidité, et leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent résister furent tous blessés et faits prisonniers avec Tavannes, leur chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de chevau-légers, qu'il avait fait reconnaître par Bellanglise; mais il les trouva à cheval qui allaient à la rencontre du roi, et les ayant encore attaqués, ces chevau-légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien et si long-temps, que le ba-

devant la Rochelle en 1573, lequel était le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sorties toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

[1] Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la Ligue. Voyez le détail des siéges de Noyon, de Pierrefond, et de toutes ces expéditions, dans les historiens ci-dessus, année 1591.

ron de Biron, MM. de La Hargerie [1] et de La Boissière, eurent le temps de venir à leur secours, après quoi ces deux troupes, jointes ensemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'était pas moins que de cinq cents chevaux et autant d'arquebusiers à cheval. Peu arrivèrent à Ham sans blessures, et il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Le duc de Mayenne, arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiraient, fut témoin de sa perte, et protesta hautement qu'il laverait cette honte par la levée du siége de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses forces; il se fit amener par le baron de Rosne [2] les troupes espagnoles que le prince d'Ascoli commandait en Champagne, et, se trouvant à la tête de neufs cents hommes d'infanterie et de deux cents de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment lorsqu'il vit qu'il avait à faire à des gens qui semblaient ne s'être pas même aperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui représenter, par un gentilhomme à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'était engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'était secouru, le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli et le duc d'Aumale laissèrent

[1] Louis d'Ognies de La Hargerie, comte de Chaume.

[2] Chrétien de Savigny, baron de Rosne, au duché de Bar.

prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritait assurément d'être mieux secondé; il s'appelait Rieux. De simple soldat il était devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure et son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avait trouvé le moyen de s'y jeter avec cinquante chevaux et autant d'arquebusiers, de rassurer cette ville, où tout était dans l'abattement et la consternation, et d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le duc de Mayenne, voyant que son armée lui était inutile, la renvoya dans ses quartiers, et s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquait depuis long-temps une intelligence dans Mantes. Il crut qu'il était temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrètement les garnisons de Paris, de Dreux et de Pontoise, et se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frère [1] en était gouverneur, et j'y étais moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettait pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, et j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à temps pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêchèrent de continuer leur dessein.

[1] Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, et le troisième des quatre frères dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan, où il fit jeter l'alarme en passant. Mon autre frère, qui s'y trouva avec son régiment et quelques compagnies, le reçut de manière qu'il se retira avec honte.

Ce qui venait de se passer devant Mantes, joint aux avis que reçut mon frère, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avait à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avais encore à ma solde six de ces braves soldats qui avaient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, et à qui je donnais, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étaient alors dans la garnison de mon frère, auquel je n'avais pu les refuser, et je pouvais faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'etre mécontens du gouverneur de Mantes, et se présentèrent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plus tôt, qu'ils proposèrent à d'Alincourt [1] de le rendre maître de Mantes par les liaisons qu'ils avaient conservées, disaient-ils, dans cette place. Pour en convaincre

[1] Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neuville de Villeroi, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

ce gouverneur, ils lui demandèrent quatre soldats, qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mantes, et leur faisant faire connaissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, et le jour pris pour livrer Mantes à la Ligue. Ces quatre soldats trouvèrent partout une facilité qui lui fit regarder le succès comme infaillible, et il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informèrent exactement de tout ce qui se tramait à Pontoise, et de la joie qu'y causait une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la Ligue, ayant à sa tête le cardinal de Bourbon [1], résidait en cette ville.

[1] Ce n'est pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère d'Antoine, roi de Navarre, qui avait été proclamé roi par la Ligue. Il était mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenay en Poitou, où Henri IV l'avait fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans : prince d'autant plus à plaindre, que le trône sur lequel on l'obligea de monter n'avait point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV remporta à Coutras, « et n'accepta la couronne, « dit Cayet, que pour la conserver à ce prince, qu'il aimait. » (*Chronol. novenn.* tome 1, liv. 2, page 857.) Celui dont il est parlé ici est le cardinal, son neveu, appelé Charles comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et frère du prince de Condé, mort à Saint-Jean-d'Angely, du prince de Conti et du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

Cependant je prenais mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelas de poudre sur le rempart où se devait faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissaient sur ce côté. J'introduisis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avait de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon et de Meulan. Cela fait, je crus devoir envoyer à Compiègne informer le roi de tout, et ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mantes; et il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendait à entrer dans Mantes que la nuit même où il devait s'exécuter fût venue, et s'il ne menait que cinquante chevaux et autant de valets. Pour moi, je fus si persuadé, en le voyant arriver, que toutes les mesures allaient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colère de venir ainsi détruire notre ouvrage, et peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avaient conduit, à cause des indices qu'on pouvait tirer contre eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignais n'arriverait, et alla souper chez le gouverneur, où, fatigué de la longue traite, il se jeta sur un lit, tout habillé, et en grosses bottes.

La nuit se passa et le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avais attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes frères, pendant que l'autre était demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avais chargé d'observer au dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, et m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avait reçu, qu'il était arrivé le soir dans Mantes des gens de guerre conduits par le roi lui-même, avait jugé que son dessein était découvert, et s'était retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assura la même chose au roi, à qui je le menai, et produisit, pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes et d'autres instrumens semblables, que les ligueurs, s'imaginant déjà voir le roi à leurs trousses, avaient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique et sans retour, parce que les soldats, qui de part et d'autre s'échappèrent, ne purent se taire.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette ville tenait à ses gages un prêtre nommé Jean de La Tour, qui, du plus haut clocher, d'où il ne sortait point, faisait le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyait paraître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettait une certaine cloche en branle, et attachait

en dehors, du même côté, une grande banderole. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, et deux cents écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restait à gagner quelqu'un de la garnison. Le sieur du Rollet s'en chargea, et n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal et à deux soldats, qui accoutumèrent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes, et à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir; personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du Rollet entra, et fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint sans la moindre résistance jusque dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois, ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs femmes et leurs filles. La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magasins de toiles et de cuirs, fut entièrement pillée. J'avais avec moi un gentilhomme nommé Beaugrard, qui était de Louviers même; il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étaient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit en Normandie [1]. Il ne fallait pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise [2], qu'il devait

[1] Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux, Argentan, Lisieux, etc., tenaient pour la Ligue; Caen, Alençon, Séez, Écouché, etc., pour le roi. L'action la pius considérable fut celle qui se passa, dès la fin d'avril 1589, dans la campagne d'Argentan, du côté de Pierrefite, Villers et Commeaux, où le duc de Montpensier tailla en pièces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelait *les Gautiers*, au nombre de cinq à six mille. Ils avaient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Échauffour, le baron de Tubeuf et autres. Il en demeura trois mille sur la place; on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite, le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, et réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par le comte de Thorigny, d'Émery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archaut et autres. Voyez ces expéditions dans le tome 3 des *Mémoires de la Ligue*.

[2] Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois, et de Catherine de Clèves : il était né en 1571 : « L'évasion de M. de Guise ruina la Ligue », dit Henri IV, au rapport de Le Grain. Le valet de chambre du duc, ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai et ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la rivière, où deux chevaux l'attendaient, etc. *Matthieu,* tome 2, page 81 ; *Cayet,* tome 2, liv. 3, page 465, etc.

regarder comme son principal ennemi, s'était évadé du château de Tours, où il était retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours et de la bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie, il quitta Mantes, dont il faisait depuis quelque temps le lieu de son séjour, et une petite capitale où résidait sa cour et son conseil, et fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevait les préparatifs pour ce siége important, Henri fit un voyage secret à Compiègne, dont l'amour était le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avait point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnaissance de ce que le roi avait fait réussir et honoré de sa présence son mariage avec mademoiselle de Sédan [1], fille et unique héritière du feu duc de Bouil-

[1] Charles de La Mark, fils de Robert de La Mark, prince souverain de Sédan, et de Françoise de Bourbon Montpensier, devenue héritière de cette principauté par la mort de son frère Guillaume-Robert de La Mark, duc de Bouillon, arrivée à Genève en 1588; il défendit par son testament que sa sœur épousât un catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter mademoiselle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpensier et de Nevers, qui la demandaient pour leurs fils, la politique qui conseillait de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être

lon, lequel mariage fut fait cette année. Je ne fus pas fâché, de mon côté, que cette retraite me laissât jouir encore quelque temps à Mantes de la compagnie de madame de Châteaupers, que le hasard m'avait fait connaître il y avait peu de temps, et à laquelle je me sentais attaché de plus en plus par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avait défendu expressément le commerce et le transport des marchandises et de toutes sortes de vivres dans Paris et Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais en cela comme en toute autre chose il était fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, surtout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisait, accordaient presque publiquement les passeports nécessaires aux marchands et aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge était estimée cinquante mille écus en or, avait remonté la rivière vers Paris il y avait peu de jours, et qu'un autre petit bateau devait, au bout d'un certain temps, en rapporter à Rouen

aussi l'idée que ce mariage détournerait le vicomte de se faire chef des calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminèrent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritière de Sédan.

la valeur en argent : ce qu'il savait, parce que c'était son propre père qui devait conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portait un passeport de Bellengreville et de mon frère, l'un gouverneur de Meulan, et l'autre de Mantes; mais ils n'eurent garde de m'en parler; et, sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mantes avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendais à trouver les cinquante mille écus en espèces : n'y voyant que quelques pièces de fils d'or, d'argent et de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente-six mille écus de lettres de change, et voulut me persuader que c'était tout le produit de la vente. Comme il se défendait avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avait sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus au soleil [1] : peut-être songeait-il à détourner

[1] Monnaie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la première fois sous le règne de Louis XI, et ainsi appelée, parce qu'au-dessus de la couronne il y avait un soleil. Ces écus d'or étaient alors de soixante-douze et demi au marc, et valaient jusqu'à soixante-quatorze sous. Le Blanc, *traité historique des Monnaies de France*, page ix de l'introduction, et page 372.

cette somme à son profit, ou ne la croyait-il nulle part aussi en sûreté que sur lui. On peut imaginer quelle fut sa confusion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, et on lui trouva sept mille écus en or, cousus dans ses habits. J'en avais fort grand besoin, en attendant la vente de mes blés de Bontin et de mes bois et foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, et prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville et de mon frère, qui m'en surent très-mauvais gré. Je passe au siége de Rouen.

Le roi ne s'était point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui était arrivé quatre mille Anglais, conduits par Roger Williams, et l'on attendait encore dans peu de ces pays un second renfort, qui débarqua pendant le siége, sous l'ordre du comte d'Essex [1], ministre et favori de la reine Élisabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenaient à ce prince, avaient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équi-

[1] Robert d'Évreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voyez la lettre de remercîment que Henri IV écrivit à Élisabeth. *Mémoires de Villeroi,* tome 4, page 249.

pée, et portant deux mille cinq cents soldats, que commandait le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appela le vicomte de Turenne depuis son mariage, avait si bien négocié en Allemagne, qu'il en avait ramené cinq ou six mille reîtres, outre quelques compagnies de lansquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces secours étrangers, joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, surtout de la Normandie, et aux troupes, soit catholiques, soit protestantes que le roi avait en sa disposition, composaient une armée de quarante mille hommes. Caen et les autres principales villes de la province se chargèrent de fournir tous les vivres et provisions nécessaires pour un siége, qui ne pouvait manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place que par la force de la garnison. Le marquis de Villars [1], connu par sa capacité et sa bravoure, s'y était enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous vînmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le siége, il se passa presque six mois, et, qui pis est, six mois d'hiver; car elle

[1] André de Brancas-Villars de l'ancienne maison de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

fut investie les premiers jours d'octobre, et on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans, et une résistance de celle des assiégés dont je rapporterai quelques circonstances.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi était Darnetal, et celui de ma compagnie, Fresne-l'Esplen, où j'allais rarement, le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le temps et la durée du service de chacun d'eux, et déclara qu'il releverait lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui se tenaient près de sa personne, et qui étaient au nombre de deux ou trois cents. J'avais brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant était si fort, que je me soumettais à servir, non-seulement sous le maréchal de Biron, mais encore sous MM. de La Guiche[1], de Born et de Fayolles; mais Biron, qui ne m'aimait pas, gagna ses officiers-généraux,

[1] Philibert de La Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

et me fit donner l'exclusion, dont j'eus dans la suite lieu d'être fort content, les pièces qui devaient m'échoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi venait de ce que, dans le conseil où l'on agita de quel côté se ferait l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de soutenir qu'il fallait au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraînerait à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette question fut long-temps le sujet de toutes les conversations à la table comme au conseil, et Biron n'oublia pas le terme dont je me servais ordinairement, *ville prise*, *château rendu*. En effet je ne comprenais pas comment un homme aussi expérimenté que l'était le maréchal pouvait décider pour l'attaque du château, lequel, sans parler du commandant et de la garnison, qui n'étaient pas un homme ni une garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avait cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors, on ne pouvait s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés en pouvaient opposer pour le défendre : ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité et la dépendance à

laquelle il avait accoutumé les autres officiers-généraux captivèrent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal, se flattant que rien ne pouvait résister à une si forte armée, embrassait le parti qu'il crut le plus glorieux et le plus propre à abréger les voies, et qu'en se rangeant à cet avis, le roi, qui était bien déterminé à ne se point ménager [1], eut aussi cette pensée; car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron le bruit qui courait sourdement dans l'armée que, ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, et ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avait promis à du Hallot [2], sur la recommandation de M. de

[1] Peut-être aussi comptait-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine; mais elle fut éventée par les assiégés. (*Mém. de la Ligue*, tome 5). Les écrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devait commencer l'attaque, prétendent qu'il était fort difficile, et en même temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laisser derrière soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant surtout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez, sur les opérations de ce siége, *P. Matthieu*, liv. 2, page 96 et suiv.; *Cayet*, *Chronol. novennaire*, tome 2, liv. 4, qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, et autres historiens.

[2] François de Montmorency du Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siége de Rouen, et depuis tué par le marquis d'Alègre.

Montpensier, il ne cherchait qu'à traverser sous main cette entreprise, et donnait, par envie, un conseil qu'il savait bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on ferait devant cette place. Ce qui est le plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeait sur le roi, en jetant dans la mutinerie les reîtres et les Allemands qu'il avait amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort, et on se contenta, pour garder le bas de la rivière, d'y mettre quelques compagnies de lansquenets, qui, ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédèrent ce poste aux Hollandais, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siége. En effet ceux-ci s'y maintinrent, et empêchèrent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamait un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château, et fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue et profonde tranchée, qui y communiquait par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cents hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendait fort avant dans la campagne, et que non-seulement il incom-

modait les assiégeans dans les attaques qu'ils donnaient au château, mais encore qu'il les exposait à être pris par-derrière, pendant qu'ils avaient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir et de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il était de tranchée avec ses trois cents gentilshommes armés de toutes pièces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main et des pistolets à la ceinture, et il joignit à cette troupe quatre cents mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre, avec une égale animosité de part et d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; et les assiégés nous repoussèrent plusieurs fois. J'y fus renversé à deux reprises, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pièces. Maignan, que j'avais obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, et me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, et nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jetâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée était vue à découvert par le canon du fort; mais le roi avait eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques et de pièces

de bois qui couvrirent les Anglais, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'était point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris, et que c'était le roi en personne qui avait condui l'entreprise : « Pardieu, « dit-il, ce prince par sa valeur mérite mille cou« ronnes. Je suis fâché que par une meilleure « croyance il ne nous donne autant d'envie de lui « en acquérir de nouvelles que par celle qu'il tient « il nous donne sujet de lui disputer la sienne; « mais il ne sera pas dit que j'ai manqué à tenter « de ma personne ce qu'un grand roi a exécuté de « la sienne. »

En effet, il se mit à la tête de quatre cents hommes armés, comme on lui dit que l'avaient été ceux du roi, et, prenant aussi huit cents piquiers choisis sur tout son nombre, il attaqua les Anglais, et les délogea de la tranchée. Le roi se sentit piqué de la vanité de Villars, et résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglais, qui appréhendaient un reproche qu'ils n'avaient pas assurément mérité, prièrent le roi de mettre de sa troupe cent gentilshommes anglais, et que tous les gens de pied dont il se ferait accompagner fussent pareillement Anglais. Ils demandèrent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, et ils s'y comportèrent

de façon que, malgré la résistance des assiégés, qui avaient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois ; ils s'y maintinrent dans la suite, et ôtèrent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venait d'arriver pour un simple fossé il était aisé de juger de l'événement d'un siége, dont cette attaque n'était qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que, malgré ses soins et les peines infinies qu'il se donnait, il lui serait fort difficile de réussir. Le destin de la France conservait seul ce prince dans des occasions où il s'exposait quelquefois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des catholiques et de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. « Je « ne puis faire autrement, mon ami, me répondit « ce prince, sitôt que j'eus commencé à lui faire « mes représentations ; car, puisque c'est pour ma « gloire et pour ma couronne que je combats, ma « vie et toute autre chose ne me doit sembler rien « au prix. »

Il est vrai que la situation du roi était telle, qu'il était obligé de ne pas en faire moins pour persuader au public que, si ce siége échouait, ce n'était point par sa faute, et qu'il fallait des coups

de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui serait demeurée d'une entreprise que la moitié de son armée craignait presque autant de voir réussir que les ennemis mêmes. Ce sont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus haut qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le siége par un endroit qui rendait la prise de la place impossible, lui laissaient encore prendre toute la peine, ne lui obéissaient qu'à regret et à demi, faisaient naître obstacles sur obstacles, et disaient hautement qu'il n'avait rien à attendre d'eux tant qu'il serait d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude et de chagrin qu'il avait voulu m'entretenir, et je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sût aussi bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarrassaient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'apercevait depuis quelque temps qu'il était menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'était de voir déserter tout ce qu'il y avait de catholiques dans son armée: « Ce qui entraînerait (ce sont les propres paroles « de ce prince) la ruine de l'état et celle de la « maison de Bourbon, parce que, s'ils en venaient « une fois à cet éclat avec lui, ils ne choisiraient « plus après cela pour roi un prince de cette « maison. » Il ajouta que cette désobéissance était

un mal sans remède, et qu'il était obligé de dissimuler. Il me fit remarquer que, dans ce moment même qu'il me parlait, MM. de Nevers, de Longueville, de La Guiche, d'O et de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenait si familièrement un huguenot, nous observaient malignement d'un coin de la salle, où ils se parlaient sans cesse à l'oreille; que pour cette raison il fallait nous séparer, et qu'il allait être obligé de leur dire que notre entretien n'avait roulé que sur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au roi que de faire finir l'affaire du siége de Rouen par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la Ligue et de le mettre dans son parti. Ce prince le souhaitait passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avait imaginé que la chose pouvait s'exécuter par le moyen de Lafont, pour lequel Villars avait une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître-d'hôtel. Le roi n'ignorait pas que Villars avait reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, et que Lafont m'avait obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître par les témoignages que

j'avais donnés de sa probité. La pensée m'en était venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avais fait plus, j'avais trouvé le moyen de faire parler à Lafont; et sa réponse, que je redis au roi, avait été, que pour le temps présent il ne voyait aucune apparence à ce que je lui proposais; qu'il se croyait même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposais; que tout ce qu'il pouvait faire, était d'observer si M. de Villars ne prendrait point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourrait, si cela arrivait, et de me promettre de m'en instruire.

Henri n'y songea plus; mais, avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avait à faire par rapport au siége, et aussi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venait d'apprendre, avait passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutait point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen, et encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au roi que je voyais deux choses à faire, sur lesquelles c'était à lui à se déterminer. La première, de changer totalement l'ordre et le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville,

et de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paraîtraient. La seconde, que, sans perdre de temps, on allât attaquer le prince de Parme pour lui faire repasser la Somme, et continuer ensuite le siége sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme, en le suivant, il n'avait pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avait que cela en vue, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il irait le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi bien lui étaient inutiles à ce siége, et qu'il comptait avec cette cavalerie l'entamer, ou, s'il était faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal que Villars avait fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avait passé sur le ventre à la garde, et qu'il aurait fait un plus grand désordre, si le roi ne fût accouru, armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier anglais, dont le nom m'a échappé, Grillon [1] et quelques autres qu'il avait trouvés sous sa main; que ces trois mes-

[1] Louis Berthon de Crillon ou Grillon.

sieurs surtout s'y étaient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit et la même intrépidité, si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entières.

Le prince de Parme occupait avec toute son armée les bords de la Somme, et, content de s'être assuré de cette rivière, il ne faisait presque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avait fait savoir qu'il pouvait se passer encore fort long-temps de son secours, comme il avait dessein de faire un coup d'éclat, il attendait l'arrivée de Sfondrate, qui lui amenait les troupes du pape Grégoire XIV [1], son oncle, et celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas sitôt. Il avait été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui, abusant du pouvoir qu'on leur laissait prendre, avaient osé attacher au gibet le président Brisson [2] et quelques autres con-

[1] Sixte-Quint était mort au mois d'août en 1590. Henri IV, en apprenant sa mort, dit : « Voilà un tour de la politique es« pagnole ; j'ai perdu un pape qui était tout à moi. »

[2] Barnabé Brisson, Claude Larcher et Jean Tardif, sieur du

seillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, et auraient sans doute été plus loin, si le duc, qui craignait peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux [1], ne les eût punis de la peine du talion; mais comme il avait quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avait cru.

Le roi jugea, en apprenant cette disposition, qu'il ne devait pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siége au maréchal de Biron, qu'il n'affaiblit que de sept ou huit mille

Ru, conseillers au parlement. « Catastrophe indigne d'un si « docte et si excellent homme, dit Mézerai, en parlant du pré- « sident Brisson, mais ordinaire à ceux qui pensent nager en- « tre deux partis. » C'est que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Brisson fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La Ligue lui fit même exercer les fonctions de premier président; et c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III, suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude; Henri III lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'était un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea sa mort en faisant pendre dans une salle basse du Louvre quatre des Seize, Louchard, Ameline, Aimonet et Anroux. Voyez les historiens.

[1] L'un des Seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne : « Ceux qui l'ont fait pourront « bien le défaire. » Hamilton, curé de Saint-Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servaient d'archers.

chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers français, autant de reîtres et mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal, et prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissière et Neuf-Châtel; le second, par Blangy, Londinières, Longueville, Senerpont et Gamache; le troisième, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derrière lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisaient MM. de Rosne [1], de Balagny, de Vitry, le baron de La Châtre, Saint-Pol, La Mothe et autres, qui s'étaient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnaître la situation et les forces de l'ennemi. Le roi commanda, pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin [2], de Givry, de Saint-Geran, de Mari-

[1] Christian ou chrétien de Savigny, baron de Rosne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l'Hopital, sieur de Vitry; Claude de La Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, sieur de La Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier était Français, du pays de Beauvoisis; mais il servit toute sa vie dans les armées espagnoles, et fut tué en 1594, au siége de Dourlans, à la tête de l'artillerie espagnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venait de le créer comte d'Ekelbeke. Voyez sa mort et son éloge. *De Thou*, liv. 112.

[2] Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avait la réputation d'être également versé dans la guerre et dans les

vaut, de Chanlivaut, La Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés et fort maltraités; une partie furent portés par terre, et de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cents chevaux; et, croyant que ce choc pourrait être suivi d'une action plus sérieuse, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaitait fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme, qui avait un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étaient retirés d'eux-mêmes lorsqu'ils avaient aperçu les nôtres s'avancer; et le roi, qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant de bataillons, et la nuit étant déjà fort proche, se contenta de côtoyer et de resserrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil, où sa cavalerie, de peur de surprise, fut obligée de se tenir extrêmement serrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi allait se présenter

belles-lettres. Claude de l'Ile-Marivaut; René Viau, seigneur de Chanlivaut; N. Filhet de La Curée. C'était un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelait que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, et en une infinité d'autres occasions. Le tome 8929 des manuscrits de la biblioth. royale est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre au siége de Montauban. Jean, seigneur d'Arambures.

à un ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposait sa personne, et nous porta à lui en représenter fortement les conséquences; mais ce prince, qui ne connaissait plus aucun des ménagemens que nous lui proposions, dès qu'il s'agissait de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous, qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés, en quelque occasion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuait un peu l'envie. Avec cette précaution, qui n'était rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guise, qui commandait l'avant-garde du prince de Parme, s'était mis à la tête de son escadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures, et il résolut d'enlever cet escadron; ce qu'il exécuta avec la dernière vigueur, à la tête de douze cents chevaux et mille arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place; le reste prit la fuite. La cornette verte du duc de Guise fut prise et tout le bagage pillé. Henri, qui aurait voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, et principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc de Nevers [1] de s'avancer en toute diligence à Bully,

[1] Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers par son

afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturait que le duc de Guise et les fuyards se retireraient vers l'armée, et de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, aurait une fin peu digne de son commencement.

Le duc de Nevers, homme fort lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit pas, les mains et le nez dans son manchon, et toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette foi de se louer de ce grand flegme. Il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le loisir au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jeter dans Bully un régiment de quinze ou seize cents hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivèrent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avait doublés

mariage avec Henriette de Clèves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle presque toujours désavantageusement, il a fait d'assez belles actions pour mériter une place parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie et son éloge dans les *Vies des hommes illustres* de Brantome.

ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyait. Les premiers, au nombre de cinquante, marchaient deux ou trois mille pas devant lui, et les seconds, au nombre de cent, précédaient son carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avait oublié de s'assurer de ce passage, et même d'y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, et plus tranquillement sans doute que s'il eût su quels gens il allait trouver dans Bully. Ses premiers coureurs, étant entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie; mais, comme le froid avait obligé ces soldats de se désarmer et de jeter bas leurs piques pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avaient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où était leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, et sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourrait devenir le duc de Nevers, qui était pour lors enfoncé avec son carrosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude et tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers, entendant les coups de fusil que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, et les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné,

qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jeta manchon et fourrures, non sans crier bien des fois *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venaient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageait pas le carrosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vite que le pas, l'endroit où il avait couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le roi en cette occasion : exploit risible où le danger n'égala pas la peur, à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme, connaissant par ce coup important à quel ennemi il avait affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant-garde séparée de l'armée, et redoubla si fort de défiance, voyant que le roi ne le quittait presque point de vue, que c'est là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvait le faire de la rencontre d'Aumale : action singulièrement hardie de la part du roi, et qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi, en côtoyant le prince de Parme à une grande distance, s'était avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry, qu'il avait envoyé à la tête de quelques maîtres prendre

langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançait droit à lui dans la plaine, et en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, et l'entamer dans sa retraite. Le roi assembla son conseil, et, trouvant qu'il avait trop et trop peu de monde, comme il disait, il résolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy et Neufchâtel, de garder avec lui quatre cents cavaliers seulement, et cinq cents arquebusiers aussi à cheval, et de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnaître exactement l'état et le nombre de l'armée ennemie, et, en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelque escadron.

Il monta le coteau d'Aumale avec ses neuf cents chevaux, et marcha deux lieues sans rien apercevoir; jusqu'à ce que le temps étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il était, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il voulait savoir de cette armée. Elle était si proche, qu'on entendait les trompettes et les tambours : mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, et trouva qu'elle était de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchaient fort serrés, la cavalerie au milieu des bataillons, et le tout flanqué de chariots et de

bagages, qui en rendaient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vu cette situation de l'ennemi; il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, et ordonna aux huit cents autres de repasser la chaussée et le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cents chevaux de son escadron de s'arrêter sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivait qu'il en eût besoin; et aux cinq cents arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster sur les fossés, les haies et les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvaient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceraient trop; et pour lui, non-seulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla au-devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyions qu'une témérité qui semblait livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, et ne pouvant se taire, je fus enfin choisi et député au nom de tous pour représenter au roi à quoi il s'exposait, et tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. « Voilà un discours de gens qui ont peur, « me dit ce prince. Je n'eusse jamais attendu cela « de vous autres. » Je priai le roi de ne pas nous

faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions était de nous donner tels ordres qu'il lui plairait, pourvu qu'il se retirât. Ce prince m'a depuis avoué que, sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venait de me dire. Il me répondit que je ne lui disais rien de notre fidélité qu'il n'en crût encore davantage. « Mais » (ajouta-t-il froidement et avec un air qui me fit comprendre qu'il était inutile de lui en parler davantage) « croyez aussi que je ne suis pas si « étourdi que vous l'imaginez; que je crains au-« tant pour ma peau qu'un autre; et que je me « retirerai si à propos, qu'il n'arrivera aucun in-« convénient. »

Le prince de Parme ne pouvait regarder cette manœuvre si hardie que comme un piége qu'on lui tendait, pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où elle trouverait celle du roi, qu'il supposait être cachée et supérieure à la sienne. Il se douta même long-temps que toute l'armée du roi pouvait n'être pas fort loin, et, n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittait point son poste, qui était le centre de son armée, où il était monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, et occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffrait impatiemment de voir cent hommes en insulter

trente mille. Cependant, quand il se fut assuré par le rapport de ses chevau-légers et de ses carabins qu'il n'avait pour le moment que cent chevaux en tête, et que la cavalerie, si elle y était, ne pouvait être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avait aucun risque à nous attaquer; et il le fit si brusquement, et par tant d'endroits, que nous fûmes poussés et rechassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos arquebusiers avaient dû se poster. En arrivant, le roi leur cria *charge*, après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'était afin que les ennemis, soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtassent; et en effet ils s'arrêtèrent tout court: mais, voyant que ce cri n'était suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebusiers, saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrain plus avantageux, s'étaient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avait été marqué; et ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis, encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvaient, poussèrent leur pointe, et nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet, et même à l'épée, et dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne

pouvait, à mon avis, être plus grand, puisque de cent nous étions déjà réduits à quarante. Henri, voyant que personne ne venait lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense, parce que nous avions un pont à passer, et que ce pont était assez éloigné. Ce prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe, et la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle franchit sans confusion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier, et tint ferme contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en-deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : et c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le coteau, où les quatre cents chevaux qu'il y avait envoyés firent si bonne contenance, que le prince de Parme, plus persuadé que jamais qu'on cherchait à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, et les fit tous revenir à Aumale.

Le roi, de son côté, gagna Neufchâtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandait sur nos visages cessa lorsque les chirurgiens eurent assuré qu'elle n'était pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, et s'entretint familièrement avec nous des dangers

de cette journée : sur quoi j'observe, comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder [1] sur le récit des circonstances plus particulières de l'action. Elle se passa en gros de la manière dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de rois [2] qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince

[1] Il n'y a presque point de combats ni de batailles dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, et même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entre eux dans ces descriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Matthieu, *ibid.*, page 100, et nos meilleurs historiens, ne diffèrent qu'en fort peu de choses de nos mémoires.

[2] « Henri ayant envoyé demander au prince de Parme ce « qu'il lui semblait de cette retraite, il répondit qu'en effet « elle était fort belle ; mais que, pour lui, il ne se mettait ja- « mais en lieu d'où il fût contraint de se retirer. » *Péréf. ibid.*, seconde partie.

C'est en cette occasion que Duplessis-Mornay écrivit cette belle lettre au roi. « Sire, vous avez assez fait Alexandre, il « est temps que vous soyez Auguste. C'est à nous à mourir « pour vous, et c'est là notre gloire ; à vous, Sire, de vivre « pour la France, et j'ose vous dire que ce vous est devoir, etc. » *Notes sur la Henriade.*

de Parme lui nuisit en cette occasion, et l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre était inévitable; mais il était déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre dont celui-ci retirerait tous les fruits.

Il ne pouvait comprendre la cause du retardement de ce chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, et reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri, qui, sans envisager ce qu'il y avait de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelait simplement *l'erreur d'Aumale*, et cherchait à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le général espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa blessure, et, remontant à cheval, il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avait affaire à un général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvait ouvrir, et se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible

de l'entamer, même dans le passage de la rivière. Le roi le quitta enfin à Pontdormy sur la Somme, revint à Neufchâtel, et alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami et comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page et un laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le succès du siége y devenait douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un courrier par lequel il apprit que Villars avait fait dans une nuit, à la tête de deux cents piquiers et de trois ou quatre cents hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal; qu'il avait taillé en pièce les lansquenets; qu'il avait pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'était emparé de six pièces de canon et de toutes les poudres; qu'ensuite, poussant sa pointe, il s'était rabattu sur la tranchée, qu'il avait attaquée par les derrières, y avait tué trois ou quatre cents hommes, et mis le reste en fuite. Enfin qu'il ne s'était retiré qu'après avoir nettoyé et comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappela incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'était arrivé que par la faute du maréchal de Biron : mais, quoiqu'il le jugeât irréparable, et qu'il en sût fort mauvais gré à ce comman-

dant[1], il se donna bien de garde d'en laisser rien paraître. La haine naturelle des catholique de son parti contre les protestans avait saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui était regardé, après le roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques disaient hautement que le ciel ne favoriserait jamais le parti de Henri tant qu'il serait attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce prince avait été comblé jusqu'à ce moment; qu'ils s'exposaient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De là, leur zèle s'animant, ils en étaient venus jusqu'à projeter d'exhumer tous les huguenots qui avaient été enterrés sans distinction avec les catholiques, et de laisser leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choses empêchèrent

[1] Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyait obligé d'avoir d'égards et de complaisance pour le maréchal de Biron que ce que dit ce prince au jeune Châtillon dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. « Les oisons veulent mener paître les oies. Quand « vous aurez la barbe blanche, peut-être en saurez-vous quel- « que chose; mais à cette heure je ne trouve pas bon que vous « en parliez si hardiment; cela n'est bon qu'à mon père que « voici, ajouta Henri, en montrant Biron, qui avait menacé « de se retirer. Il faut, poursuivit-il en lui tendant les bras, « que tous tant que nous sommes, allions à son école. » *Matthieu*, tome 2, page 16.

l'exécution de ce dessein, aussi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnaître tous ces corps, et la crainte que les protestans, qui composaient les deux tiers de l'armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les catholiques vivans un outrage que le zèle de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi, qui aperçut toutes ces dispositions d'un et d'autre côté, au lieu de blâmer personne, et de laisser paraître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde que le mal n'était pas aussi grand qu'on se le figurait; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en fallait bien qu'il parût aussi considérable à ce prince que l'eût été une division, qui, sans un extrême ménagement de sa part, pouvait lui enlever tous les catholiques de son armée, ou à la première occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il était bien dur à ce prince, au milieu de tant et de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, et de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : mais il n'ignorait pas que le ton d'autorité, qui est en possession d'assujettir tous les hommes lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut

rien sur des cœurs que la religion anime et désunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restait plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siége de Rouen; et il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne et de Sfondrate, revenait sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siége, et pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiraient son armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion, et de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jeter dans Neufchâtel, qu'il fallait que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoique assez forte, ne tint pas, à beaucoup près, aussi long-temps qu'il l'avait espéré; et il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejetée tout entière sur Palcheux, qui, moins puissant et plus soutenu que Givry [1], quoique ancien officier, et distingué

[1] « Neufchâtel pouvait être forcé dans une heure, » dit P. Matthieu, qui néanmoins blâme, avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance. Tome 2, page 102.

par ses actions et ses blessures, essuya tout l'orage, et fut mis aux arrêts à Dieppe, assez injustement, à ce que je crois. Les parens et les amis que la garnison de Neufchâtel avait dans l'armée de la Ligue me paraissaient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-mars. Le roi remédia à ce contre-temps par ses soins et sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec[1]; et, se mettant à leur tête, il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il savait que le prince de Parme s'approchait de cette ville.

Étant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devait passer, il l'y attendit; et dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoique intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignait de se compromettre avec un général tel qu'il connaissait Henri, et d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avait acquise parmi ses partisans.

[1] Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disait en ce temps-là qu'il n'y avait pas perdu moins de trois mille hommes, et les assiégés seulement cent vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, et Villars lui fit réponse que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendait. Voyez la *Chronol. novennaire*, et *Mezerai*.

Comme il se trouvait en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours, pour l'éviter, à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connaissait de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, et en composa un front de bataille derrière lequel il retint, comme sans dessein, toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, et qui semblait n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied et le bagage entrèrent dans les défilés qui servaient d'issue au camp des ennemis, et couverts par des collines et par des rideaux dont le prince de Parme sut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignorait tout ce qui se passait à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie, qui n'avait que de la surface et point de profondeur, prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipsé, sans qu'il fût possible, à cause du terrain coupé de détroits et de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son arrière-garde.

Le prince de Parme se sut fort bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il savait bien qu'il n'y avait personne assez hardi pour entreprendre de le forcer sous

les murs de cette ville. Son dessein était d'y séjourner environ six semaines, qui étaient un temps suffisant pour faire rafraîchir son armée; ensuite de regagner la Somme par Neufchâtel, Aumale, Saint-Valery et Pontdormy, bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale et les villes qui tenaient pour la Ligue en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, et, cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, et lui tendit un autre piége. Il licencia toute son armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andelys, Gisors, Magny et autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mantes, Meulan et les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche, Évreux, Passy, Vernon, Conches et Breteuil, et vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifiait cette conduite. Il eût été impossible de faire subsister long-temps une armée aussi nombreuse en la tenant rassemblée; mais, par la disposition de ses quartiers, surtout des derniers où il avait distribué tout ce qu'il avait de meilleures troupes, et moyennant la promesse qu'il avait tirée des officiers de se rendre à

Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui était facile de réunir toute son armée en peu de temps; et il comptait que la sécurité que son éloignement donnerait au général espagnol lui fournirait quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet, le prince de Parme, qui craignait que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, et à qui l'on représenta qu'il n'y avait aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Pont-Audemer. D'Hacqueville [1] lui livra assez lâchement cette ville, et le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en voulait à Caudebec, qui incommodait fort la ville de Rouen; et, négligeant de donner du secours à Lagarde, qui en était gouverneur, il laissa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaisir qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi, attiré par la commodité des logemens et des vivres, s'étendit le long de la Seine, au-dessous de Rouen, aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le général espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction dont il avait toujours trouvé Henri fort éloigné; et sans doute que s'il avait été le seul chef de cette armée,

[1] N.... de Vieux-Pont, sieur d'Hacqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

il ne se serait pas tant hasardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collègue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvait lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition et de l'intérieur du pays.

Le roi, voyant que l'ennemi semblait venir de lui-même au-devant de ses desseins, résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied et huit mille chevaux, avec lesquels, s'avançant sans perdre de temps par Varicarville et Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen et Caudebec, et commença par se venger assez pleinement de la prise de cette place et de celle de Pont-Audemer, en coupant aux troupes qui y étaient toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettait à sa discrétion. Ensuite il vint en personne, avec dix mille fantassins et trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jeta cette troupe lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, et obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant, avec une grande quantité de morts, tout le bagage, qui était considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, et en rapprochant du camp retranché qu'il occupait ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais, comme ce camp était trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs postes, et de se tenir fort serrées. Après cette précaution, qu'il ne crut pas suffisante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornait. Il fit fortifier et border de retranchemens ce bois avec une ligne de communication qui le joignait avec le camp. La dernière démarche du roi l'avait rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, et moyennant une grande attention à se porter partout où sa présence serait nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain, le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglais, Hollandais et Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation, et les fit soutenir par six cents cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui

le défendaient, se voyant forcés, gagnèrent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cents des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, surtout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avait cru renfermer, comme en un lieu d'asile, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avait déjà été si mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnaître le quartier d'Yvetot; et, jugeant aux cris de boute-selle et d'alarme qu'il y entendit qu'on n'y était pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre cents mousquetaires ou piquiers et mille fantassins, armés de hallebardes et de pistolets, l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme, qui ne s'était point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde allait être passée au fil de l'épée : et, ne prenant plus de conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, et soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cents hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payait ainsi de sa personne, en homme qui sait aussi bien se battre que com-

mander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux [1].

[1] Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens paraît surtout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entre eux sur les campemens, le nombre et la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une manière si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions qui n'ont pu se faire, et ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier, en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires. (Tome 3, liv. 3, chap. 15.) C'est dans *de Thou, Davila, Matthieu, Cayet,* et les *Mémoires de la Ligue,* sur l'année 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration diffère en une infinité de choses, selon les *Mémoires de la Ligue,* auxquels j'ajouterais le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 avril, et un autre corps de troupes le premier mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le 5, et commença le 10, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé. (Tome 5.) De Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, et ne lui fait passer la Seine que le 22 mai, liv. 103. Cayet est du même sentiment, tome 2, liv. 4, pag. 82 et suiv.

Matthieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne prisonnier au choc d'Yvetot, et, avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive (page 109). Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisait le duc de Parme pour passer la rivière, et de n'avoir su l'empêcher.

La nuit étant arrivée pendant cette action, le roi, au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entière à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité, et couverte de retranchemens, mais déjà effrayée et à demi-vaincue, était si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisait plus qu'il ne pouvait lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissait ce prince était en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, et en particulier des vies de César et de Scipion, qu'il étudiait de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pièces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, et y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place et en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, et les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme pour une action qui ne saurait, à mon sens, être jamais assez admirée. Son camp était entre Rouen et Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se

trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes qui y étaient, pour ainsi dire, entassées les unes sur les autres, celles qui étaient dans Caudebec, et généralement tout ce qu'il y avait de gens de guerre répandus aux environs se trouva transporté au-delà de la rivière. Est-ce une fable ou une illusion? A peine le roi et toute son armée pouvaient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avait pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; et il ne doutait nullement, après tout ce qui venait de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, et toute son armée livrée à la merci du victorieux; vue inutile, et seulement désespérante pour tout autre à qui la prudence n'aurait pas ménagé de longue main quelque ressource. Mais, quelque chose que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on voulait lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivait qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avaient été d'amasser secrètement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux auraient été capables, que le prince de Parme dut le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire,

de sa réputation, et peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la rivière à ces bateaux; et, malgré la confusion de son camp et sa blessure, il donna de si bons ordres, que la nuit même il fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée et le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particulièrement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premières approches. Un grand homme de guerre est celui qu'on voit se comporter dans le combat comme s'il était persuadé de vaincre, et prévoir tout avant l'action, comme s'il était assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures pour enlever au général espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint conseil de guerre, et y proposa de mener toute l'armée passer la rivière à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, et de s'attacher, sans perdre de temps, à poursuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyèrent ce sentiment comme il méritait de l'être. S'il avait été suivi, peut-être que cette campagne aurait été la dernière de la guerre; mais on dirait que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paraissait ne pouvoir

faire humainement, avait obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, et une espèce de soulèvement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les catholiques, les protestans, les étrangers, tous semblaient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria que l'armée du prince de Parme, étant en pays uni, pouvait arriver aux portes de Paris [1] dans quatre ou cinq jours; au lieu qu'il s'en passerait du moins autant avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que, tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges et de défilés, l'armée ne pourrait arriver au rendez-vous que par petits pelotons; et que, quand même elle serait à temps de joindre celle de la Ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôterait les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule et chimérique une idée aussi sensée.

Le roi, plus irrité de l'intention de ceux qui lui parlaient de la sorte que de leurs discours

[1] De Thou convient que le roi pouvait arrêter cette armée en envoyant de la cavalerie lui fermer le passage à Pont-de-l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henri IV.

mêmes, ne put s'empêcher de répliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étaient insurmontables que pour ceux à qui le découragement et la crainte du travail les faisaient paraître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvait être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, et à Vernon dans quatre; en attendant, on pouvait toujours détacher quatre ou cinq cents chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche; qu'il serait assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontrerait, ne fût-ce qu'au passage de la rivière d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi et Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avait de ponts ouverts aux ennemis que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy et de deux ou trois autres, qui les éloigneraient de leur route; qu'il n'était pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendaient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, et en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux résistaient à la raison avec pleine connaissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit : la première, comment il a pu arriver qu'un prince qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercenaires, ra-

massées çà et là, de pays, de mœurs, de religions et d'intérêts différens, souvent en petit nombre, et toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son histoire; la seconde, jusqu'où ce même prince serait allé si, au lieu de ces troupes, il avait eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, et prêts à se sacrifier pour lui, tels, en un mot, que les avaient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudrait la faire à chaque page, et d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugerait bien mal du mérite et des talens par le succès, si l'on ne jugeait en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignèrent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du roi à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de protestans français, dont la fidélité était à l'épreuve, et tout au plus les troupes anglaises, qui semblaient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, réformés, catholiques et étrangers, le servaient sans affection, souvent à regret, et souhaitaient peut-être plus qu'ils ne

craignaient, de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avait des occasions où toutes ces personnes se trouvaient comme forcées de le seconder, et de faire leur devoir : tel avaient été l'attaque du duc de Guise, l'escarmouche du bois, et le combat qui la suivit : telle aurait été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avait attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi savait enchaîner les unes aux autres, ne laissait ni à leur courage une fois échauffé le temps de se refroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa première façon de penser; outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter partout l'émulation, et d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement et cette chaleur une fois passés, les premières idées se réveillaient plus fortement; et elles étaient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisaient sentir qu'ils venaient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auraient voulu faire.

Cette mauvaise réflexion occupait malheureusement les chefs de l'armée royale, lorsque le roi y mit en avant de poursuivre le prince de Parme. Les catholiques, qui avaient déclaré publique-

ment, il y avait fort peu de temps, que, si le roi après un certain terme qu'on lui prescrivait, n'abjurait pas le calvinisme, ils étaient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnaient, et de se réunir avec le reste de la France pour y établir un roi de leur religion; les catholiques, dis-je, n'avaient garde de goûter un avis qui, en rendant le roi maître de ses ennemis, le mettait conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi au lieu de la recevoir d'eux.

Les huguenots, qui craignaient d'autant plus ce changement de religion, que les catholiques s'attachaient à en faire valoir la nécessité, prenaient ombrage de tout, et se regardaient toujours comme étant sur le point d'être sacrifiés, tant que le roi ne leur sacrifierait pas lui-même l'intérêt qui lui faisait rechercher les catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la Ligue, ils n'eussent travaillé pour les catholiques contre eux-mêmes, ils s'accommodaient mieux d'un état qui, en laissant du moins la balance égale, les rendait nécessaires; et s'il fallait qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils voulaient que cela n'arrivât du moins qu'après qu'ils auraient pris de justes mesures pour se faire craindre, et des catholiques, et de celui qu'ils se seraient donné pour maître. Ces précautions étaient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits

si favorables, et de prendre tant d'autres assurances, que le roi, tout catholique qu'il eût été, trouvât sa politique et son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeait toutes ses vues, et à quoi il faisait servir les cinq ou six cents reîtres dont il disposait. On les voyait au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, et menacer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le roi, ayant à se comporter de manière qu'il contentât également des partis si opposés, était très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il aurait voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas que quand il en aurait écarté tout le danger. Cet embarras le réduisait à des condescendances et à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisait les différens partis dont était composée l'armée du roi; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avaient chacun leur intérêt particulier, qui était de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, et il ne fallait pas croire que, sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion géné-

a dans ces provinces. Le roi avait tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre-temps était une finesse espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendait qu'à brouiller davantage les cartes, et à le rendre suspect aux catholiques et aux protestans tout ensemble. Mais quand elle aurait été fort sincère, il avait une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'était un fond de haine implacable contre l'Espagne et la maison d'Autriche.

Enfin la Ligue elle-même entrait pour quelque chose dans les résolutions qui se prenaient dans le conseil du roi. Villeroi, Jeannin, Zamet et quelques autres firent offrir de la part de la Ligue à Henri de le placer sur le trône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel était le motif de cette démarche : dégoût de la hauteur et du faste des Espagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du roi les huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissaient sincèrement, est la dureté des conditions qu'ils proposaient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce chaos de vues et d'intérêts était de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, et dans les esprits la défiance et la jalousie, et il est étonnant qu'après cela les

catholiques et les protestans aient pu vivre ensemble dans le même camp sans exposer le roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, et s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle *de la politique* trouveront ici une ample matière de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choses inaliénables et son discernement à pénétrer ceux qui agissaient de bonne foi avec lui; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissaient voir un dehors tranquille et uniforme. Le faux prenait toutes les marques du vrai, et l'ennemi se couvrait du masque de l'ami. Tel qui paraissait le plus affectionné au roi, ou le trahissait, ou ne travaillait que pour cela.

Il serait inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre [1], soit tempérament, il ne cherchait qu'à jeter partout la confusion et la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisait sans cesse, ou pour le plaisir de contredire, ou

[1] « Quoi donc, maraud! nous veux-tu envoyer planter des « choux à Biron? » dit ce maréchal à son fils, qui lui proposait un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péréf.* seconde partie, *ibid.*

pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devait prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontières de Picardie, par où il fallait qu'il repassât en s'en retournant en Flandre; projet singulièrement chimérique, qui fut aussitôt applaudi par les protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne ferait que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des troupes si mal intentionnées. La campagne avançait vers sa fin. Un siége aussi long et aussi rude que celui de Rouen faisait soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime qu'un prince doit se faire savoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui voulaient s'en retourner chez eux, et leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avait d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, et s'il ne les satisfit pas entièrement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la manière noble et distinguée avec laquelle il loua leurs services et les remercia. Comme il laissait la Normandie tranquille, et tout entière sous

son obéissance, à l'exception de Rouen, et d'un fort petit nombre d'autres villes, et qu'il n'y avait pas lieu de craindre que l'armée de la Ligue s'en approchât de long-temps, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les officiers de son armée, soit catholiques, soit protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses protestans, auxquels il vit qu'il allait être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenait à son avis, et que dans peu de jours il prendrait le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais parce que, ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connaître et s'en attirer l'affection. Un motif plus secret[1] favorisait et fortifiait encore cette résolution; et Biron, qui connaissait et flattait les faiblesses du roi, en faisait sa meilleure raison.

[1] Son amour pour mademoiselle d'Estrées. « Il se dérobait « quelquefois de son armée pour l'aller voir. Un jour même il « se déguisa en paysan, passa au travers des gardes ennemies, « et arriva chez elle, non sans courir risque d'être pris. » *Notes sur la Henriade.*

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIÈME.

MÉMOIRES de 1592 — 1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 et 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractère. Abrégé de l'histoire du duc d'Épernon. Sa désobéissance. Son caractère. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Épernai, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, et se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la Ligue et l'Espagne. Détail et examen de ces pièces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composaient, et quel était leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection et sage conduite de tous les deux. Entretiens entre eux, où Rosny l'amène à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférence de Rosny avec Bellozane, les deux Durets et du Péron. Conditions offertes par la Ligue à Henri. Dans quel dessein. Rejetées. États de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Désunion des chefs catholiques dans ces états. Leurs brigues et leurs artifices pour se supplanter mutuellement. Arrêt du parlement de Paris, et zèle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surène. Trève. Sagesse et habileté de Henri à profiter des dissensions entre les chefs de la Ligue. Conduite de Villeroi et de Jeannin. Difficultés pour la conclusion. Sages conseils donnés au roi par Rosny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henri lève tous les obstacles à sa conversion. Particularités sur son abjuration.

LIVRE CINQUIÈME.

PENDANT que le roi prenait avec un petit nombre de protestans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdait pas un instant pour regagner Paris, d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa campagne, mécontent au dernier point de la Ligue et de ses chefs, et fort chagrin d'une blessure dont il sentit qu'il ne guérirait jamais.

C'est dans les histoires générales et particulières qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait, pendant cette année et la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis [1], où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay et de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon [2], soit avant, soit après

[1] Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la Ligue, de Vic accourut, et rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

[2] Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes lorraines, étant venu attaquer Chaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sédan, que le duc de Bouillon avait prise sur le duc de

son mariage, la perte de la bataille de Craon [1], la défaite du sieur de La Guerche, et le blocus de Poitiers sont les principaux faits, et l'on pourrait y en joindre une infinité d'autres, qui se passèrent en Provence, Dauphiné et Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme jusqu'aux négociations qui précédèrent le couronnement du roi il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des mémoires que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent le comte de Soissons et le duc d'Épernon, sur lesquelles la narration des

Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, et d'Amblise y fut tué.

[1] Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étaient venues assiéger. Elles étaient composées de Français, Anglais et lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandées par le duc de Montpensier, le prince de Conti et le duc de Damville, etc., qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses et espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de La Guerche, voulant passer la Vienne, rivière en Poitou, fut défait à la tête d'un petit corps de troupes de la Ligue, et lui-même se noya en passant cette rivière. Voyez le détail du blocus de Poitiers, et les différentes rencontres devant cette ville, dans *d'Aubigné,* tome 3, liv. 3, chap. 11. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les historiens déjà cités.

faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi, et s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, le comte de Soissons [1] n'avait pas perdu l'espérance d'épouser Madame, sa sœur, dont il possédait toujours la tendresse. La mort de Henri III, auquel il s'était attaché en dernier lieu, l'avait laissé dans l'armée du roi, qu'il servait comme bien d'autres sans affection, et jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui était offerte dans le siége de Rouen : entreprise trop importante à son avis pour que le roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent, et, se dérobant du camp, il passa secrètement et avec la dernière diligence en Béarn, pour y accomplir son mariage à l'insu de Henri; mais il était un de ceux dont le roi observait jusqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention du comte, et y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Béarn, le comte trouva bien, à la vérité, madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques-uns ont dit que c'é-

[1] Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et de Françoise d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

tait elle-même qui l'avait sollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conseil que le roi avait établi en cette province pour la conduire en son absence. Le sieur de Pangeas [1] qui dirigeait ce conseil, lui tint tête, montra les ordres qu'il avait reçus du roi, souleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile, dont le comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour qu'il se rencontra avec lui chez le roi à Pontoise.

Le caractère du comte de Soissons se connaît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il était, jamais homme n'a eu d'ambition plus démesurée ni plus aveugle. Tous les événemens lui paraissaient autant de degrés pour parvenir à ses fins, et le jetaient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignaient d'autant plus, qu'il prétendait s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel était son objet. Inquiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissait de tout, et ne profitait de rien. La nature ne l'avait pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressemblaient en rien, ni par l'humeur, ni par les manières. Le roi était un prince franc et ouvert. Le comte de Soissons joignait à un esprit natu-

[1] N.... de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.

rellement froid et peu prévenant, un flegme affecté, et un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchait dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudiait à ne point être connu, et prenait pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste et l'appareil étaient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avait pris possession de son cœur, et sa conduite extérieure n'était que cérémonial et formalité; et une raison de l'antipathie que le roi conçut pour lui, et qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractère approche infiniment de celui de la nation espagnole.

A l'égard du duc d'Épernon [1], l'ambition ne

[1] Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, colonel-général de France, gouverneur de Guienne, Metz et pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans, et, comme le remarque l'auteur de sa vie, le plus ancien duc et pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conseiller d'état, et presque le plus ancien homme de condition de son temps. On l'appelait la garde-robe du roi, à cause du grand nombre de charges qu'il avait dans la maison de ce prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henri IV, qui lui reprocha un jour en colère qu'il ne l'aimait point : « Le duc « d'Épernon, dit son historien, sans s'étonner de la colère du « roi, lui repartit avec froideur, mais avec gravité : Sire, votre « majesté n'a point de plus fidèle serviteur que moi dans le « royaume : j'aimerais mieux mourir que de manquer à la

composait pas seule le fond de son cœur. Il y entrait un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on sentait dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voies pour arriver à son but. Sur ce pied, d'Épernon n'aurait point été un ambitieux : il ne connaissait qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendait tout emporter; en un mot, l'ambition n'était en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté du cœur, la misanthropie et une présomption qui le faisait paraître à lui-même au-dessus des égards et des récompenses. Il haïssait le roi, parce qu'il haïssait tout le monde; et sans doute qu'il y avait bien des momens où il ne s'accommodait pas trop

« moindre partie de mon devoir. Mais, Sire, pour ce qui est « de l'amitié, votre majesté sait bien qu'elle ne s'acquiert que « par l'amitié. Le roi, qui savait également estimer les grandes « actions et les paroles de cette nature, convertit toute son in« dignation en estime, etc. » *Vie du duc d'Épernon*, page 225.

Le portrait qu'en fait ici le duc de Sully est un peu chargé. Il serait pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raisons. Tous les historiens conviennent avec lui sur l'ambition démesurée du duc d'Épernon ; et ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Ossat. A l'égard de son extraction : « *Patrem*, dit Busbecq, « *habuit bello egregium, avum tabellionem sive notarium.* » (*Epist.* 17.) Selon le père D. Vaissette, au contraire, il descendait de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le pape, sous le règne de Philippe le Bel. Consultez nos généalogistes.

avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses supérieurs, un commerce dur avec ses égaux, un esprit cruel et insupportable avec ses inférieurs, sont la suite de ce caractère.

D'Épernon, voyant que ses entreprises n'avaient pas eu le succès que son orgueil lui promettait, fut obligé de changer de manières, et quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvait avoir besoin. Mais jusque dans ses caresses, si l'on peut se servir de ce terme à son égard, il y avait une pointe de fiel et de mépris qui fit que, s'il n'aima jamais personne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte, ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la guerre, et dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenait par lui et par La Valette [1], son frère, la Provence et le Dauphiné. Les Provençaux, qui avaient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur [2], frère naturel des trois derniers rois, le méprisèrent pour son extraction, et le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epernon, qui du vivant de Henri III ne voulait pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place La Valette, qui se rendit agréable dans la Provence,

[1] Bernard de Nogaret, amiral de France.

[2] Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II, et de N..... de Leviston, dame écossaise.

et servit bien le roi. Henri III, ayant connu le véritable caractère de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Épernon, et pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettait Henri III dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvait attirer dans son parti, et à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Épernon, dont la vanité souffrait d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par MM. de Bellegarde et de Roquelaure, et les prières qu'il lui en fit lui-même. C'était quelque chose de trop flatteur pour lui de tenir tête à un roi, et il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnèrent au roi de Navarre. On ne risque rien à juger par d'Épernon de la sincérité de ce motif de religion, dont il était si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du duc d'Épernon donnera une légère teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux frères, s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, et ne purent empêcher

qu'il ne se formât en Dauphiné et en Provence trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avaient un, et cherchaient à se rendre indépendantes. Le duc de Savoie [1] et le duc de Nemours, son frère, y avaient une forte brigue : et leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Espagne eut consenti que le duc de Savoie, qui était son gendre, et auquel il prêtait main forte, fût reconnu comte de Provence, et tînt ce fief de sa couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontrèrent un adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, et réduisit leur parti aux abois : c'est Lesdiguières [2], connu par sa valeur et son bonheur contre le duc de Savoie. Il se tint toujours attaché au roi; et on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t-il seulement que le roi eût long-temps besoin de son secours et ne vînt jamais en cette province. MM. de Montmorency et d'Ornano [3] donnaient beaucoup de force à ce parti. Les autres étaient

[1] Charles Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

[2] François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France.

[3] Alphonse d'Ornano, colonel des Corses.

formés par le duc de Joyeuse [1], la comtesse de Sault et le comte de Carces, avec le sieur de Vins. Louis d'Aix et Casaux, Ligny, Martiningue et une infinité d'autres y firent parler d'eux, et remplirent ce pays de divisions et de carnage; mais leur faction ne passait guère les bornes d'une simple ville. La Valette ne se soutenait déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiégeant une bicoque [2]. Aussitôt le duc d'Épernon songea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'osa les lui refuser; mais au lieu de prendre le dessus sur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel le roi ne devait pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au siége de Villemur en Languedoc. C'est l'unique action que je particulariserai sur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuse, zélé partisan de la Ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille

[1] Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuse, après la mort de ses frères. Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, baronne de Vienne; Gaspard de Pontevez, comte de Carces; Hubert de La Garde, sieur de Vins; Charles de Casaux, etc.

[2] Roquebrune, bourg de Provence.

hommes de pied, et huit ou neuf cents chevaux aux environs de Toulouse, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades et le plat pays; et, après avoir exercé toutes les cruautés qui étaient passées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le siége devant Villemur. Le sieur d'Ariat, qui est celui dont je tiens ce détail, et les bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémines [1], qui tenait pour le roi dans la province, et le sollicitèrent de leur amener promptement un puissant secours. Thémines, qui ne se sentait pas assez fort, s'adressa au duc d'Épernon: et, en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie et de cavalerie, qui entrèrent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la ville était étroitement resserrée. Joyeuse avait fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui, plus fort en apparence, l'était beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connaissait pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de blé et d'autres munitions, dont il savait que la ville était pleine.

[1] Pons de Lausière de Cardaillac, depuis maréchal de France.

D'Épernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais, comme il leur avait donné ordre de n'agir que faiblement, et surtout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débandèrent, abandonnèrent leurs postes, et nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse, qui ne manquait pas de bravoure, surtout lorsqu'il s'agissait d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, et peut-être se doutant de l'intention du duc d'Épernon, fondit sur ces gens, les surprit, et en aurait fait un grand carnage, si Thémines ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cents de tués; et il n'en fallut pas davantage à d'Épernon [1] pour les lui faire rappeler tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter, aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écoutèrent, et il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jeter lui-même dans Vil-

[1] Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer l'autorité de de Thou, qui est très-favorable au duc d'Épernon sur ce fait; et celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chassèrent ceux de la Ligue de devant Villemur, et mirent cette place en état de se défendre, page 134. D'ailleurs la *Chronologie novennaire* se trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, liv. 4, page 63, aussi-bien que les *Mémoires de la Ligue*, tome 5.

lemur avec d'Ariat, deux cent cinquante arquebusiers, et environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés, que Joyeuse pressait plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier, qui en était seigneur par engagement, mais qui était devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion, et il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit savoir sa situation, ne le laisserait pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussitôt aux ducs de Montmorency et d'Épernon, de prêter main forte à Thémines. Ce dernier, accoutumé à désobéir, ne fit aucun état de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques [1] et Chambaut, avec de fort bonnes troupes protestantes. Elles étaient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousins. Lecques et Chambaut eurent recours à Messillac [2], lieutenant du roi en Auvergne, et au vicomte de Gordon, aussi connu par sa valeur et sa fidélité que par sa laideur. Ces deux officiers ne balancèrent pas à marcher au secours de Villemur, avec huit cents arquebusiers et deux cent quatre-vingts chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le combat, qu'ils refusèrent, profitant du

[1] Antoine du Pleix, sieur de Lecques.
[2] Raymond de Messillac de Restignac.

malheur arrivé aux troupes de d'Épernon, et ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des assiégeans, qui se trouvait trop pressée dans ses lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les villages des environs: ce que ce général accorda avec peine, et contre l'avis des sieurs d'Onous et Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier signal qui leur serait donné, ils se rendraient au camp sans perdre de temps.

Messillac, Lecques et Chambaut, voyant que cet éloignement de la cavalerie avait extrêmement affaibli l'armée des assiégeans, séparèrent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune desquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cents hommes fut laissé en bataille à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cents hommes attaquèrent le premier retranchement, et furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avait ordinairement pour le garder que deux cents fantassins; mais Joyeuse, qui avait des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cents autres, et en même temps fit tirer les trois coups de canon qui étaient le signal convenu avec sa cavalerie. Soit paresse à obéir, soit promptitude de la part des protestans, cette

cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancèrent avant le soleil levé, et, s'attachant au premier retranchement, ils couchèrent par terre cent de ceux qui le défendaient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement; et n'y portant que leur peur, ce second retranchement, quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé de même, et avec une perte considérable.

Thémines, regardant le tout de dedans la place, seconda les attaquans, et fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp; mais, au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plus tôt aperçu que les huit cents hommes de réserve avec trois cents chevaux s'ébranlaient pour venir contre elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, et chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches et de cordes qu'il avait fait jeter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitaient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, et l'engloutit dans la rivière, sans qu'aucun de ceux qui étaient avec lui en réchappât. La peur aveuglait si fort le

reste de ces troupes, que, s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'était plus, elles se jetaient dans les flots en cet endroit de la rivière. Il périt en cette occasion, par l'épée ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied et de quatre cents chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardaient de dessus les remparts ce spectacle étonnant avec une joie mêlée de surprise et d'horreur, qui leur faisait comparer un effet de la peur qui tient du prodige avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Égyptiens au passage de la mer Rouge. Mais il est temps de revenir au roi.

Ce prince, ayant passé en Picardie, envoya le maréchal de Biron assiéger Épernay, pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siége fut long et opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon [1] ; et si le roi, qui pendant ce temps-là se tenait à Compiègne, ne se fût pas déterminé à se montrer

[1] Qui lui emporta la tête. Il était presque aussi savant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, et portait autant de cicatrices des blessures qu'il y avait reçues. Il fut parrain du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois a donné son nom à cette maison. Voyez aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brantome*.

lui-même devant cette ville, on aurait eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchait à se jeter dans la place, et l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé, après cette expédition, de licencier tout ce qui lui était resté de troupes étrangères. Il demeura encore quelque temps dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme allait repasser pour la troisième fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avait formés contre le roi. La mort de ce général arriva [1] très-heureusement pour tirer d'inquiétude Henri, qui ne se voyait point en état de résister à un tel ennemi. L'armée espagnole, ayant perdu son chef, se dispersa. Le temps de lui nommer un successeur laissa au roi celui de respirer. Il se rapprocha

[1] A Arras, dans l'abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie; mais la blessure qu'il avait reçue en Normandie l'année précédente, jointe à sa mauvaise conformation, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid.* 90. Voyez, dans *de Thou*, liv. 104, l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avait que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols (tome 3, liv. 3, chap. 28); et c'est aussi l'opinion de *Bongars*, liv. 49.

de Paris, et ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mantes, où, retrouvant madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour, je m'unis avec cette dame par un mariage qui fut célébré à Mantes le même jour que le prince de Parme [1] passait avec son armée par Houdan.

Pour tout dire, la politique du roi n'était point de mon goût. Je voyais avec chagrin que la nécessité des temps le soumettait à toutes les volontés des catholiques de son parti; et que tous les protestans demeuraient sans récompense, et étaient comptés pour rien, surtout depuis que le départ des troupes étrangères avait donné à leurs adversaires toutes sortes d'avantages sur eux. J'avais en mon particulier éprouvé tant de fois les

[1] Ce ne put être que le 23 ou 24 mai, le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau journal de Henri III, imprimé en 1720, où, page 271, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les mémoires de Sully. La seconde femme de Rosny s'appelait Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, et de Marie d'Arbaleste, et avait été mariée en premières noces avec François Hurault, sieur de Châteaupers et de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en concluais que tous les chemins à la fortune allaient m'être fermés pour toujours. J'étais encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je savais pourtant n'être qu'une feinte, ressemblait si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, et à me retirer chez moi, pour y vivre loin du tumulte et des affaires.

L'événement justifia la sagesse du roi, et je fus le premier dans la suite à me ranger de son opinion, et à lui donner des conseils entièrement opposés à mes premières idées; mais alors j'envisageais tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les protestans et moi avions à souffrir, le peu de considération où il me semblait que j'étais, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de religion, voilà ce qui formait mes résolutions, et sur quoi je bâtissais pour le roi un système qui dans ce temps-là me paraissait le seul raisonnable. J'aurais voulu que ce prince, rendant justice à ceux qui le servaient avec zèle et affection, eût refusé tout autre secours, et se fût jeté entre leurs bras. Je me persuadais qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, et tout ce qu'il y a de puissances protestantes en Europe, auraient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auraient suffi à le mettre

sur le trône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela, comme dans tout le reste, les lumières du roi étaient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant qu'un royaume tel que la France ne s'acquiert point par des mains étrangères; et quand même il aurait jugé la chose possible, c'était le cœur des Français plus que leur couronne que ce bon prince voulait conquérir, et il regardait comme leur bien légitime les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice à ceux qui auraient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva, peu de temps après mon retour à Mantes, que ma plaie de la bouche, du coup que j'avais reçu dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, et prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avais menée jusqu'à ce moment, j'y goûtais le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusais aussi à écrire tous les événemens variés auxquels la fortune m'avait exposé pendant vingt ans.

Buhy [1], lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour m'y rendre visite. Il m'apprit que le roi avait écrit à tous les gouverneurs de ramasser le plus de troupes qu'ils pourraient et de venir promptement à son secours. C'est le temps où l'on s'attendait le plus à voir repasser le prince de Parme en France, et Buhy me demanda si je ne ferais pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avait refusés, et en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers et les catholiques m'avaient enlevée d'une manière haute et insultante. Je répondis à cet officier, avec quelque émotion, que, si le roi avait eu besoin de mon service, il m'aurait fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fière, et en la rapportant au roi, il l'empoisonna, comme fait tout bon courtisan, et fit entendre à ce prince qu'il ne devait plus compter sur moi, parce que mon parti était pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition était tout entière de sa façon. Je n'estimais pas assez Buhy pour le faire confident de mes secrets. « Il a donc bien changé d'humeur, reprit « aussitôt le roi, car il n'a jamais manqué de se « trouver aux occasions pareilles à celle qui se « prépare. Quoiqu'il s'excuse sur ses plaies, je

[1] Pierre de Mornay de Buhy, frère de Duplessis-Mornay.

« connais bien ce qui le retient; il est en colère « contre moi, et avec quelque raison; il voudra « dorénavant faire le philosophe; mais lorsque je « le verrai, je saurai bien accommoder tout cela, « car je le connais. »

Ce discours se tenait en présence du président Seguier, qui, étant venu dîner chez moi quelque temps après, me le rapporta. Comme je répandais mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connaissais pour être également bon ami, honnête homme et excellent politique, il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencèrent à me dessiller les yeux, et à me détromper de ma première façon de penser : « Monsieur, il me semble que vous êtes un peu « en colère. Nous sommes dans un temps où la « tranquillité est un bien difficile à acquérir; les « plus sages useront de silence et de patience, « dans l'espérance d'un meilleur siècle, et le roi « est si bon et si sage, que Dieu le destine à être « notre restaurateur. »

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me restait plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, et, suivi de quelque cinquante chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil et de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel

je sentais bien que j'allais me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenais près de Dreux, entre les villages de Maroles et de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied qui, sitôt qu'ils nous eurent aperçus, se jetèrent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, et j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étaient deux paysans qui revenaient de Paris, où ils avaient vendu de la volaille. Je les questionnai; ils me répondirent avec une grande ingénuité qu'ils avaient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étaient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutèrent que deux ou trois étaient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy et de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquait ma curiosité. Il fut impossible de les joindre; mes gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étaient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, et leur en promis encore davantage, s'ils

voulaient m'apprendre tout ce qu'ils savaient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, et me menèrent droit à un gros chêne creux et environné d'un buisson fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étaient arrêtés, et avaient jeté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étaient chargés. En effet, j'y trouvai deux boîtes de fer blanc, et un sac de coutil qui en paraissaient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échapper les messagers, et après avoir satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhaitais. Je trouvai d'abord force commissions pour lever des gens de guerre de la part du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites en chiffres, de la propre main de ce général au duc de Mercœur. Des pièces plus importantes attirèrent bientôt toute mon attention. Elles concernaient le tiers-parti, dont on commençait alors à faire du bruit, et parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me semblaient de la dernière conséquence. Le premier était le mémoire des demandes que le président Jeannin [1] avait faites à l'Espagne au nom du duc de Mayenne; et le second renfermait la réponse faite à ces conditions par l'archiduc Er-

[1] René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

nest pour le roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourrait faire ne sauraient aussi bien instruire des desseins du duc de Mayenne, de l'esprit de la Ligue et de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pièces : on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettait la Ligue au pape, et la mettait sous la protection du roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général que pour lui en particulier : que le roi d'Espagne fournirait et entretiendrait au service de la Ligue une armée de seize mille hommes de pied et trois mille chevaux, sur laquelle armée il y aurait deux mille fantassins et cinq cents cavaliers français, dont lui, duc de Mayenne, pourrait disposer absolument, outre quatre mille autres fantassins, aussi français, et cinq cents chevaux, qui seraient uniquement attachés à sa personne et soudoyés par l'Espagne; que le nombre de ces troupes serait augmenté selon le besoin, mais sans rien stipuler, et à titre de bienfait; que le duc de Mayenne commanderait en chef ces troupes, avec celles de tout le parti, sous le titre de lieutenant-général de la couronne, en attendant l'élection d'un roi en France; que cette élection se ferait dans une conférence générale; c'est sans doute les états du royaume dont on veut parler sous ce terme; que, jusqu'au mo-

ment où elle serait faite et acceptée, on augmenterait de moitié la pension que l'Espagne faisait déjà au général, c'est-à-dire que, de trente mille livres par mois, elle serait portée à soixante mille livres, outre cent mille écus qu'on lui ferait toucher actuellement, et cent autres mille livres après la ratification du traité; et qu'en attendant, on commencerait par le mettre en possession de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Mayenne serait continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant-général, et qu'il remettrait alors seulement aux Espagnols la ville de Soissons, ce qu'il ne pouvait pas faire auparavant, parce que c'était la seule place de sûreté qu'il eût en France pour lui-même; que, s'il se trouvait des obstacles insurmontables, soit à l'élection du roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le duc de Mayenne, le roi d'Espagne ferait à ce dernier, pour dédommagement, une pension annuelle de trois cent mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquait de perdre en France, laquelle pension ne pourrait lui être ôtée ni réduite, quelque accord qui se fît entre le roi d'Espagne et le roi de France reconnu, et passerait à ses successeurs à perpétuité. Il était encore stipulé que l'Espagne éteindrait toutes les dettes du duc de Mayenne, ou du

roi élu du consentement de cette couronne, s'il était Français; qu'on donnerait pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la Ligue : elles n'étaient point exprimées, soit que Mayenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crût que cet article ne souffrirait point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il était facile de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étaient les demandes du chef de la Ligue, dans lesquelles il ne s'était pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offrait au roi d'Espagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvait regarder qu'un prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Mayenne semblait s'en exclure lui-même; il offrait, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi bien que celui du roi futur, était en blanc, celles que l'Espagne prendrait devant être remises aux catholiques français sous la protection du roi d'Espagne et du duc de Mayenne, le tout pour servir de sûreté et de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du roi, sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptait que cette élection dédommagerait suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable à la flatter de cet objet, pour

en tirer un secours prompt et efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister et à revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles (on donnait pour cela le terme d'un mois), l'Espagne commencerait toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disait être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Mayenne, qui, dans tout ce traité se montrait serviteur fidèle, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assurait froidement que, si l'on trouvait ces conditions trop désavantageuses pour l'Espagne, elle pouvait se tourner d'un autre côté que du sien, et que, las de porter ce fardeau, il ne demandait pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avait beau feindre, il avait à faire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, et qui entend encore mieux ses intérêts. L'archiduc Ernest répondait à ce mémoire, au nom du roi d'Espagne, que sa majesté agréait le titre de *conservateur de la Ligue*, et même voulait bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouverait toujours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandait contre le roi de Navarre, et même plus qu'on ne lui en demandait; car il consentait d'envoyer dans la Picar-

die seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut, il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offrait de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paraissait pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne que l'était le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétrait que ce général, demandant la jouissance de cette province, n'était pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordait seulement de quoi lever mille lansquenets et soudoyer trois cents chevaux. On ajoutait pourtant que, si le fort de la guerre tombait sur cette province, sa majesté catholique ne refusait pas d'y envoyer des troupes considérables; et sans doute cette parole était sincère.

Le roi d'Espagne ne se montrait pas non plus si libéral, à beaucoup près, sur le chapitre particulier de Mayenne : c'était, de tous les articles, le plus réduit. On ne voulait rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordait pour lui, et cela simplement, pendant qu'il serait en personne dans l'armée, deux mille fantassins et cinq cents cavaliers. On gardait un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendrait, l'Espagne consentait que le duc gardât celles dont il s'emparerait, pourvu qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départait pas

de la demande qu'elle avait faite de Soissons, et voulait absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisait dans cette guerre : elle promettait seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paraissait encore douteuse à l'Espagne, qui donnait à entendre que, si elle se faisait de manière qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvait alors tout attendre de sa gratitude ; mais auparavant on ne voulait rien risquer. On laissait pour cet effet sans réponse tous les autres articles, et l'on y en ajoutait un nouveau : c'est que le duc de Mayenne se déferait de certaines personnes, qui sans doute n'appuyaient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général français. Le papier ne souffrait pas ces noms ; on les avait, disait-on, désignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles dispositions était sa majesté catholique, qui imitait assez bien le duc de Mayenne, en ce qu'elle songeait beaucoup plus à elle qu'à lui, et lui vendait aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le temps et l'absence n'avaient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrète avec ce prince, à qui je dis

en gros le sujet de mon voyage; la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, et y demeurai enfermé avec sa majesté, qui y appela Beringhen et Choirin, pour déchiffrer les caractères de la plupart de ces pièces.

Nous apprîmes ce que c'était que ce tiers-parti dont on parlait sourdement. Il se formait au milieu de la cour même, sous les auspices et par les idées de l'abbé de Bellozanne [1], des deux Durets, et je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soissons et du cardinal de Bourbon, et particulièrement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces personnes en furent les auteurs, et même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroi, d'O, et tout ce qu'il y avait à la cour de catholiques qui se piquaient d'être trop bons Français pour souffrir la domination espagnole, et trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attachèrent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soissons s'était joint à ces messieurs.

[1] Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, sieur de Chevry, médecin; et Charles Duret, conseiller d'état, intendant et contrôleur-général des finances, président de la chambre des comptes.

On disait même, qu'infidèle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec mademoiselle de Longueville. Ils avaient pris le nom de *politiques*, pour se distinguer des royalistes et des ligueurs, et pour montrer qu'ils allaient au bien de l'état et à la conservation des droits de la couronne par-dessus toute autre considération. Leur objet principal était d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Mayenne et le roi de Navarre. Le gros du parti n'en savait pas davantage; mais les chefs, qui étaient les maîtres du secret, songeaient de plus à se défaire des deux derniers par le fer ou par le poison [1], après quoi, ne rencontrant plus de difficulté, ils faisaient le cardinal de Bourbon roi [2], et lui obtenaient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des pièces si contraires les unes aux autres se

[1] Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain; elle est du nombre de celles que l'auteur ne devait pas avancer sans y joindre la preuve.

[2] Il s'appelait Charles. Il était le troisième des fils de Louis I, prince de Condé, et d'Éléonore de Roye. Ses autres frères étaient Henri, prince de Condé; François, prince de Conti; et Charles, comte de Soissons.

trouvassent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la Providence, qui, en présentant au roi du même coup tous les projets qui se tramaient contre sa personne, semblaient l'avertir des justes mesures qu'il devait prendre pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de tous ces personnages, qui, communiquant ensemble, et quelques-uns de fort loin, tels que le duc de Mercœur [1], sans aucun motif commun que la haine qu'ils portaient au roi, enfantaient mille idées chimériques, et se livraient à toutes les lueurs qui brillaient à leur esprit, sans avoir d'objet fixe et déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiègne, souvent en conférence avec le roi, qui se montrait sensiblement touché de l'attentat qu'on méditait contre sa personne, parce qu'il se flattait que sa conduite aurait dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mantes, s'apercevant que les efforts que je faisais pour parler dans ces entretiens pouvaient rouvrir ma blessure. Toutes les marques d'une confiance entière et pleine de tendresse, je les reçus

[1] Philippe-Emmanuel de Lorraine.

de ce bon prince. La dernière chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, et de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le chemin de Mantes, à lui donner de bons avis quand il y serait arrivé, parce qu'il voulait bien me rendre le maître de la conduite qu'il devait tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mantes. Il choisit cette ville de préférence à toutes les autres, qui, par sa situation, lui parut le séjour le plus propre à découvrir et déconcerter les différentes cabales de ses adversaires dans un temps où les pratiques du cabinet allaient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son conseil y séjournait déjà, et il y avait fait venir Madame, sa sœur. Après la découverte que ce prince venait de faire des entreprises qu'on formait contre sa vie, il y aurait eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvaient l'assurer. Il renforça sa garde; il logea dans Limay, qui est comme un faubourg de Mantes, un corps de troupes anglaises fort affectionnées, et prit le parti de tenir tout le monde pour suspect, ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'était convaincu que des gens qu'il admettait dans ses conseils, à sa

table, à ses plaisirs, étaient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si, de toutes les faveurs que peut accorder un prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur, je dois beaucoup à ce prince, qui m'honora particulièrement de sa confiance dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahison, et tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont mis cette idole à la place de l'amour de leur roi, semblaient ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve et d'une défiance générales. J'ai quelque chose de plus à dire; car pourquoi cacherais-je ce qui, dans toute ma vie, me paraît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses? C'est dans cette conjoncture si délicate que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, et me confier son sort et sa couronne[1]; car il ne s'agissait pas

[1] Si nous en croyons de Thou, Gaspard et Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secrétaire d'état, et lui-même, eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion. Aucun historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup; ils ne paraissent pas même avoir songé à Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires que c'est principalement, et même en quelque manière à lui seul que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux

d'un moindre objet, persuadé sans doute que le conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, et, s'il m'est permis de me servir de ce

ministres d'Auguste, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire : le duc de Sully en avait déjà tout l'essentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'avisait pas seulement encore de l'en soupçonner ; et ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un et de l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois et les premières places qu'on vit le ministre occuper, et même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurèrent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public, pendant que, dans le particulier, la familiarité et la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi et son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henri le Grand, dont les auteurs sans pénétrer jusque dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure et publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, et celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a joué Sully dans les dix ou douze dernières années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paraît cet air de réserve et de mystère, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, et avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eus ce roi et ce ministre d'en user de la sorte, et même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté et de la prudence de ces deux grands hommes.

J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes. « Il y avait long-temps, dit l'historien Matthieu, tome 2, « page 278, que Rosny était entré en part des grandes affaires du roi. Il fut employé aux plus confidens du temps de « Henri III, etc. »

terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit et d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur et si noble que l'honneur d'un pareil choix; mais, après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger, et je tremblai au milieu de ma joie que ma faiblesse et mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche, qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que l'on songe le moins, mais au prince qui se reposait sur moi.

De ce moment, toutes les précautions que prenait le roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allais lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des royaumes voisins en général, et sur celui de la France, des partis qui la divisaient, et du roi en particulier. Je considérai que, si, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire lorsque celles qu'on y fait viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans et mes dispositions, et me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre et à s'oublier

lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée me fit apercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étaient échappées contre le procédé du roi à mon égard, et à celui des protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bientôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la religion que l'on professe qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la religion que préjudiciable à la religion qui se sert de ces indignes moyens, et l'on me croira aisément lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiasse aussi fortement que des piéges que pouvait me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, et de sonder un avenir qui n'offrait de toutes parts qu'un affreux précipice. Fallait-il éterniser les maux de la France en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un siècle, deux partis de religion alors à peu près égaux? Fallait-il qu'un prince qui méritait si bien d'être heureux consumât sa vie entière au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avait pas laissé respirer un moment, et lui

préparait, si je le déterminais de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avait essuyé? D'autre part, devais-je exposer le corps entier des réformés en France, qui cherchait la paix et la justice, à être la victime d'une politique tout humaine, et les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis? Dans l'incertitude du sort des armes, et d'un moment qui pouvait terminer tout d'un coup les jours du prince, devais-je amener les choses au point que peut-être la France, en proie à l'Espagne et à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa monarchie et la succession de ses rois? Que de périls dans la guerre! que de piéges dans la paix! que de sujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presque inévitables?

Le plus grand de tous était encore, sans difficulté, de n'en point prendre. Enfin je crus que, tout bien examiné, il fallait préférèr le parti qui arretait la guerre civile, redonnait le calme à la France, la soumettait à un bon roi, la mettait en état de se venger des ennemis étrangers, c'est-à-dire celui qui détournaît le plus d'inconvéniens présens, et offrait la ressource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvait craindre. En un mot, je résolus de porter le roi à embrasser la religion

romaine, et de l'y préparer peu à peu. Je savais bien que je mécontentais par là deux sortes de personnes, les protestans voisins de la France, et les calvinistes français ; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvait-on pas leur accorder des avantages qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptais sur la reconnaissance qu'un prince tel que Henri ne pouvait manquer d'avoir pour des personnes à qui il avait les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiègne; et j'étais encore absorbé dans ces réflexions lorsque le roi arriva à Mantes. La première chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, et nous entrâmes aussitôt en matière. Henri, qui de son côté avait fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvait, commença par m'en faire un portrait au naturel : intérêts inconciliables dans les princes et les grands du royaume; haine entre eux et contre lui; mutinerie et désobéissance dans tous les esprits; paresse dans les étrangers alliés; animosité et brigues de la part des ennemis; trahisons au-dedans, violences au-dehors, précipices et

écueils de toutes parts. La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remède je connaissais à tout cela.

Je répondis au roi que, sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyais simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'était à ce prince à se déterminer : le premier, de satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le second, de ne satisfaire personne, en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troisième, qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on opposait à son avénement à la couronne, en se faisant catholique. Le roi reprit la parole, et me dit que ce que je lui disais n'était rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferais si j'étais en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venais de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisait lui-même à rien; et que, s'il fallait remplir l'avidité de l'Espagne et des ligueurs français, à peine d'un si grand royaume lui resterait-il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que, sitôt qu'il aurait donné occasion de croire qu'il s'en tenait uniquement aux droits que sa naissance lui donnait sur la couronne, l'abandon de tous les catholiques, et le déchaîne-

ment d'un peuple d'ennemis au-dedans et au-dehors du royaume lui attireraient un orage terrible. L'inconstance de la fortune et les revers ordinaires de la guerre, quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouvèrent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisième parti que pour dire au roi qu'étant protestant moi-même, je ne pouvais lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlais, je voyais que l'esprit du roi se frappait de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jetait; et je m'attendais que ce serait la vue de tous ces obstacles qui le menerait au point où je voulais qu'il arrivât. J'étais sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensait seulement pas. Je le connaissais trop bien pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement qui ne le laisserait roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France : aussi son embarras ne roulait que sur les deux autres. D'un côté, disait-il, en demeurant dans sa religion, il voyait ligués contre lui les princes de son sang, tous les grands du royaume, et ceux qui étaient à la tête des affaires et des finances, comme MM. d'Épernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux [1], de Vil-

[1] René de Rieux, sieur de Sourdeac; Jean d'O, seigneur de Manou, frère du surintendant; Louis de l'Hopital, sieur de

leroi, de Manou, de Châteauvieux, de Vitry, d'Entragues, de Sourdis; le détail en serait trop long. Il les voyait prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la Ligue, ou, ce qui était plus vraisemblable, et aussi plus dangereux, de s'unir avec la Ligue, et de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectait les plaintes des ducs de Bouillon et de la Trimouille, et les cris de tant de protestans qu'il allait abandonner, eux qu'il avait tant aimés, et dont il avait tiré si longtemps son unique secours. Il se les représentait passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'etre sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, et l'obligeant à tourner ses armes contre eux; et il finit par ces paroles : « Non, je « ne saurais les maltraiter, ni leur déclarer la « guerre; je les aimerai toujours. »

Je me sentis pénétré de ces paroles, qui marquaient un naturel et un retour si rares dans le cœur des souverains. Je l'en remerciai au nom de tous les protestans en mettant un genou en terre et en lui baisant la main. Ce que ce prince opposait à son changement de religion, et la manière dont il le faisait, était précisément ce qui dissi-

Vitry; François de Balzac, sieur d'Entragues; François d'Escoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

pait ma crainte, et me confirmait qu'on ne trouverait point ailleurs le remède aux malheurs présens. Je repris la parole, et je lui dis que MM. de Bouillon, de la Trimouille, et tout ce qu'il y avait de personnes de mérite et de distinction dans le parti calviniste, ne seraient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continuerait à les traiter avec tous les égards dus à leurs personnes et à leurs services; et, achevant d'expliquer au roi tout ce que je pensais à ce sujet, j'ajoutais que, le fond de toutes les religions qui croient en Jésus-Christ étant essentiellement le même, c'est-à-dire la foi des mêmes mystères, et la même croyance sur la Divinité, il me semblait que devenir catholique de protestant qu'on était auparavant, ou protestant de catholique, c'était moins changer de religion que suivre, pour l'intérêt de la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que, quand je me tromperais dans cette idée, il était toujours incontestable qu'embrasser la religion catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres; au contraire, que peut-être Dieu amenait le roi à ce changement pour donner à l'Europe un spectacle nouveau, et plus digne de la religion elle-même; qu'il y avait assez long-temps que la différence des religions offrait

en France les scènes les plus tragiques; qu'elle était une source de calamités et de désordres, par l'aversion qu'on inspirait au peuple contre ceux qui étaient d'une croyance différente de la sienne: ce qui se pratiquait également de la part des catholiques et des protestans; qu'il pouvait remédier à un mal si dangereux en unissant ceux qui professaient les deux religions par les liens de l'amitié et de la charité chrétienne; ou, si cette entreprise était impossible, en leur prescrivant du moins des règles si justes, que les deux partis fussent contens de ce qui leur serait accordé. J'attendris ce prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité et l'abondance; et de mériter, par l'usage des talens qu'il avait reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avait désespéré d'elle, et regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; et je fis convenir tacitement Henri qu'après avoir pour ainsi dire épuisé la guerre, son cœur redemandait de lui-même une situation moins bruyante et plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlais pour la raison et la justice, c'est que le roi, qui, par un heureux caractère d'esprit, sen-

tait d'abord tout le vrai et le faux de ce qu'on lui disait, m'avoua que toutes mes paroles avaient été jusqu'au fond de son cœur. Il ajouta qu'il y réfléchirait encore profondément, mais qu'il croyait qu'il ne suivrait point d'autre conseil. En effet, au bout de trois jours son parti fut pris, et il ne s'appliqua plus qu'à aplanir les difficultés qui restaient. Les unes le regardaient lui-même; car comme la droiture et la sincérité faisaient le fond de son cœur, de même qu'elles étaient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'aurait été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un prince qui n'avait jamais trompé les hommes était bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardaient les principaux chefs du parti protestant, que cette seule proposition ne manquerait pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, et adressant la parole aux plus distingués d'entre eux, qui étaient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans et Salettes [1], j'étais aussi présent, il leur

[1] N.... Salettes était président du parlement de Pau, et conseiller d'état de Navarre; Morlas était son fils naturel, conseiller du conseil privé et d'état, et surintendant des magasins de France. Ils se convertirent tous deux. Henri IV, apprenant

dit, dans l'intention de les sonder, qu'il les avait fait assembler pour savoir leur sentiment sur ce qu'il avait à leur communiquer; qu'il avait reçu des avis certains que Bellosanne et les deux Durets, agens du tiers-parti, avaient eu une entrevue avec Villeroi et Jeannin, et qu'ils étaient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la Ligue et des autres catholiques; qu'il touchait au moment dont les catholiques l'avaient si souvent menacé; qu'ils allaient l'abandonner unanimement; que le projet commun était de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'infante d'Espagne, et de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne; qu'à la vérité le cardinal s'était montré fort éloigné de cette dernière proposition, mais qu'il y avait toute apparence qu'il y donnerait enfin les mains lorsqu'on lui aurait fait comprendre qu'il n'y avait pas d'autre moyen de s'assurer la couronne; qu'il les priait de lui dire naturellement ce qu'ils pensaient qu'il y eût à faire sur tout cela, et particulièrement sur la désertion des catholiques, qui allait mettre son parti aux abois.

Il parut bien, par la rumeur et le trouble que cette déclaration jeta dans l'assemblée, que tous

la mort de Morlas, qui était un homme de grand mérite, dit : « J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume. » *Chronologie novennaire*, liv. 7, page 545.

ceux qui la composaient, sans rien prévoir, ni ménager, sans point fixe, et même sans aucun véritable attachement au roi, n'avaient pour ainsi dire songé jusque-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pousser le temps et tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder ni former un avis suivi. On ne savait s'il fallait souhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un disait qu'il n'y avait rien à faire qu'à se remettre en campagne, et risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginait qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étaient point encore sur leurs gardes, surtout les auteurs du projet, on le ferait avorter. D'autres, plus modérés, ou peut-être seulement plus incertains, se retranchaient à dire qu'il fallait négocier et chercher des accommodemens, sans pouvoir dire comment. Je saisis cette ouverture, et en la fixant à quelque chose de raisonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignorait pas que j'avais quelque crédit sur l'esprit de M. le comte de Soissons, et un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal disait souvent en public que, quoique je fusse huguenot, il n'y avait personne pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, et de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du

roi; et pour y réussir plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures et leurs conseillers, surtout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soissons, et une madame des Rosières, bonne amie du cardinal.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les protestans, qui avaient entendu la déclaration, se sentant trop faibles pour recommencer actuellement les hostilités, ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le roi ne fut pas fâché de son côté que l'avis unanime des protestans lui fit rechercher les princes du sang, et lier commerce avec les catholiques de la Ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, et je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je savais que la jalousie le rendait l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, et en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrais à bout. Je débutai par lui dire que je venais le remercier de la part du roi de ce qu'il s'était si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets; ce qui ne pouvait partir que d'un fonds de droiture et de bonne volonté pour le roi, dont sa majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenait tout le compte qu'elle devait, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection; ce qu'elle ferait certainement en

lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume sitôt que ces grâces seraient en son pouvoir, par le changement de religion, auquel elle touchait de fort près.

Ce début, qui flattait extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer, comme sans dessein, dans les secrètes démarches des Durets, que je feignais de savoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, et de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet, à peine eus-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme, cédant à son penchant, tomba sur les Durets, et en dit tant de mal, qu'il me jeta dans l'autre extrémité de croire que sa haine les lui faisait accuser faussement. L'idée du chapeau et de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit de sentir pour le roi le zèle que je lui attribuais moi-même par pure feinte; il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'était opposé aux violentes résolutions des catholiques, dont il m'apprit, chemin faisant, toute l'intrigue et le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au roi; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractère. Il ne m'en eut pas sitôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Villeroi et à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre

toute la conversation qu'il venait d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvais de mon côté qu'elle servait peut-être mieux le roi que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par là j'avais trouvé moyen d'instruire ces messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion, ce qui les ramenait intérieurement vers ce prince, surtout le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne, l'indiscrétion de Bellozanne produisait encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes grâces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité, et j'en tirai même un troisième fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci, sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'était fait honneur auprès de ses patrons, lui avaient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les dispositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis que leur roi, piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissait pas d'être, parce qu'il l'avait poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux protestans), ne voulait plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi, et qu'il était disposé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il aurait à faire dans la suite. Je leur gardais

une pièce dont j'étais sûr que la communication produirait un merveilleux effet, c'est le projet d'accommodement de la Ligue avec l'Espagne, et la réponse en conséquence, dont ils n'avaient eu aucune connaissance, et que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terrassa : ils se crurent méprisés. Ils jugèrent le projet assez raisonnable pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, et n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : ce qui est pour ces sortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancèrent pas à m'offrir avec ardeur leurs services pour le roi. Le changement de religion que je leur avais aussi insinué leur paraissant aplanir toutes les chicanes qu'on faisait à ce prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet dont ils trouvaient l'invention plus heureuse que celui qui avait été proposé à l'Espagne par le duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en restait point d'autre à suivre après la victoire que Bellozanne venait de remporter sur eux. Effectivement ils gardèrent mieux le secret, et s'employèrent assez utilement.

Je me tournai ensuite du côté de l'abbé du Perron [1], qui, par son caractère, sa réputation, son éloquence, pouvait plus auprès du cardinal

[1] Jacques Davy du Perron, depuis évêque d'Évreux, et ensuite cardinal ; il en sera encore parlé.

de Bourbon, lorsqu'il s'agissait de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesses de Bellozanne et des Durets. Nous nous connaissions depuis long-temps, et il m'avait quelque obligation. Je concertai mon discours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées et les raisonnemens [1] profonds avaient de puissans charmes; et j'y fis entrer autant et plus de politique et de vues humaines que de religion. Mon frère, le gouverneur de Mantes, fut présent à cette conversation, où, après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron qu'à l'Espagne près et quelques brouillons en France, l'intérêt et l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, était que le roi de Navarre fût élevé au trône, et qu'il possédât le royaume dans la même étendue et avec le même pouvoir qu'en avaient joui les rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron que lui, qui avait une si parfaite connaissance de la cour de Rome, savait mieux que personne que Clément VIII, qui siégeait alors, n'était ni si violent que Sixte V, ni si changeant que Grégoire XIV;

[1] Ce jugement du duc de Sully sur le cardinal du Perron paraît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

que ce pape considérait les affaires présentes de l'Europe et de la chrétienté d'un esprit net et impartial; que son intention n'était point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche, la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce qu'il n'ignorait aucune des vues de celle-ci pour la monarchie universelle : qu'en cela, outre l'intérêt de père commun des catholiques, le pape trouvait son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie et le patrimoine de saint Pierre suivraient de près le sort de la France et des autres royaumes, et que le pape courait risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de chapelain des rois d'Espagne. Que sa sainteté pensait d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre les bras au roi dès qu'il témoignerait vouloir se rapprocher d'elle, sans se soucier de ce grand terme de *relaps*, dont on cherchait à éblouir les simples.

Ma proposition souffrait bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyait pas aussi bien que moi que ces fins politiques qui étaient l'unique cause des troubles qui agitaient la France commençaient à désespérer de voir réussir ce brillant projet qu'ils s'étaient formé de conquérir

toute la France, et cela sur la connaissance qu'ils avaient, tant du roi et des protestans qui lui étaient attachés que des catholiques français. Le roi d'Espagne avait-il pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole, et se flatter que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple de tout temps l'émule et l'ennemi de l'Espagne? Sur tout cela on avait alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissait visiblement comme sentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guise et de Mercœur cherchaient à le prendre pour dupe : il ne pensait pas mieux des ducs de Savoie et de Lorraine, qu'il voyait se servir de ses troupes et de son argent sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convaincante que Philippe était dans tous ces sentimens, c'étaient les propositions secrètes qu'il avait fait faire et renouveler tant de fois au roi par don Bernardin de Mendoce, le commandeur Moreau et le comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince, voyant que tout ce qu'il pouvait prétendre des troubles de France se réduirait au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importait peu de qui il les obtînt, du roi ou de la Ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la Ligue, il se donnait de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits

rois : mais il achetait actuellement bien cher cette espérance par l'épuisement de troupes et d'argent où le jetait l'avidité de la Ligue; et, pour peu que le roi soutînt long-temps la guerre, Philippe sentait qu'il se verrait peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnait en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisait que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'aperçus que du Perron m'écoutait attentivement, et semblait tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disais, je ne quittai pas sitôt le chapitre de l'Espagne : je lui dis qu'il n'y avait aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs lois et de leurs coutumes, pussent s'accommoder jamais d'une servitude étrangère, et se résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions que l'honneur d'être les subalternes des grands d'Espagne, ou tout au plus stipendiaires d'un roi qui n'avait jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, et cependant l'avait laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services; que tout le but des seigneurs français, en paraissant s'attacher au roi d'Espagne, n'était que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il était encore engagé dans la religion protestante; après quoi ils abandon-

neraient sans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, et tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui disais, le traité que la Ligue avait fait proposer à Henri par Villeroi et Jeannin, dès après la levée du siége de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela, me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'était pas de l'intérêt de tous les bons Français, et de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir; si la politique de l'état voulait que, détruisant en un moment un édifice qui avait tant coûté aux rois de France, et que quelques-uns avaient cimenté de leur sang, on revît la France pleine de ces petits tyrans cruels et ambitieux qui prétendaient faire la loi au prince, et toujours près d'être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueraient; s'il ne convenait pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis et soumis à un chef unique, est le plus glorieux et le plus avantageux de tous, et en particulier pour la nation française.

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer à du Perron qu'il fallait qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une, ou

qu'il se réunît à la Ligue, ce qui faisait perdre à celle-ci le secours de l'Espagne, ou qu'il marchât séparément de la Ligue, ce qui le compromettait avec elle, et l'exposait ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas il ne pouvait rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardait la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé que ce prince était tel qu'il le fallait pour régner sur les Français. Je lui fis remarquer que sa réputation était si bien établie partout, qu'il y avait bien à craindre pour la Ligue, et encore plus pour ce tiers-parti, si peu accrédité, que dans les provinces où l'on ne se livrait pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la Ligue, on ne se jetât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivresse des esprits serait passée, et aurait fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençaient déjà à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais, sans tout cela, combien de temps le roi ne pouvait-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls protestans français et étrangers, brave et expérimenté comme il était, et se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avait vu, avec moins de dix villes dans son parti, et n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume.

Je conclus qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer et s'anéantir d'elle-même, il était de l'intérêt général de favoriser un prince qui se montrait capable de lui redonner sa première tranquillité, et de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons; il fut convaincu de leur force, et, comme je m'y attendais bien, il sut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, et qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année et le commencement de la suivante furent employés, de sa part et de la mienne, en allées et venues, et en pourparlers de cette espèce. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il était vrai que Villeroi et Jeannin avaient présenté au roi, il y avait long-temps, un projet de traité de la Ligue, et qu'elle offrait de le reconnaître pour roi à certaines conditions : la pièce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisait agir la Ligue s'y montre tout entier; l'abjuration du roi était à la tête, comme la première et la principale condition. On voulait qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois;

qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avait bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades et emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot, qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolérance, et pour un certain temps, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles semblaient n'y être mis que pour persuader au peuple que les chefs de la Ligue, en traitant avec Henri, avaient pour unique objet de servir la religion et l'état. Telles étaient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, et plusieurs autres.

Toutes ces conditions étaient spécieuses; mais on y ajoutait, et c'était là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnaîtrait, autoriserait et soutiendrait la Ligue de tout son pouvoir; qu'il laisserait en sa puissance certain nombre de villes où il ne pourrait pas même mettre de garnison, c'est-à-dire qu'il ne devait régner que sous elle; qu'il partagerait tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désignerait; que de plus il entretiendrait dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes pour y maintenir la religion romaine; qu'il

ne pourrait y disposer des tailles, impôts et autres revenus royaux, mais qu'ils seraient tous employés à cet usage suivant une répartition proportionnée à la qualité et aux besoins de ces gouvernemens; qu'il en serait de même de toutes les garnisons que l'on mettrait dans les places du royaume. Suivait la destination de ces gouvernemens : la Provence au duc de Nemours, le Languedoc au duc de Joyeuse, le Bourbonnais et la Marche au duc d'Elbeuf, la Bretagne au duc de Mercœur, les deux Vexins, à titre de gouvernement, à d'Alincourt, partie de la Normandie à Villars; l'Ile de France au baron de Rosne, l'Orléanais et le Berry à la Châtre, la Picardie au duc d'Aumale, la Champagne au duc de Guise, avec la charge de grand-maître, et toutes les dignités et bénéfices qui avaient été dans sa maison.

Le duc de Mayenne était le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissait pour lui ceux du Lyonnais, Forez et Beaujolais; et on lui donnait dans toutes ces provinces un pouvoir qui aurait anéanti celui du roi : le droit de disposer comme il jugerait bon des gouvernemens, lieutenances de roi et autres emplois, non-seulement militaires, mais encore de finance et de judicature, et, qui plus est, des dignités, bénéfices et places ecclésiastiques; et pour mettre le comble à des avantages

si extraordinaires, l'on y ajoutait la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne : il n'y avait que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenait encore *in petto* quatre bâtons de maréchal[1] de France, dont la Ligue nommerait en temps et lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entre eux. On avait poussé l'excès jusqu'à prescrire au roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommerait, au nombre de vingt. Enfin, pour achever de lui lier les mains, on ajoutait qu'il souffrirait que des princes étrangers, au choix des catholiques, accédassent au traité, et se rendissent garans de son exécution. Le nom du pape était le seul marqué; sans doute que le blanc devait être rempli entre autres de celui du roi d'Espagne. On reconnaît ici trop clairement les vues espagnoles. Charles-Quint ne demandait pas autre chose, lorsqu'il disait qu'on avait tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitait qu'il y en eût vingt.

[1] Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, La Châtre, Bois-Dauphin et Saint-Pol : il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne : « Monsieur, vous avez fait des bâtards qui seront « légitimés à vos dépens. »

Personne ne croira que la Ligue, en traitant avec le roi à des conditions si injurieuses pour ce prince, pût se persuader qu'il s'y soumettrait. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisait que pour donner à son refus une espèce de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le roi, loin de traiter cet écrit sérieusement, et d'y répondre secrètement, comme il aurait fait, s'il avait cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux protestans. Ils donnèrent à la pièce toutes les qualifications qu'elle méritait. Elle révolta jusqu'aux catholiques même de la suite du roi. Ceux-ci trouvèrent que tout y était mal arrangé; qu'elle était pleine d'articles qui, n'étant pas nets, deviendraient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avait certains dont l'exécution était absolument impossible. Ils dissimulaient ce qui leur avait fait le plus d'impression, c'est que, par la disposition des grâces et des faveurs, il n'en restait plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servaient, fit une réponse fort courte et fort sèche au président Jeannin; elle était datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, surtout celles où la religion se trouve mêlée, donnent un air de licence et

d'effronterie qui en toute autre occasion aurait bien de quoi surprendre. Jeannin, scandalisé de ce qu'on avait traité son projet de ridicule, répliqua par écrit, et en s'adressant au roi lui-même, Qu'il s'étonnait fort du ton sur lequel on le prenait avec lui. Que si l'on examinait bien son projet, on trouverait qu'il n'y avait pas encore assez bien traité la Ligue. Que la seule crainte qu'il avait eue en le faisant était d'en être désavoué, surtout du duc de Nemours, qui, au lieu d'un gouvernement, s'était déjà formé une principauté dans le Lyonnais, de l'aveu de l'Espagne, et encore plus le duc de Mayenne, dont les intérêts y étaient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable? Qu'il lui semblait y avoir assez bien servi le roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la Ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordait aux gouverneurs ne faisaient pas le même effet! Qu'il avait encore éludé, pour faire plaisir au roi, la question de l'hérédité des gouvernemens. Cela est vrai; mais quelle difficulté restait-il aux gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtait?

Jeannin marquait ensuite au roi, avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que, les armes des catholiques contre lui étant justes, non-seulement il ne devait point se

servir avec eux des termes de *crime* et d'*abolition*, mais qu'ils étaient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal, parce que, ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le seul roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa religion, c'était ici le corps de la monarchie qui traitait avec un prince étranger; que par la même raison, l'acceptation que le roi avait faite ne devait point s'appeler un édit de pacification accordé par un roi à des sujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissait par rejeter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, Duplessis et des autres réformés dont le roi avait fait mention dans sa réponse; et il déclarait qu'il ne voulait avoir aucune communication avec eux.

Pendant que le roi délibérait sur le parti qu'il avait à prendre, les états se tenaient à Paris [1]. L'idée de les convoquer venait du prince de Parme; et il faut convenir que par la manière dont il de-

[1] Ils furent convoqués pour le 25 janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain dans le Louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes et toutes les cérémonies de cette assemblée se trouvent dans plusieurs historiens. Voyez

vait y procéder pour arriver à ses fins, on ne pouvait pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du roi. Ce général devait les indiquer à Reims; et réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au-dedans, pendant qu'avec une armée supérieure il contiendrait le peuple dans son parti, et les grands dans leur devoir, il s'assurait de parvenir à une élection entièrement du goût de l'Espagne, et de faire aussitôt après sacrer le roi élu. Tout cet arrangement était d'une profonde politique. Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occasion bien choisie, sur tout cela une armée capable d'imposer, c'étaient là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, et de donner pour toujours au roi l'exclusion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir sur le point de l'exécution, ces projets ou expirèrent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la suite ni avec la diligence et les autres moyens nécessaires. Il est vrai que le comte de Mansfeld, qui lui succéda, s'approcha enfin avec une armée jusqu'à Noyon; mais dès-lors on n'était plus aussi

particulièrement *de Thou*, liv. 105; *Davila*, liv. 13; *Mémoires de la Ligue*, tome 5; *Mémoires d'état de Villeroi*, tome 4; *Mémoires de Nevers*, tome 2; *Matthieu*, tome 2; *Chronologie novennaire*, sous l'année 1593, liv. 5; *Satire Ménippée*, etc.

soumis à l'Espagne qu'on l'avait été avant qu'on eût conçu l'espérance de voir le roi abjurer le calvinisme, et le comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus, on avait changé un point qui parut toujours essentiel au prince de Parme, c'est qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Mayenne avait fait consentir le pape et les plénipotentiaires de l'Espagne, qui étaient don Diégo d'Ibarra, le duc de Feria Inigo de Mendoce et le comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces personnes avaient espéré que dans une ville qu'elles tenaient entière par leurs alliances, leurs brigues ou leurs présens, elles pourraient faire jouer mille ressorts qui leur captiveraient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut rassemblé, il se trouva traversé de tant et de si différens intérêts, que les Espagnols, n'ayant que leur voix comme les autres, et destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'aperçurent bien qu'ils rencontreraient plus de difficultés qu'ils n'en avaient prévu; et ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues et de sourdes pratiques que de tenir les choses plus long-temps brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vues, et l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin

d'elles-mêmes l'effet d'amener et de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ses légats, qui avaient leur objet particulier? le roi d'Espagne, les ducs de Savoie et de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin les princes du sang, qui avaient aussi chacun un objet différent, et qui n'y étaient pas moins attachés? Tous ces partis, sitôt que les états furent ouverts, considérant que c'était là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille stratagèmes qui se détruisaient mutuellement; et, suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant et se dérobant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignaient à la multiplicité des avis déjà si embarrassans un flux et reflux d'opinions qui jetaient dans un labyrinthe où personne ne se connaissait plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, et pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivaient en cela que leurs maximes ordinaires et leur caractère particulier, ou cherchaient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les Français verraient de bon œil un prince étranger régner sur eux. Lorsqu'ils

virent qu'en temporisant, leur but fuyait loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avaient de plus raisonnable, le mariage de l'infante[1] avec le cardinal de Bourbon. Tous les seigneurs français, ayant à leur tête les Guises, attendaient que les Espagnols franchissent ce pas, et concouraient tous à un point commun, qui était de se servir de cette proposition pour mettre entre le roi et

[1] Claire-Eugénie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avait épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement, par le ministère du cardinal de Plaisance, légat, et du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Ernest d'Autriche, l'aîné des frères de l'empereur. Les *Mémoires d'état de Villeroi* imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine que le prince qu'on lui destinait pour époux ne fût déclaré et reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût aplani toutes les difficultés. Selon de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne et du clergé de France, que, sans l'opposition qu'y mit secrètement son propre oncle, le duc de Mayenne, et la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il était résolu d'embrasser la religion catholique, il y a toute apparence que ce prince allait être proclamé roi. « On loue le duc de Guise « (dit le père de Châlons, *Histoire de France,* tome 3, page 257, « après Matthieu) d'avoir eu tant de modération en cette oc- « casion, qu'il ne laissa paraître aucune marque qu'il se flattât « d'une espérance aussi douce, ni aucun empressement pour « une si grande fortune. »

le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés ; conséquemment, entre le roi et les chefs du parti contraire, le comte de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville et les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vînt jusqu'à dresser les articles, qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs se réunissant ensuite, ils surent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pénètre facilement : afin que ce que ces seigneurs ôtaient au cardinal et aux autres princes du sang retombât sur eux-mêmes; comme les princes du sang, en paraissant s'oublier pour le cardinal, ne le faisaient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourrait plus facilement leur venir que si elle passait sur une tête étrangère. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes lorrains; et on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnèrent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissait contre l'Espagne et contre les princes du sang venait ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étaient de têtes; chacun croyait la sienne propre à porter le diadème. Le dépit et la jalousie se mirent bientôt de la partie, et l'on en vint à se disputer la couronne pour le seul plaisir de se

l'arracher; c'était la consolation de ceux qui se voyaient exclus. Tel de ces partis n'en voulait qu'à une seule personne, et se consolait de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvait rendre la brigue inutile. De cette classe était le clergé, qui, sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposait seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenait de supplanter deux, trois ou davantage des contendans; et il ne s'en trouvait aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple, quoique assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminait point, à cause de la multiplicité des sujets; et il lui arrivait en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que, prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes et détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournait en spectacle pour lui une affaire de cette importance, et ne faisait que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvaient pas long-temps durer. Les passions se font donner, en ces rencontres, les premières délibérations et les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison, lente à se montrer dans les assemblées tu-

multueuses, se fait voir à la fin, et après l'avoir long-temps combattue, on la suit par nécessité. La première démarche qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du parlement, qui, pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jetait sur le tapis, d'un roi espagnol ou lorrain, sentit qu'on lui reprocherait à jamais d'avoir laissé contrevenir à un article aussi fondamental des lois du royaume que l'est l'hérédité de la couronne; et commença, sans trop savoir ce qui en arriverait, par donner un arrêt[1] qui défendait de transporter la couronne hors la famille royale. Ce

[1] Cet arrêt est du 28 juin : « Cette action (dit de Villeroi, « tome 2, page 58) fut d'autant plus louée par les gens de « bien, que le péril en était plus grand, et certainement elle « servit grandement ; et il faut que je dise que le royaume en « demeure obligé à la cour. » Jean Le Maître, quoique fait président du parlement de la Ligue par le duc de Mayenne, le président Édouard Molé, les conseillers Guillaume du Vair, depuis garde des sceaux, Étienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, etc., y eurent la principale part. En conséquence, le président Le Maître fut député avec les conseillers de Fleury et d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venait de lui faire ; et l'archevêque de Lyon, qui était avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, et fort maltraité de paroles les députés, le président Le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité et d'autorité. Voyez le tome 5 des *Mémoires de la Ligue; Mémoires de Nevers*, tome 2, page 635.

n'était rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avait personne qui ne l'eût, et qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquait, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids et gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencèrent à paraître sacrés à mille personnes qui n'y pensaient pas un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustrait de son attente, pouvait encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retombait comme sur elle; mais plus elle croyait avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, et leur éternelle mésintelligence préparait insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour cela; mais le clergé[1] empêchait fortement qu'il ne fût

[1] Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens et des discours emportés du cardinal de Plaisance, légat de presque tous les évêques de France, des curés de Paris, et de la Sorbonne : « *Débourbonnez-nous*, Seigneur, » c'est l'explication que donnait un prédicateur de cette parole de l'écriture sainte : *Eripe me, Domine, de luto fecis.* Il y a une infinité de traits pareils dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zèle pour la religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrément la guerre.

fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimèrent pour s'éteindre bientôt et tout-à-fait; car ehacun convenant tacitement que, si le roi[1] abjurait, ce point finissait toute contestation, l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix; et l'on s'y attacha, non plus légèrement comme auparavant, mais par une vue plus nette et plus distincte du véritable avantage de l'état : vue qui devint dès ce moment celle du parlement et de tout le peuple, et ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours et de Mercœur furent ceux qui témoignèrent le plus d'opiniâtreté, comme il était naturel à ceux de tous qui s'étaient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention, ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, et qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi.

[1] Il est démontré aujourd'hui non-seulement que Henri IV était le seul légitime héritier de la couronne (il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point), mais encore qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisième volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre : *Généalogie historique de toutes les maisons souveraines*, vingt-deuxième table généalogique.

Il était du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, et ils ne manquèrent pas de le faire. Pour cela, ils remuèrent ciel et terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profitèrent du mauvais succès du roi[1] devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld, qui prit Noyon. Ils donnèrent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venait de faire au cardinal de Gondi[2] et au marquis de Pisany, envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa sainteté. Pouvaient-ils se flatter qu'on ne remarquerait point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avait vus protester tant de fois qu'ils n'agissaient que pour la religion, et qu'ils étaient prêts à se soumettre à Henri dès le moment qu'il quitterait ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, et quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'avril, à Surêne[3],

[1] Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, et la nécessité où il se mit de lever le siége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

[2] Pierre de Retz, cardinal de Gondi; Jean de Vivonne marquis de Pisany.

[3] A la fin d'avril, et pendant une partie du mois de mai. Voyez-en les actes, tome 8889 des manuscrits de la bibliothèque royale; *Mémoires d'état de Villeroi*, tom. 4; *Matthieu et Cayet, ibid.*, etc. L'archevêque de Bourges, qui soutenait

on jugea que c'était le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que, si le roi, après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'était pas encore rendu, c'était parce que les ligueurs s'étaient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel que le roi sur le spirituel. Le peuple surtout lui rendit une justice entière, et les douceurs d'une trève qui fut l'unique bien et le résultat de la conférence achevèrent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particulièrement à ce prince.

Il faisait toujours sa résidence à Mantes, où toute sa prudence suffisait à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des états l'avait alarmé d'abord, et avec d'autant plus de raison, que la première idée qui s'offrait à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste et si respectable aurait bientôt trouvé un remède aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les catholiques plus en-

la cause du roi, l'appuya de l'autorité de saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes païens et idolâtres, des libertés de l'église gallicane, et de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que paraissent les raisons alléguées au contraire par l'archevêque de Lyon, elles l'emportèrent dans cette conférence.

core que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas éteindre dans les uns et les autres la seule espérance qui pouvait les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des huguenots ; mais ce prince avait sagement pris les devans, et il paraissait qu'il ne se faisait rien qu'en conséquence de ce conseil général de la religion, dont on a vu que le résultat avait été de tourner la chose en ménagement et en négociation. Lorsque leurs plaintes prenaient trop de force, et que le roi voyait qu'il y avait lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il savait les apaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisait que convaincre encore davantage les peuples que ce même prince qui leur paraissait si doux et si débonnaire n'était pas moins digne de leur commander par sa valeur et sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'union qui régnait dans les états, du trouble et des contestations qui naissaient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins, et il n'eut plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs qui se

mêlèrent de ses affaires sitôt qu'il eut été proposé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'aurait dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'était montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les seigneurs et les autres membres de la Ligue commencèrent à lui faire faire; mais il ne voulait pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devait la dignité royale qu'à la bassesse qu'il aurait eue de la soumettre à l'avidité et au caprice de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône que de savoir si bien combattre le penchant et l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serais bien caution que MM. de Bellièvre[1], de Belin et Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs intérets. Il y en peut avoir encore quelques autres dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la Ligue et des états que du clergé et des seigneurs français. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués; j'y joins seulement le cardinal de Gondi, les maréchaux d'Aumont et

[1] Pomponne de Bellièvre, François de Faudoas d'Averto, Sébastien Zamet.

de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, Duplessis, La Verrière, de Fleuri et l'abbé de Chesy; beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'histoire parlerait un jour de lui comme de celui qui avait frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi, par leurs noms, plus de cent de ces personnages. Au reste, on présenterait ici une belle décoration, si l'on pouvait ouvrir et montrer, pour un moment, le cœur de tous ces conseillers si ardens : vanité, désir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est là tout ce qu'on y découvrirait.

Il y en eut qui ne quittèrent pas même au dernier moment le masque qui leur faisait abuser du privilége d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, et pour lui tendre des piéges que tout autre n'aurait jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroi [1] et Jeannin; mais

[1] Dans le premier tome des *Mémoires d'état de Villeroi*, qui n'est guère qu'une justification de toute la conduite de ce secrétaire d'état, il avoue sincèrement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne se fût pas converti, et si avant tout, on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne. Il convient encore avec la même sincérité de ses liaisons avec la Ligue et l'Espagne, et du principe politique où il était, qu'en faisant la

le fait est trop connu et la confusion qu'ils essuyèrent depuis, lorsque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches, en est la conviction, aussi-bien que la manière intéressée dont Villeroi se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi,

paix, il était très-avantageux de séparer le roi d'intérêt avec l'Angleterre, et de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article, ses raisons, quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme Sully, sont pourtant encore plus plausibles. Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne, et qu'il n'a assisté ni aux états, ni à aucun autre conseil, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi et pour la paix.

Quant au serment de la Ligue dont parle ici le duc de Sully, et qui est l'article le plus grave, de Villeroi est si clairement justifié dans *Matthieu*, tome 2, page 153 et suiv., *Chronol. novenn.* liv. 5, fol. 229, et dans quelques autres historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos mémoires. Selon ces historiens, non-seulement Villeroi n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignorait absolument, lorsque Henri IV lui montra cet écrit à Fontainebleau, et qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Mayenne ; que Villeroi travaillait dès lors très-sincèrement, et par ordre de ce prince même, à le séparer de la Ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroi faisant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes. « Je ne vous ai rien voulu dire de ce serment, ni au président Jeannin, tant parce que j'avais donné « parole au légat et aux Espagnols de ne vous en rien dire, « que pour n'ignorer que vous n'eussiez jamais approuvé l'usage de ce remède. » *Matthieu*, page 155.

ces deux messieurs s'employèrent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrète, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne, et des principaux partisans de la Ligue, soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours et de Mercœur absens, dans laquelle le légat fit jurer à tous sur la croix, l'Évangile et même l'hostie, de soutenir la Ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Espagne; et surtout de ne jamais reconnaître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindrait aux droits de sa naissance celui d'une abjuration sincère. Ce serment, si plein de religion et de charité, fut enfermé dans un paquet signé de toute l'assemblée, et envoyé à Rome. C'est par une lettre que le cardinal de Plaisance écrivait à quelques membres du parlement, et dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du roi, qu'on eut connaissance de cette pièce. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu et de la religion? Ce trait, quoique anticipé, me paraît ici à sa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs et de conseillers il y en avait beaucoup qui croyaient tromper le roi, et qui ne faisaient que se tromper eux-mêmes. Ce prince les laissait dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intrigans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point

où on le souhaitait. Je parle pour l'avoir su du roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est, je crois, le 15 février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le secrétaire Féret vint me chercher fort secrètement de sa part, et m'introduisit dans sa chambre, où je le trouvai couché. Il était obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avait à m'entretenir, pour ne pas révolter les catholiques, non plus que les protestans, qui, par jalousie, me haïssaient peut-être encore plus que ne faisaient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupaient alors le tapis, et du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avais dit, et on l'avait rapporté au roi, que j'appréhendais que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devait. Je connus que je m'étais trompé par la manière dont ce prince me représenta l'état des affaires, et me peignit les différens caractères de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêlait du premier coup-d'œil la vérité au travers des voiles dont on l'obscurcissait, je ne fus pas moins charmé, lorsque, soumettant ses lumières aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la manière dont il devait achever

une affaire, laquelle, pour l'avouer, avait des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla, pour la première fois, du dessein qu'il avait de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avait donnés, et qui ne différaient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la Ligue, et aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étaient pas encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes : que le roi était délivré de la seule crainte qui aurait pu porter à en précipiter la fin ; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que, l'aigreur qui s'était mise entre les princes, les grands et les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvait s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui était le point essentiel, qu'il ne pouvait arriver autre chose, sinon que les indifférens et les mieux intentionnés s'en attacheraient plus fortement au parti du roi ; que cet

effet était déjà indubitable par rapport aux villes de France, trop éloignées de la Ligue et de la cabale pour en suivre les impressions et la chaleur; que les chefs de la Ligue eux-mêmes, par haine, par jalousie ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendraient l'un après l'autre se jeter entre les bras du roi; que de simples espérances que ce prince laisserait concevoir lui donneraient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, et ne lui en feraient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étaient, premièrement, une séparation éclatante des protestans, qui n'étaient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourrait arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore assuré de tous les catholiques pour les leur proposer, il demeurerait à la merci des uns et des autres; ensuite la nécessité où il se mettait lui-même en se jetant entre les bras des catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fussent, ce qui, pour le présent et pour l'avenir, était d'une dangereuse conséquence; qu'il fallait laisser à tous ces intrigans et à tous ces chefs de la Ligue le temps de donner une forme précise à leurs demandes; qu'ils connaîtraient qu'ils allaient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligerait à se réduire d'eux-

mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant trop haut de légers services, ils mettaient le roi dans l'impossibilité de les satisfaire; enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verrait prendre ce parti seraient ceux qui, n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des puissances étrangères, avides peut-être de les partager avec eux, connaîtraient l'injustice de leur procédé à mesure que croîtrait leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers, voyant que le roi accorderait si facilement, feraient demander par d'autres ce qu'ils croiraient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au roi que, quelque changement qu'il arrivât dans les affaires, il ne pouvait être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisaient pour cela; au lieu qu'en temporisant, on éclairait les démarches des uns et des autres, et l'on rompait secrètement ce qu'il pouvait y avoir de liaison entre eux, jusqu'à ce qu'il ne tînt plus, pour une entière conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étaient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne voyais rien de meilleur à faire que de suivre constamment la conduite que le roi

avait tenue jusqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paraître désirer de finir, remettre toute la faute du retardement sur les obstacles, et travailler assidument à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que devraient se traiter presque toutes les affaires politiques un peu épineuses. On sait assez que la différence entre la précipitation et la diligence est que celle-ci, ennemie de l'inaction et de la paresse, aussi bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement; et cependant on les confond, dans la pratique, presqu'à tous les instans.

En parlant de la sorte au roi, sa conversion était toujours le fondement que je supposais, et sa majesté, en ne contredisant rien, me fit connaître que cette formalité ne l'arrèterait pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose, c'est que, pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise et en parlementage comme faisaient ses adversaires, il fallait l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en était pas besoin; qu'il croyait comprendre tout ce que je pouvais avoir à lui dire, et que, quand il aurait le temps lui-même, il m'entretiendrait sur un système par lequel il lui

semblait qu'après s'être uni aux catholiques, il n'était pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le roi, à son retour à Mantes, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion [1] entre les docteurs catholiques et les ministres protestans, auxquelles il assista régulièrement; et d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'avril par quelque coup d'importance, plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre pour laquelle les fonds lui manquaient absolument.

Cette expédition fut le siége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mantes. Il partit de cet endroit au commencement d'avril, et vint passer la rivière d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblais et conduisais l'artillerie nécessaire. L'amiral [2] de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistait dans le château, et surtout la Tour-Grise, qui était à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'em-

[1] A la Villette, à Pontoise, à Mantes, et ailleurs.

[2] Charles de Gontaut, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

porter, s'il voulait me donner quatre mineurs anglais et écossais, et certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée, et mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutait fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avais demandé. Je conduisis mes mineurs et mes pionniers au pied de la tour, où, pour les garantir du feu et des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets et de fortes pièces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six pionniers que j'avais, il n'y en avait que quatre qui pussent travailler à la fois, la dureté de la pierre les épuisant de forces, et les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençaient leur travail. Aussitôt ils étaient relevés par quatre autres, et l'ouvrage ne discontinuait pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, et faisant un fort grand feu.

Lorsque je vis que, malgré cette vigoureuse défense, j'avais fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, et de quatre de profondeur, je tins le succès presque infaillible. Six jours se passèrent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cents livres d'excellente poudre dans plusieurs

chambres, de six ou sept pieds en carré, pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre, ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec, remplies de bonne poudre, qui touchaient d'un bout à la poudre enfermée, et se rejoignaient au dehors de la tour, vis-à-vis une traînée à laquelle on devait mettre le feu. Le duc de Montpensier, ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendait impatiemment, pour ma confusion, le résultat de ce grand travail; et lorsqu'on sut le moment où je devais y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt; ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd accompagné de beaucoup de fumée; et dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans, et autant de traits de raillerie sur mon travail. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, et dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes et femmes, qui y furent ensevelis; l'autre demeura sur pied, de manière qu'elle laissait voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étaient renfermés, à qui la consternation

d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussitôt faites à coup sûr par nos soldats, fit jeter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, et défendit qu'on tirât davantage; il envoya chercher ces malheureux, et leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussitôt, et je comptai que cette fois on ne me refuserait pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen : mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi, et je lui cédai, après que le roi m'eut représenté que, dans les termes où il en était avec le parti catholique, la politique ne demandait pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres expéditions semblables, et revint aussitôt à Mantes reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre et de conférences dura pendant toute la tenue des états, et jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirais la vérité, si je laissais seulement soupçonner que la politique, les menaces des catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le désir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, aient entré seuls dans la dernière résolution du roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien, à la vérité, par ces

motifs que lui vint l'idée de sa conversion, et j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé, comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus savans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'église catholique que dans la protestante; mais dans la suite, le roi se sentit amené au point de regarder la religion catholique comme la plus sûre. Le caractère de candeur et de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince me fait croire qu'il aurait mal soutenu pendant tout le reste de sa vie un pareil déguisement.

Au reste, qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri, qui n'avait jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences et ces controverses continuelles, se laissât entraîner du côté qu'on avait soin de rendre toujours victorieux; car il faut remarquer, comme un fruit de la sage attente du roi, qu'enfin tout le monde, jusqu'aux protestans, je dis plus, jusqu'aux ministres même réformés employés dans les conférences, vinrent enfin à être fortement persuadés que le changement de religion du roi était une chose absolument nécessaire pour le bien de l'état, pour la paix, enfin pour l'utilité même des deux religions. Dans cette disposition, il se fit une espèce de conspira-

tion générale dans les esprits pour l'y amener. Les ministres réformés ou ne se défendaient plus ou se défendaient si faiblement, que l'avantage demeurait toujours du côté de leurs adversaires. Ils ne murmuraient point de ce que souvent on se passait d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui était là comme dans le lieu de sa gloire, n'était pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet entretien doux et insinuant, cette éloquence forte et persuasive, ce fonds inépuisable d'érudition, toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvait ni terrasser ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothèque, espèce de défense bien languissante. De la complaisance à la flatterie avec un prince il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés, qui approchaient le plus de la personne du roi, et qu'il consultait sur ses difficultés, trahirent formellement leur croyance, ou flattèrent, par un embarras concerté, la religion qu'on regardait déjà comme celle du prince.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point; il y avait des momens où on les trouvait intraitables. En vain on leur remontrait que leur opiniâtreté était capable de faire perdre la couronne au roi, et que, dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique, c'était un avantage pour eux que ce

prince fût celui-là même qui les avait affectionnés si long-temps, et sur les égards duquel ils pouvaient compter. Ils s'étaient flattés de voir un prince de leur religion sur le trône, et le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume; il leur paraissait dur d'être privés de cet avantage : c'est une perte que l'amour-propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions [1].

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une première démarche auprès de sa majesté, et lui députèrent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri était à Mantes ou à Vernon lorsque Belin vint lui faire cette proposition, qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des catholiques, sans qu'ils pussent en rendre une

[1] « Si je suivais votre avis, répondit Henri IV au ministre « La Faye, qui lui faisait des remontrances de la part du parti « protestant, il n'y aurait ni roi ni royaume dans peu de temps « en France. Je désire donner la paix à tous mes sujets, et le « repos à mon âme. Voyez entre vous ce qui est de besoin « pour votre sûreté, je serai toujours prêt de vous faire con« tenter. » *Chronol. novenn. ibid.*

raison légitime ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarrassaient dans leurs délibérations, et sentaient bien que leur avis ne portait sur rien; mais pour cela elles ne changeaient point. Le roi m'apercevant en ce moment: « Et « vous, M. de Rosny, me dit-il, que faites-vous « là, rêveur? Ne nous direz-vous rien d'absolu « non plus que les autres? » Je pris la parole, et je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en soutenant que l'on ne devait pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi par un trait de douceur, qu'il serait facile de révoquer, si l'on s'apercevait qu'il en abusât. Cette opinion fut aussitôt relevée de tous les conseillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avais extorqué dans le conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, et que le comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, et jugeant qu'il n'en fallait pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour, et pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus long-temps sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devait plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains protestans, ni à jamais obtenir d'eux

un plein consentement à cette démarche [1], mais qu'il fallait leur faire un peu violence, au hasard de quelques murmures qui n'aboutiraient à rien; et qu'à l'égard des catholiques de son parti, il ne s'agissait que de dissiper la crainte qu'ils avaient, que le roi, les regardant comme des personnes dont il était sûr, ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant toutes les grâces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son abjuration serait, ce me semble, le 20 juillet, et nomma l'église de Saint-Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la Ligue, et remplit de joie le peuple et les catholiques royalistes. Les protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules, et firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandait qu'ils fissent; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les ecclésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivrait de son triomphe. On s'empressa, tout le monde voulut participer à cette œuvre.

[1] Henri IV trouva toujours que la démarche de son abjuration pouvait l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisait écrire à mademoiselle d'Estrées : « Ce sera dimanche « que je ferai le saut périlleux. A l'heure que je vous écris, « j'ai cent importuns sur les bras, qui feront haïr Saint-Denis, « comme vous faites Mantes, etc. » *Recueil des Lettres, Journal de Henri III*, tome 1, page 281.

Du Perron, pour lequel j'avais obtenu l'évêché d'Évreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnaissance qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, et me proposa d'assister à une cérémonie où il se flattait de se montrer avec tant de lumières, qu'il n'y avait point de ténèbres qu'elles ne dissipassent : « Monsieur, « lui répondis-je, je n'ai que faire d'être présent « à vos disputes pour savoir de quel côté seront « les plus fortes et les plus valables raisons ; l'état « des affaires, votre nombre et vos richesses re« quièrent que vos distinctions prévalent. » Elles prévalurent en effet. La cour se trouva très-nombreuse à Saint-Denis, et tout s'y passa avec beaucoup d'appareil et de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description que les historiens [1] catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

Je ne m'attendais pas qu'en cet instant on aurait encore besoin de moi. Je me tenais retiré comme un homme qui n'a aucun intérêt au spectacle qui se donnait, lorsque je vis arriver du Per-

[1] Voyez, outre les historiens cités ci-dessus, Mézerai ; le vol. 8935, manuscrit de la bibliothèque du Roi, où sont encore rapportées la lettre que le roi écrivit ensuite à sa sainteté, la procuration donnée à du Perron allant à Rome prêter l'obéissance au pape, la déclaration du roi sur les motifs de sa conversion, etc.

ron, que le cardinal de Bourbon envoya vers moi pour apaiser une dernière dispute qui s'était élevée au sujet des termes dans lesquels la formule de profession de foi du roi devait être conçue. Les prêtres et les docteurs catholiques la chargeaient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étaient pleins, et ils en allaient faire, au lieu d'une pièce grave, un écrit ridicule. Les ministres protestans et le roi [1] lui-même ne goûtaient pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, et il était né là-dessus une contestation qui faillit tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne fallait rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises, mais aussi qu'on devait supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, et la formule [2] fut dressée de manière que le roi y reconnaissait tous les dogmes romains sur l'Écriture sainte, l'Église, le nombre et les cérémonies des sacremens, le sa-

[1] « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri IV, je ne suis « pas encore mort. »

[2] Voyez-en l'original dans les anciens mémoires. Duplessis-Mornay, et Mézerai, d'après lui, reprochent au roi et aux catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette première profession, qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, « comme si le roi l'eût faite, écrite, signée de « sa main, contrefaite par de Loménie : » ce sont ses termes, liv. 1, page 198; liv. 2, pag. 207.

crifice de la messe, la transsubstantiation, la doctrine de la justification, l'invocation des saints, le culte des reliques et des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté et le pouvoir du pape [1]; après quoi la satisfaction fut générale [2].

[1] Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion, que ce n'est que par nécessité et faute de temps qu'il a reçu l'absolution des prélats de France avant celle du saint-père. Cette déclaration est rapportée dans le tome 3 des *Mémoires d'état de Villeroi*, page 61.

[2] Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit son abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'était pas prêtre, et neuf autres évêques assistaient ce prélat. Henri IV *s'étant* présenté pour entrer dans l'église de Saint-Denis, l'archevêque lui dit : « Qui êtes-vous? Henri répondit : Je suis le roi. « Que demandez-vous? Je demande d'être reçu au giron de « l'église catholique, apostolique et romaine. Le voulez-vous? « ajouta le prélat. Oui, je le veux, et le désire, reprit le roi, « qui, s'étant aussitôt mis à genoux, dit : Je proteste et jure « devant la face de Dieu tout-puissant de vivre et de mourir « en la religion catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre envers tous, au péril de mon sang et de ma « vie, renonçant à toutes les hérésies contraires à icelle église « catholique, apostolique et romaine ». Ensuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui présenta son anneau à baiser, lui donna à haute voix l'absolution, et entendit sa confession pendant le *te Deum*, etc. Voyez toute la suite de ce cérémonial dans les historiens. *Cayet*, liv. 5, page 222 et suiv. *Matthieu*, etc.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME ET DU TOME PREMIER.

